



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







5^a - 687

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

OCTOBRE, 1774.

PREMIER VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 livres que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol. par an à Paris.	16 liv.
Franc de port en Province,	20 l. 4 f.
JOURNAL ECCLESIASTIQUE par M. l'Abbé Dinouart; de 14 vol. par an, à Paris,	9 liv. 16 f.
En Province. port franc par la poste,	14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; port franc par la poste; à PARIS, chez Lacombe, libraire,	18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES, 8 vol. in 12. par an; à Paris,	13 l. 4 f.
En Province,	17 l. 14 f.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, 24 vol. 33 liv. 12 f.	
JOURNAL historique & politique de Genève, 36 cahiers par an,	18 liv.
LA NATURE CONSIDÉRÉE sous ses différens aspects, 52 feuilles par an à Paris & en Province,	12 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cahiers par an, à Paris,	9 liv.
En Province,	12 liv.
LA BOTANIQUE, ou planches gravées en couleurs par M. Regnault, par an,	72 liv.
JOURNAL DES DAMES, 12 cahiers par an, franc de port, à Paris,	12 liv.
En Province,	15 liv.
L'ESPAGNE LITTÉRAIRE, 24 cahiers par an, franc de port, à Paris,	18 liv.
En Province,	24 liv.

Nouveautés chez le même Libraire.

- D**ICT. de *Diplomatique*, avec fig. in-8°. 2 vol. br. 12 l.
- L'***Agriculture réduite à ses vrais principes*, in-12. br. 2 l.
- Théâtre de M. de St Foix**, nouvelle édition du Louvre, 3 vol. in 12. br. 6 l.
- Dict. héraldique** avec fig. in-8°. br. 3 l. 15 s.
- Théâtre de M. de Sivry**, 1 vol. in-8°. broch. 2 liv.
- Bibliothèque grammat.** 1 vol in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Lettres nouvelles de Mde de Sévigné**, in-12. br. 2 l.
- Les Mémes** in-12. petit format, 1 l. 16 s.
- Poème sur l'Inoculation**, in 8°. br. 3 l.
- Il le liv. en vers fr. des Odes d'Horace**, in-12. 2 l.
- Vie du Dante**, &c. in 8°. br. 1 l. 10 s.
- Eloge de la Fontaine**, par M. de la Harpe in 8°. broché, 1 l. 4 s.
- Journal de Pierre le Grand**, in-8°. br. 5 l.
- Institutions militaires**, ou *Traité élémentaire de Tactique*, 3 vol. in-8°. br. 9 l.
- Eloge de Racine** avec des notes, par M. de la Harpe, in-8°. br. 1 l. 10 s.
- Fables orientales**, par M. Bret, vol. in-8°. broché, 3 liv.
- La Henriade de M. de Voltaire**, en vers latins & françois, 1772, in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Traité du Rakitis**, ou *l'art de redresser les enfans contrefaits*, in 8°. br. avec fig. 4 l.
- Les Muses Grecques**, in-8°. br. 1 l. 16 s.
- Les Pythiques de Pindare**, in-8°. br. 5 liv.
- Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV**, &c. in-fol. avec planches, rel. en carton, 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importants de l'Architecture**, in-4°. avec figures, rel. en carton, 12 l.
- Les Caractères modernes**, 2 vol. br. 3 l.



MERCURE
DE FRANCE.
OCTOBRE, 1774.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

LA MÉDIOCRITÉ,
Épître à ma Sœur.

O DE mes jours compagne aimable & chère !
Ecoule-moi ; je chante le bonheur :
Ce dieu charmant n'est point une chimère ;
Je le connois ; ton amitié sincère ,
Depuis long-temps, l'a fixé dans mon cœur.
Tous les mortels implorent sa faveur ;
Mais , enivrés d'un espoir téméraire ,
Leurs vœux trompés suivent avec ardeur

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Un vain fantôme, une ombre passagère.
Qu'espèrent-ils de leurs tristes efforts ?
L'égarement où leur ame est livrée
Croit rencontrer au milieu des trésors,
Dans les palais, une paix assurée.
Laisse leurs mains les charger à loisir
Des riches dons de la magnificence ;
Ils trouveront au sein de l'abondance
Un vuide affreux que rien ne peut remplir.
En vain Plutus, à leurs desirs docile,
Ou les prévient, ou les couronne tous :
L'ennui corrompt un plaisir trop facile,
Et l'abondance enfante les dégoûts.
D'un rang plus haut la pompe séduisante
Ne sert pas mieux leur folle passion.
Tournons les yeux vers cette Cour brillante
Où, sur ses pas, la fière Ambition
Semble arrêter la Fortune inconstante ;
Ces favoris si grands, si fastueux,
Qui de leur Roi partageant la puissance,
Ont, comme lui, des autels & des vœux,
Astres brillans, dont la seule influence
Des Nations fait pencher la balance,
Dans leur éclat feroient-ils plus heureux ?
Non : chaque jour quelque nouvelle entrave
Gêne leurs pas, s'oppose à leurs dessein ;
Qu'importe, hélas ! d'éblouir les humains ?
Des fers dorés rendent-ils moins esclave ?
En butte aux coups du Sort injurieux,

Ces fiers objets des respects de la terre
Tombent enfin d'un rang si glorieux :
Plus leur orgueil les approche des cieux
Et plus leur front est voisin du tonnerre.
Si le repos est en vain souhaité
De ces mortels que la gloire environne,
Du sceptre au moins il suit la majesté ;
Les Rois sans doute enchaînent sur le trône
Et le Pouvoir & la Tranquillité. . . .
Que dis-je ? eh ! quoi , l'erreur qui nous entraîne
Nous abusant d'une apparence vaine ,
Confond toujours la gloire & le bonheur !
O diadème , ô pouvoir séducteur ,
Peut-être encor j'admérerois tes charmes ,
Si les ennuis , le trouble , les alarmes
N'environnoient la suprême grandeur ,
Si quelquefois le Sort , dans son caprice ,
Sur les Rois même exerçant sa rigueur ,
N'eût sous le dais creusé le précipice.

Vas donc ailleurs prodiguer tes bienfaits,
Fortune aveugle , Idole trop chérie ;
Dans ce vallon , dans cette humble prairie ,
Mon cœur troublé va respirer en paix.
Quel doux plaisir ! quelle volupté pure !
Ce calme heureux de la simple Nature ,
Ce jour serein qui luit sur ces côteaux ,
Ces champs semés de fleurs & de verdure ,
Tout à mes yeux prend des charmes nouveaux.

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Daignez m'ouvrir vos champêtres asyles ;
C'est parmi vous , humbles cultivateurs ,
Que j'obtiendrai des momens plus tranquilles ;
L'Ambition n'a point gâté vos mœurs ;
— En sillonnant vos campagnes fertiles ,
D'un sort heureux vous goûtez les douceurs...
Me tromperois-je ? Et ce morne silence
M'annonce-t-il de nouvelles douleurs ?
Ah ! je le vois ; la main de l'Indigence
Répand sur vous ses funestes horreurs ;
Et ces beaux lieux , séjour de l'Innocence ,
Ces champs féconds sont mouillés de vos pleurs.

A tous les vœux le Ciel est donc contraire ?
Charme des cœurs , douce Félicité ,
Ne serois-tu qu'un nom imaginaire ,
Qu'un songe vain ?... Mais quelle Déesse
Daigne me tendre une main tutélaire ?
Son front serein annonce la gaieté ;
Sans ornement , sans parure étrangère ,
Elle n'a point l'éclat ni la fierté .
Dont la grandeur étonne le vulgaire ,
Et les besoins de l'affreuse misère ,
De ses beaux jours respecte la clarté.
O ma Déesse ! ô Médiocrité !
O du bonheur la compagne & la mère ,
Combien tu plais à mon œil enchanté !
Venez , mortels ; offrez-lui votre hommage ;
Vous goûterez le destin le plus doux :

Vivre & jouir, voilà votre partage.
Eh ! que vous sert le frivole avantage
D'en imposer à l'Univers jaloux ?
Les tristes soins assiègent votre aurore ;
Le temps vous presse ; il détruit, il dévore
Cet âge heureux qui ne reviendra plus.
Le soir approche, & vous formez encore
De vains regrets ou des vœux superflus.
Qu'un sort contraire accompagne la vie
Du citoyen dans la foule ignoré !
De ses instans il dispose à son gré,
Il sert en paix le Prince & la patrie.
Sur les grandeurs son œil est éclairé
Par le flambeau de la Philosophie.
Libre & content, ses tranquilles plaisirs
N'entraînent point de remords ni d'alarmes ;
Il peut aux arts consacrer ses loisirs,
Du sentiment il fait goûter les charmes.
Trop occupé de ses vastes projets,
A peine, hélas ! l'habitant des palais
Peut-il du cœur écouter le murmure ;
Et l'indigent qui languit dans les pleurs
Frémit de voir les nœuds de la Nature
Multiplier son être & ses malheurs.
Mais, dans ces murs dont la modeste enceinte
N'excite point l'envie ou la pitié,
Au cri du sang, aux loix de l'amitié
On peut du moins se livrer sans contrainte.

A v

10 **MERCURE DE FRANCE.**

Ah ! que ces noms me sont chers ! qu'ils sont
doux ,

Ces noms sacrés & de père & d'époux !
Qu'ils peignent bien l'amour & la tendresse !
Que j'aime à voir , dans ces liens charmans ,
Entre deux cœurs , ces vifs épanchemens ,
Cette union , cette touchante ivresse !
Et quels plaisirs , quels honneurs éclatans
Remplaceroient ces tendres sentimens
Dont la douceur embellit ma jeunesse ,
Et qui , malgré le froid tardif des ans ,
Seront encor jusques dans ma vieillesse
Le charme heureux de mes derniers instans !
Tu les chéris , ces biens dignes d'envie ,
Aimable sœur , & ton ame attendrie
Avec transport écoute mes accens.
Vois le Bonheur filer nos destinées :
Notre humble rang n'éblouit point les yeux ;
Mais le Repos consacre nos journées ;
Mais l'Amitié , cette fille des Cieux ,
Sème de fleurs le cours de nos années.
Dieux ! répandez vos plus riches bienfaits
Sur les amans de l'injuste Fortune ;
Ces vains honneurs dont l'éclat importune
N'exciteront mes vœux ni mes regrets :
A vos présens si j'ai droit de prétendre ,
Un sort tranquille , un cœur sensible & tendre ,
Seront les seuls dignes de mes souhaits.

Par M. de V.

ÉPITRE de l'Abbé DE CHAULIEU.

VIF & délicieux Fernay , *
 Dont l'esprit agréable & gai
 Fait le bonheur de qui l'écoute ;
 Puisque je suis dessus ta route ,
 Ou, pour mieux dire, auprès des Hais , **
 Impatient, dans peu j'y vais.
 Notre ancienne amitié sans cesse
 A t'aller embrasser me presse.
 De ce desir si pénétrant
 Il en naît un autre plus grand :
 C'est d'embrasser encore celle
 Que l'Hymen te garde fidelle.
 Et je pourrois plus loin passer ;
 Car je prétends même embrasser
 Ton aimable & charmante fille ,
 Et le reste de ta famille.
 Sois sans crainte d'un pauvre Abbé
 Qui, dans la vieillesse tombé,
 N'a plus le plaisir de se taire.
 Au reste, faisons grande chère ,

* Nom d'une Terre de M. du Bellay, gouverneur de la ville & château de Vendôme, &c, &c.

** Terre appartenante à M. du Bellay.

12 MERCURE DE FRANCE.

Prépare pour moi ton bon vin.
 Nous en boirons jusqu'à la fin
 De la plus spacieuse tonne
 Que l'on ait rempli cet automne.
 Le feu brillant de ton discours ,
 Ton chant ne font-ils pas toujours
 Les honneurs de ta bonne table ?
 Il n'en est point de supportable
 Lorsque l'esprit & la gaieté
 De la fête n'ont pas été.
 Chez toi l'on craint peu cette absence
 J'en parle avecque connoissance ,
 Pour m'être trouvé dans tel cas ,
 Aux Hais savourant les repas ,
 Où brille tout ce qui peut plaire
 Parmi ta délicate chère.
 Tu me vois pressé du desir
 De goûter encor ce plaisir.
 Fais donc une prompte réponse
 A ma desiruse femonce,
 Et me réponds que tout est près
 Pour me bien recevoir aux Hais.
 L'apprêt me paroît bien facile.
 Ton humeur charmante & docile,
 Dessus tes levres ton bon cœur ,
 Tes coupes pleines de liqueur ,
 Ce que dans le salon on garde,
 Quelque perdrix , quelque poularde ,
 Des pois , des fèves , des choux verts ;

Enfin ce qui dans les hivers
Contre la bise est nécessaire,
D'un bois très-sec la flamme claire.
Lorsque j'en serai bien chauffé
Je demande encor du café :
Et si c'est là trop de besogne,
Je consens que tu taille & rogne,
Comme étant le maître de tout.
Adieu : ma Muse est presque à bout
La pauvrete n'est pas robuste :
Il faut aussi que je m'ajuste
Et me conforme à son pouvoir ;
Adieu ; c'en est assez , bon soir.

Minuit va sonner tout-à-l'heure ,
A Freteval , triste demeure *
D'où je t'écris ce deux Janvier ,
Tout seul au coin de mon foyer ,
L'an que l'on compte sept cens quatre ,
Que bien des fous iront se battre.

* Freteval , bourg sur la route de Paris à Vendôme , distant de trois lieues de cette dernière ville.

*TRADUCTION en vers de l'Ode Ière
du livre premier d'Horace.*

TOI qui peux te vanter d'une noblesse illustre,
Toi de mes jours l'appui, la douceur & le lustre;
Mécène, c'est à toi que j'adresse mes vers.
Les mortels, tu le sais, ont mille goûts divers.
L'un, d'un bras triomphant à travers la carrière,
Mène un char attelé de rapides coursiers,
Et s'il peut, esquivant la borne meurtrière,
Parvenir à se voir couronné de lauriers,
Il ose s'égalér aux maîtres du tonnerre.
Celui que des Romains la faveur passagère
Travaille à décorer des plus brillans emplois;
Celui dont les greniers s'affaissent sous le poids
De ces bleds qu'à grands frais son avarice enferme,
Ou qui cultive en paix les champs de ses ayeux,
Quand tu leur promettras une immense fortune,
Jamais n'affronteront l'empire de Neptune.
Ce marchand qui, jouet des flots impétueux,
S'est vu prêt à périr victime de leur rage,
Trouve mille douceurs à la tranquillité
Qu'à son corps fatigué présente son village;
Mais bientôt, redoutant l'affreuse pauvreté,
Il refait ses vaisseaux & va loin du rivage
Chercher des alimens à sa cupidité.
Qu'un autre avec Bacchus, la moitié de sa vie,

Soit couché mollement au pied d'un arbrisseau
 Ou sur le bord sacré d'un limpide ruisseau ;
 Satisfait & tranquille, il n'a pas d'autre envie.
 D'autres aiment à voir flotter les étendards ,
 Sont transportés au bruit des instrumens de Mars ;
 Tressaillent aux apprêts de ces guerres sanglantes
 Qui causent tant d'horreur à nos mères trem-
 blantes.

Le chasseur reste en butte aux injures de l'air.
 Qu'un sanglier échappe à l'embûche dressée ;
 Qu'une biche soudain par ses chiens soit lancée :
 Il néglige pour lors ce qu'il a de plus cher ;
 Sa tendre épouse même est loin de sa pensée.
 Pour moi , je me croirai l'égal de Jupiter,
 Si mon front par Phœbus est couronné de lierre.
 Le plaisir de goûter la fraîcheur des bosquets ,
 Celui de me mêler à la danse légère
 Des Satyres unis aux Nymphes des forêts ,
 Me distinguent assez du profane vulgaire ;
 Pourvu que d'Erato le luth harmonieux
 Joigne les doux accords aux accords de ma lyre.
 Et si je suis par toi mis au rang glorieux
 Des poètes brillans que le Parnasse inspire ,
 Mon front s'élèvera jusqu'au céleste empire.

*Par M. de B** , Lieutenant
 au régiment d'A***.*

*L'AMITIÉ à l'épreuve de l'amour-
propre , conte moral.*

RONDON, parvenu de la classe la plus inférieure des citoyens, à une charge de financier, s'enrichit comme tous ses semblables; mais loin de sacrifier uniquement à Plutus, ainsi que ses confrères, Rondon eut la manie de contraindre les Muses à recevoir son hommage. Il rassembla à grands frais une bibliothèque nombreuse; sa table fut très-délicate, & sa maison devint le rendez-vous de tous les beaux esprits. La pauvreté oblige trop souvent les écrivains à avilir leurs productions en les offrant baslement aux idoles de la Fortune. On dédia à Rondon une foule de livres, & leurs auteurs ne manquoient pas de louer ses sublimes talens dans leurs insipides dédicaces. Rondon lisoit les dédicaces : Rondon se persuada qu'il étoit homme d'esprit, à force d'entendre des faits le répéter. Il devint zélé partisan des belles-lettres; mais la poésie sur-tout fut sa passion dominante; être poëte étoit un titre suffisant pour être reçu chez lui. Il s'avisa même de faire des vers, & mal-

heurt à ceux qui étoient assez de ses amis pour assister à la lecture de ses madrigaux & de ses sonnets ! Il falloit s'ennuyer & applaudir, ou s'exposer à tous le ressentiment de ce nouveau Midas.

Son caractère cependant n'étoit pas celui de la méchanceté ; & , sans sa ridicule folie , il eût fait le bonheur de tous ceux qui l'entouroient. Mais les louanges que lui donnoient les adulateurs qui composoient sa cour , ne firent qu'augmenter sa métromanie. On ne parla plus chez lui qu'en vers. Il poussa si loin cette extravagance , que quoiqu'il se fût présenté des partis très-sortables pour sa fille unique qui joignoit aux talens & à l'esprit les grâces & la beauté , Rondon ne s'étoit laissé éblouir ni par les dignités , ni par les richesses. En vain Dolban, son frère , s'intéressa très-vivement pour Darceuil , fils d'un des anciens amis de notre métromane : tout fut inutile. — Non, mon frère, lui dit un jour le financier , je n'aurai point refusé ma Procule à des seigneurs de la plus grande distinction pour la donner à M. Darceuil : il y a ici quatre jeunes poètes qui , par leurs talens distingués ; la méritent tous également. Ils auront la préférence sur un être inconnu dans la république des lettres. — Mais il doit être con-

18 MERCURÉ DE FRANCE.

nu de vous ; c'est le fils de votre meilleur ami : Procule l'aime , & votre reconnoissance. — Ma reconnoissance ne s'étendra jamais jusqu'à donner ma fille à un homme qui , de sa vie , n'a fait de vers , & d'ailleurs , mon cher frère , on a tant composé d'épithalames , qu'il n'y a plus de nouveaux sujets à traiter : il faut que le mariage de ma fille soit tout-à-fait différent de ceux que jusqu'ici l'amour & la fortune ont assortis , pour pouvoir fournir quelques idées heureuses à nos poètes : c'est aux Muses que je remets le soin de pourvoir ma Procule. De ces quatre jeunes gens desquels je vous ai parlé , celui dont les talens seront supérieurs à ceux de ses rivaux , obtiendra la main de ma fille. Tout ce que je puis faire en faveur d'un ancien ami , c'est d'admettre Darceuil à concourir avec eux ; avouez , mon cher frère , que ce projet est beau & digne d'Apollon qui me l'inspira. — Digne d'un fou tel que vous , reprit Dolban , en se retirant pour aller consoler sa nièce.

Rondon de son côté fait assembler son Parnasse ; & prenant ces quatre poètes favoris en particulier , il leur déclare ses intentions. Au nombre de ces jeunes gens étoit Lurfac que plusieurs succès mérités avoient fait connoître avantageuse-

ment dans la littérature, & qui joignoit les qualités de l'esprit à celles du cœur. Il avoit été recommandé très - particulièrement à Rondon qui l'aimoit beaucoup , & qui l'avoit mené plusieurs fois voir Procule au couvent. Lursac n'avoit pu la voir sans l'aimer : mais son peu de fortune l'empêchant de rechercher la main de cette charmante personne , il avoit tenu ses sentimens renfermés dans le fond de son cœur. Il ignoroit même la passion de Darceuil , avec qui cependant il étoit intimement lié. Qu'on juge de la joie qu'il ressentit , lorsque Rondon leur eut appris que celui d'entre eux qui remporteroit le premier prix de Poësie proposé par l'Académie , seroit l'époux de Procule. — C'est ainsi, leur dit Rondon, qu'il faut encourager les Muses : ma fortune est honnête, ma fille a quelques appas ; je les accorde l'une & l'autre au favori d'Apollon : un tel sujet doit animer vos verves. Que de chef-d'œuvres vous allez produire ! Je veux aussi partager votre gloire. Je promets de chanter le vainqueur , & je remets à ses rivaux le soin de faire son épithalame.

On étoit accoutumé à applaudir tout ce que disoit Rondon. Ses adulateurs ne tarirent pas sur un tel sujet , & un bel

20 MERCURE DE FRANCE.

esprit rêva pendant toute la soirée pour le placer au rang des dieux dans un sublime impromptu.

Qu'on se peigne cependant la douleur de Procule. Depuis quelques jours qu'elle étoit sortie du couvent où elle avoit été mise, à la mort de sa mère, son oncle l'avoit menée à la campagne; elle y étoit encore, lorsqu'elle apprit la bizarre résolution de son père : elle avoit connu Darceuil dès sa plus tendre enfance; l'amour s'étoit accru avec eux, & Dolban qui les chérissoit comme ses propres enfans avoit cherché à favoriser cette passion naissante qui pouvoit relever la famille de son ancien ami.

Quoique Procule sût combien il étoit difficile de faire changer son père dès qu'il avoit pris un parti, elle ne désespéra pas d'être à celui qu'elle aimoit. Darceuil étoit alors à Paris, où il venoit d'arriver depuis très peu de temps; elle lui écrivit : « Vous » savez sûrement, lui dit-elle, le singu- » lier projet que mon père a formé pour » mettre obstacle à notre bonheur : toute la » capitale doit en être instruite; mais je n'ai » point encore perdu l'espérance. Si vous » m'aimez bien sincèrement, comme vous » me l'avez dit mille fois, exprimez mes » sentimens; peignez votre cœur, & vous

» remporterez le prix. » Darceuil, de sa vie, n'avoit fait de vers ; mais l'Amour a déjà été peintre : pourquoi ne seroit-il pas poëte , se dit-il à lui-même ? Et plein de son amante , il se mit à l'ouvrage.

Mécontent de ce qu'il venoit de produire , il fut trouver Lursac. Darceuil , retenu loin de Paris par des affaires intéressantes , & tout occupé de sa chère Procule , avoit peu vu Lursac , depuis trois ou quatre jours qu'il étoit de retour. Celui-ci fut effrayé de voir sur le visage de son ami toutes les marques de la plus vive douleur ; il le pressa d'épancher dans son sein les sujets de peine qu'il pouvoit avoir : je les partagerai , lui dit-il ; vous n'en devez pas douter. Mon cher Darceuil , me pardonnerez-vous ce que je vais vous avouer ? Depuis quelque temps, vous me traitez avec trop de réserve : avez-vous pu un seul instant soupçonner ma tendresse ? Mon ami , vous avez quelque sujet inconnu qui vous éloigne de moi ; l'amour peut être. . . . Mon cher Darceuil , seriez-vous amant , & aimant malheureux ? Confiez-moi toutes vos peines. — Je suis aimé , mais mille obstacles s'opposent à ma félicité. Vous allez quelquefois chez Rondon , & vous

22 MERCURE DE FRANCE.

savez à quel prix il a mis la main de sa fille. — Vous aimeriez Procule ? ... Ah ! mon ami , pourquoi m'en avoir fait un secret ? Je méritois plus de confiance. . . A quoi m'avez vous exposé ! .. Mon ami, si je pouvois vous savoir mauvais gré de quelque chose, je blâmerois ce procédé. — J'ai dû cacher mon amour. Procule & son oncle connoissant les prétentions ridicules de Rondon , l'avoient ainsi exigé , jusqu'à ce moment que Dolban a bien voulu me proposer à son frère. — Mais pour faire réussir cette démarche, quels sont les moyens que l'Amour vous a suggérés ? — Procule m'a conseillé de me soumettre à la loi commune , & Rondon consent, si je remporte la palme , à m'accorder sa fille : j'ai essayé ; mais mon esprit n'est point d'accord avec mon cœur ; j'ai voulu peindre le dieu qui m'enflamme comme je le sens : que je suis encore loin de la vérité ! Cependant il n'y a point de temps à perdre ; dans deux jours il faut que toutes les pièces soient remises ; la mienne ne pourra être achevée ; je suis au désespoir. En même temps il tira son ouvrage de sa poche , & pria son ami de vouloir bien y jeter les yeux ; celui-ci le lui promit , & Darceuil se retira. Dès qu'il fut sorti ,

Lursac s'abandonna à toute sa douleur.... Il seroit difficile de rendre une telle situation. Aimer, se voir à la veille d'être le possesseur de l'objet qu'on aime, & se trouver, sans le savoir, le rival de son ami ! — Faut-il que ce soit Darceuil, s'écrie Lursac, qui m'apprenne que Procule est sensible!... Mais Procule l'aime; ne balançons plus; si j'obtenois celle que j'adore, ce seroit immoler du même coup, & mon amante & mon ami. Ah! soyons seul malheureux, plutôt que d'être l'auteur de leur infortune. La pièce que je viens de composer, si je n'en crois que mon cœur & les juges sévères à qui je l'ai soumise, doit enlever tous les suffrages; sacrifions mon amour & mon ouvrage à l'amitié, & je mettrai le comble au bonheur de deux êtres qui me sont si chers; j'adorerai Procule; je serai son ami; je serai éternellement celui de Darceuil.... Dès le soir même il vole chez ce dernier. Votre pièce, lui dit-il, est excellente; j'en ai corrigé quelques légères imperfections; je vous en apporte une copie; & comme il n'y a pas un instant à perdre, je n'ai pas tenu au plaisir de l'envoyer moi-même. Darceuil le remercia mille fois, & voulut le mener chez Procule; mais Lursac avoit trop à craindre de la violence

de son amour , pour s'exposer à paroître devant elle ; il le refusa.

L'assemblée publique de l'Académie étoit fixée à huit jours : ce furent huit jours de supplice pour ces deux amis. Chaque instant sembloit à Darceuil un siècle ; mais Procule partageoit son impatience , & en diminueoit le poids , au lieu que Lursac étoit tout en proie à ses inquiétudes ; l'amitié grossissoit à ses yeux les défauts de sa pièce. Quoique plusieurs succès l'eussent convaincu de sa supériorité , ses rivaux lui sembloient formidables ; rien ne le rassuroit. Plus le moment qui doit décider du sort de Darceuil approche, plus Lursac est agité ; enfin , il arrive, cet instant si craint & si désiré. Rondon, avec tous ses beaux esprits , s'étoit rendu à l'assemblée ; les rivaux de Lursac n'étoient pas plus tranquilles que lui ; tous étoient dans un état qu'il seroit difficile de rendre ; mais il faut avoir aimé pour se peindre l'agitation de Darceuil.

Quelle fut la joie de nos deux amis quand la salle retentit du nom de Darceuil ! Celui-ci ne se contient plus ; il se jette au col de Lursac, le serre étroitement dans ses bras , & sort de l'assemblée pour voler chez Procule. Lursac le suit : je suis vainqueur ;

vainqueur ; vous êtes à moi , s'écrie Darceuil en entrant dans l'appartement de sa maîtresse. Il tombe à ses pieds , & n'en peut pas dire davantage. Son ami & son amante s'empressent à lui donner des secours ; il revient à lui , & ce n'est que pour répéter mille fois à Procule , vous allez être à moi , vous allez être à moi.... Que ce moment est doux pour Lursac ! leur félicité est son ouvrage. Qu'il jouit bien à présent du prix de ses sacrifices ! mais il ne pouvoit plus cacher la feinte innocente que son cœur lui avoit suggérée ; il se détermina à leur en faire l'aveu. L'amitié m'a secondé , leur dit-il , après qu'il les eut laissés s'abandonner à leurs transports. La pièce que l'on vient de couronner... N'achevez pas , mon cher Lursac , s'écria Darceuil , c'est la vôtre. Que je reconnois bien là votre cœur... A ces mots Procule & Darceuil se jettent dans ses bras ; les larmes des deux amans coulent en abondance ; en vain leur reconnaissance voudroit-elle emprunter le secours de leurs voix.... Peut-on parler dans de semblables momens.... Lursac rompant enfin ce silence délicieux.—Mes amis , quel bonheur est le mien ! que vous me payez bien des sacrifices que je vous ai faits ! Ah ! Procule , chère Procule , au

26 MERCURE DE FRANCE.

moins vous serai-je uni par quelque lien. Vous serez mon amie. Ah ! Darceuil, que ta félicité ajoute à celle dont je vais jouir ! Couple fortuné, vous me tenez lieu de tout ; mais il faut achever ce que j'ai si heureusement commencé. Je vous demande encore une nouvelle marque de votre tendresse, promettez-moi de cacher pour toujours que je suis l'auteur de cette pièce. Promettez-le moi, mes amis. Darceuil veut en vain s'en défendre ; l'amour & l'amitié l'y contraignent.

Dolban entre à l'issue de ce beau combat de générosité. Les instans sont précieux, leur dit-il, ma voiture est prête, retournons à Paris. Dès que Rondon verra dans Darceuil un poète couronné, il ne mettra plus d'obstacles aux vœux de toute sa famille. En effet dès qu'ils sont arrivés, Rondon, transporté de joie, accourt au-devant d'eux, il embrasse Darceuil, le nomme son gendre, fait venir les notaires, & les contrats sont dressés.

Procule & Darceuil étoient au comble de leurs vœux. Lursac jouissoit de leur ravissement. Rondon ne se possédoit plus. Ah ! ma fille, s'écrioit-il, les premiers essais de Darceuil nous annoncent le restaurateur de la poésie françoise ; oui, tu seras la femme d'un des premiers hommes

de notre siècle ; c'est Anacréon ; c'est Pindare que l'Hyménée unit à Sapho ; car fille & femme de poète , j'espère que tu vas joindre aux myrtes de l'Amour les lauriers du Parnasse. Oui , mon père , reprit Procule ; Darceuil m'inspirera , & , se tournant vers son amant , si je deviens une nouvelle Sapho , je n'aurai point à craindre l'infidélité de Phaon ; Darceuil m'aimera toujours ! A ces mots son amant la serre étroitement dans ses bras , & lui donne mille baisers pour gage de ses promesses. — Qu'ils sont heureux , s'écrie Lursac ! — Sans les rares talens de ton ami , ce bonheur devoit être le tien ; j'eusse juré que ce soir , tu aurois été l'époux de ma fille ; mais c'est un phénomène que ce Darceuil. Quoique l'Académie ait prononcé , je veux cependant voir ta pièce ; nous y découvrirons de ces beautés , de ces traits heureux que tu as puisés dans notre société , & que personne ne rend comme toi : pense à nous l'apporter demain.

Le lendemain , jour du mariage , Rondon exigea que son gendre lût la pièce qui lui avoit mérité cet honneur : c'étoit celle de son ami ; elle fut applaudie , même par leurs rivaux communs. Chacun

d'eux fit ensuite la lecture des vers qui avoient concouru. Lursac récita à son tour la pièce de Darceuil. C'étoit tout au plus de la bonne prose. Rondon , malgré sa prévention, ne put s'empêcher de voir la foiblesse de cet ouvrage , & à son exemple tous les convives critiquèrent le pauvre Lursac. Il étoit placé auprès de Darceuil ; celui-ci ne put entendre les cruelles plaisanteries dont on accabloit son ami , sans brûler de rompre sa promesse. Lursac eut toutes les peines du monde à le retenir. Il le conjura au nom de l'amitié de se souvenir de quelle conséquence cette démarche pouvoit être pour le bonheur de Procule , & pour le sien. Ne suis je pas bien consolé des froides railleries de ces cœurs glacés , par la tendresse que vous me témoignez , lui dit-il ? vous n'êtes point encore assuré de la confiance de Rondon , & vous ne savez pas à quel excès sa folie peut le porter , si vous lui découvrez que vous n'êtes pas poëte. Ah ! mon ami , sachez donc vous contraindre , je vous en conjure.

Darceuil céda encore une fois , mais avec beaucoup de peine. Lursac , disoit-il à Procule , perd l'estime de votre père , & de tous ceux qui fréquentent cette mai-

son , parce qu'il a connu l'amitié. Cette idée me désespère : mon bonheur ne sera parfait que quand j'aurai pu désabuser Rondon de sa métromanie , & rendre à Lursac, avec la gloire de sa pièce, un témoignage public de ma reconnaissance.

L'occasion s'en présenta plutôt qu'il n'auroit dû l'espérer. On lisoit souvent chez Rondon les ouvrages de chacun des membres qui composoient la société. Darcueil avoit le goût sûr & éclairé. Rondon, d'après lui , jugeoit avec beaucoup de sévérité toutes les pièces qui paroissoient. Plusieurs de ces courtisans piqués de voir que leurs ouvrages n'étoient plus aussi bien accueillis , abandonnèrent la maison de notre financier. Les autres étoient fort indisposés contre lui , & se mocquoient assez ouvertement de ses décisions. Procule lui fit observer leur conduite ; Rondon en fut mortifié , & commença insensiblement à se dégoûter du commerce de ces prétendus beaux-esprits ; mais ce qui acheva de le lui faire abandonner tout-à fait , fut l'aventure suivante.

Un jour il fit assembler les savans qui lui étoient encore attachés , & leur lut une comédie qu'il venoit de composer ; il n'est pas nécessaire de dire qu'elle fut applaudie. C'étoit , s'écrioient à l'envi tous

ses lâches parasites, un chef-d'œuvre digne de Molière. Il n'y avoit plus de goût en France si cet ouvrage ne conduisoit pas son auteur à l'Immortalité.

Rondon, se croyant assuré du suffrage du public par celui que sa bonne table venoit d'arracher à ses adulateurs, offre sa pièce aux Comédiens François. On prend jour pour la jouer, & ce jour-là fut celui d'un triomphe. Il y eut un grand dîner chez Rondon, où l'on fit par avance mille complimens à notre financier. Transporté de joie, il se rend à la comédie; la toile se lève, & il reconnoît alors, mais trop tard, son imprudence. Au lieu du murmure flatteur des applaudissemens, déjà il lui semble entendre le bruit des siflets impitoyables. Tout confirme ses craintes; on baille au premier acte, & au second les acteurs se trouvent presque seuls. Qu'on juge de l'état de Rondon. Darceuil saisit ce moment pour lui montrer dans un coin du parterre un grès de jeunes gens qui rioient en regardant de son côté, & au milieu d'eux ils remarquèrent ensemble tous ceux qui étoient les plus assidus à lui faire la cour. C'en fut assez pour mettre le comble au désespoir du malheureux financier. Il sort du spectacle, & rentre chez lui accablé de chagrin. Il appelle son

gendre & sa fille : je reconnois enfin , leur dit-il , tout le ridicule de ma conduite ; j'abandonne les Muses , & leurs subalternes adorateurs ; vous seuls me tiendrez lieu de tout. Abjure , ainsi que moi , mon cher Darceuil , cette folle manie. Tu vois à quels revers elle expose : mais quand tu mériterois les plus grands succès , que sont-ils en comparaison de la tranquillité & du vrai bonheur , qui rarement accompagnent les gens de lettres ? — Ah ! Monsieur , je n'ai point à craindre tous ces malheurs. C'est à l'amitié , & non aux Muses que je dois l'honneur d'être votre gendre. — Comment ? explique toi. — Désespéré de la résolution que vous aviez prise , je voulus essayer de faire des vers , pour obtenir ma chère Proculé , que vous vous obstinieiez à me refuser , mais jamais je ne pus rien produire de passable. Lursac , à mon insçu , a composé la pièce que l'on a couronnée , c'est la mienne qu'il vous a lue. — Qu'entends je ? Voilà bien l'héroïsme de l'amitié. Lursac seul pourroit me reconcilier avec les poëtes. . . . Il t'aimoit , ma fille , il a sacrifié son amour à Darceuil. — Il aime Proculé Ah ! généreux ami ! Que puis-je faire pour reconnoître ! — C'est moi qui

32 MERCURE DE FRANCE.

me charge de t'acquitter envers lui , s'il est possible toutefois d'égalier par des bienfaits , une aussi belle action. Je l'ai offensé en doutant de ses talens , & je dois réparer cette injustice. Que je suis heureux d'en trouver une aussi prompt occasion ! mes enfans , embrassez moi. . . . Darceuil , je suis revenu de tous mes préjugés. Je te pardonne de n'être pas père ; mais ne laissons pas dans l'oubli la générosité de Lursac. Je veux la publier par tout , & resserrer de plus en plus les nœuds qui doivent vous unir. Il n'est pas riche ; il sera mon fils ; il sera votre frère mes enfans , il vivra avec nous. Ah ! mon père , s'écrièrent Procule & Darceuil , c'est mettre le comble à toutes vos bontés , vous avez prévenu nos desirs.

Dans le même instant on annonce Lursac pénétré de chagrin d'avoir vu la pièce de Rondon tomber ; il venoit lui témoigner toute la part qu'il prenoit à ce fâcheux événement , & en même temps consoler ses amis qu'une telle catastrophe devoit affliger. Dès qu'on eut appris à Rondon que Lursac étoit chez lui , il courut à sa rencontre ; viens , mon ami , lui dit-il , en le prenant dans ses bras , je fais tout ce que te doivent ma fille &

Darceuil. — Ah ! cruels amis , vous avez oublié vos promesses. — Ils le devoient ; c'eût été manquer à l'amitié que de s'en ressouvenir. Pardonne - leur cette indiscretion : c'est un père qui t'en conjure ; oui , mon cher Lursac , daigne être mon fils , tes amis & toi seul pouvez faire le bonheur de ma vieille ; embrassez - vous , mes enfans ; vous aimer , être aimé de vous , voilà à présent mon unique ambition.

Malgré toutes les instances de Lursac , dès le lendemain Darceuil se rendit chez le secrétaire de l'Académie , & lui raconta la belle action que l'amitié avoit inspiré à Lursac. Ce savant , charmé de ce trait , en fit part à sa compagnie ; & , dans une assemblée publique , Darceuil remit lui-même à Lursac le prix que ses talens & ses vertus lui avoient si justement mérités.

Par M. L. A. M. de C...

PARAPHRASE du Pseaume 6 ,

Domine ne in furore , &c.

SEIGNEUR , de ta juste colère
Que je redoute les effets !
Hélas ! d'un visage sévère

B v

Ne regarde plus mes forfaits.
Que ton bras terrible s'arrête ;
Dissipe l'affreuse tempête
Que forma mon iniquité.
Assez & trop long-temps victime
De ta fureur & de mon crime ,
J'éprouvai ta sévérité.

Toi qui fais quelle est ma foiblesse ;
Tu fais quelles sont mes douleurs ;
Mes os desséchés de tristesse
Ne sont arrosés que de pleurs ,
Et , pour prix de son injustice ,
Mon âme trouve son supplice
Dans l'objet même de ses vœux :
Adoucis le mal qui m'accable ,
Et cesse de voir le coupable
Pour ne voir que le malheureux.

Vainement mon ame agitée
Cherche le repos qui la fuit ;
De tristes remords obsédée ,
Sans cesse le trouble la fuit.
Mille songes épouvantables ,
Mille fantômes formidables
Me glacent d'une vive horreur :
Quel mortel pourra me défendre ?
Et jusqu'à quand , père si tendre ,
Te plairas-tu dans mon malheur ?

Il est vrai , ta juste vengeance
 Sur moi doit épuiser les traits ;
 Moi qui rejetai ta présence
 Pour quelques séduisans attraits ;
 Fils ingrat , esclave perfide ,
 Ma passion fut mon seul guide ;
 Mais , malgré mon iniquité ,
 Ne permets pas que je périsse ;
 Plus j'ai mérité ta justice ,
 Plus j'ai besoin de ta bonté.

Quand de la mort , triste victime ,
 On a subi les dures loix ,
 Peut-on , du fond de cet abîme ,
 Faire entendre sa foible voix !
 Que les vivans chantent ta gloire ,
 Qu'ils poussent des cris de victoire
 Tant que pour eux le soleil luit :
 On ne célèbre point tes charmes
 Dans ces lieux de plainte & d'alarmes
 Où règne une éternelle nuit.

De mes cris les bois retentissent
 Et répondent à mes accens :
 Mes genoux tremblans s'affoiblissent ,
 J'ai perdu l'usage des sens :
 De ma révolte criminelle
 Tout me peint l'image fidelle ,
 Mon lit est baigné de mes pleurs ;

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

Ceux qui m'accablent de leur haine
Ne reconnoïtroient qu'avec peine
Le triste objet de leurs fureurs.

Vous qui suivez d'un pas-rapide
La route de l'iniquité ;
Vous dont le cœur lâche & timide
N'aima jamais la vérité ,
Fuyez , je vois l'Etre suprême ,
Armé d'une puissance extrême ,
Descendre pour me consoler :
Et déjà ce Dieu plein de charmes
S'empresse d'essuyer les larmes
Que mes malheurs faisoient couler.

Il vient exaucer ma prière ,
Il s'offre à mes regards surpris ,
Il déclare à son tour la guerre
A mes dangereux ennemis.
Les cruels veulent par la fuite
Se dérober à la poursuite
Du bras qui vient pour les punir :
Que les insensés en frémissent ,
Et qu'avec leur grandeur périssent
Leur mémoire & leur souvenir.

Par M. l'Abbé Compan, avocat.

*HYMNE pour une fête maçonne célébrée
à Clermont-Ferrand par la Loge de St
Michel de la Paix.*

AIR : *Que chacun de nous se livre, &c.*

AMIS, ormons notre tête
Des heureux dons du printemps,
Et pour chanter cette fête
Formons les plus doux accens :
Livrons-nous à l'alégresse,
Et dans ce temple écarté
Forçons enfin la Sageffe
D'embrasser la Volupté.

Tandis qu'une nuit obscure
Ailleurs couvre tous les yeux,
La lumière la plus pure
Nous éclaire dans ces lieux :
Ils sont l'asyle des Grâces,
Ils sont le temple des Mœurs
Et les Soucis sur nos traces
N'y naissent jamais qu'en fleurs.

O Déesse tutélaire,
O tranquille & douce Paix !
Règne sur toute la terre
Ainsi que dans nos banquets :

38 MERCURE DE FRANCE.

Protége un Ordre qui t'aime ,
Nos combats ne sont qu'un jeu :
Ici tu dirois toi-même ,
Feu ! double feu ! triple feu !

De l'odieuse imposture
Bravons l'impuissante voix ;
Elevés de la Nature ,
Buvons-y par trois fois trois :
Offrons un semblable hommage
Aux Ris , aux Jeux , au Plaisir ,
Et dans leur fuite volage
Hâtons-nous de les saisir.

Le Ciel , en nous donnant l'être ,
Forma nos cœurs pour sentir :
Insensé qui veut connoître
Dans le temps qu'il peut jouir !
Vivre est notre seul ouvrage ;
Vivons , bornons-là nos vœux :
On est toujours assez sage
Quand on est assez heureux.

Par M. Sautereau de Bellevand.

ÉPIQUE A LA FONTAINE.

Toi, qui sondas le cœur des hommes
Dans les replis les plus secrets ;
Toi, qui nous laissas des portraits
Et si bien frappés & si vrais ,
Qu'on les croit du siècle où nous sommes ;
Qui , dès plus riantes couleurs,
Décoras l'austère Sagesse,
Et semas sa route de fleurs ,
Pour soulager à notre foiblesse :
Toi, qui connus le prix des mœurs * ,
Quoiqu'en des tableaux enchanteurs ,
Où tu n'entendois pas finesse ,
Tu blessas la délicatesse
Et l'austérité des censeurs :
Rival de Phédre & de Bocace ,

* Il est certain que la Fontaine , en composant ses contes , n'a point eu l'intention de faire un livre dangereux Il écrivoit sous la dictée de la Nature ; & , simple comme elle , il n'étoit point fait pour un siècle où la dépravation des mœurs avoit , en l'éclairant , forcé la pudeur à rougir : d'ailleurs le repentir sincère qu'il en a témoigné , les deux années qu'il survécut à sa conversion , peut le laver de tous les reproches qu'on auroit à lui faire à cet égard.

Toi , dont le nom fameux efface
 Celui de tes prédécesseurs ,
 Et qui règne encore au Parnasse ,
 En dépit de tes successeurs ,
 Qui d'un peu loin lorgnent ta place ;
 Viens de ma Muse en désarroi
 Seconder l'impuissante audace ;
 O la Fontaine , inspire-moi :
 Je voudrois marcher sur tes traces * ,
 Sur les tiens monter mes pipeaux ;
 Mais je crains , au lieu de tes grâces ,
 De n'imiter que tes défauts ** .

Tu ne dois rien à la parure ;
 Ton art est de n'en avoir pas :
 Jamais l'entrave du compas
 Ne mit ta Muse à la torture ,
 Et tes vers n'ont que plus d'appas
 Lorsque tu braves la mesure .

* L'auteur de cette épître doit publier à la fin de cette année un recueil de fables.

** La Fontaine a des défauts sans doute ; il a cela de commun avec les meilleurs auteurs ; mais par combien de beautés n'efface-t-il pas ces légères taches ? Il est le seul de tous les écrivains dont les négligences ne laissent aucune impression défavorable, & semblent même prêter un nouveau charme à ses grâces : c'est en partie ce qui le rend inimitable.

Dis-moi comment, par quel secret,
 Tu t'emparas de la Nature,
 Et tu la peignis sur le fait ?
 Enseigne-moi comment ta Muse,
 Pleine de sel & d'enjouement,
 Sans courir après l'ornement,
 Charme, instruit, intéresse, amuse ?
 Dis moi, Prothée ingénieux,
 Comment ton facile génie
 S'élève & déploie à nos yeux
 Tant de richesse & d'énergie ? ..
 Mais quelle est ma témérité ?
 Eh ! qui pourra jamais atteindre
 A ta noble simplicité ?
 Qui, dans les écrits, pourra peindre,
 Ainsi que toi, la vérité ?
 La captiver, sans la contraindre,
 L'associer à la gaieté,
 Et, dédaignant un goût bizarre,
 Unir par un mélange rare
 La force & la légèreté ?

Par-tout dans tes fables charmantes,
 Maître Renard, fieffé larron,
 A des grâces si séduisantes,
 Qu'on lui passe d'être fripon ;
 Tandis qu'en mes rimes pesantes
 Il n'est qu'un sot, un fanfaron,
 Et puis c'est tout. Si le Pinçon

Parle en tes vers , de Philomèle
Je crois entendre la chanson :
Et dans les miens , quel parallèle !
Sa voix imite l'âpre son
De la discordante cresselle.
Si j'apprends au Merle à siffler ,
Tu fais plus , tu lui montre à plaire :
Si l'Anc avec toi peut parler ,
L'Anc avec moi ne fait que braire.

Oh ! que ne donnerais-je pas
Pour te ravir une étincelle
Du beau feu qui t'anime ! Hélas !
C'est en vain que je me rappelle
Ces tours naïfs & délicats ,
Cette expression naturelle ,
Cette grâce touchante & belle ,
Et ce goût & ces traits charmans ,
Ces traits dont ta verve étincelle ,
Et qui firent à tes talens
Décerner la palme immortelle
Qu'au génie assure le temps :
Plus je te lis , & plus je sens
Que je suis loin de mon modèle.
Mais cela ne m'arrête pas ;
Plus fixement je t'envisage ,
Et , loin de retarder mes pas ,
Ta gloire allume mon courage.
Je sais (on me l'a dit cent fois)

Qu'aucun auteur sur le Parnasse
Ne t'égalerait : je le crois ;
Le moule est cassé ; mais ta place
N'est pas la seule : on peut dès-lors ,
Sans se couvrir de ridicule ,
Franchir le fossé du scrupule ,
Et moduler tes doux accords.
Sans jeter ces flots de lumière ,
Dont l'astre bienfaisant des jours
Sème sa brillante carrière ;
Les autres astres dans leur cours
Ont assez de charmes pour plaire :
C'est leur éclat que je préfère ;
Il guide l'amoureux mystère
Et préside aux tendres Amours ,
Dont il semble embellir la mère.
D'ailleurs , vivant presque inconnu ,
J'en offusquerais moins l'envie ;
Et , privé des dons du génie ,
De mon vivant j'aurai vécu ;
C'est quelque chose que la vie.

La Nature a mis dans mon cœur ,
En façonnant mon existence ,
Le goût des Arts , beaucoup d'ardeur ,
Et l'amour de l'indépendance.
Elle allia , non sans danger ,
Pour un être de mon étoffe ,
Avec l'esprit du philosophe

44 MERCURE DE FRANCE.

L'ame sensible du berger.
 Ma folie (elle est pardonnable)
 Fut, en aimant de bonne foi,
 De trouver un objet aimable,
 Qui m'aimât sans fard & pour moi :
 Etois-je donc si condamnable ?
 Avec de pareils sentimens
 Je voyageai pendant long-tems
 Dans le pays de la Chimère,
 Et j'y voyagerais encor,
 Si, dans l'objet qui m'a su plaire,
 Je n'eusse obtenu ce trésor.

Ma Zélis a, sans être belle,
 Tous les charmes de la beauté :
 Tour-à-tour son minois rappelle]
 Et le rire de la Gaieré,
 Et cette grâce naturelle,
 Dont s'embellit la Volupté,
 Et qui séduit encor plus qu'elle.
 Ses traits, où se peint la candeur,
 Ses traits sont le miroir fidèle
 Des vertus qui parent son cœur.
 Elle s'énonce avec justesse ;
 Elle a du sentiment, du goût,
 Et pense avec délicatesse ;
 Elle fait aimer, elle a tout.
 Cédant au charme qui me lie,
 Content de vivre dans ses nœuds ;

Pourrai-je n'être pas heureux
En l'adorant toute ma vie ?

Je fuis la pompe & les honneurs ;
Toute étiquette m'importune ,
Et de l'inconstante Fortune
Je fais dédaigner les faveurs.
Content du simple nécessaire ,
Plus bas que moi jetant les yeux ,
Sans approcher de la misère ,
Mon sort ne fait point d'envieux.
Je n'ai ni morgue ni bassesse ;
J'adore & je sers de mon mieux
Mon Dieu , mon Prince & ma maîtresse ;
Je verserais mon sang pour eux.
J'aime à me peindre en mes ouvrages ;
Je n'ai ni le goût ni le ton
De ces adulateurs à gages ,
Dont les ridicules hommages
Dégradent si bien la raison.
J'ai , sans hauteur , l'ame un peu fière ;
Je ne fais point faire ma cour ;
C'est un défaut dans un séjour
Où la bassesse est l'art de plaire.
Jefuis ces superbes palais
Où des Grands , dans leur morgue altière,
Ne s'humanisèrent jamais.
J'aimerois mieux de la misère
Epuiser sur moi tous les traits ,

46 MERCURE DE FRANCE.

Mendier mon pain comme Homère ,
 Que d'aller , nouveau Bourvalais * ,
 Du sein d'une vaste litière ,
 Afficher l'audace éphémère ,
 Et l'insolence d'un valet.
 Enfin pour donner au portrait
 La ressemblance toute entière
 Et le copier trait pour trait ;
 L'insouciance est ma chimère.

Des lettres mon cœur est épris ;
 Ecrire est pour un cœur sensible
 Un vrai besoin. Hélas ! j'écris ,
 Je sens ma foiblesse , & ne puis
 Vaincre un penchant irrésistible.
 En vain de tous les beaux - esprits
 J'entends la foule qui m'assiège ,
 Me dire , en jetant les hauts cris ,
 Que je suis fou , que le mépris
 De mon audace sacrilège
 Seroit le salaire & le prix ;
 Qu'abandonné , loin du Parnasse ,
 Avec Garasse & St Didier ** ,
 Et mille autres de cette classe ,

* Fameux traitant : il avoit été, dit-on, laquais
 d'un de ses confrères, qui lui en fit reproche un jour
 dans une de leurs assemblées : « Si tu avois été le
 mien , répondit Bourvalais , tu le serois encore. »

* Mauvais auteurs & plus mauvais critiques.

Je croupirai dans leur bourbier ,
Sans jamais atteindre au laurier
Qui couronna le front d'Horace.
Entre nous soit dit , la menace
Est bien faite pour effrayer ;
Mais peut-être aurai-je ma grâce ,
Ou , s'il faut subir ce destin ,
Du moins obtiendrai-je une place
Auprès du pauvre Abbé Cottin ?
Il étoit si bonne personne ,
Qu'il mérite qu'on lui pardonne
D'avoir ennuyé son prochain.
Quoi qu'il en soit , je le préfère
A ces Zoïles éloquens
Qui désolent notre hémisphère :
Ses ouvrages ne plaisoient guères ;
Mais il pardonnoit aux talens.

Le cable est coupé , je m'élance :
Ma barque dans le sein des mers ,
Sur la vague qui la balance ,
Va chercher un autre Univers :
La Fontaine , sois ma boussole ;
Soutiens ma Muse qui s'envole
Vers ces bords que tu parcoures :
Pardonne au penchant qui m'égare ;
Vas , c'est un triomphe de plus
Que mon audace se prépare.

Par M. Willemain d'Abancourt.

*VERS faits à la Fontaine de Vaucluse
au point du jour.*

Nous voyons la charmante Aurore
Ateler son char dans ces lieux
Où l'aimable & sensible Laure
Inspira de si tendres feux.
Prenez Pétrarque pour modèle,
Jeunes mortels faits pour aimer ;
N'existez que pour votre belle,
Vous serez sûrs de l'enflammer.

Vous êtes nés pour être esclaves ;
Ainsi les Dieux l'ont arrêté.
Choisissez les douces entraves
Que vous prépare la Beauté.
Dédaignez les chaînes dorées
Qu'on forge avec art dans les Cours,
Et que vos mains ne soient pressées
Que par celles du tendre Amour.

Puissent pour vous de son délire
Les doux instans toujours durer ;
Vos cœurs , contens sous son empire,
N'aurent plus rien à désirer.
Heureux par celle qu'il adore ,
Aux honneurs préférant les fers,

Dans

OCTOBRE. 1774. 49

Dans les bras de la belle Laure

Pétrarque oublia l'Univers.

Par M. D. R. M. C. A. M. A. R. D. F.

I M P R O M P T U.

*Pour une très-jolie Demoiselle dont le
nom est Sophie.*

Je ne desire plus, Emile, ta Sophie,
J'en connois une ici plus aimable cent fois,
Et le sort du mortel qui doit fixer son choix
Pourra seul, dans mon cœur, faire naître l'envie.

Par le même.

*VERS mis au bas du portrait de M. de
la Ferté, Intendant des Menus-Plaisirs
du Roi.*

Les Amours & les Arts ont charmé les beaux
ans :

Il consacre à son Prince un âge plus solide ;
Mais le Talent modeste & la Vertu timide
Ont eu ses secours en tout temps.

Par M. l'Abbé de Schosne.

I. Vol.

C

*VERS mis au bas du Portrait de Mlle
Gillsenan.*

L'AIR touchant, les traits enchanteurs,
Tracés dans ce tableau fidèle,
Portent le trouble au fond des cœurs ;
Mais la raison s'égare en voyant le modèle.

Par le même.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure du volume du mois de Septembre 1774, est la *Toilette* ; celui de la seconde est le *Grand Chemin* ; celui de la troisième est l'*Accouchée*. Le mot du premier logogryphe est *Portrait*, où se trouvent *port*, *trait* ; celui du second est un *Livre*, une *livre*, mesure du poids ; une *livre*, vingt sols ; *livre*, terme de compte ; celui du troisième est *If*, où on trouve *fi*.



É N I G M E.

D'UNE assez noble espèce & d'assez belle race ,
Je vas , je viens , sans sortir de ma place.
J'avertis un chacun
De son devoir commun ;
Car , sans dire jamais d'oraison ni d'antienne ,
Je suis pourtant une bonne chrétienne.
Je ne quitte point mon manoir ,
Comme l'on vient de voir ;
Mais j'ai des sœurs qui ne sont point en mue ,
Et que l'on voit aller dans chaque rue
Donner , soit des avis ,
Ou des ordres précis.
J'ai , comme on dit , la langue bien pendue :
Je parle tant qu'on veut , mes cris percent la nue.
Mes sœurs & moi nous varions nos tons ,
Suivant les temps & les occasions.
Pour ne point abuser de votre complaisance ,
Je vais , lecteur , me taire & garder le silence ;
Aussi-bien je vous romps la tête assez souvent
De mon caquet bruyant.
Encore un mot . . . Toujours je consterne mon
père ,
Si ma forme en naissant se trouve irrégulière.

Par M. L. G.

C ij

A U T R E.

PAR les mains du plus tendre amour ;
 Aux pieds des autels couronnée ,
 Zélis avant la fin du jour ,
 Vous serez , prétend-t-on , sous les loix d'Hym-
 menée :
 Une noce ! oh ! j'en suis vraiment.
 Aux époux remplis de tendresse
 J'applaudis & je m'intéresse ;
 Oui l'hymen est mon élément :
 Lorsqu'un grand , surtout , se marie ,
 On me voit volontiers être de la partie. . .
 » Trêve un moment de belle humeur ,
 » Me dira peut-être un censeur ,
 » N'est-il donc , selon vous , de bonheur qu'en
 » ménage ? »
 Je ne décide pas un point si délicat ;
 Chante qui veut le célibat ,
 Moi , je chante le mariage.

Par M. Houllier de St Remi.

A U T R E.

MONUMENT triste & précieux
 Elevé par la main de la reconnoissance ,

Je redis les bienfaits des mortels généreux ;
 La mort à mes côtés règne avec le silence :
 Comme Young , je préfère aux endroits les plus
 beaux ,
 Le cimetière , & les tombeaux.

Par le même.

A U T R E.

ON ne me tire de prison
 Que pour mieux faire agir mon petit ministère.
 Lecteur , veux-tu savoir mon nom ?
 Cours chez Glicère ;
 A la fin du repas ,
 Tu la verras
 Me traiter de façon légère ,
 Grimaçant , minaudant ,
 En me mordant ;
 Veux-tu savoir mon origine ?
 La voici ; mais tu me devine.
 Je suis tout en naissant du sexe féminin.
 Quelle métamorphose !
 O la plaisante chose !
 Le fer tranchant m'a rendu masculin.

Par M. Préau deau de Rennes.

L O G O G R Y P H E.

J'ORNAI jadis la toge consulaire,
Et des fils d'Aaron l'auguste vêtement ;
J'aurois pu le souiller sans un grand changement.
On me tronqua , j'abandonnai la terre ,
Et d'une aile légère
Je fus briller au firmament.
Là , par une de ces merveilles
Qu'on conçoit difficilement ,
En me châtrant cruellement ,
On fut m'allonger les oreilles :

Par M. Papelart, D.

A U T R E.

J'étois cauleuse & revêche & légère
On m'arracha mon demi-deuil ;
Puis me regardant d'un autre œil ,
On me mit la thiare , & je me vis saint Pèra
Par une autre merveille encor ,
M'inclinant sur ma verge d'or ,
Mon sommet balancé peut sourire à la terre.

Par le même.

A U T R E.

DANS les bras d'un berger je me rends quelquefois.

Contre son sein comme il me serre !

Je respire par lui ; je parle par sa voix ;
Et sa main , trop souvent caressante & légère ,
En me faisant pâmer , me réduit aux abois :

Que l'on me frappe à trois endroits ,

Autant de fois on me voit mère.

L'aîné de mes enfans , chez les hôtes des bois ,

Porte la peur avec la guerre ;

Le second , dans un sens , la honte de son pere ,

Lui peint au front le déshonneur ;

Mais le dernier fait mon bonheur ,

Savant & bel-esprit , chacun le considère.

Par le même.

A U T R E.

UTILE aux enfans au berceau ,

A ceux du dieu Mars je fais plaisir ;

C. iv

56 MERCURE DE FRANCE.

De mes deux moitiés, la première,
Lecteur, t'accompagne au tombeau,
Et l'autre aux mortels salutaire,
Au dieu du vin est très-contraire.

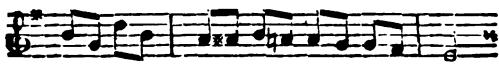
Par M. Houllier de St Remi.

A R I A *.



QU'ELLE est belle la Na- ture,
Quand d'un souf-fle les Zé- phirs
Re-font ces lits de ver- dure,
Trop fou- lés par les plai- sirs. *Fin*,
Dès le le- ver de l'au- rose,

* Paroles de M. de Launay ; Musique de M. Tiffier, de l'Académie royale de Musique.



Je rends gra-ce au Dieu du jour ,



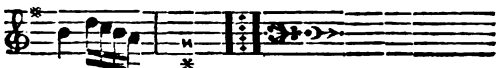
Qui ne pres-se son re-tour ,



Que pour éclai-rer en-co-re



Mes of-fran-des à l'A-mour.



Qu'elle , &c. *Da capo.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Abrégé de l'Histoire de Genève, & de son gouvernement ancien & moderne , traduit de l'Anglois de George Keate écuyer , par M. A. Lorovich , avec quelques notes du traducteur. vol. in-12. de 123 pages. A Paris , chez les libraires qui vendent les nouveautés ; & à Genève , au magasin bibliographique.

C v

CET abrégé historique n'est qu'une simple esquisse faite par un observateur Anglois qui connoît les imperfections & les inconvéniens du gouvernement républicain. Mais comme celui de Genève est peut être le modèle le plus parfait dans ce genre de gouvernement, & que ses loix ont un vrai caractère de liberté, notre observateur a voulu donner à ses compatriotes une idée de cette liberté, l'objet de tous leurs vœux, & la Divinité à laquelle ils s'empressent de rendre leurs hommages, dans quelque lieu qu'elle se présente. L'observateur, après avoir tracé en peu de mots l'origine de cette République, nous donne un détail de son gouvernement & de sa constitution.

La République peut compter trente mille sujets, dont cinq mille ou environ sont dispersés chez l'étranger. On distingue dans cette République quatre ordres de personnes, les *Citoyens* qui sont fils de bourgeois & nés dans la ville, eux seuls peuvent parvenir à la magistrature : les *Bourgeois*, qui sont fils de Bourgeois ou de Citoyens, mais nés en pays étranger, ou qui, étant étrangers, ont acquis le droit de Bourgeoisie que le Magistrat peut conférer, ils peuvent être du Conseil général, &

même du grand Conseil, appelé des *Deux-Cens*. Les *Habitans* sont des étrangers qui ont acheté de l'Etat des lettres de protection, en vertu desquelles il leur est permis d'avoir une maison & de jouir de certains privilèges. Les *Natifs* sont ceux dont le père n'étoit qu'habitant. Ils ont quelques avantages ou droits de plus que leurs pères, mais ils sont exclus du gouvernement.

Les Bourgeois & les Citoyens ont la liberté de commercer, ce que les Habitans & Natifs ne peuvent faire sans en acheter tous les ans la permission. Quatre Magistrats, appelés *Syndics*, sont à la tête de la République; mais le pouvoir réside dans le Conseil général, le Conseil des Deux Cens, & le Conseil des Vingt-cinq. Le Conseil général est composé de Bourgeois & Citoyens, qui ont atteint la vingt-cinquième année de leur âge. Leur nombre ordinaire est de 1500, sans compter ceux qui sont dans les pays étrangers.

Le Conseil général ne peut s'assembler de lui même. La constitution de Genève est en ce point préférable à celle de Marseille, si vantée par les anciens écrivains. Le Conseil des *Six-Cens* de cette ancien-

ne République pouvant se réunir , ou se séparer de sa propre volonté , renfermoit & contenoit le pouvoir législatif & exécutif.

Le Conseil général a le pouvoir de faire des loix , celui d'élire les principaux Magistrats , celui de faire des alliances , d'approuver ou rejeter ce qui a été proposé par rapport aux échanges , ou aliénations de terres appartenantes à l'Etat , ou aux emprunts ; le pouvoir de la guerre & de la paix , celui de lever des impôts , &c. Il n'y a point de débats dans ce Conseil ; tout ce qui est présenté devant lui a été préalablement examiné , & discuté par le Conseil des Vingt-cinq , & des Deux-Cens. Le premier Magistrat de la République déclare de quoi il s'agit , & l'assemblée répond pour la négative ou pour l'affirmative.

La méthode pratiquée dans l'élection des magistrats mérite d'être remarquée. Le jour de l'élection, les membres s'assemblent dans la cathédrale , où le plus ancien des Ministres les harangue, en leur représentant la bonté de Dieu , & sa providence qui conserve leur liberté ; il leur recommande ensuite de la prudence dans un choix sur lequel ni l'esprit de parti , ni

l'intérêt particulier ne doit avoir d'influence. On distribue après le sermon une liste à chaque membre du Conseil, dans laquelle sont imprimés les noms des Candidats. Si l'on doit, par exemple, choisir quatre Magistrats, on nomme huit personnes avec une trace tirée vis à vis de chaque nom. Cette distribution faite, chaque membre passe devant le petit Conseil qui est assis au milieu de l'Eglise, &, après avoir mis la main dessus une grande bible, se retire dans un des cabinets préparés à ce sujet. Là, il trouve une écritoire & des plumes, & faisant une croix sur les traces des noms de ceux auxquels il a intention de donner sa voix, plie le papier, & le jette dans une boîte. Lorsque la cérémonie est finie, on ouvre la boîte, on examine les papiers, & ceux qui ont le plus de voix sont proclamés Magistrats.

Dans les assemblées qui traitent d'autres affaires, la manière de recueillir les voix est différente. Il y a deux secrétaires établis par les Deux-Cens, & deux autres par le Conseil général. Ces secrétaires, placés devant les Magistrats, ont chacun un papier divisé en deux colonnes pour marquer l'approbation & la désapproba-

tion, & un rideau tiré devant eux , pour qu'ils ne puissent pas découvrir celui qui vote. Ce rideau ne touche pas le papier, & l'on peut découvrir si le secrétaire écrit suivant le choix qu'on a fait.

Pendant ces jours d'assemblée chaque Membre du Conseil, quelle que soit sa situation, marche l'épée au côté, & paroît aussi jaloux de ses droits qu'un citoyen de l'ancienne Rome.

On explique ici ce qui regarde le Conseil des Deux Cens & le Conseil des Vingt-Cinq ou petit Conseil ; mais l'auteur de cet abrégé s'est appliqué principalement à nous faire connoître les loix qui caractérisent le génie républicain, & sur lesquelles repose la République de Genève. La sévérité de ces loix & la forme du gouvernement tendent à modérer les saillies de la vanité & du luxe, à éteindre le feu de l'ambition, & à réprimer les mouvemens de l'intrigue & de la cabale, qui sont ordinairement les fléaux des monarchies. Mais ne croyons pas que les Genevois souffrent de cette contrainte, qui ne peut en être une pour des républicains accoutumés de bonne heure à une vie tranquille & frugale, & élevés dans un tendre attachement aux loix de leur pays.

OCTOBRE. 1774. 63

Le lecteur François s'appcevra quelquefois que la traduction de cet abrégé a été faite par un étranger ; mais c'est principalement l'instruction que l'on cherche dans ces sortes d'écrits. Cet abrégé est précédé d'une épître où M. Kéate donne à M. de Voltaire un témoignage public de son estime & de sa reconnoissance.

Projet de réforme pour le Collège de Genève, rédigé par H. B. de Saussure, professeur de philosophie ; brochure in-8°. de 74 pages.

Nouveau Plan raisonné d'Education publique, ou projet d'une pension qu'on se propose d'établir à Genève, pour l'institution de la jeunesse, avec cette épigraphe :

*Gratum est, quod patriæ civem populoque dedisti,
Si facis, ut patriæ sit idoneus...*

JUVENAL.

brochure in 12. de 67 pages. A Paris, aux adresses ci dessus.

Quoique ces écrits soient de mains différentes, nous les réunissons cependant, parce qu'ils ont rapport au même objet, à l'éducation publique. Si cette

64 MERCURE DE FRANCE.

éducation doit être préférée à l'éducation privée , c'est principalement dans les Républiques , comme l'observe judicieusement l'auteur du premier écrit. « Dans une république telle que la nôtre , dit M. de Saussure , il faut une éducation qui donne à toute la jeunesse l'amour de la patrie , l'unité d'intérêts , & l'esprit d'égalité , que suppose & qu'exige la nature de notre gouvernement. Mais ce n'est pas l'éducation particulière qui nous procurera ces avantages. Un enfant élevé dans la maison paternelle , au sein de sa famille , n'a dans ses premières années d'autre patrie que cette maison , d'autres concitoyens que ses proches : il ne connoît ses droits , ses obligations , ses devoirs que par eux , & relativement à eux : & si la Nature n'a pas donné à son ame une force peu commune , elle devient la proie des premiers qui veulent s'en emparer , leur accorde une confiance sans bornes , & ne garde pour le reste des hommes que des soupçons , de la défiance & de la haine. C'est ainsi que se perpétuent ces préventions funestes & cet esprit de parti , qui causent la ruine des républiques. Dans l'éducation publique au contraire , tout parle

»aux enfans de leur patrie , tout la pré-
 »sente à leurs yeux ; c'est elle qui les inf-
 »truit , c'est elle qui les gouverne ; c'est
 »à elle qu'ils doivent la vie, ou du moins
 »le développement de leurs facultés intel-
 »lectuelles & morales. Traités avec l'é-
 »galité la plus parfaite , ils s'accoutument
 »à se regarder tous comme frères , com-
 »me enfans d'une mère commune. Les
 »liaisons de l'amitié bannissent la défian-
 »ce , l'orgueil est réprimé par la crainte
 »du ridicule, & châtie s'il ose se montrer.
 »Ceux qui desireroient des distinctions , ne
 »peuvent en obtenir aucune que par le
 »mérite personnel ; & il naît delà une
 »émulation d'amitié, de vertu , d'inf-
 »truction qui tourne toute à l'honneur &
 »à l'avantage de la patrie. Aussi les élè-
 »ves de l'éducation publique ont-ils com-
 »munément une force & un ressort qui les
 »distingue des autres , comme les plantes
 »élevées en plein air acquièrent une vi-
 »gueur, & portent des fruits d'une saveur
 »qu'obtiennent bien rarement celles qu'on
 »a étouffées dans les serres.

Ces avantages de l'éducation publique
 sont assez généralement reconnus ; mais
 on se plaint depuis long-temps que le
 collège de Genève, qui étoit sans doute
 bon pour le temps & pour le but de son

institution , ne répond point aujourd'hui ni aux lumières de notre siècle , ni aux fins générales d'une éducation publique. Le bon citoyen , auteur de cet écrit ; entre à ce sujet dans un détail qui annonce un patriote zélé , un cœur droit , un esprit éclairé qui voudroit procurer à la Jeunesse Genèveoise une éducation pleine , entière & capable de former également l'esprit & le cœur. Le rédacteur de cet écrit est cependant bien éloigné de croire que son projet soit le meilleur. Il avoue qu'il ne le présente que pour indiquer ce que l'on pourroit faire , & pour ôter à la mauvaise volonté & à la paresse le prétexte d'une impossibilité absolue. Il voit le mal , il desire & propose le bien ; qu'on fasse ce bien de quelque manière que ce soit , & on aura rempli ses vœux ; on aura procuré à la République ce qu'il croit lui être le plus avantageux. L'auteur rappelle ici ce que disoit à ses juges un avocat : *Brûlez mon mémoire , mais donnez gain de cause à ma partie.*

Le *nouveau Plan raisonné d'Education publique* que nous avons annoncé plus haut , mérite aussi les regards de ceux qui s'intéressent aux progrès des études de la jeunesse. L'auteur s'est appliqué à renfermer en un même tableau différentes ob-

servations répandues dans les traités sur l'éducation. Il fait voir le ridicule d'employer les dix plus belles années de la jeunesse à l'étude d'une langue morte. Il demande, d'après les réflexions des plus sages instituteurs, que l'on commence par enseigner aux enfans ce qui tombe en quelque sorte sous les sens. Il voudroit qu'on ne présentât que par degrés à la jeunesse les notions dignes d'occuper un homme mûr, & que l'on enchaînât les études des sciences morales & physiques & des arts, de manière que l'une conduisît à l'autre, qu'elles s'éclairassent mutuellement & se liassent dans le cerveau neuf des enfans par des liens communs & durables. C'est aussi le plan que l'auteur se promet de suivre dans l'institution publique qu'il veut former.

« On connoît assez les biens du corps, » dit l'Abbé Fleury dans son traité des » Etudes; la *santé*, la *force*, l'*adresse* : » mais on croit qu'il faut que la Nature » nous les donne. L'art de les acquérir est » tellement oublié, que s'il n'étoit certain » que les Anciens l'avoient trouvé & l'a- » voient poussé à une grande perfection, » peut-être ne croiroit-on pas qu'il fût pos- » sible. C'est cet art que les Grecs nom- » ment *gymnastique*, qui consistoit prin-

68 MERCURE DE FRANCE.

»cipalement dans l'exercice du corps.»
L'Instituteur Genevois, pour suppléer en quelque sorte à cette gymnastique des Anciens, propose des jeux d'exercice propres à donner ou de l'adresse au bras, ou de la justesse à l'œil, ou de l'agilité dans les mouvemens; des promenades quelquefois lointaines pour se procurer le plaisir du bain, pour faire quelque observation d'histoire naturelle ou d'astronomie, ou quelque opération d'arpentage, &c.

Les conditions auxquelles cet instituteur se chargera de l'éducation des jeunes gens sont énoncées à la fin de son plan.

L'Art de cultiver les pays de montagnes & les climats froids, ou Essai sur le Commerce & l'Agriculture, particuliers aux pays de montagnes d'Auvergne, par M. Désistrières, Baron du Murel & Lieutenant-Général du pays de Carladéz; vol. in-12. A Paris, chez Grangé, imprimeur-libraire, pont Notre-Dame près la pompe.

Chaque climat, chaque aspect différent, comme l'observe l'auteur dans son discours préliminaire, exigent des variétés dans la manière de cultiver. C'est d'a-

près ce principe qu'il n'a voulu prendre pour guide que l'expérience combinée avec les causes physiques ; & il n'a adopté dans cet écrit que les méthodes analogues aux pays des montagnes élevées & entrecoupées de vallées. Si ces méthodes ne réussissent pas également par tout , on ne doit l'attribuer qu'à la diversité dans la manière de cultiver , ou à l'inégalité des sols des vallées , si différens de celui des montagnes même les plus voisines. Presque tout le pays de la Haute-Auvergne & une partie de la Basse , ont plus ou moins de rapport avec l'un de ces deux climats. La température des vallées conserve plus d'égalité dans leur produit , tandis que le terrain des lieux élevés , naturellement froid & léger , ne produit communément que dans les années de sécheresse ; temps assez rare dans un pays où le sommet des montagnes communément très-élevées arrête les nuages , & procure des pluies plus fréquentes , plus froides & plus copieuses qu'ailleurs , indépendamment des neiges abondantes & des longs hivers. L'auteur , pour mettre de l'ordre dans cette matière , traite d'abord du commerce des bestiaux de différens âges , & des soins qu'ils exigent ; 2°. Des

70 MERCURE DE FRANCE.

différens pacages ; 3°. De la culture des terres. Il y a dans tout ceci de bonnes observations pratiques très propres à éclairer le propriétaire de terres & le cultivateur.

Nous avons du même Magistrat, auteur de cet écrit sur l'agriculture , un discours sur l'origine des loix, prononcé à l'ouverture des audiences du Bailliage royal & immédiat du pays de Carladez , à Vic, en 1765. Ce discours , qui nous instruit des loix anciennes qui ont gouverné l'Auvergne , ne peut que contribuer à répandre un nouveau jour sur l'histoire de cette Province, dont M. Destrières paroît s'occuper actuellement.

Traité des connoissances nécessaires à un Notaire , contenant des principes sûrs pour rédiger avec intelligence toutes sortes d'actes & de contrats ; avec des formules dressées sur ces mêmes principes.

In nullo peccare , divinitatis magis quam mortalitatis est. Lege tanta 2 , cod. de vet : jure enucleando.

Tome premier in-12. A Paris, chez Edme, libraire , rue St Jean-de-Bauvais.

Il ne paroît encore que le premier volume de ce traité servant d'introduction à tout l'ouvrage. L'auteur, dans cette introduction, nous instruit de l'origine des Notaires, de l'importance de leurs fonctions, de leurs droits, privilèges, exemptions. Il expose leurs devoirs & les règles particulières qu'ils doivent observer dans la passation des actes. C'est enfin un traité préliminaire de tout ce qui concerne l'état de Notaire. Comme ce traité introductif doit servir de fondement à tout l'ouvrage, l'auteur a dû lui donner une certaine étendue.

Ce traité ou cette introduction qui vient d'être publiée, est précédé d'un avertissement, où l'auteur nous trace le plan de tout l'ouvrage, dont le nombre de volumes n'est point encore déterminé. L'auteur, persuadé avec raison qu'il n'est pas possible de bien exercer la profession de Notaire, sans connoître les loix, les coutumes, la Jurisprudence, &c., a extrait du Droit Romain, des ordonnances de nos Rois, des coutumes, des traités particuliers, des arretistes, généralement tout ce qui peut former la science des Notaires, & concerner leurs fonctions, leurs devoirs & les règles qui leur sont prescrites.

72 MERCURE DE FRANCE.

Il a mis en ordre tous ces matériaux, il y a joint des observations utiles; &, de cette collection dirigée avec méthode, il a formé le traité qu'il offre au Public. Ce traité sera divisé en autant de cahiers qu'il y a d'actes différens; chaque contrat ou acte sera expliqué dans un cahier particulier indépendant des autres, qui doivent néanmoins être tous réunis pour former l'ouvrage complet. En tête de chaque cahier, on trouvera dans des *idées générales* un petit traité sur la matière du contrat à rédiger, ensuite les clauses de ce contrat; & sur chacune d'elles des notions propres à en faire sentir l'effet, le sens & l'étendue dans l'hypothèse de tous les événemens possibles. Ce sera donc, comme l'auteur l'observe, une récapitulation ou plutôt une analyse exacte de tout ce qu'un Notaire doit savoir; analyse qui doit être le fruit d'une lecture immense, & demande beaucoup d'ordre & de précision.

L'auteur joindra à ce corps d'ouvrage un recueil complet de loix, ordonnances, édits, déclarations du Roi, arrêts ou réglemens du Conseil, & arrêts des Cours Souveraines rendus, pendant près de cinq cens ans, c'est-à-dire depuis l'année 1300 jusques & compris l'année 1773, concernant

nant les privilèges , droits , fonctions & devoirs des Notaires du Châtelet de Paris, de ceux des Provinces , tant royaux qu'apostoliques , & des Notaires des Seigneurs ; avec des notes sur lesdites ordonnances , édits , arrêts , &c. , soit pour fixer le sens de leurs dispositions obscures ou ambiguës , soit pour distinguer celles qui sont en vigueur d'avec celles qui ne sont plus d'usage , ou qui ont été modifiées ou augmentées par d'autres. Ce recueil qui sera intitulé , *Code des Notaires* , peut être regardé comme un appendix au traité des connoissances qui leur sont nécessaires.

* *Histoire de l'Académie royale des Sciences , année 1771 , avec les Mémoires de mathématiques & de physique pour la même année , tirés des registres de cette Académie. A Paris , de l'Imprimerie royale.*

Ce volume est remarquable par plusieurs morceaux de différent genre , aussi curieux qu'intéressans. A côté des recherches de la science , on y trouve , ce qui

* *Les trois articles suivans sont de M. de la Harpe.*

I. Vol.

D

n'est pas très-commun dans les recueils de cette espèce, des monumens de goût, d'éloquence & de littérature. A l'ouverture du volume se présente un discours prononcé dans une époque honorable pour les lettres, & que M. d'Alembert était digne de célébrer. Il s'agit de la séance de l'Académie du 6 Mars 1771, que Sa Majesté le Roi de Suède honora de sa présence. Dans ce discours écrit avec cette supériorité de raison & de style qui caractérise M. d'Alembert, nous choisissons de préférence cet endroit qui intéresse tous les gens de lettres, dans lequel il montre à la philosophie persécutée les encouragemens, les consolations & les honneurs qu'elle trouve chez l'Etranger.

« La philosophie, Messieurs, pourrait-elle se plaindre de partager le sort des Rois les plus dignes de l'être? Je ne parle point ici d'une philosophie coupable, qui attaquerait ce qu'elle doit respecter; je parle de cette philosophie également libre & décente, courageuse & sage, ferme & modeste, qui, en dévoilant aux hommes des vérités utiles, a cependant essuyé plus d'une fois des traverses & des malheurs; témoins Socrate, Roger Bacon, Galilée & leurs semblables. Pour se fortifier & se ranimer dans ces momens

« d'oppression , le Sage pourrait se con-
 « tenter des réflexions qu'on vient de lui
 « offrir. Mais il doit considérer encore (&
 « cette considération est la plus propre à
 « soutenir son courage) que si l'intérêt de
 « la vérité est qu'on éclaire les hommes ,
 « l'intérêt de ses ennemis est de l'empê-
 « cher ; que l'erreur , lors même qu'elle
 « se sent affermie & se croit assez puissante
 « pour pouvoir marcher tête levée , aime
 « & cherche encore les ténèbres pour y
 « porter avec plus de sûreté pour elle des
 « coups inattendus ; que la raison , fière
 « de sa propre force , néglige de chercher
 « ailleurs un appui qu'elle croit trouver
 « dans elle - même ; que l'ignorance au
 « contraire , honteuse & humiliée de son
 « néant , mendie dans tous les états des
 « partisans & des protecteurs ; que pour
 « assurer son triomphe , elle appelle à son
 « secours l'envie , dont la rage cherche à
 « se dédommager de son impuissance à
 « produire , en déchirant & en étouffant
 « même , si elle le peut , les productions
 « du génie ; que la faiblesse humaine , en
 « butte à tant de séductions , est souvent
 « moins à blâmer qu'à plaindre , d'écouter
 « l'erreur qui lui en impose avec audace ,
 « au préjudice de la vérité qu'elle voudrait

76 MERCURE DE FRANCE.

»connaître, & qui se tient à l'écart. Enfin,
 »Messieurs, la Raison méconnue & prof-
 »scrite pensera quelquefois, pour se con-
 »soler, que la proscription même est une
 »espèce d'hommage qu'on lui rend, un
 »aveu secret de la force qu'on reconnaît
 »en elle, une preuve de la crainte qu'elle
 »inspire aux méchans par le bien qu'elle
 »peut faire aux hommes. Cette consola-
 »tion serait assez triste, je l'avoue, si elle
 »était la seule à laquelle le philosophe
 »pût avoir recours. Mais il en trouve une
 »plus réelle & plus douce dans la justice
 »que les Nations étrangères s'empressent
 »à lui rendre. Dégagés de tout intérêt
 »personnel ou pusillanime, de toutes les
 »petites vues de prévention ou de hai-
 »ne, ces Nations sont pour le Sage une
 »espèce de postérité vivante, qui lui paie
 »d'avance le tribut que ses concitoyens
 »lui refusent. Il semble qu'il en soit de la
 »lumière, au moral comme au physique.
 »Vue de trop près, elle éblouit & blesse
 »les yeux ; & son éclat, pour cesser d'être
 »incommode, a besoin que les organes
 »destinés à le recevoir soient placés à une
 »juste distance. »

Parmi les objets de science, nous nous
 bornerons à citer le morceau sur le Va-

rech. Il est à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs , & l'on y retrouve des considérations utiles sur les erreurs populaires qui peuvent quelquefois égarer les hommes en place. A l'égard des autres matières contenues dans ce volume, telles que les observations physiques de M. le Monnier , les travaux astronomiques de M. Messier , les recherches géométriques de M. le Marquis de Condorcet , &c. , elles appartiennent en propre au Journal des Sçavans. Les sciences ont cet avantage , de n'avoir de juges que ceux qui les cultivent & les approfondissent , & c'est toujours un petit nombre. Dans les arts de goût , le génie & le talent sont jugés le plus souvent par des écoliers , ou même par des ignorans.

Voici ce petit précis historique sur le virech. Il est de M. le Marquis de Condorcet.

« A l'exception d'un petit nombre d'hommes accoutumés à ne regarder comme vrai que le résultat de leurs observations & de leurs calculs , les autres ne jugent que sur l'autorité d'autrui ; & , dociles à l'opinion populaire , ils n'échappent aux préjugés que lorsque le jugement des sociétés savantes leur dicte ce qu'ils doivent penser. C'est-là peut-être le plus grand avantage des Académies.

78 MERCURE DE FRANCE.

« M. le Comte de Maurepas avait per-
 « mis en 1739, aux habitans du pays de
 « Caux, de brûler les plantes marines,
 « confondues sous le nom de varech, qui
 « croissent sur les rochers, & dont la cen-
 « dre produit le sel de soude. Les verre-
 « ries font une consommation considéra-
 « ble de ce sel, & les travaux nécessaires
 « pour brûler le varech & en tirer la soude,
 « occupaient & faisaient vivre une partie
 « des habitans des villages voisins de la
 « mer.

« Il y avait déjà long temps que ces tra-
 « vaux avaient été établis dans le ressort de
 « l'Amirauté de Cherbourg, & ils s'étaient
 « étendus dans celle de Harfleur, où ils
 « avaient fourni aux habitans voisins de
 « la Hogue une occupation & un moyen
 « de subsister; ces hommes, que la misère
 « & l'oisiveté rendaient auparavant féro-
 « ces, & qui n'étaient connus que par leurs
 « brigandages contre les vaisseaux échoués
 « sur leurs côtes, ont perdu tous leurs
 « vices depuis l'établissement des travaux
 « du varech, & on les voit aujourd'hui
 « affronter, pour sauver les équipages des
 « vaisseaux échoués, les mêmes dangers
 « auxquels ils s'exposaient autrefois pour
 « les piller.

« Il s'élevait cependant dans le pays de

« Caux, des préjugés contre l'opération
 « de brûler du Varech. Par-là on détrui-
 « sait, disait-on, le frai déposé sur ces
 « plantes, & l'on ôtait un abri aux poi-
 « sons du premier âge, la diminution
 « sensible du produit de la pêche n'avoit
 « pas d'autres causes; enfin la fumée du
 « varech brûlé nuisait aux végétaux, &
 « causait des maladies épidémiques parmi
 « les hommes & parmi les animaux. Tout
 « cela ne pouvant manquer d'être attesté
 « par des certificats, les clameurs devin-
 « rent si fortes, que M. le Procureur gé-
 « néral du parlement de Rouen rendit
 « plainte contre la fumée pestilentielle du
 « varech, qui désolait, depuis quelques an-
 « nées, les bords maritimes de la province.
 « Un arrêt du Parlement défendit de brû-
 « ler du varech, excepté dans le ressort de
 « l'Amirauté de Cherbourg, où la fumée
 « n'était pas moins dangereuse, mais où
 « ces travaux étaient autorisés par un édit.
 « Une partie des riverains du pays de Caux
 « & les habitans de la Hogue, allaient
 « retomber dans la misère; des personnes
 « zélées pour le bien public, firent parve-
 « nir à M. le Contrôleur-général les plain-
 « tes de ces malheureux. Il demanda l'avis
 « de l'Académie des Sciences; MM. Til-

80 MERCURE DE FRANCE.

«let, Fougeroux & Guettard furent nom-
«més pour aller juger sur les lieux des
«effets de la fumée du varech; les deux
«premiers allèrent en Normandie, &
«M. Guettard en Provence. Il faut lire,
«dans le compte qu'ils ont rendu de leur
«commission, par combien de soins ils
«sont parvenus à s'assurer qu'il n'y a ja-
«mais de frai sur le varech, au moins
«dans le temps où on le recueille; que
«ces plantes ne peuvent point servir de
«retraite aux poissons naissans; que leur
«fumée a une odeur assez désagréable,
«mais ne produit ni sur les végétaux, ni
«sur les êtres vivans, aucun effet fâcheux;
«que, malgré tous les certificats enfin, il
«n'y avait pas un seul fait qui pût servir
«de prétexte aux clameurs qui s'étaient
«élevées.

«Les Commissaires de l'Académie se
«proposent de publier dans un autre mé-
«moire les observations utiles que leur
«voyage leur a donné lieu de faire. Nous
«ne nous étendrons pas davantage sur
«cette première partie de leur relation;
«il faut lire le mémoire même, ou, mal-
«gré l'aridité du sujet, on trouvera cet
«intérêt qu'une ame, remplie de l'amour
«de l'humanité, répand sur tous les ob-
«jets qui ont rapport à l'utilité publique.

» MM. Tillet & Fougeroux ont eu occasion de faire une observation morale qui pourroit jeter quelque lumière sur l'histoire de l'origine de la société. Dans le pays de Caux , la partie des côtes qui répond au territoire de chaque village a été partagée entre ceux des habitans qui voulaient brûler le varech , & chacun a droit de brûler tout le varech qui croît vis-à-vis de cette portion de côte , appelée dans le pays *une place*. D'après les réglemens *la place* ne peut être héréditaire ; & , à la mort d'un propriétaire, elle doit être donnée , non à ses enfans, mais à celui des habitans du village qui s'est fait inscrire le plus anciennement pour en avoir une. Or, il arrive souvent que, du consentement de celui qui avait droit à cette place vacante , & à la requête de tout le village , elle est donnée aux enfans ou à la veuve de l'ancien propriétaire. Ainsi l'on voit la succession des pères aux enfans s'établir ici malgré une loi positive qui s'y oppose , & des hommes grossiers sentir assez fortement la justice de ce droit, pour refuser ce qu'une loi positive leur accorde. »

Mais si tout le monde n'est pas à portée de juger des opérations de la science, on

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

peut du moins en faire sentir l'utilité à tous les esprits raisonnables. Je ne parle pas seulement de l'utilité morale des connaissances & de la culture de l'esprit, problème discuté de nos jours avec tant de chaleur, qui semble aujourd'hui décidé, & qui n'aurait pas dû avoir besoin de l'être; je parle de l'utilité physique des sciences spéculatives, que quelques personnes regardent comme une espèce de jeu qui occupent les têtes pensantes, sans produire aucun avantage réel. C'est cette erreur que M. le Marquis de Condorcet combat, avec autant d'esprit que de vérité dans l'important morceau que nous allons transcrire. Cette cause ne pouvait être remise en de meilleures mains.

« Il y a long-temps qu'on ne dispute
» plus sur l'utilité physique des sciences.
» Tous conviennent qu'elles sont nécessaires
» aux progrès des arts. On fait que
» la navigation a besoin de l'astronomie;
» & l'astronomie de la géométrie; que les
» travaux des mines, la fabrication des
» glaces & des porcelaines sont dirigées
» par la chimie; que la chimie, l'anatomie
» & la botanique sont les fondemens
» de l'art de guérir; qu'il n'y a point d'arts
» qui se puissent passer de la mécanique &

OCTOBRE. 1774. 83

de la physique; qu'enfin l'histoire naturelle nous apprend à connaître, par la forme extérieure des productions de la Nature, quelle est l'utilité que nous en pouvons retirer. Cependant il s'est élevé un préjugé presque aussi funeste aux progrès des sciences, que celui de leur inutilité absolue. Quelques savans, qui n'avaient inutilement tenté de faire des découvertes, ont cherché, pour se venger, à décrier les sciences. Ils ont dit qu'il ne fallait en conserver que la partie qui est applicable à la pratique, & rejeter le reste comme des spéculations inutiles. Cette opinion a été adoptée par les ignorans; ils ne regardent les savans qui se livrent à la pratique que comme des ouvriers qui les servent, tandis qu'ils sont humiliés de trouver dans les théoriciens des hommes qui peuvent prétendre à les éclairer. C'est ce préjugé que je vais essayer de détruire.

Les sciences sont utiles de deux manières. Il y a des théories qu'on peut immédiatement appliquer à la pratique. Celui qui les applique en est ordinairement récompensé par la fortune, & cela est juste. Mais il y a des théories d'une utilité importante, quoique moins prochaine.

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

» On conviendra , par exemple , qu'il fe-
» rait utile de connaître les loix de la Nature.
» La science des grandeurs & des com-
» binaisons , est la seule qui puisse nous
» conduire à cette connoissance. Nous n'a-
» vons encore trouvé qu'une de ces loix ,
» la gravitation universelle ; & c'est à l'a-
» nalyse que nous en devons la découverte.
» Mais malgré les spéculations tant repro-
» chées aux géomètres , cette analyse est
» encore insuffisante pour résoudre com-
» plètement des problêmes assez simples ,
» sur des phénomènes qui dépendent de
» la loi de la gravitation. Dans tous les
» autres nous sommes encore loin de pré-
» tendre connaître les loix de la Nature ;
» ce sont des phénomènes généraux qui
» nous tiennent lieu de ces loix : nous sa-
» vons qu'ils existent , mais nous ne pou-
» vons encore les assujettir au calcul. La
» recherche de ces phénomènes généraux
» est elle-même un objet de spéculation.
» Voilà donc deux genres de théories qui
» promettent une utilité éloignée , mais
» dont on ne peut assigner les bornes ; tan-
» dis que , si l'utilité des sciences pratiques
» est prochaine , elle est en même-temps
» particulière & limitée. Quelle sera donc
» la récompense de ces théories , dont l'u-

»tilité ne peut quelquefois se faire sentir
 »qu'au bout de plusieurs siècles, & qui
 »seront regardées comme des spéculations
 »arides par une longue suite de généra-
 »tions ? Ce ne doit pas être la fortune,
 »mais la gloire. Elle seule peut consoler
 »les savans du malheur de n'être pas té-
 »moins de l'utilité de leurs travaux.

»Le dernier but de la plupart des arts,
 »c'est de satisfaire les besoins factices des
 »riches ; c'est donc à eux de les payer.
 »Mais que l'homme occupé de la con-
 »naissance de la Nature, qui fait créer
 »pour ses rivaux de nouvelles occupa-
 »tions, & par conséquent de nouvelles
 »sources de plaisir, en soit récompensé
 »par leur estime.

»Une foule d'artistes éclairés par les sa-
 »vans, perfectionnent les choses de pra-
 »tique, & s'enrichissent en les perfection-
 »nant ; mais qui se chargera de ces théo-
 »ries qui ne peuvent encore procurer que
 »de la gloire à leurs inventeurs, & du
 »plaisir à ceux qui les étudient ? Ce se-
 »ront les sociétés savantes ; & il faut que,
 »sans paraître dédaigner la pratique, ce
 »soit à ces spéculations regardées par le
 »vulgaire comme inutiles, qu'elles con-
 »sacrent leurs travaux & les récompenses
 »qu'elles accordent ; sans cela elles se

86 MERCURE DE FRANCE.

» rempliraient bientôt d'hommes médio-
» cres, qui n'auraient pour mérite que de
» la dextérité & de la patience. Occupés
» de la fortune qu'on se dispute toujours
» avec plus d'acharnement que la gloire,
» les Académies seraient déchirées de
» leurs divisions; l'intrigue emporterait
» la récompense due aux talens, parce
» qu'il est plus aisé d'enlever à un autre le
» profit d'une invention, que l'honneur
» d'une découverte; & les hommes, nés
» avec du génie & de l'élévation, s'éloi-
» gneraient d'une Académie qui ne serait
» plus qu'un atelier.

» Il ne faut pas se rebuter de la longue
» inutilité des spéculations, pourvu qu'el-
» les aient ce caractère de grandeur & de
» généralité, qui entraîne les hommes de
» génie, & les force à s'en occuper. Les
» sections coniques, inventées du temps
» de Platon, ont été au nombre des théo-
» ries de pure curiosité jusqu'au temps de
» Képler, qui découvrit que les planètes
» décrivaient des ellipses autour du soleil;
» de Galilée, qui trouva que la courbe dé-
» critte par un projectile était une parabo-
» le; de Descartes, qui vit que ces courbes
» avaient la propriété de réunir à leurs
» foyers les rayons parallèles ou partis de
» l'autre foyer. Pour y découvrir ces pro-

» propriétés utiles, il ne fallut qu'appliquer
 » aux observations des planètes, ou aux
 » loix de la réfraction & du mouvement,
 » des propositions purement géométriques,
 » que les Grecs s'étaient amusés à
 » considérer il y avait près de deux mille
 » ans. La société n'aurait-elle pas été privée
 » de ces avantages, si les Anciens
 » eussent voulu se borner à la pratique, à
 » ce qui est d'un usage prochain. Si nous
 » venions à adopter ce préjugé, les sciences
 » s'arrêtant au point où nous les
 » voyons, ce que nous pouvons attendre
 » de leurs progrès serait perdu pour jamais.
 » Livrées à des praticiens ignorans, elles
 » se corromproient bientôt, seraient
 » oubliées, & les arts auxquels on voudrait
 » les sacrifier retomberaient dans la barbarie
 » dont elles seules les ont tirés.

» C'est donc par le desir d'être plus utiles
 » que les sociétés savantes applaudissent
 » à ces travaux qu'on leur reproche,
 » & on ne les accuse d'être occupées d'inutilités
 » que, parce que, pénétrant dans les siècles
 » éloignés, & devinant la marche de l'esprit
 » humain, elles savent être utiles avec plus
 » de grandeur.

» Une remarque assez singulière, en faveur
 » des savans qui se livrent à des théories
 » abstraites, c'est que les découvertes

88 MERCURE DE FRANCE.

»les plus importantes par leur utilité pratique, sont l'ouvrage des hommes les plus occupés de grandes théories & les plus féconds en découvertes sublimes.

»Sans parler d'Archimède qui défendit trois ans, contre une armée Romaine, une ville que cinquante ans de servitude avoit avilie, on fait que c'est à Galilée que l'on doit les grandes lunettes & la première idée des pendules, aussi-bien que la théorie du mouvement accéléré. Descartes a réduit à des règles la pratique de l'art des lunettes en même temps qu'il créait la science de la dioptrique, & inventait une nouvelle analyse. Les télescopes à réflexion sont dûs au même Newton, qui trouva le système du monde & le calcul différentiel. Un des plus grands analystes qui aient jamais existé, l'illustre Euler nous a donné les lunettes achromatiques. C'est à Huyghens, c'est à sa profonde théorie des développées & du mouvement dans les courbes que nous devons l'exactitude de nos horloges; & si l'observation de la lune & des satellites de Jupiter conduit sur les mers nos vaisseaux, & leur indique les écueils avec une exactitude qu'on n'eût jamais osé espérer, c'est à Galilée, c'est à Newton, c'est aux Clairault, aux d'Alembert,

»bert , aux Euler , aux la Grange que nous
 »en avons l'obligation. Enfin , c'est Tori-
 »celli , Descartes & Paschal qui nous ont
 »appris à construire des baromètres. Dans
 »d'autres genres , nous voyons que deux
 »des plus puissans remèdes que connoisse
 »la médecine , les préparations d'anti-
 »moine & de mercure ont été imaginées
 »par un chimiste occupé des opérations
 »les plus secrètes de l'alchimie. Si l'ana-
 »lyse végétale de M. Rouelle , si l'air fixe
 »nous fournissent un jour des remèdes
 »nouveaux , ce sera encore à des hommes
 »occupés de théories que nos neveux de-
 »vront ces remèdes. L'Anatomiste, qui, le
 »premier, a bien prouvé la circulation du
 »sang , le célèbre Harvey , est le même
 »qui a consumé tant d'années pour cher-
 »cher à pénétrer le mystère de la généra-
 »tion ; & les barres qui préservent les édi-
 »fices du feu de la foudre , & qui la for-
 »cent à suivre la route que l'homme lui
 »prescrit , sont l'ouvrage du même physi-
 »cien , qui a deviné la cause du tonnerre
 »& assigné les loix de l'électricité.

» Si l'on demande la raison de ce fait
 »contre lequel on ne peut à peine opposer
 »quelques exceptions , elle est facile à dé-
 »couvrir. Il faut de grands motifs pour

»faire de grandes choses, & les récom-
 »penses, le plaisir même de faire un peu
 »de bien, seuls avantages des travaux de
 »pratique, n'inspireront jamais autant
 »d'efforts que l'espérance d'occuper les
 »générations futures de sa gloire & de ses
 »bienfaits.

»Que peuvent répondre à cela ceux qui
 »n'osant nier que les hommes que nous
 »venons de citer, ne soient de grands
 »hommes, cherchent à se consoler en
 »disant que ces grands hommes sont inu-
 »tiles. Il leur reste encore une ressource.
 »Ces théories si vantées, disent-ils, n'ont
 »servi à rien; nous ne taillons point de
 »verres elliptiques ou paraboliques com-
 »me Descartes l'aurait voulu; nous ne
 »faisons plus décrire aux lentilles des pen-
 »dules des arcs de cycloïdes; nous ne sui-
 »vons point dans les lunettes achromati-
 »ques les proportions que M. Euler avait
 »proposées d'abord. Cela est vrai; mais
 »sans Descartes, sans Tschirnhaüs, sans
 »Huyghens, vous ne sauriez pas qu'on
 »peut, sans inconvénient, substituer des
 »lentilles sphériques aux verres ellipti-
 »ques, & de petits arcs de cercle à ceux de
 »cycloïde; & c'est M. Euler qui vous a
 »appris que des verres de densité diffé-

«rente sont propres à détruire cette aberration qui s'opposait à la perfection des lunettes. Ces inventions si utiles & si brillantes, dont on fait honneur à la pratique, elle les doit à l'usage heureux de vérités que des théoriciens avaient amassées dans le silence de la méditation. C'est ainsi qu'un feu caché, mais toujours actif, produit lentement dans les entrailles de la terre ces métaux & ces pierres que des esclaves vont en arracher.

«Il est sans doute inutile d'avertir ici qu'il ne faut pas confondre la pratique avec l'expérience & l'observation. L'observation & le calcul sont les deux moyens qui nous ont été donnés pour trouver la vérité; il faut également du génie pour savoir employer l'un ou l'autre; mais la pratique se borne à appliquer à l'usage commun, les vérités que le calcul ou l'observation ont fait découvrir.

«Dans ce que j'ai appelé la pratique des sciences, je n'ai point renfermé non plus le génie de la mécanique. Ce génie emploie une géométrie d'une espèce particulière, dont la théorie n'est pas encore écrite, & que chaque grand mécanicien est obligé d'inventer. C'est là ce qui rend

92 MERCURE DE FRANCE.

» les mécaniciens si rares, tandis que les
 » faiseurs de machines sont si communs. »

Un des plus beaux ornemens de ce volume, & qui est encore de la main du même auteur, c'est l'éloge de M. Fontaine. C'est un modèle en ce genre. On fait d'autant plus de gré à M. le Marquis de Condorcet des agrémens qu'il y a répandus, qu'on s'attendait moins à les trouver dans l'éloge d'un géomètre. De la philosophie sans prétention, & sans verbiage, de la précision sans sécheresse, de la finesse sans subtilité & sans recherche, du sentiment sans fausse chaleur, & par-tout cette mesure juste, caractère d'un excellent esprit qui domine son sujet & ses productions; voilà ce qu'on remarque dans les ouvrages de M. le Marquis de Condorcet, qui, de bonne heure, a pris sa place parmi les écrivains supérieurs, faits pour éclairer & honorer leur Nation.

Nous finissons cet article en citant quelques morceaux de l'éloge de M. Fontaine, qui font connoître le caractère singulier de ce géomètre célèbre.

« Heureux par l'étude, ayant dans la
 » géométrie & dans la culture de sa terre,
 » un remède sûr contre l'ennui, M. Fon-
 » taine n'avait besoin ni des services, ni,
 » malheureusement pour lui de l'amitié

»de personne. Il ne cherchait point à
 »plaire, & dédaignait de se faire craindre;
 »il observait les hommes sans autre inté-
 »rêt que celui de les connaître, & les
 »observait avec cette profondeur & cette
 » finesse qui l'avaient si bien servi contre
 »les difficultés les plus épineuses de l'ana-
 »lyse. Mené par M. de Maupertuis dans
 »ces sociétés de gens oisifs, qu'on appelle
 »le monde, il vit bientôt que des hom-
 »mes qui le composent, la plupart sans
 »passions, sans vertus & sans vices, n'ont
 »qu'un seul sentiment, la vanité plus ou
 »moins déguisée. Mais il vit aussi que les
 »hommes vains n'attachent tant de prix à
 »des choses indifférentes en elles-mêmes,
 »que parce que les autres en sont privés;
 »il vit que ce sentiment, à la fois puéril
 »& cruel, blesse en secret, lors même
 »qu'il fait rire ceux à qui la fortune a re-
 »fusé les avantages dont la vanité se pare.
 »M. Fontaine crut donc que la vanité ne
 »méritait aucun égard, & il la traita sans
 »pitié. On lui demandait un jour ce qu'il
 »faisait dans le monde, où il gardait sou-
 »vent le silence, comme ceux qui ne pro-
 »noncent des mots que lorsqu'ils ont des
 »idées : *J'observe*, dit-il, *la vanité des*
hommes pour la blesser dans l'occasion.

»Ce mot n'était pas en lui l'expression de
 »la méchanceté; c'est qu'il croyait que,
 »choquer la vanité lorsqu'elle se montre,
 »ce n'est que repousser une attaque injuste.
 »Si l'on entend par méchant, non celui
 »qui méprise les hommes & qui ne s'en
 »cache point, mais celui qui cherche à
 »leur nuire, M. Fontaine ne pouvait être
 »méchant; il avait trop bien calculé les
 »peines que coûte la méchanceté, & les
 »petits plaisirs qu'elle procure. Cependant
 »il n'avait point pour elle la haine vigou-
 »reuse de la vertu, mais il la méprisait &
 »s'en moquait. La méchanceté n'était à ses
 »yeux qu'une sottise aussi ridicule que
 »beaucoup d'autres.

»Jamais il n'entra dans ces brigues four-
 »des, dans ces intrigues déshonorantes
 »pour les sociétés littéraires. Il n'y a point
 »d'avantage d'amour-propre, ou d'intérêt
 »auquel un homme, dominé par un grand
 »talent, puisse sacrifier le plaisir de se li-
 »vrer à une idée qui le maîtrise. Aussi a-
 »t-on toujours vu ces intrigues être l'ou-
 »vrage de ces hommes que poursuit le
 »sentiment de leur impuissance; qui cher-
 »chent à faire du bruit parce qu'ils ne
 »peuvent mériter la gloire; qui, n'ayant
 »aucun droit à la réputation, voudraient

«détruire toute réputation méritée, & fa-
 «riguent par de petites méchancetés ,
 «l'homme de génie qui les accable du
 «poids de sa renommée.

«On sent que M. Fontaine devait dé-
 «daigner les louanges, sur-tout celles qui
 «tirent tout le prix du rang de celui qui
 «les donne ; il était même insensible aux
 «honneurs littéraires. La seule chose qui
 «avait paru le flatter a été son entrée à l'A-
 «cadémie des Sciences ; peut-être parce
 «que cet événement ayant précédé ses
 «plus belles recherches , il était alors
 «moins sûr de ce qu'il valait. Il aimait à
 «parler du bruit qu'avait fait sa première
 «Méthode de Calcul intégral , *dont on*
 «*n'avait parlé*, disait-il, *dans les cafés* ;
 «mais on ne savait ce qui l'avait le plus
 «frappé, ou le grand effet de ses décou-
 «vertes, ou le ridicule de ceux qui le cé-
 «lébraient sans l'entendre. Loin qu'il
 «cherchât à se rendre l'objet de l'attention
 «& des discours du Public, l'espèce d'a-
 «mour-propre qui s'occupe de ce soin ,
 «les petites finesses qu'il emploie, étaient
 «un des défauts que M. Fontaine obser-
 «vait avec le plus de plaisir. Un jour un
 «homme célèbre, mais avide de l'opi-
 «nion, lui parlait avec un mépris trop
 «sérieux de cette curiosité pour l'Ambas-

96 MERCURE DE FRANCE.

»sadeur Turc, qui était devenue l'unique
»occupation d'une ville entière. M. Fon-
»taine crut entrevoir un peu d'humeur
»dans ce mépris : *Que vous fait l'Ambas-*
»sadeur Turc, lui dit-il; *est-ce que vous*
»*en seriez jaloux ?*

» L'importance attachée à de petites
»choses était un autre ridicule que M.
»Fontaine ne pardonnait pas. Quelqu'un
»différait longuement devant lui sur le
»prix commun de plusieurs denrées, &
»sur les soins qu'il avait pris pour le dé-
»terminer avec exactitude : *Voilà, dit*
»M. Fontaine, *un homme qui fait le prix*
»*de tout, excepté le prix du temps.*

» Lorsque de jeunes mathématiciens
»recherchaient les conseils & la société
»de M. Fontaine, qu'ils lui parlaient de
»leurs travaux & de leurs idées, on le
»voyait les encourager & en causer avec
»eux, tantôt suivre les mêmes routes,
»tantôt leur en proposer de nouvelles;
»mais ils n'étaient pour lui qu'une occa-
»sion de l'occuper de géométrie; il les
»oubliait dès qu'ils travaillaient seuls; ce
»qu'il avait fait, ce qu'il se sentait capa-
»ble de faire, le préservait de toute ja-
»lousie à leur égard; mais il avait le cou-
»rage d'en avouer quelquefois les pre-
»miers mouvemens : *J'ai cru un moment*
» *qu'il*

«qu'il valait mieux que moi, disait-il un jour d'un jeune géomètre; j'en étais jaloux, mais il m'a rassuré depuis.»

Idylles par M. Berquin.

Ces Idylles, qui sont pour la plûpart imitées de Gesner, & d'autres poëtes Allemands, sont au nombre de douze; l'auteur nous en promet d'autres, si le Public accueille cet essai. Il est digne d'être accueilli. Il y a de la grâce, de la douceur & de l'élégance, quoique le style puisse en être plus travaillé, & que quelquefois il se rapproche trop de la prose. L'art consiste à être facile & naturel sans être faible, à joindre l'aisance de la prose aux couleurs de la poësie. M. Berquin y parviendra sans doute, s'il se propose pour modèle les vrais poëtes, & non pas les versificateurs médiocres, aujourd'hui si communs, qui, pourvu qu'ils ne blessent ni la langue ni l'oreille, croient pouvoir se dispenser d'avoir des idées, des sentimens & des images. L'Idylle des *petits Enfans* fera suffisamment connaître au lecteur la manière de M. Berquin:

Le jeune enfant Myrtil, un jour, dans la prairie,
Trouva sa jeune sœur. La jonquille & le thyn

I. Vol.

E

98. MERCURE DE FRANCE.

Se mêlaient , sous ses doigts , à l'épine fleurie ,
Et des pleurs cependant s'échappaient sur son sein.

Ah ! te voilà , Chloé , lui dit son frère !

Pour qu'il viens-tu former ces guirlandes de fleurs ?
Mais qu'as-tu donc ? Qui fait couler tes pleurs ?
Tu penses , je le vois , à notre pauvre père.

C H L O É.

Hélas ! Myrtil , son mal le tourmente si fort !
Il s'agite , il se frappe.

M I R T I L.

Il appelle la mort.

Moi , qu'il ne vit jamais sans me sourire ,
J'ai voulu l'embrasser ; ma sœur , dans son délire ,
Il m'a rejeté de ses bras ,
Il ne me connaît plus : & sans ma mère , hélas !
Je crois qu'il allait me maudire.

C H L O É.

O Ciel ! un si bon père ! il jouait avec moi ,
Lorsque ce mal cruel vint attaquer sa vie.
J'étais sur ses genoux. D'une voix affaiblie ,
Ma fille , me dit-il , ma fille , lève-toi ;
Je me sens mal , très-mal. Une sueur soudaine
Couvrit son visage , il pâlit ;
Il me remit à terre : & faible , sans haleine ,
Malgré tous mes secours , il eut bien de la peine
À traîner les pas vers son lit. •

M I R T I L.

Mon père , hélas ! du mal qui te dévore ,
 Te verrons-nous long-temps souffrir ?
 A peine ai-je sept ans , je suis bien jeune encore ;
 Mais si tu meurs , je veux aussi mourir.

C H L O É.

Non , il ne mourra point , mon frère , je t'assure.
 Nos parens , mille fois , nous ont dit que les dieux
 Aimaient les vœux d'une ame pure.
 A Pan , dieu des bergers , je vais porter mes vœux ,
 Je lui porte ces fleurs Oui , d'un regard propice ,
 Il verra son autel embelli par ma main ;
 Et vois-tu là mon cher petit serin ?
 Je veux encore au dieu l'offrir en sacrifice.

M I R T I L.

Attends-moi donc , ma sœur , je reviens à l'instant ;
 Je vais , des plus beaux fruits , remplir ma panne-
 tière ;
 Et le petit lapin , que m'a donné ma mère ,
 Je veux aussi l'immoler au dieu Pan.
 Il courut , & bientôt il revint auprès d'elle .
 Tous deux alors , en se donnant la main ,
 Tournent leurs pas vers le coteau prochain.
 Ils y trouvent le dieu sous la voûte éternelle
 D'un vaste & ténébreux sapin.
 Là , s'étant prosternés aux pieds de sa statue ,
 Ils adressent au dieu leur prière ingénue.

E ij

C H L O É.

O Pan , nous t'implorons , daigne nous secourir.

Toi qui fais tout , tu fais que notre père
Est , depuis bien des jours , en danger de mourir.
Je n'ai pas , dieu puissant , de grands dons à te
faire ;

Ces fleurs sont tout mon bien , je viens te les
offrir.

Vois , à tes pieds , je pose ma guirlande.

J'aurais voulu , si j'eusse été plus grande ,
En couronner ton front , en orner tes cheveux ;
Mais je n'y puis atteindre. Accepte cette offrande ,
Et rends , dieu des bergers , rends un père à nos
vœux.

M I R T I L.

Qu'avons-nous fait , hélas ! pour te déplaire ?

Car en frappant notre malheureux père ,
Je le vois bien , c'est nous que tu punis.
Pour t'appaiser , ô Pan ! je t'apporte ces fruits.

Laisse à nos vœux désarmer ta colère.
Tout ce que nous avons , nous le tenons de toi.
Je t'aurais immolé ma chèvre la plus belle ;
Mais elle est plus forte que moi.

Quand je serai plus grand , je t'en donne ma foi ,
Je t'en offrirai deux à la saison nouvelle.

C H L O É.

Tiens , voici mon oiseau. Vois , pour me con-
soler ,

Les tendres amitiés qu'il s'empresse à me faire.
 Sur mon cou , sur mon sein , regarde-le voler.
 Et bien je vais. . . je vais te l'immoler ,
 Pour que tu sauves notre père.

M I R T I L.

Tourne aussi tes regards sur mon petit lapin.
 Vois, je l'appelle, il vient. Il croit qu'à l'ordinaire ,
 Je voudrais lui donner à manger dans ma main ;
 Mais non , je vais te l'immoler soudain ,
 Pour que tu sauves notre père .

Ses petits bras tremblans l'allaient déjà saisir ,
 Sa Tœur l'imitait en silence ;
 Lorsqu'une voix : « Aux vœux de l'innocence ,
 » Les dieux se laissent attendrir.
 » Non , ils n'exigent point ces cruels sacrifices ;
 » Gardez, mes chers amis, ce qui fait vos délices ;
 » Votre père n'est plus en danger de mourir. »

La santé, dès ce jour, fut rendue à Pélage.
 Sauvé par les enfans, ce jour même, avec eux ,
 Au dieu conservateur il courut rendre hommage.
 Il vit ses petits-fils peupler son héritage
 Et de ses petits-fils vit encor les neveux.

Un conseil à donner à M. Berquin, c'est
 de ne point chercher à faire revivre dans
 des poésies modernes le vieux langage de

E iij

Marot & de St Gelais. Ils trouvaient des tournures naïves dans la langue grossière de leur temps; il faut en trouver dans la nôtre, qui est perfectionnée. D'ailleurs, si ces tournures anciennes ont quelquefois de la grâce dans leur inculte simplicité, elles sont le plus souvent désagréables ou insipides, & fort au-dessous du mérite & de l'attrait que doit avoir l'élégance mêlée au naturel. Il y a dans l'Idylle marotique de M. Berquin, intitulée l'*Orage*, quelques strophes qui font plaisir; mais ce plaisir tient aux idées ou au sentiment, & point du tout au langage.

Voyez, dit-elle, ami, voici venir froidure,
Ne vont plus oisclers s'aimer jusqu'aux beaux
jours;

Or s'aimaient comme nous : comme eux, si d'a-
venture,

Allions nous trouver sans amours !

Cette idée est touchante. Croit-on qu'elle fit moins d'effet quand on n'y trouverait point *voici venir, or s'aimaient*, ni aucunes traces des vieilles locutions ? Et quel agrément trouve-t-on dans les strophes suivantes ?

L'ami, d'un doux baiser, fait loin fuir ses, alar-
mes,

L'orage, à ne mentir, loin fuyait-il aussi.

Tournons au pré, dit-elle, en étanchant ses larmes,

Là, n'aurai tant cruel souci.

Et rameaux fracassés, & verdure flétrie,

D'un trop affreux semblant, ici, tout peint l'hiver :

De plus joyeux pensers aurons par la prairie,

Voyant encore son beau verd.

Au pré s'en vont tous deux. O ! que de fois Blanchette,

Au ruisseau, qui l'arrose, a conté son bonheur !

Mais, sur ses bords, à peine advient la bergère ;

O ! quel trait aigu poind son cœur !

Voudrait-on nous persuader que *ruissel* vaut mieux que *ruisseau*, que le *beau verd* vaut mieux que la verdure, que *semblant* est meilleur qu'*aspect*, &c. On s'est trompé en croyant que la naïveté qui nous plaît dans quelques morceaux des anciens poètes, tient toujours à leurs vieilles constructions & à leurs expressions surannées. Elle tient le plus souvent à leurs idées & à leurs sentimens. Il est bien vrai que notre idiome, du temps de François Premier, manquant de noblesse & de pureté, avait au moins du naturel, & ce mérite a été

E iv

mis à profit par les esprits les plus distingués de ce temps-là. Mais ces mêmes écrivains, s'ils avaient vécu dans le nôtre, n'auraient pas trouvé que la langue épurée & annoblîe se refusât à la naïveté fine & douce de leurs sentimens & de leurs idées.

Au reste cette édition est embellie de gravures charmantes, & l'une des plus jolies de ce genre.

La Dignité des Gens de Lettres, par M. Doigny, chez Demonville, rue saint Severin.

Épître à Daphné, par M. de Saint-Ange, chez le même.

L'Amour de la Gloire, par M. Palmézeau, chez Monory, rue de la Comédie Française.

Les Bienfaits de la Nuit, par M. André, chez le même.

Toutes ces pièces ont concuru pour le prix que l'Académie Française n'a point donné cette année, & a réservé pour l'année prochaine. Toutes sont l'ouvrage de jeunes auteurs qui annoncent du talent. Nous choisirons de chacune ce qui peut en donner l'idée la plus favorable. M. Doigny s'adresse aux écrivains supérieurs

OCTOBRE. 1774. 105

de notre Nation. Il rappelle le bien qu'ils ont fait , & les exhorte à être tranquilles & heureux.

Ecrivains éloquens , votre main *aguerie*
A relevé l'autel de la Philosophie ;
La Vérité s'affied où triomphait l'Erreur ,
Et le monde éclairé s'approche du bonheur.
Nous ne regrettons point ces jours de l'Ignorance ;
Où guidés par la Haine & par l'Intolérance ,
L'Homme osait présenter au Dieu de la Bonté ,
Les fruits de la Vengeance & de la Cruauté.
La lumière a percé nos profondes ténèbres ,
Et la Gloire , pliant ses étendards funèbres ,
A porté les fureurs dans les déserts du Nord.
Les Peuples rassemblés *par un commun accord* ,
Offrent de l'union l'intéressant spectacle ;
A leur félicité rien ne met plus d'obstacle ,
Et l'Humanité sainte , en reprenant ses droits ,
Repose en sûreté sur le trône des Rois.

O Sages adorés , voilà votre *avantage* !
Pourquoi ne pas jouir de votre propre ouvrage ?
Seriez-vous désunis quand vous chantez la paix ?
Peut-on la faire aimer , sans la goûter jamais ?
Songez que l'Univers sans cesse vous contemple ;
Il faut , pour mieux l'instruire , en devenir l'exem-
ple.
Que dis-je ! Un peuple obscur , prosterné devant
vous ,

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

Des honneurs qu'il vous rend, quelquefois est jaloux.

Faites *par les vertus* pardonner au Génie ;
Si vous avez des mœurs vous braveriez l'Envie :
Votre gloire est à vous ; êtes-vous moins fameux ,
Lorsque vous partagez notre encens & nos vœux ?
Croyez-moi , l'écrivain que son siècle renomme ,
Pour avoir des rivaux , n'est pas moins un grand homme.

Laissez vos ennemis dans leur obscurité ,
Portant un œil jaloux sur la célébrité ,
Révoltés en secret contre leur impuissance ,
A leurs tristes débats devoir leur existence ;
Et traînant dans l'opprobre un pénible destin ,
S'abreuver à longs traits de leur propre venin :
Mais vous qui , répandant des torens de lumière ,
Du palais des beaux Arts nous ouvrez la barrière ,
Osez représenter ces esprits immortels ,
Qui , Ministres sacrés des décrets éternels ,
Sont des faibles humains les protecteurs suprêmes ,
Dispensent le bonheur , & le goûtent eux mêmes.

Ce morceau est en général noble & élégant. On peut y remarquer quelques fautes que le coup-d'œil d'un ami sévère aurait fait disparaître. *Aguérie & philosophie* ne riment point. *Les fruits de la vengeance* sont une expression faible & vague.

Rassemblés par un commun accord manque d'élégance.

O Sages adorés voilà votre *avantage*.

Avantage est un terme impropre. Il fallait mettre votre ouvrage ou v^{os} bienfaits.

Faites par les vertus pardonner au Génie.

Cette construction est louche. Il semble que ce soit les vertus qui aient besoin de pardonner au Génie, & ce n'est pas ce que l'auteur veut dire. On n'entre dans ces détails critiques que parce que l'auteur est jeune, qu'il mérite d'être encouragé, & qu'il désire la vérité.

Nous ne citerons de la pièce de M. de Palmézeau que l'endroit où il exhorte l'écrivain amoureux de la gloire à mépriser l'envie.

Sourd aux cris de l'Envie,
Laisse-la contre toi méditer des complots,
Et, tranquille au milieu du tumulte des flots,
Avec raison alors embrassant l'Indolence,
Laisse le vil Gâcon répondre à ton silence.

Racine a vu Pradon, cet *enfant de l'Ennuï*,
Placé par l'Injustice entre Corneille & lui;
Le fier Malton a vu sa veine méprisée;
Mais dans les bois touffus de l'heureux Elysée;

E vj

Racine, sur un dais de lauriers toujours verds,
 Voit les Ombres, en cercle, applaudir à ses vers,
 Et le chanfre d'Eden bravant la jalousie,
 S'y défaltère encor dans des flots d'ambroisie.

Il y a dans ces vers de la tournure & de la poésie. L'auteur aurait dû retrancher celui ci.

Avec raison alors embrassant l'indolence.

On sent que *l'indolence* n'est point le terme propre, & l'on n'*embrasse* point l'indolence. Ce qu'on reprochera le plus à cette pièce & à la précédente, c'est d'avoir une marche trop vague, & d'offrir des idées trop communes. Sans doute il n'y a point de pièces où il ne doive entrer nécessairement des idées connues; mais il faut que la disposition, l'enchaînement, l'intérêt de style, & de temps en temps des rapports nouveaux & des mouvemens de sensibilité, leur donnent une énergie qui appartienne à l'auteur.

M. de Palmézeaux s'est trompé dans une note, où il prétend que Gacon composa un libelle intitulé, *Réponse au silence de M. de Lamotte*. Le titre & l'ouvrage n'eurent jamais lieu. Mais il est bien vrai que Lamotte n'ayant point répondu à une bro-

chure de Gacon , celui-ci en fut très-offensé , & menaça de *répondre au silence de M. de Lamotte.*

La pièce de M. de Palmézeau est suivie de quelques Idylles traduites de Gessner. Ces traductions sont en général fort supérieures à son ouvrage de concours. La première sur-tout , intitulée *Chloé* , nous a paru très-jolie. Elle porterait à croire que M. de Palmézeau est appelé à ce genre. Son style en a le ton & la douceur. Le lecteur en va juger :

Sur l'aile des Zéphirs , le Printemps de retour ,
Venait de rallumer le flambeau de l'Amour.
Chloé , qui de ses feux avait senti l'atteinte ,
Aux Nymphes des forêts adressait cette plainte :

Vous qui , dans cette grotte , où *se cachent les*
fleurs ,

Sommeilliez quelquefois à l'abri des chaleurs ,
Et reposez vos fronts sur les urnes humides ,
D'où tombe le crystal de ces ruisseaux limpides ,
Nymphes , si du sommeil les pavots gracieux
Dans ce triste moment ne couvrent point vos
yeux ,

Daignez prêter l'oreille aux plaintes d'une amante.

Pour un jeune berger , une flamme naissante
S'élève dans mon cœur ; j'aime . . . j'aime Amin-
tas ;

110 MERCURE DE FRANCE.

N'avez-vous jamais vu ce berger plein d'appas ?
 Ne l'avez-vous point vu, lorsque dans les prairies
 Il conduir, le matin, les brebis réunies ,
 Et que sa flûte agreste éveille les échos ?
 Lorsqu'assis mollement , à l'ombre des ormeaux ,
 Il chante le Printemps, les tributs de l'Automne ,
 Et les épis dorés dont Cérès se couronne ,
 N'entendez-vous jamais les accens de sa voix ?
 Le plus beau des bergers m'enchaîne sous ses
 loix ;

Mais , comme mon amour , ma douleur est ex-
 trême ,
 Le plus beau des bergers ne fait pas que je l'aime.

O toi , cruel hiver , qui , des rians vergers ,
 Viens chasser tous les ans les tranquilles bergers ,
 Que ton règne a duré ! quel intervalle immense
 Le temps a parcouru pour mon impatience ,
 Depuis l'heureux instant qu'un Dieu guidant mes
 pas ,
 Me conduisit aux lieux où je vis Amintas !
 C'était , il m'en souvient , dans le mois des ven-
 danges :

De l'aimable Bacchus on chantoit les louanges-
 Sous un feuillage verd , à l'abri du soleil ,
 Amintas reposait dans les bras du sommeil :
 Que je le trouvai beau ! sa longue chevelure ,
 Au gré des doux zéphirs , flottait à l'aventure ,
 Et les arbres voisins , par leur souffle agités ,

Laisaient tomber sur lui de tremblantes clartés.
 Je crois le voir encor... se livrer au délire,
 D'un songe gracieux... je crois le voir sourire...
 Alors, n'écoutant plus que mes vives ardeurs,
 Dans les prés d'alentour je ramasse des fleurs,
 Et m'approchant de lui, sans me faire connaître,
 J'en ornaï ses cheveux & sa flûte champêtre.
 Je veux attendre ici l'instant de son reveil,
 Me disais-je; d'abord qu'au sortir du sommeil,
 Il verra sa musette & la tête entourées
 Des couronnes de fleurs dont je les ai parées,
 Comme il sera surpris ! je veux me tenir loin,
 De son étonnement je veux être témoin :
 Il me verra sans doute. En disant ces paroles,
 Je demeurais cachée à demi dans des saules.
 Mais de l'astre du jour les rayons amorris
 Coloraient faiblement le palais de Thétis;
 Et déjà par degrés, tendant ses voiles sombres,
 La nuit venait plonger l'Univers dans les ombres.
 Je m'entends appeler au son du chalumeau,
 Je vois sur le sentier qui conduit au hameau,
 Les béliers s'avancer, du milieu des campagnes.
 Forcée, en ce moment, de suivre mes compagnes,
 Il me fallut partir & laisser mon ami,
 Seul, au fond des forêts, sous un arbre endormi,
 Sans le voir doucement sourire à mes guirlandes.
 Nymphes, je vous promets d'aussi belles offran-
 des.

112 MERCURE DE FRANCE.

J'ai senti mon espoir naître avec le printemps ,
Je reverrai bientôt Amintas dans nos champs :
Déjà le rossignol appelle les bergères.

Nymphes , si , par hasard , sur les jeunes fougères,
Amintas , conduisant les timides agneaux ,
S'endormait quelque jour sur le bord de ces eaux ,
Alors , à mon amour montrez-vous favorables ;
De Morphée empruntant les erreurs secourables ,
Dites-lui que c'est moi , que c'est moi , dont la
main ,

Cueillant dans les vergers les trésors du matin ,
De champêtres bouquets lui fit un diadème ,
Dites - lui que c'est moi... que c'est Chloé qui
l'aime.

L'auteur de l'ode sur les bienfaits de la Nuit commence par se condamner lui-même sur le choix de son sujet , & ce courage si louable doit nous ôter celui de le blâmer d'une faute qu'il fait si bien reconnaître , & que sans doute il évitera à l'avenir. Dès qu'il saura mieux choisir ses sujets , il peut s'attendre à des succès honorables. L'Académie avait distingué sa pièce. Il y a de l'harmonie dans ses vers , de la tournure & de l'expression poétique , comme on le verra dans les strophes que nous allons citer :

A la voûte azurée étincelez encore ,

O vous, Astres brillans que fit pâlir l'Aurore ;
Lune, viens présider à cette auguste cour ;
 Et toi, dont le passage épouvantait le monde ,
 Comète vagabonde ,
 Parais ; l'homme éclairé ne craint plus ton re-
 tour.

Brouillards, épurez-vous, & brillez en phos-
 phores ;
 Eclairez à nos yeux , superbes météores ,
 De vos globes errans la mobile clarté ;
 Et vous, qui n'êtes point précurseurs de l'orage ,
 Eclairs d'heureux présage ,
 Signalez par vos feux les chaleurs de l'été.

Que tout ressent , ô Nuit , ton utile influence.
 Descens , heureux Sommeil , sur les pas du Si-
 lence.

Aux mortels languissans prodigue tes pavots ;
 Et que l'homme , bercé par de rians mensonges ,
 Dans la coupe des songes
 Boive paisiblement l'oubli de ses travaux.

Le mot de *Lune* n'est pas assez poétique
 dans une ode. *Phœbé* aurait été préféra-
 ble. Nous citerons encore deux strophes ,
 où il y a du feu & de la poésie :

Allez vers la Lybie , & cette terre aride ,
 Qui , touchant aux déserts de la Zone torride ,
 Trompe le voyageur & s'enfuit sous ses pas.

114 MERCURE DE FRANCE.

Là , des feux du soleil fixé sous le Tropicque ;

La chûte moins oblique

Pese sur la nature & flétrit ses appas.

Là , le dieu du Niger , dès que le jour commence ,

De ce ciel embrasé redoutant l'inclémence ,

Se plonge tout entier au fond de ses roseaux ;

Et , du fleuve mourant , l'urne à demi tarie

Sur la terre flétrie ;

Avec plus de lenteur laisse couler ses eaux.

L'épître à Daphné est remarquable par un excellent goût & par des vers très-heureux qui annoncent le vrai talent. Le fond des idées est peu de chose , & l'auteur l'avoue lui-même dans sa préface. Content de l'estime que l'Académie a témoignée pour sa pièce , il ne ressemble point à ces concurrens, toujours malheureux, qui se vengent de leur impuissance, en disant des injures à leurs juges & à leurs vainqueurs. La diction de M. de St Ange est facile & élégante. En voici quelques morceaux qui plairont à tous les lecteurs :

O vous , qui présidez à ce cercle agréable ,

Où la raison fait plaire , où l'esprit est aimable ;

Vous nous quittez , Daphné ; le retour du printemps ,

OCTOBRE. 1774. 119

Au monde, à vos amis, vous ravit pour un temps
Loin de vous retenir, ah ! je vous porte envie.
Allez : il est bien doux à l'ame recueillie
D'oublier dans le sein des champêtres loisirs
Les chagrins de la ville, & même les plaisirs :
Allez revoir les prés, les ruisseaux & l'ombrage ;
Vous devez embellir le plus beau paysage.

L'auteur ne pouvant goûter les plaisirs
de la campagne, aime à en retrouver la
peinture dans les bons poètes anciens &
modernes.

Quelquefois à Tibur je préfère Mantoue :
Un troupeau bondissant dans la plaine se joue :
Le chien court ; il revient, il rode autour du bois ;
J'entends les chalumeaux, la flûte & le haut-bois ;
Là j'entre sous la grotte obscure & retirée
Dont un pampre sauvage a tapissé l'entrée.
Ici, je vois Tytire : ô vieillard fortuné !
En lisant le bonheur qui te fut destiné,
Mon cœur avec transport en embrasse l'image :
Tu pourras donc encor sur cet heureux rivage,
Pendant sur ces gazons ta tête en cheveux
blancs,

Goûter le frais & l'ombre au déclin de tes ans.
Ce tableau pastoral attache mon idée :
D'un doux enchantement mon ame possédée,
Epreuve cette joie & ce calme des sens,
Calme pur qu'on ne doit qu'aux plaisirs innocens.

116 MERCURE DE FRANCE.

O charme de Virgile ! illusion suprême !

Je suis aux champs , j'oublie & l'auteur & moi-même.

Que j'aime un écrivain , qui , vrai dans tous les tons ,

S'il me peint des bergers , m'intéresse aux moutons !

.
Mais souvent à ta voix , ô Voltaire , ô grand homme !

Des bords du Mincio , des champs voisins de Rome ,

Je vole vers ce lac , ces déserts , ces jardins ,
Honorés par tes pas , cultivés par tes mains.

Au fond de ta retraite , utile à ta patrie ,

Tu fais , en rassemblant dans la même prairie

Le Courcier du Parnasse & le Bœuf de Cérès ,

Défricher tout-à-tout & chanter tes guérets ?

Que ne puis-je habiter ta demeure tranquille ,

Et , comme Ovide au moins , dire , *j'ai vu Virgile !*

Si mon esprit , charmé de ces illusions ,

Veut goûter les plaisirs des diverses saisons ,

Orival de Tompson , chantre de la Nature ,

Tes crayons variés m'en offrent la peinture !

Oui je peux , en dépit des fureurs de Janvier ,

Retrouver dans tes vers les beaux jours du Bélier.

Vainement un censeur , plein de fiel & d'audace ,

Chenille malfaisante, insecte du Parnasse,
 S'efforça de ronger de ses malignes dents
 Les fruits de ton *Esté*, les fleurs de ton *printemps* ;
 Son fiel n'a pu flétrir leurs beautés immortelles,
 Tes couleurs à nos yeux en ont paru plus belles.

Il ne serait pas étonnant qu'un jeune homme qui s'annonce ainsi eût pour ennemis & pour détracteurs tous ceux dont le noble métier est de chetcher à étouffer le talent naissant qui ne s'avilit pas jusqu'à demander leurs suffrages, & d'insulter avec grossièreté ceux qui les dédaignent avec noblesse. Mais M. de St Ange aurait de quoi se consoler par les encouragemens que lui promettent les meilleurs juges & les plus respectables amateurs des lettres.

Oraison funèbre de très-haut, très-puissant Monarque Louis XV, Roi de France & de Navarre, prononcée le premier Juin, par M. Sabatier, professeur d'éloquence au collège de Tournon. A Avignon, chez Bonnet frères, imprimeurs-libraires.

Il paroît que M. Sabatier de Cavaillon est le premier qui ait prononcé l'Oraison funèbre de Louis XV, & nous devons

118 MERCURE DE FRANCE.

applaudir à son zèle ainsi qu'à son éloquente. Son plan est simple & noble ; tous les traits de la vie de son Héros s'y rapportent ; le discours est divisé en deux parties ; la majesté tempérée par la bonté, & la bonté soutenue par la majesté. Quand le conquérant qui a ravagé la terre , dit M. Sabatier, vient lui rendre sa poussière, le bruit de la gloire s'étouffe, ses exploits s'évanouissent ; on n'entend plus que les cris des victimes de son ambition qui déposent contre lui ; on ne voit plus que le sang qui fume sur les autels qu'il s'est dressé.

Mais quand la mort précipite du trône dans le cercueil, un Roi bon & pacifique ; la douleur s'empare de tous les esprits ; le malheur d'un seul devient un malheur public ; les fondemens de l'empire semblent s'ébranler ; les sujets consternés courbent leur front vers la terre, & bientôt fixant le Ciel, qu'ils osent accuser d'injustice, ils s'écrient d'une voix lamentable : Nous l'avons donc perdu ce Roi, qui, placé au-dessus de nous par sa puissance, devint notre égal par sa bonté ; ce Roi, dont les faveurs encourageoient les arts, dont les édits défendoient la Religion ; ce Roi, qui ne prit les armes que

pour nous protéger, qui ne chercha dans la victoire que notre bonheur, qui, le front couronné de lauriers, les jeta aux pieds des vaincus, pour en obtenir la paix. Nous citerons quelques morceaux de la première partie. L'orateur dit, en parlant de la bonté & de la majesté de Louis XV, « ses regards qui commandoient la vénération, empruntoient d'un doux sourire qui se traçoit dans ses yeux, ces charmes qui appellent les cœurs, & les livrent au plaisir d'aimer ce qu'ils respectent. Ainsi ces palais magnifiques, où l'art a déployé ses riches trésors, étonnent d'abord par la grandeur de l'ensemble & la régularité des proportions; mais si quelques grâces, répandues dans les détails, en tempèrent la noble fierté, l'œil, qui se repose avec complaisance sur ces agrémens, fait entrer dans le cœur une émotion plus douce que celle de l'admiration. » M. Sabatier, à l'occasion de Stanislas, fait le portrait de la Pologne: « Il est abandonné par cette Nation qui l'a proclamé, par cette Nation qui a un état & point de consistance, des trésors & point de finances, des loix & point de frein, un Sénat & point de conseil, des diètes & point de délibé-

»rations, une liberté & point d'énergie,
 »une noblesse nombreuse & guerrière qui
 »ne combat que contre elle-même. Stra-
 »nillas vaincu couvre ses revers de la su-
 »périorité de son génie, a l'air de monter
 »sur le trône en le quittant, & paroît plus
 »grand que la victoire, en maîtrisant la
 »fortune qui la donne. » Nous pourrions
 nous arrêter sur plusieurs autres traits, sur
 le portrait du Cardinal de Fleuri & sur la
 bataille de Fontenoi, qui nous a paru dé-
 crite avec feu.

L'orateur, en parlant de la nécessité où
 étoit Louis de faire la guerre, dit : « S'il
 »tonne, c'est malgré lui. Ainsi, sous un
 »ciel serein, des vents paisibles ne souf-
 »flent que pour exercer leur empire bien-
 »faisant ; mais si les Aquilons, enfans
 »impétueux du Nord, viennent les exci-
 »ter au combat, ces vents autrefois tran-
 »quilles, se déchaînent, se mutinent,
 »sifflent & agitent pour un temps cette
 »terre chérie qu'ils rafraîchissoient aupa-
 »ravant de leurs douces haleines. »

Description de la maladie du Roi &
 des transports d'âlegresse que la conva-
 lescence excita. Dans la seconde partie
 tout se rapporte à la proposition qui
 l'annonce ; on y voit ce que Louis XV

a fait pour les arts , les sciences , la religion & l'humanité. A l'occasion de la dernière guerre , l'orateur trace les portraits de l'Impératrice Reine , d'Elisabeth Impératrice de Russie , & du Roi de Prusse , & soutient toujours l'idée qu'il a donnée du caractère de son héros. « *Sensible* , il regarde , pour ainsi dire , comme ses semblables , ces hommes que l'opulence altière met au rang des animaux condamnés à traîner son *faste* » . . . Il aimoit ses enfans en bon père , & se consoloit dans leurs embrassemens de l'esclavage de la royauté. Nous finirons par les morceaux suivans. Après avoir peint les fêtes données pour les mariages des Princes , l'auteur ajoute. « Quel changement lugubre ! la Mort va étendre son crêpe sur cette Cour si brillante. » Louis , atteint d'un mal meurtrier , est renversé sur un lit de douleur. Mais il retient ses soupirs ; les larmes ne coulent que des yeux de ceux qui l'environnent ; ses maux ne paroissent que sur le visage de ses augustes filles. Vous qui avez osé publier ces maximes affreuses que les enfans ne doivent rien aux auteurs de leurs jours , venez admirer ces Princesses respectables , respirant la mort pour

122 MERCURE DE FRANCE.

»l'arracher du sein de leur père ! » Après
 la peinture de la mort de Louis XV , M.
 Sabatier s'adresse à son successeur ; & lui
 dit : « Autrefois je t'ai chanté dans ton
 »enfance * , & j'ai prédit l'avenir brillant
 »qu'elle promettoit. Aujourd'hui la Fran-
 »ce interrompt les accens de sa tristesse
 »pour applaudir aux heureux présages que
 »tu lui fais concevoir ; la voilà qui t'offre
 »les portraits de tes ancêtres. Henri IV ,
 »Louis XIII , Louis XIV sont exposés à
 »ses yeux.» On lui dit , en parlant de son
 père : « Vois - tu ce jeune Prince qui te
 »regarde avec tendresse , il rejette la coupe
 »de la flatterie ; il ouvre ses trésors aux
 »malheureux , & prête l'oreille aux con-
 »seils de quelques amis vertueux : ah !
 »tu le reconnois , c'est ton auguste père.
 »Hélas ! une mort trop prompte.... Tu
 »rempliras les vœux qu'il faisoit pour
 »nous.» L'auteur finit en disant que les
 vertus du Roi feront briller dans la France
 l'abondance sans le luxe , les arts sans la
 frivolité , &c.

* L'auteur eut l'honneur, en 1766, de présenter
 au Roi , alors Dauphin , une ode intitulée , *le*
Bonheur des Peuples.

OCTOBRE. 1774. 123

Le Bonheur des Peuples, poëme au Roi.

Tu Marcellus eris...

VIRG. *Æn.* l. vi.

par M. de Vollange ; brochure *in-8°* :
A Paris, chez Monory, libraire, rue de
la Comédie Françoisé.

Ce poëme est l'hommage d'un sujet respectueux, qui, en prenant la plume, a plus consulté son cœur que les Muses.

Causes célèbres & intéressantes, avec les jugemens qui les ont décidées, rédigées de nouveau par M. Richer, ancien avocat au Parlement ; tome septième & tome huitième *in-12*. A Paris, chez la V^e. Savoie ; Saillant & Nyon, le Clerc, Cellot, la V^e. Desaint, Durand, Delalain, Moutard & Bailly.

Plusieurs des causes contenues dans ces deux nouveaux volumes intéresseront par les faits qu'elles présentent & par les questions de droit auxquelles ces faits ont donné lieu. De ce nombre sont la cause d'enfans adultérins d'un imposteur, déclarés légitimes, celle d'enfans barards habiles à succéder à leur ayeul, la cause d'une coupable échappée au supplice, l'histoire d'une fille qui réclame un enfant contre

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

une femme , une autre histoire d'une religieuse prétendue hermaphrodite , &c. Mais une cause qui ne peut fixer l'attention que par l'intérêt que l'on prend naturellement à tout ce qui regarde les écrivains célèbres qui ont contribué à la gloire littéraire de leur patrie est l'histoire des couplets attribués à Jean-Baptiste Rousseau. Cette cause , qui occupe presque entièrement le septieme volume , ne présente qu'un fait unique, accompagné d'un très-petit nombre de circonstances qui n'offrent rien de satisfaisant ni pour l'esprit , ni pour l'imagination. Cependant comme ces circonstances tendent à prouver, ou du moins à faire douter qu'un homme qui a cultivé les lettres avec autant de succès que l'illustre Rousseau, ait jamais oublié les vertus sociales qu'elles inspirent , on pourra lire ici avec satisfaction l'histoire de son procès.

Oraison funèbre de très-chrétien , de très-haut , très-puissant & très-excellent Prince Louis XV le Bien Aimé , Roi de France & de Navarre, prononcée dans l'Eglise royale & collégiale de Notre-Dame de Provins le 21 Juin 1774 , par M. l'Abbé Royer , Chanoine théologal de la même Eglise. A Paris, chez

OCTOBRE. 1774. 125

Gogué, & Née de la Rochelle, rue du
Hurepoix, près du pont St Michel.

L'orateur a pris pour texte ces paroles
de l'Ecclésiaste : *Dilectus Deo & homini-*
bus. Le Bien-Aimé de Dieu & des hom-
mes. « Ce titre, dit l'orateur dans son
»exorde, plus flatteur que les titres les
»plus pompeux, est le seul que je vou-
»drois graver sur la tombe de très-chrétien,
»très-haut, très-puissant & très-excellent
»Prince, Louis quinzième du Nom, Roi
»de France & de Navarre. La France le
»lui a donné ; l'Europe le lui a confirmé,
»& comme l'adulation n'y eut aucune
»part, je ne crains pas de renfermer son
»éloge dans ces paroles du Sage, dont la
»voix publique lui a fait l'application. »
Une éloquence sage & nourrie de l'Ecri-
ture sainte développe les faits, & présente
les réflexions que fournit ce titre de *Bien-*
Aimé, donné à Louis XV, & que ce Prince
préféra aux titres les plus magnifiques.

Eloge funèbre de très-haut, très-puissant,
& très-excellent Prince Louis XV,
surnommé le Bien-Aimé, Roi de France
& de Navarre, prononcé dans l'Eglise
cathédrale d'Orléans, le 2 Août 1774,
par M. de la Fosse, Bachelier en théo-
logie de la Faculté de Paris, & Cha-
F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

noine de ladite Eglise; in-8°. Prix ,
12 s. A Orleans, chez Couret de Ville-
neuve ; & à Paris , chez Saillant &
Nyon , rue St Jean-de-Beauvais ;
Vallade , rue St Jacques , & Ruault ,
rue de la Harpe.

*Vocavit nomen ejus amabilis Domino , eò quòd
diligeret eum Dominus.*

Il fut appelé du nom d'aimable au Seigneur ,
parce que le Seigneur l'aimoit.

Liv. II des Rois , chap 12 , v. 25.

Comme l'orateur fait ici l'éloge d'un
Roi protecteur de la Religion , l'ami de
la paix & de l'humanité , il s'est particu-
lièrement appliqué à nous rappeler ce que
Louis XV a fait pour le bonheur de son
peuple & la tranquillité de son royaume.
Il nous expose ensuite ce qu'il a entrepris
pour la gloire de Dieu , & nous fait le
récit de la mort édifiante de ce Prince.
Louis fut un Roi pacifique ! Louis fut un
Roi Chrétien. Ces deux réflexions font
le partage de ce discours , qui présente au
lecteur , dans le ton simple & noble de la
vérité , les principaux faits du règne de
Louis XV.

*Rapport des Inoculations faites dans la
Famille Royale au château de Marli ,
lu à l'Académie royale des Sciences le*

20 Juillet 1774 ; par M. de Laffone :
brochure in-4°. de 12 pages. A Paris ,
de l'Imprimerie royale.

L'heureuse inoculation du Roi , de Monsieur , de Monseigneur le Comte d'Artois & de Madame la Comtesse d'Artois , est une époque trop mémorable dans l'histoire des faits relatifs aux sciences utiles , pour n'être pas consignée dans les registres d'une compagnie qui a tant de droit & d'intérêt à des détails de cette importance. M. de Laffone a jugé en conséquence devoir faire un rapport exact de tout ce qui s'est passé dans cette inoculation dont il a été témoin ; & ce rapport , qu'il faut voir dans l'écrit que nous venons d'annoncer , est fait au nom & de l'aveu de ceux qui ont coopéré à l'inoculation. La réunion des faits les plus authentiques énoncés dans ce rapport , autorise l'auteur à affirmer que le Roi , les deux Princes & Madame la Comtesse d'Artois , ont reçu par l'inoculation qui leur a été faite , l'impression d'un vrai levain variolique , dont l'action d'abord locale, transmise ensuite à la masse du sang , ayant eu lieu de la manière la plus marquée , par tous les symptômes qui caractérisent cette impression , & qui ont été

F iv

détaillés, a dû par conséquent détruire la disposition & l'aptitude préexistante, à éprouver désormais le pouvoir & les effets énergiques d'un pareil levain, quelque légères & bénignes qu'aient été les petites véroles artificielles. C'est une induction bien fondée, puisqu'elle est appuyée sur une multitude infinie de faits réunis & rapprochés, qu'il suffit de rappeler pour répondre victorieusement à toutes les objections qu'une vaine théorie, ou la prévention opposent, & pour rassurer sur les craintes qui en dérivent. En effet le vulgaire a bien de la peine à se persuader que lorsque, par l'effet de l'inoculation, il ne se fait sur le corps qu'une très petite éruption de quelques boutons varioleux, alors le retour de la petite vérole naturelle ou spontanée ne puisse plus avoir lieu. Il croit que l'on n'a eu réellement cette maladie, & que l'on est bien garanti d'une seconde atteinte, qu'autant que le corps a été couvert de boutons, sur-tout quand ils ont été confluens. Cette opinion, trop répandue encore, est la source principale des préventions contre l'inoculation en général. Elle a aussi donné lieu aux soupçons & aux craintes que l'on a insinués dans le public, sur le succès & la légitimité des inoculations faites au château de

Marli. Mais ces préjugés , uniquement produits par la fausse idée que l'on se forme de ce qui constitue essentiellement la petite vérole , disparoissent devant le principe vraiment fondamental posé dans ce mémoire , & qui devient presque un axiome établi par le concours seul des faits à l'exclusion de tout raisonnement. Voici le principe général , reçu par les plus célèbres inoculateurs. « Toutes les fois qu'après l'insertion faite du pus variolique , on ressent les symptômes qui prouvent que le levain a porté & déployé son action sur la masse du sang , on doit être sûr d'avoir déjà la petite vérole ; d'ailleurs il n'importe pas qu'il survienne ensuite peu ou beaucoup de boutons sur le corps , ou même que la petite vérole artificielle ne soit que locale. » Les faits attestent cette vérité toute extraordinaire qu'elle paroisse ; & l'auteur du mémoire le termine par rapporter encore un de ces faits , d'autant plus intéressant , qu'il est récent & qu'il appartient plus particulièrement à ce qui s'est passé à Marli. Tout ceci autorise donc M. de L. à conclure avec confiance & sécurité , que le Roi , les deux Princes & la Princesse , inoculés au château de Marli , ont eu réellement la petite vérole.

F ▼

Réponse d'un jeune Poëte qui veut abandonner les Muses, à un ami qui lui écrit pour l'en détourner ; pièce qui a concouru pour le prix de l'Académie Française; in-8°. A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine.

Ami, dont la raison doit éclairer la mienne ;
Sur le coteau sacré tu veux que je revienne
Des enfans d'Apollon grossir l'essaim nombreux &
Alcippe, comme toi, s'ils étoient généreux ,
Amis de l'équité, bienfaisans, doux, sincères,
Enfans d'un même dieu, s'ils vouloient être frères,
Sans doute j'aimerois à suivre tes conseils :
Mais parmi tes égaux je cherche tes pareils,
Et je ne vois qu'orgueil, que haine, jalousie ;
Le temple de la Gloire est l'autre de l'envie ;
De cet antre odieux Minerve a craint l'accès,
Et j'irois y chercher un dangereux succès !
Toi-même, dont la voix vers le temple m'appelle,
Sur le trône éclatant où siège l'immortelle ,
Tu peins ce monstre étique, au regard ténébreux,
Qui jamais n'a souri qu'àuprès des malheureux :
Des amans de la Gloire il flétrit la couronne ;
L'une offre le nectar, & l'autre l'empoisonne :
Pour un homme accablé d'ennuis & de douleurs,
Qu'est-ce qu'un nom fameux, que sont de vains
 honneur ?
De guirlandes parée une victime expire,
Emblème du talent que la haine déchire.

OCTOBRE. 1774. 131

Dans la suite de cette réponse dont le ton est ferme , le style correct & précis , le poëte continue de nous peindre les désagréemens qu'éprouvent ceux qui ambitionnent les lauriers poétiques. Il fait apprécier le bien d'être inconnu ; il veut vivre en paix , mais bientôt après il révoque ses sermens.

. Muse aimable & funeste ,
Le sort de tes amans , semblable au sort d'Oreste ;
Est de venir sans cesse adorer ses attraits ,
Et de jurer toujours qu'ils n'y viendront jamais.

Panegyrique de St Louis , Roi de France ,
prononcé en l'église des Prêtres de l'Oratoire , rue St Honoré , devant MM. de l'Académie des Inscriptions & Belles lettres , & MM. de l'Académie des Sciences , le 25 Août 1774 , par le P. Mandar , Prêtre de l'Oratoire ; *in 8^o.*
A Paris , rue St Jacques près St Yves , chez Lottin aîné , imprimeur , & Eugène Onfroy , libraire.

Ce discours , dicté dans le ton noble & élevé de la vérité , nous présente le règne du saint Monarque , vu , d'après les idées & les circonstances du bien alors possible , comme l'école la plus excellente des Rois ,

E vj

132 MERCURE DE FRANCE.

& le triomphe le plus parfait du Christianisme.

L'orateur, pour mieux peindre son héros, rapporte souvent ses propres paroles : « Mon fils, mon cher fils, disoit le saint » Monarque à l'héritier de ses états, fais- » toi chérir de tes sujets ; on n'est Roi que » pour être aimé ; si mon peuple, après » moi, devoit être malheureux : ah ! vien- » ne un étranger ; qu'il s'empare de ce » sceptre, plutôt qu'on puisse jamais faire » à aucun des miens ce reproche. » Vœu sublime, héroïque sentiment, ajoute l'orateur, que n'êtes vous gravés sur toutes les marches du trône ? Ce qu'il aimoit surtout cet excellent maître, c'étoit de se voir mêlé, confondu parmi la foule des citoyens, d'être témoin lui-même de ces effusions de zèle, de cette joie si vive & si sincère que tous les cœurs françois portent dans ces occasions jusqu'à l'enthousiasme. Comme il goûtoit cet amour pur, ces tendres hommages de tout un peuple ! qu'il savoit bien les distinguer de ces respects intéressés, de ces honneurs d'étiquette rendus servilement dans les Cours !

Les Croisades forment un point critique dans la vie de St Louis ; c'est un écueil où l'on attend son panégyriste avec une

forte d'inquiétude, pour voir comment il pourra se sauver, lui & son héros, d'un pas où la sagesse & toute la gloire de ce Prince ont été plus d'une fois accusées d'avoir fait naufrage. Mais l'orateur a pris le sage parti de ne point décider les graves questions que l'on a faites au sujet des Croisades; il n'examine point s'il étoit juste de venger enfin les peuples, le christianisme & la raison, de cet asservissement brutal, où les avoit réduits la tyrannie musulmane. Il part du fait, & demande si l'on vit rien de plus sublime, de plus marqué au coin du christianisme que St Louis dans les Croisades, & si la religion pouvoit fermer le cercle de tant de scènes sanglantes, par un spectacle plus auguste que celui de ce grand homme aux prises avec l'infortune.

Ce discours, bien digne des applaudissemens réitérés des Compagnies illustres devant lesquelles il a été prononcé, nous fournit la réponse la plus solide que l'on puisse faire aux objections de ceux qui oseroient accuser la Religion Chrétienne d'être l'ennemie des lumières, & lui contesteroient la gloire de former des cœurs à l'héroïsme.

Oraison funèbre de très haut , très-puissant & très excellent Prince Louis XV le Bien-Aimé, Roi de France & de Navarre, prononcée dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris , le 7 Septembre 1774 , par Messire César Guillaume de la Luzerne, Evêque - Duc de Langres, Pair de France ; in-8°. A Paris , de l'imprimerie de Guillaume Desprez, rue St Jacques.

C'est une satisfaction bien douce pour un Ministre de l'Evangile , un Ministre de paix , d'avoir à prononcer l'Oraison funèbre d'un Prince pacifique.

Filius qui nascetur tibi , erit vir quietissimus ; ... & Pacificus vocabitur. Le fils qui naîtra de vous , sera un Prince très-moderé ; ... & il fera appelé le Pacifique.

Ces paroles tirées du chapitre XXII du premier livre des Paralipomènes, servent de texte à ce discours ; & ce texte est d'autant plus heureux qu'il peut être regardé comme l'éloge abrégé du Monarque dont nous pleurons la perte. L'orateur , pour nous mieux faire sentir cette perte , ouvre son discours par un parallèle du règne de Louis XIV & de celui de Louis XV, ou de l'esprit de conquête & de l'esprit de

modération. « Si le dominateur suprême ,
 « quitte dans sa main les cœurs des
 « Rois, & qui les dirige où il lui plaît, eût
 « daigné révéler à Louis XIV expirant ,
 « comme il le manifesta autrefois à David,
 « quel seroit le successeur qui alloit s'af-
 « seoir sur son trône ; il lui eût annoncé ce
 « caractère modéré & pacifique , qui ren-
 « dit Salomon célèbre, la Judée florissante,
 « & les Nations voisines tranquilles & heu-
 « reuses. Il lui eût dit : j'ai fait de vous ,
 « comme du fils de Jessé, un puissant guer-
 « rier : j'ai donné plus d'une fois à votre
 « bras la force de dissiper les Nations li-
 « guées contre vous : j'ai aggrandi votre
 « domination , & je l'ai étendue du fleuve
 « jusqu'à la mer : j'ai conduit vos flottes ,
 « & je les ai fait respecter dans les climats
 « où le nom de votre peuple étoit à peine
 « connu : j'ai fait servir vos péchés à votre
 « instruction, & votre pénitence à ma gloi-
 « re : j'ai affligé votre vieillesse par des
 « fléaux , & dans votre peuple & dans vos
 « enfans ; & j'ai accordé à votre cœur le
 « courage qui soutient les épreuves : enfin,
 « je vous ai fait un règne long, & le plus
 « glorieux de tous ceux de votre monar-
 « chie. Mais pour ce jeune enfant, que
 « vous tenez entre vos bras , je mettrai
 « dans son sein , comme dans celui du fils

136 MERCURE DE FRANCE.

de David, un cœur modéré & ami de la
 paix : j'éteindrai par ses mains les riva-
 lités que vous avez allumées ; & je le
 prendrai le pacificateur des peuples dont
 vous avez été l'effroi : j'étendrai dans son
 empire les sciences que vous y avez ap-
 pelées, les arts que vous avez fait éclor-
 re, le commerce que vous avez fait
 fleurir ; & je porterai la nation à un
 degré de splendeur & d'opulence qu'elle
 n'a jamais atteint : je conduirai du fond
 du Nord les Souverains auprès de son
 trône, pour admirer sa sagesse & sa ma-
 gnificence : & , après un règne long &
 florissant, je le réunirai à vous, regretté
 de son peuple , & des Nations mêmes
 qui furent toujours les ennemies de sa
 monarchie. »

L'orateur, en recueillant tous les traits
 de ressemblance qui rapprochent du plus
 sage des Rois, le Souverain que nous
 avons perdu, ne déguise point une der-
 nière, mais triste conformité. Le Minis-
 tère sévère de l'Evangile rejette tout éloge
 qui peut être suspect de flatterie. Le Prin-
 ce même que nous regrettons auroit été
 le premier à faire des reproches au pré-
 dicateur qui seroit monté dans la chaire
 de vérité pour pallier des foiblesses. Le
 trait que l'orateur nous rappelle dans la

première partie de son discours le prouve bien. « Louis XIV a été admiré d'avoir souffert que le prédicateur de son siècle osât lui annoncer des vérités dures. Plus admirable que lui , Louis XV a récompensé l'orateur sacré , dont le zèle , comme autrefois celui de Jean-Baptiste , avoit attaqué ses foiblesses au milieu de sa cour : il l'a fait asseoir au premier rang des Ministres de la vérité : & il a mérité d'être loué par la voix éloquente qui avoit eu le courage de le reprendre. »

L'orateur , dans cette première partie de son discours , s'occupe des vertus douces & paisibles de Louis XV, qui ont fait long-temps notre bonheur. L'affabilité de ce Prince est ici peinte avec les couleurs les plus propres à nous faire oublier ses foiblesses ; & cette vertu sociale de Louis XV fournit à l'orateur l'occasion de donner une des leçons les plus utiles dans l'art de régner. « L'affabilité des Rois est la source la plus pure de leur bonheur : j'ose encore ajouter , c'est un de leurs plus importants devoirs. S'il étoit un souverain assez malheureux pour n'être pas touché du plaisir d'être aimé , qu'il sache au moins que le bien de son état , que l'intérêt même de son autorité , exige qu'il soit accessible. Tandis que le vice

138 MERCURE DE FRANCE:

«effronté environne le trône, & en oc-
«cupe insolemment toutes les barriè-
«res, la vérité timide ne s'en approche
«qu'en tremblant, & demande à être en-
«hardie. Et quelle voix assez forte pour
«faire entendre ses leçons au Monarque,
«au milieu du bruit dont les flatteurs ne
«cessent de l'étoarder? Il n'en est qu'une
«qui ait assez d'autorité pour se faire res-
«pecter dans le tumulte des Cours; c'est la
«voix du Public. Sûrs du cœur de nos
«maîtres, nous ne les accusons jamais des
«malheurs qu'on nous fait éprouver sous
«leurs noms. A chaque abus il s'élève un
«cri de la Nation qui réclame le Souverain
«contre l'oppression dont son autorité est
«le prétexte. Que le Prince encourage
«toutes les voix, & tous les abus lui se-
«ront bientôt connus: la crainte même
«qu'ils ne parviennent à ses oreilles, suf-
«fira souvent pour les prévenir. Mais si,
«retenus dans les liens de la flatterie, il
«néglige d'appeler la vérité, ou même
«d'aller au-devant d'elle, bientôt traîné
«d'erreurs en erreurs, il ne sera plus ca-
«pable de la reconnoître: ses yeux fasci-
«nés ne verront que ce qui leur sera pré-
«senté par des mains intéressées. Au mi-
«lieu de tout l'appareil de la puissance,
«il ne sera que l'aveugle instrument des

«volontés subalternes. Qu'importe, si
 «l'autorité est énermée par la foiblesse du
 «maître, ou transportée par une confiance
 «exclusive à un dépositaire infidèle ? Ca-
 «ché à tous les yeux, le despote le plus
 «suspçonneux & le plus jaloux abandonne
 «à Séjan l'univers à tyranniser ; & Assu-
 «rus, Prince humain, mais inaccessible,
 «livre, sans frémir, à son infâme Mi-
 «nistre des millions d'innocentes victi-
 «mes.»

Dans cette même partie du discours ,
 l'orateur , pour mieux constater les droits
 de Louis XV sur l'amour de ses peuples ,
 nous fait de son gouvernement sage &
 bienfaisant un tableau aussi vrai qu'instruc-
 tif. L'orateur n'a point omis ce point im-
 portant de l'administration politique qui
 regarde les monnoies , & qui fait tant
 d'honneur au règne de Louis XV. « La
 «France ne gémit plus de ces altérations,
 «qui ont affligé les règnes les plus brillans
 «de la monarchie. Plus éclairé que ses
 «prédécesseurs, Louis XV a appris aux
 «Souverains qui régneront après lui à
 «proscrire une ressource onéreuse aux su-
 «jets, par l'incertitude qu'elle met dans
 «les fortunes ; ruineuse pour le souve-
 «rain, dont elle diminue les revenus

« réels , en même-tems qu'elle nécessite
 « l'augmentation de ses dépenses ; funef-
 « te à tout l'Etat par la défiance qu'elle ins-
 « pire au citoyen dont elle resserre les tré-
 « sors ; à l'étranger , dont elle éloigne les
 « richesses. »

L'orateur montre dans la seconde partie de son discours à quels titres Louis XV a mérité l'estime des Nations. « Au milieu
 « des erreurs & des vices que la postérité
 « reprochera à notre siècle , rendons à la
 « génération présente la justice qui lui est
 « due ; elle fait mieux apprécier la véritable
 « gloire ; les brillantes chimères des con-
 « quérants éblouissent moins les esprits ;
 « les Rois pacifiques obtiennent plus
 « d'hommages , & le bonheur des Nations
 « est la mesure de l'estime qu'elles accor-
 « dent aux Souverains. Philosophie su-
 « perbe , ne t'attribue point ce progrès de
 « la raison humaine : l'exemple des Rois a
 « plus d'empire sur l'opinion publique ,
 « que tes frivoles raisonnemens. C'est l'a-
 « mour de Louis pour la paix , qui a fait
 « sentir à tous les Peuples le prix de la
 « paix ; c'est sa modération dans les vic-
 « toires , qui a désabusé les Peuples sur la
 « gloire des victoires. L'histoire ne redi-
 « ra donc point aux générations futures ,

«qui viendront la consulter sur les événemens de ce règne; Louis XV, à l'exemple de son bizaïeul, a bravé les efforts de l'Europe conjurée; comme Louis XIII, il a armé les Nations, & les a fait servir à la gloire de la France; comme Henri IV, il a régné en conquérant, & a tenu dans la terreur les Puissances rivales. Elle leur dira : Louis a ambitionné, a obtenu la gloire la plus solide & la plus pure; il a pacifié l'Univers; il a été le bienfaiteur de l'Humanité.»

Les faits rapportés dans cette seconde partie viennent à l'appui de cet éloge; & ces faits présentés dans le langage auguste de la vérité, fournissent à l'orateur des exhortations, des prières, des réflexions qui n'ont pu avoir été dictées que par un Pasteur pénétré de l'importance de ses fonctions, par un Ministre de l'Eglise qui fait allier à la sévérité de son ministère une sensibilité vraiment paternelle, & connoît tout le prix des vertus pacifiques dont il a fait l'éloge.

Oraison funèbre de Louis XV, Roi de France & de Navarre, surnommé le Bien-Aimé, prononcée dans l'Eglise de Lyon, le 15 Juillet 1774, par M. l'Abbé de Marneſia, Chanoine de l'Eglise, Comte

142 MERCURE DE FRANCE.

de Lyon, Abbé de Justemont ; in-4°.
A Lyon , chez Aimé de la Roche.

Oraison funèbre de très-haut , très-puissant & très excellent Prince , Louis XV, Roi de France & de Navarre , surnommé le Bien-Aimé ; prononcée dans l'Eglise cathédrale de Nevers , le 5 Août 1774 , au Service solennel que Mgr l'Evêque de Nevers & MM. du Chapitre ont célébré pour le repos de l'ame du Roi , par M. l'Abbé de Mouchet de Villedieu , Doyen de ladite Eglise , Vicaire-Général du diocèse , & Maître de l'Oratoire de Monseigneur le Comte d'Artois.

Ces deux discours sont également l'expression sage & fidelle du tribut d'amour & de reconnoissance que nous devons à la mémoire de Louis XV.

Eloge de la Fontaine , qui a concouru pour le prix de l'Académie de Marseille en 1774 , par M. de la Harpe ;

Quando ullum invenient parem ?

H O R.

br. in-8°. Prix , 24 sols. A Paris , chez Lacombe , libraire , rue Christine.

Un homme d'esprit, après avoir entendu cet éloge, disait de l'auteur : *Il s'est fait la Fontaine pour le louer.* Ce jugement, plein de justesse & de goût, est à-la-fois le plus grand éloge, & de l'ouvrage dont nous allons rendre compte, & du génie de la Fontaine, qui exerce un empire si puissant & si doux sur l'ame de tous ceux qui le lisent.

M. de la Harpe divise son Eloge en deux parties. Dans la première, il peint l'homme de génie, & le bon homme dans la seconde.

C'est à ses fables que la Fontaine doit la plus grande partie de sa gloire.

La fable, dit M. de la Harpe, est une des plus heureuses inventions de l'esprit humain. « Quel que soit l'inventeur de
 » l'apologue, soit que la raison timide,
 » dans la bouche d'un esclave, ait em-
 » prunté ce langage détourné pour se faire
 » entendre d'un maître; soit qu'un sage,
 » voulant la réconcilier avec l'amour-pro-
 » pre, le plus superbe de tous les maîtres,
 » ait imaginé de lui prêter cette forme
 » agréable & riante; par cet heureux arti-
 » fice, la vérité, avant de se présenter aux
 » hommes, compose avec leur orgueil &
 » s'empare de leur imagination. Elle leur

144 MERCURE DE FRANCE:

«offre le plaisir d'une découverte, leur
«sauve l'affront d'un reproche & l'ennui
«d'une leçon. Occupé à démêler le sens
«de la fable, l'esprit n'a pas le temps de
«se révolter contre le précepte. Quand la
«raison se montre à la fin, elle nous trou-
«ve désarmés. Nous avons en secret pro-
«noncé contre nous - mêmes l'arrêt que
«nous ne voudrions pas entendre d'un au-
«tre ; car nous voulons bien quelquefois
«nous corriger, mais nous ne voulons ja-
«mais qu'on nous condamne.»

Chez les Anciens, l'apologue n'avait
été qu'un récit simple & sans ornement
dont tout le mérite consistait dans la vé-
rité de l'allégorie. La Fontaine y joignit
un mérite nouveau, & qui semblait ne
devoir jamais appartenir à ce genre, ce-
lui de l'intérêt. «Il possédait l'art d'inté-
«resser pour tout ce qu'il racontait en
«paraissant lui - même s'y intéresser de
«bonne foi ; art qui chez lui n'en était
«qu'une suite naturelle de cette aimable
«simplicité, de cette bonhomie, de-
«venue dans la postérité un de ses attri-
«buts distinctifs ; mot vulgaire, ennobli
«en faveur de deux hommes rares, Henri
«Quatre & la Fontaine. Le bonhomme :
«voilà le nom que lui a donné la posté-
rité ;

»rité ; & , lorsqu'on pense que ce nom
 »ne rappelle pas seulement le caractère
 »de ses écrits , mais celui de son ame , sa
 »bonté loyale , sa candeur naïve , alors
 »on est tenté d'interrompre toutes ces
 »louanges qui sont si loin de valoir la lec-
 »ture d'une de ses fables , de s'adresser à lui
 »comme s'il pouvait nous entendre , de lui
 »dire : *O bon la Fontaine ! homme unique*
 »*& excellent ! parais dans cette assemblée ,*
 »*viens t'asseoir un moment parmi nous ;*
 »*nous te couvrirons des fleurs que nous ré-*
 »*pondons autour de ton image. Peut-être*
 »*les honneurs flattent ils peu ton ame mo-*
 »*deste & tranquille , & la vaine éloquence*
 »*du panégyrique est trop au-dessous de toi :*
 »*mais tu es sensible au plaisir d'être aimé ,*
 »*& c'est là l'hommage unanime que nous*
 »*t'offrons pour récompense du plaisir que*
 »*tu nous as donné tant de fois. »*

Lorsque la Fontaine raconte une fable ,
 il a l'air de la croire sérieusement. « Cette
 »bonhomie excite en nous ce rire de l'a-
 »me que ferait naître la vue d'un enfant
 »heureux de peu de chose. Ce sentiment
 »doux , l'un de ceux qui nous font le plus
 »chérir l'enfance , nous fait aussi aimer la
 »Fontaine. » M. de la Harpe observe que
 la Fontaine est peut être l'auteur de notre

langue le plus original, & en même temps le plus naturel. « Je ne crois pas, dit-il, » qu'en parcourant les ouvrages de la Fontaine, on y trouvât une ligne qui sentît » la recherche ou l'affectation. Il ne compose point, il converse; s'il raconte, il » est persuadé; s'il peint, il a vu; c'est toujours son ame qui vous parle, qui s'épanche, qui se trahit; il a toujours l'air » de vous dire son secret & d'avoir besoin » de le dire; ses idées, ses réflexions, ses » sentimens, tout lui échappe, tout naît » du moment; rien n'est cherché, rien » n'est préparé; il se plie à tous les tons, » & il n'en est aucun qui ne semble être » particulièrement le sien; tout, jusqu'au sublime, paraît lui être facile & » familier. Il charme toujours & n'étonne » jamais. »

On peut ajouter encore que la Fontaine est aussi l'auteur qu'on relit le plus. « Dans » ces momens qui ne reviennent que trop, » où l'on cherche à se distraire de soi-même & à se défaire du temps, quelle lecture choisit-on plus volontiers? Sur quel » livre la main se porte-t-elle plus souvent? sur la Fontaine. Vous vous sentez » attiré vers lui par le besoin d'un sentiment doux. Il vous calme & vous ré-

«concilie avec vous-même. On a beau le
 »savoir par cœur ; on le relit toujours ,
 »comme on est porté à revoir les gens
 »qu'on aime , sans avoir rien à leur dire.»

M. de la Harpe montre , par un examen
 détaillé des ouvrages de la Fontaine , que
 cet écrivain si aimable & si fécond en
 vers heureux & devenus proverbes , était
 encore un grand poëte. Ce morceau de
 l'éloge suffirait pour prouver ce que Var-
 wick & Mélanie ont prouvé , il y a long-
 temps , que M. de la Harpe est lui-même
 un grand poëte. M. de Voltaire a refusé
 quelque part cette qualité à la Fontaine ,
 c'est ainsi peut-être que Raphaël n'eût
 donné le nom de peintre qu'à celui qui
 aurait peint des tableaux d'histoire.

Dans la deuxième partie , M. de la
 Harpe peint la piquante bonhomie & l'ai-
 mable sensibilité de la Fontaine.

Sa facilité pouvait le rendre négligeant
 pour ses affaires ; mais cette facilité n'al-
 lait pas jusqu'à la foiblesse. On sait qu'il
 eut le courage de demander grâce pour
 Fouquet , son bienfaiteur. «Qu'il nous
 »soit permis de remarquer en faveur des
 »gens-de-lettres , dont on n'est que trop
 »porté à exagérer les fautes , non qu'ils en
 »commettent plus que d'autres , mais par-
 »ce qu'elles sont plus connues ; qu'il

148 MERCURE DE FRANCE.

» nous soit permis de remarquer qu'il n'y
 » a point de classe d'hommes où l'on trou-
 » ve plus d'exemples de ce genre de cou-
 » rage, l'un des plus rares peut-être qui
 » consiste à mettre l'amitié & la reconnaif-
 » sance hors de la portée des coups de la
 » fortune. On connaît, on cite beaucoup
 » d'hommes - de-lettres, & dans le siècle
 » passé & dans le nôtre, dont l'attachement
 » pour leurs amis & leurs protecteurs, a
 » toujours été à l'épreuve de la disgrâce,
 » soit qu'en effet la culture des arts qui
 » ne garantit pas des erreurs & des pas-
 » sions, préserve au moins de l'avilisse-
 » ment, soit que principalement occupés
 » de la gloire des lettres, ceux qui en sont
 » bien épris s'élèvent plus aisément au-
 » dessus des bassesses de l'ambition & de
 » l'intérêt. Dans le moment où le malheu-
 » reux surintendant voyait fuir la foule de
 » ses créatures, où l'on ne craignait rien
 » tant que de paraître l'avoir connu, deux
 » hommes de lettres employèrent leurs
 » talens à sa défense, Pellisson écrivit ses
 » éloquens plaidoyers : la Fontaine com-
 » posa cette élégie attendrissante, où il
 » demande grâce pour Fouquet, & ose dire
 » au Roi qu'il doit la faire. Il y avait du
 » courage sans doute à contredire publi-
 » quement l'opinion, & même la colère

«de Louis XIV ; mais je suis bien sûr que
 »la Fontaine, quand il fit son élogie, ne
 »croyait pas avoir besoin de courage.»

Si telle était la simplicité de la Fontaine, qu'il croyait pouvoir impunément défendre un malheureux dont les ennemis croyaient la perte nécessaire à leur grandeur ; s'il s'imaginait n'avoir à craindre que la colère de Louis XIV, il se trompait. Aussi n'eut-il aucune part aux libéralités du successeur du Fouquet, tandis que les récompenses littéraires allaient chercher au fond de l'Europe des savans ignorés, & dont tout le mérite était d'avoir écrit à Chapelain des lettres de compliment. Malgré son indolence, la Fontaine avait une bienfaisance active.

« Il n'y avait qu'une conjoncture où
 »cette tranquillité toujours inaltérable
 »semblait l'abandonner, & cette excep-
 »tion lui fait honneur. C'est lorsqu'on
 »venait lui demander des conseils dans
 »des circonstances épineuses, ou des se-
 »cours contre l'infortune. Alors il écou-
 »tait avec l'intérêt le plus tendre, & con-
 »solait en pleurant. Alors cet homme, si
 »étranger à ses propres affaires, trouvait
 »des lumières & des ressources quand il
 »s'agissait d'autrui. Ainsi donc ce n'était

»qu'aux malheureux qu'il accordait le
 »droit de troubler son repos, & il n'avait
 »de la prudence que pour les intérêts des
 »autres.»

La Fontaine fut heureux. «C'est, dit
 »M. de la Harpe, une persuasion bien
 »douce que je remporte de l'examen où
 »cet éloge m'a engagé.

»Il était du petit nombre des écrivains
 »plus véritablement heureux par leurs ta-
 »lens que par leurs succès. Sans être in-
 »sensible à la gloire, il ne paraît pas l'a-
 »voir trop recherchée. Il obtint les suffra-
 »ges de l'Académie avant Despréaux, qui
 »obtint avant lui l'aveu de Louis XIV.
 »La postérité, dans la distribution des
 »rangs, a paru suivre plutôt l'avis de l'A-
 »cadémie que celui du Monarque. Vivant
 »dans le sein de l'amitié, assez bien né
 »pour ne sentir que la douceur des bien-
 »faits, sans en porter jamais le poids, dé-
 »barrassé de toute inquiétude, ne con-
 »naissant ni l'ambition ni l'ennui, inca-
 »pable d'éprouver le tourment de l'envie,
 »& trop modéré, trop bon pour être en-
 »butte à ses attaques; il jouissait de la
 »nature & du plaisir de la peindre, du
 »travail & du loisir, de la facilité de se
 »livrer à tous ses goûts; il jouissait de ses

«sentimens, de ses idées & du plaisir de
 «les répandre; enfin il était bien avec
 «lui-même & avait peu besoin des autres;
 «&, tandis que ses années s'écoulaient
 «sans qu'il les comptât, il voyait arriver
 «la vieillesse sans la craindre, comme on
 «voit le soir d'un beau jour.»

Vous voyez par-tout dans ses ouvrages
 un esprit serein & une ame satisfaite. Lui-
 même dit quelque part : «A beaucoup
 «de plaisirs je mêle un peu de gloire. On
 «connaît son épitaphe. C'est à coup sûr
 «celle d'un homme heureux. Mais qui
 «croirait que ce fût celle d'un poëte? Ce
 «pourrait être celle de Desyvereaux. Il
 «partage sa vie en deux parts, dormir &
 «ne rien faire. Ainsi ses ouvrages n'a-
 «vaient été pour lui que des rêves agréa-
 «bles. O l'homme heureux que celui qui,
 «en faisant de si belles choses, croyait
 «passer sa vie à ne rien faire!»

C'est à lui-même que la Fontaine dut
 son bonheur; il fut heureux par l'exer-
 cice de son génie & par les amis que ses
 talens méritèrent. Négligé pendant sa vie,
 sa mémoire fut honorée dans ses descen-
 dans. Cette circonstance, commune à tant
 d'hommes illustres, inspire à M. de la
 Harpe, cette noble & touchante perorai-
 son. «Que le génie se dise à lui-même,

G iv

« en voyant cet exemple & tant d'autres :
 « Ce n'est pas à moi d'attendre beaucoup
 « des hommes ; c'est à eux d'attendre beau-
 « coup de moi. Quand j'aurai parcouru
 « ma carrière au travers des écueils , & que
 « j'aurai atteint le but de ma course , les
 « Générations futures s'assembleront au tour
 « de ma tombe , & diront : Il était grand.
 « Alors on me recherchera dans les monu-
 « mens que j'aurai laissés , non plus pour
 « en expier les défauts , mais pour en rele-
 « ver la beauté. Mes descendans recevront
 « les honneurs qu'on m'avait refusés. Il ne
 « m'est permis de jouir qu'en espérance , &
 « je ne sème pas pour recueillir. Mais quel
 « prix plus flatteur pourrais je prétendre ?
 « Je ferai du bien , même quand je ne serai
 « plus. Plus d'une fois peut-être un senti-
 « ment de vertu , exprimé dans mes ouvra-
 « ges , produira une action vertueuse ; plus
 « d'une fois l'expression de ma sensibilité
 « fera tomber de douces larmes des yeux de
 « l'homme sensible ; je consolerais le cœur
 « infortuné , & j'adoucirai l'ame dure ; &
 « l'envie , qui me dispute aujourd'hui mon
 « pouvoir & mes récompenses , ne pourra
 « m'ôter du moins ni les bienfaits que je
 « laisse après moi , ni la reconnaissance de
 « tous les âges. »

Nous ne dirons rien de plus sur ce dis-

cours , il est écrit par-tout avec la même élégance , la même finesse & la même justesse de goût , semé par-tout de pensées ingénieuses , de traits heureux , & chaque ligne semble animée de cette même sensibilité que la Fontaine a répandue dans ses ouvrages , & que leur lecture inspire. Les gens de goût , les hommes sensibles reliront souvent cet éloge de la Fontaine , entraînés par le même charme qui leur fait relire ses ouvrages.

L'auteur semble n'avoir fait que se livrer au plaisir de parler d'un auteur qu'il aime. On ne trouvera ici d'autre art que celui de la Fontaine lui-même ; que cet heureux art :

Qui cache ce qu'il est & ressemble au hasard.

Nous ne savons si l'on aurait pu faire un plus bel éloge de la Fontaine ; mais , si cela était possible , il faudra sans doute appliquer au discours de M. de la Harpe ce vers heureux du poëme d'Adonis :

Et la grâce plus belle encor que la beauté.

Journal des Causes célèbres.

Il y a quelque temps que nous n'avons rendu compte des volumes de cet ouvrage qui ont paru successivement , &

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

qui continuent d'être un recueil aussi instructif pour les Jurisconsultes, qu'amusant pour les gens du monde.

Comme il nous seroit impossible de rendre compte en détail de toutes les causes intéressantes que contiennent les volumes qui ont paru depuis plusieurs mois, nous nous bornerons à indiquer à nos lecteurs celles qui nous ont paru les plus piquantes. On trouve dans le huitième volume deux causes du plus grand intérêt ; la première contient les détails d'une interdiction qui avoit été demandée par les collatéraux d'un homme aussi riche que bizarre dans ses goûts.

La seconde est la fameuse affaire de Sirven, dont l'Europe entière a connu les malheurs.

Le neuvième contient une affaire criminelle dont les détails sont très-intéressans. On y trouve également une question importante pour l'Ordre de Malthe ; savoir si les Chevaliers de cet Ordre illustre sont capables de recevoir des legs de meubles, & une question qui intéresse l'humanité, savoir quelle est l'expérience légale & la plus sûre pour connoître la mixtion des vins.

Le dixième volume contient quatre causes qui présentent toutes des questions

importantes; la première consiste à savoir si la torture est un moyen de découvrir la vérité par la bouche d'un accusé : la seconde & la troisième présentent deux questions d'Etat, l'une en matière bénéficiale & l'autre sur la validité d'un mariage contracté dans l'isle de Cayenne. La quatrième offre une question neuve dans la Jurisprudence, savoir si une femme peut demander sa séparation de corps & d'habitation sur le motif que son mari a été condamné aux galères.

Le onzième volume, qui vient de paraître ces jours derniers contient cinq causes; la première, savoir si on doit toujours rejeter la preuve testimoniale, ou si elle doit être admise indistinctement dans toutes les questions d'Etat. La seconde, la sépulture refusée à un Protestant; la troisième, quels sont, en matière criminelle, les caractères & les effets d'un soupçon juridique. La quatrième, une question d'absence; enfin la cinquième, si les apothicaires ont le droit d'empêcher les épiciers de vendre des médicamens au public.

Toutes ces causes sont également intéressantes par les faits, par la discussion des principes, & sur-tout par la manière d'écrire des auteurs de cette collection utile & amusante.

G. vj.

156 MERCURE DE FRANCE.

Le prix de la souscription est pour Paris de 13 liv. 4 sols, & pour la Province de 17 liv. 14 s. franc de port. On souscrit en tout temps, & le renouvellement de la souscription pour l'année 1774, a commencé au mois d'Avril. On s'adresse, pour Paris, au sieur Lacombe, libraire, rue Christine, & pour la Province, à M. des Essarts, l'un des auteurs de ce Journal, rue de Verneuil, la troisième porte cochère avant la rue de Poitiers.

Mémoire pour les Habitans de Salancy, en faveur de la Rosière, par M. de la Croix.

Jusqu'à présent nous n'avons pas cru devoir faire mention de ces Mémoires, que de froides discussions, que des intérêts isolés multiplient. Si la bizarrerie ou l'importance de quelques affaires ont échauffé pour un moment l'attention publique, bientôt le jugement a refroidi tous les esprits, & on a vu le calme de l'indifférence succéder à la fermentation de l'enthousiasme. Il n'en est pas de même d'une cause qui tient aux mœurs, & dans laquelle il s'agit de défendre les prérogatives de la vertu : une pareille cause est celle de l'humanité entière.

C'est cette considération qui nous détermine à parler aujourd'hui du Mémoire de la Rosière. Bien des gens, après avoir vu au théâtre une jeune Payfanne recevoir, pour prix de sa sagesse, une couronne de rose qui lui a été adjugée par les habitans de son village, comme à la plus vertueuse, doutoient encore qu'une cérémonie si respectable eût lieu en France.

Un mémoire qui s'est tout à coup répandu dans le public, vient de nous prouver qu'on n'a mis sur la scène des Italiens que ce qui arrive tous les ans au village de Salancy.

Les habitans de ce lieu prétendent être depuis des siècles dans l'usage de présenter chaque année à leur Seigneur, trois filles reconnues pour être les plus sages, dans une assemblée convoquée à ce sujet, afin que le Seigneur choisisse parmi elles celle à laquelle il veut faire donner la rose. Le Seigneur, au contraire, soutient qu'il a le droit d'accorder le chapeau de rose à celle des filles de son village qu'il lui plaît d'honorer de son choix.

Le Seigneur qui a perdu sa cause devant les premiers juges, est appelant du jugement qui l'a condamné.

M. de la Croix, chargé de la défense des habitans, commence par ce début

158 MERCURE DE FRANCE.

noble & attachant. « Dans le temps où
 « les journaux , où les papiers publics an-
 « noncent avec le plus grand éloge la fête
 « de la Rose ; tandis que la peinture en-
 « fixe la pompe sous nos regards enchan-
 « tés ; pendant que nos théâtres retentis-
 « sent des applaudissemens donnés à cette
 « institution si pure , qui pourroit croire
 « que le Seigneur de Salancy voulût l'al-
 « térer & en détruire l'heureux effet ? . . .
 « Toi qui as peint avec des couleurs si ai-
 « mables les vertus du premier âge , Féné-
 « lon , prête-moi ta plume , que je puisse
 « décrire , avec le charme de ton style ,
 « cette fête qui a rendu si célèbre un petit
 « village de la France. Jamais l'Antiquité
 « n'offrit rien de plus respectable ni de
 « plus imposant. Non , la sagesse n'est
 « point encore bannie de dessus la terre ;
 « il existe un lieu où elle est couronnée ,
 « pourquoi faut-il que ce lieu ne soit qu'un
 « village ? »

La peinture des habitans de Salancy
 intéresse en leur faveur. « Différens de
 « nos grossiers villageois, ils ont , dit leur
 « défenseur , conservé jusqu'à présent la
 « touchante simplicité des campagnes ; ce
 « ne sont point des mercenaires , esclaves
 « d'un riche fermier & avilis par l'indi-
 « gence , tous goûtent les douceurs de la

»propriété : chacun d'eux, attaché à la
 »portion de terre qui lui appartient, la
 »cultive en paix. Les mœurs, à Lacédé-
 »mone, n'étoient pas plus pures que ne le
 »sont celles des Salanciens. L'époux ché-
 »rit sa compagne, soulage la vieillesse de
 »son père, & a l'œil toujours ouvert sur ses
 »enfants.

»Le cultivateur, heureux de son sort, ne
 »cherche point à perdre avec sa raison le
 »souvenir de ses peines ; les garçons aspi-
 »rent tous au bonheur d'épouser la fille
 »vertueuse qui sera couronnée, & pas un
 »d'eux ne projette de séduire les jeunes
 »villageoises, qui ne connoissent que l'a-
 »mitié & les jeux de l'innocence.. »

L'auteur nous apprend que St Medard,
 Evêque de Noyon, Seigneur de Salancy,
 & qui vivoit du temps de Clovis, voulut
 que tous les ans on donnât un chapeau de
 rose & une somme de vingt-cinq livres à
 celle des filles de sa terre qui seroit jugée,
 par les habitans, être la plus vertueuse ;
 qu'il détacha de ses domaines plusieurs
 arpens de terre qui forment aujourd'hui
 ce que l'on nomme *le Fief de la Rose* ;
 qu'il en affecta le revenu au paiement des
 vingt-cinq livres (qui étoient alors une
 somme considérable) & aux frais du cou-
 ronnement.

« Depuis ce temps la couronne de rose
 « a toujours été la récompense de la plus
 « sage Salancienne ; toutes ont aspiré à
 « l'honneur de la recevoir ; outre l'avant-
 « tage qu'elles retirent d'un témoignage si
 « public de leur vertu , elles ont encore
 « celui de trouver presque toujours un
 « époux dans l'année de leur couronne-
 « ment. Et quel homme ne s'estimerait
 « pas heureux d'unir sa destinée à celle
 « d'une fille qui aurait été reconnue par
 « tous les habitans du lieu où elle a reçu
 « le jour , pour être la plus attachée à ses
 « devoirs , la plus respectueuse envers ses
 « parens & la plus douce avec ses compa-
 « gnes ? Mais il ne faut pas seulement
 « qu'elle ait ces excellentes qualités , on
 « exige encore que sa famille soit sans re-
 « proche ; de sorte que la Rosière , en ob-
 « tenant le prix de sa vertu , reçoit celui de
 « l'honnêteté de tous ses parens ; c'est toute
 « une famille qui est couronnée sur la tête
 « d'un de ses jeunes rejetons. »

Le jour de St Medard , l'après-midi , la
 Rosière , dans les habillemens de l'innocence , les cheveux flottans en longues
 boucles , s'avance au son des instrumens
 vers le château. Elle est suivie de douze
 jeunes filles , qui sont vêtues de blanc comme
 elle , & menées par douze Salanciens.

Le Seigneur, après l'avoir reçue dans ses appartemens, la conduit à l'Eglise avec son cortége jusqu'à un prie-Dieu placé au milieu du chœur pour la recevoir. Après les vêpres, le Clergé se rend en procession à la chapelle de St Medard. La Rosière le suit, menée par le Seigneur, & marchant toujours dans le même ordre; l'Officiant bénit le chapeau de rose, & le met sur la tête de la jeune fille, après avoir adressé un discours à l'assemblée :

« Ce chapeau est garni d'un large ruban
 »bleu à bouts flottans, & orné d'un anneau
 »d'argent, depuis que Louis XIII daigna
 »faire donner à la Rosière la couronne en
 »son nom, & chargea son premier Capi-
 »taine des Gardes de lui remettre de la
 »part de Sa Majesté, cette marque distinc-
 »tive de sa vertu, qu'elle porte toute sa
 »vie.

M. de la Croix n'a point oublié d'insérer dans son mémoire ce trait de générosité qui a fait tant d'honneur à M. le Pelletier de Marfontaine, intendant de Soissons. Les habitans de Salancy l'ayant prié, en 1766, de donner la main à leur Rosière, il la conduisit à l'autel pour y recevoir le chapeau de rose, & la dota de quarante écus de rente reversible, après

sa mort , en faveur de toutes les Rosières qui en jouiront chacune l'année de leur couronnement.

Le défenseur des habitans n'a point hérisé un sujet aussi gracieux que celui qu'il avoit à traiter de ces mœurs barbares que le goût devoit bannir du barreau.

Après avoir reproché au Seigneur de Salancy de traîner les paisibles habitans de tribunaux en tribunaux , de les enlever à leurs travaux rustiques , de les forcer d'aller solliciter des juges , eux qui n'ont jamais sollicité que le dieu des campagnes, il fait sentir qu'il résulte du règlement confirmé par l'usage, « Que ni le Seigneur » ni les habitans de Salancy ne sont précisément les maîtres de faire tomber le » choix sur celle qu'il leur plairoit de faire » couronner ; que tous les pères de familles sont intéressés à être justes dans la » présentation des trois filles , & que la » faveur du Seigneur ne peut récompenser » que la sagesse. »

M. de la Croix termine son mémoire par cette peroraison pleine d'éloquence & d'humanité. « Si , après avoir présenté » dans toute sa sagesse une institution aussi » précieuse que celle de la fête de la Rose, » il nous restoit un vœu à faire , nous l'a-

» dresserions au jeune Monarque qui vient
 » d'être porté sur le trône ; nous le conjure-
 » rions de jeter ses regards sur les habitans
 » des campagnes dont le bonheur doit être
 » cher à son cœur ; nous lui dirions : Vos
 » augustes prédécesseurs ont répandu leurs
 » faveurs dans les cités ; ils ont protégé
 » les lettres, encouragé les beaux arts ,
 » récompensé l'industrie , mais ils ont ou-
 » blié que les cultivateurs étoient aussi
 » leurs sujets.

» Les spectacles , les jeux , les hon-
 » neurs ont été fixés dans les villes ; la
 » peine , l'ennui , l'humiliation ont été
 » rejetés dans les villages.

» Daignez , ô jeune Prince , espoir de
 » la France ! daignez étendre vos soins pa-
 » ternels sur cette portion d'hommes qui,
 » dans la guerre , défend l'Etat , & le nour-
 » rit pendant la paix. »

ACADÉMIES.

I.

ACADÉMIE FRANÇOISE.

L ACADÉMIE Françoise a tenu sa séance
 publique le 25 Août 1774., fête de St
 Louis.

M. Beauzé, directeur, a annoncé que l'Académie avoit cru devoir remettre à l'année prochaine le prix de poésie, qui sera une médaille d'or du prix de 500 liv. Le sujet, le genre du poëme & la mesure des vers sont au choix des auteurs.

L'Académie donnera aussi, dans sa séance du 25 Août 1775, un prix d'éloquence, qui sera une médaille d'or de la valeur de 600 liv. Le sujet est l'*Eloge de Nicolas de Catinat, Maréchal de France.*

Conformément aux ordres du Roi, donnés en 1771, on ne recevra aucun discours qui ne soit muni de l'approbation signée de deux Docteurs en théologie de la Faculté de Paris, & y résidans actuellement.

Les ouvrages doivent être envoyés, avant le premier jour du mois de Juillet 1775, au sieur Demonville, imprimeur de l'Académie Française, rue St Severin.

M. d'Alembert, secrétaire perpétuel de l'Académie, a lu deux notices historiques destinées à entrer dans la continuation de l'histoire de l'Académie Française. L'une est celle de *Nicolas Boileau Despréaux*; l'autre, celle de *François de Salignac de la Motte Fénelon*, Archevêque de Cambrai. Ces éloges, remplis de

OCTOBRE. 1774. 165

traits de génie , d'anecdotes de caractère , & d'une philosophie lumineuse , ont excité généralement la sensibilité & l'acclamation de l'assemblée qui étoit fort nombreuse.

I I.

M A R S E I L L E .

L'Académie des belles-lettres, sciences & arts de Marseille a tenu son assemblée publique le 25 du mois d'Août, dans la salle de l'hôtel-de-ville.

M. de Robineau , directeur , a fait l'ouverture de la séance par un discours relatif au sujet de l'assemblée, & a annoncé que M. de Chamfort avoit remporté le prix proposé pour l'éloge de *la Fontaine*. M. Joyeuse a fait la lecture de cet éloge ; M. Seren , celle d'une ode sur le même sujet, par M. François de Neufchâteau, associé de l'Académie, & M. de Luminy a terminé la séance par l'éloge funèbre de Louis XV.

L'Académie avoit trois autres prix à adjuger. Elle les a réservés pour l'année prochaine, & a redonné pour sujet d'un de ces prix, le *Siège de Marseille par le Connétable de Bourbon*, poëme.

166 MERCURE DE FRANCE.

Un discours sur l'influence que le commerce a eu dans tous les temps sur l'esprit & sur les mœurs des Peuples, lui ayant paru encore un sujet trop intéressant pour être abandonné, elle l'a proposé de nouveau en doublant le prix; mais elle desire que les auteurs qui traiteront ce sujet embrassent un système, &, qu'après l'avoir fondé sur des principes solides, ils en confirment la vérité par les preuves tirées de l'histoire du commerce tant ancien que moderne.

L'Académie, pour témoigner sa reconnaissance envers le généreux Russe * qui a joint 2000 liv. à la médaille qui étoit destinée à l'Eloge de la Fontaine, a proposé, pour sujet du prix de l'année prochaine, *Pierre le Grand*, ode ou poème.

Chacun de ces prix est une médaille d'or de la valeur de 300 liv. Les ouvrages seront remis, francs de port, à M. Mourgaille, secrétaire perpétuel de l'Académie, & ils ne seront reçus que jusqu'au 15 de Mai.

* M. le Comte de Schonvaloff, Chambellan de l'Impératrice de Russie, connu dans la littérature par des poësies françoises très-ingénieuses & très-agréables.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de Musique continue avec succès les représentations d'*Orphée & Euridice*. La musique de cet opéra gagne à être entendue ; elle produit d'autant plus d'effet, que l'on a eu plus souvent occasion de la détailler & de la méditer. L'auditeur attentif y découvre le génie fécond d'un grand maître, qui maîtrise son art, qui fait toujours employer le langage énergique du sentiment & des passions.

M. le Gros, animé, &, osons le dire, inspiré par le musicien, s'élève jusqu'à lui, & ajoute encore à la magie de son rôle par un jeu plein d'ame, de force & de pathétique. Ce n'est plus seulement le chanteur le plus admirable, mais l'auteur le plus vrai & le plus passionné. Mlle Beaumefnil semble jouer d'après elle-même & d'après le sentiment profond de son amour. Mlle Châteauneuf, qui la remplace dans le rôle d'Euridice, doit aussi à cette musique l'avantage d'avoir

168 MERCURE DE FRANCE.

développé des talens & une expreffion qui ne demandent qu'à être exercés.

On fe difpofe à donner inceffamment, à ce théâtre, *Afolan*, ballet héroïque en trois actes de M. L. M**, qui a tiré fon fujet d'un conte de M. de Voltaire; la musique eft de M. Floquet, fi avantageufement connu par fon opéra de l'Union de l'Amour & des Arts.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François jouent avec un fuccès foutenu *Adelaïde de Hongrie*, tragédie de M. Dorat. Cette pièce vient d'être imprimée *, & nous ferons à portée de la faire connoître.

D É B U T.

Le fleur Reymond, qui n'avoit paru fur aucun théâtre, a débuté le vendredi 26 Août, par les rôles de Darviane dans *Mélanide*, & de Lindor dans *Heureusement*, qu'il a rejoués le dimanche 28. Le 30 Août il a joué Alcindor dans l'*Oracle*. Le

* Elle fe vend à Paris, chez Monory, libraire, rue de la Comédie Françoisé.

jeudi

OCTOBRE. 1774. 169

jeudi 1^r Septembre, Euphémon fils dans *l'Enfant prodigue* ; le Marquis dans la *Pupile*. Le vendredi 2, Valère dans le *Glorieux* ; Eraste dans *l'Impromptu de Campagne*.

De la jeunesse, une heureuse physionomie, de l'intelligence, du zèle & de la vivacité rendront cet acteur utile & très agréable dans les différens rôles de son emploi.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ont continué avec beaucoup de succès les représentations des *Nymphes de Diane*, opéra-comique en un acte & en vaudevilles, de M. Favart. Il est vrai que cette pièce est parfaitement remise, & qu'elle ne peut être mieux jouée. S'il y a quelques traits qui tiennent à la liberté du vaudeville & à la gaieté de l'opéra-comique, il y a aussi des tableaux charmans & des peintures délicates & naïves de la simple Nature. On ne peut mettre plus d'esprit, de finesse & de vérité dans les détails, & présenter un spectacle plus galant & plus agréable. Rendons aussi justice aux talens & au zèle des acteurs. Jamais l'opéra-comique n'a

I. Vol.

H

170 MERCURE DE FRANCE.

été si bien exécuté. Madame Trial joue *Thémire* avec toute la naïveté & l'intérêt d'une Nymphé ingénue, qui éprouve les premiers traits de l'Amour qu'elle veut connoître. Son rôle s'embellit encore des agrémens de sa personne & du charme de sa voix, aussi sensible que brillante. Mlle Beaupré représente avec beaucoup de finesse & de vérité son rôle d'Eglé. Elle répand dans son jeu & dans son chant les grâces qui lui sont naturelles. Mde Moulinghen a saisi à merveille l'esprit de son rôle de *Cyane*, qu'elle joue & qu'elle chante avec autant d'intelligence que de vivacité. Mlle Desglands représente la *Prêtresse* avec la *dignité* convenable à ce rôle. On applaudira toujours à la fraîcheur de son organe doux & agréable. Mde Gaut, en *Vieille*, & Mlle le Fèvre en *Amour*, ont eu des applaudissemens bien mérités. *Cliton* peut-il être mieux rendu & mieux chanté que par M. Trial? Il joue ce rôle d'Esclave, & sa métamorphose en nymphe avec beaucoup de gaieté & de bon comique. *Agenor*, ou l'amant, est représenté avantageusement par M. Julien, bon acteur & chanteur excellent. Quant au *Satyre*, M. Nainville en a saisi le caractère, & l'a exprimé avec une éner-

OCTOBRE. 1774. 171

gie & une vérité frappantes, tant par l'éclat d'une voix superbe, que par son jeu plein de feu & d'action.

Le succès d'*Acajou* & des *Nymphes de Diane*, doit engager les Comédiens, & M. Anfaulme, qui connoît les richesses de ce théâtre, & qui fait bien les faire valoir, à renouveler quelquefois le plaisir que le Public a pris aux meilleures pièces de l'opéra-comique & de la scène française.

On se dispose à donner incessamment le *Retour de Tendresse*, comédie en un acte, imitée de la *Réconciliation villageoise*, que M. Anfaulme vient de mettre en vers & en ariettes, avec des changemens convenables au nouveau genre de spectacle, & dont M. Méraut a fait la musique. Nous en parlerons dans le *Mercur* prochain.

LETTRE du Petit Bonhomme, auteur du *Roié vertueux*, à l'auteur de l'*Art du Théâtre*, Amsterdam 1773 ; à l'occasion de la note B, pag. 94, chap 8 du *drame*, & dont voici les termes :

« Il faut rire de ces prétendues règles que tra-
cent les critiques, & encore plus de ces lourdes

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

«plaisanteries (telles que celle du Roié vertueux)
 «par lesquelles de pauvres faiseurs de calembours
 «prétendent écraser ce genre mitoyen entre la
 «tragédie & la comédie ; genre vrai , utile , né-
 «cessaire , & qui aura un jour autant de partisans
 «qu'il a de détracteurs aujourd'hui. »

MONSIEUR ,

mes
 remerciemens
 de la consistance.
 que
 le Roué vertueux ; Dom
 Quichotte. avec fureur
 des moulins à vent
 mon compliment
 la politesse.
 pas digne ; mais
 un honneur.
 des sublimes.
 me donner
 L'honneur d'être , &c.



A M. Lacombe , auteur du Mercure.

*Au Château de Luzancy , par la Ferté-
sous-Jouarre , ce 18 Août 1774.*

J'ai lu , Monsieur , avec une satisfaction infinie , dans le Mercure du mois de Juillet dernier , l'annonce faite par M. d'Agoty le père , de plusieurs ouvrages sur l'Électricité : il est toujours très - avantageux pour les intérêts de la vérité que ceux qui la cherchent dans les phénomènes de l'électricité s'accordent entre eux , sans se connoître ; qu'une suite d'expériences leur fasse naître les mêmes idées , & qu'ils en tirent les mêmes résultats.

J'ai été , je vous l'avoue , Monsieur , aussi surpris de la conformité des idées de M. d'Agoty avec les miennes , que je suis satisfait de me trouver presque complètement d'accord avec lui.

En 1748 , temps où je commandois à Boulogne-sur-Mer , où j'avois fait constamment des expériences pendant plus de deux ans , j'envoyai à l'Académie des Sciences de Paris , un long mémoire sur l'électricité. MM de Réaumur , de la Condamine , Morand & Nollet furent nommés par l'Académie pour être mes Commissaires. Mon mémoire resta environ pendant six mois entre leurs mains , & pendant ce temps , il y eut plusieurs lettres explicatives écrites par MM. les Commissaires & par moi.

J'établissois dans mon mémoire que le fluide nerveux , que les esprits animaux étoient un vrai

feu électrique ; que ce feu étoit sans cesse entre-
 tenu par la respiration ; que les vessicules bron-
 chiales dont la surface intérieure est polie , ivoi-
 rée & imperméable à l'air grossier , arrêtoient cet
 air grossier , & n'étoient pénétrées que par l'élec-
 tricité qui l'anime. Je faisois entrevoir que le feu
 électrique étoit l'ame & le ressort de toute l'éco-
 nomie animale. Je montrois toute la différence
 du sang veineux au sang artériel ; & comment le
 sang veineux , de noirâtre & dénué d'esprits qu'il
 étoit dans le ventricule droit du cœur , est re-
 vivifié par sa circulation dans les poulmons où
 l'électricité le ranime , le rend plus fluide & le re-
 met au ton du rouge le plus vif. Je suivois la
 route de ce sang artériel depuis son élancement
 du ventricule gauche & de l'aorte jusques dans
 ses dernières subdivisions & jusques dans la sub-
 stance vasculaire du corps calleux & de la moëlle
 allongée.

J'essayois de prouver que le sang artériel, dénué
 alors de particules grossières par ses différentes
 sécrétions , n'étoit plus qu'un vrai feu électrique,
 qui s'élançoit dans la substance & les canaux im-
 perceptibles des nerfs , qui les parcouroit & qui
 s'exhaloit à leur extrémité, des surfaces intérieures
 & extérieures, par des mamellons nerveux & par
 des expansions de l'extrémité de ces nerfs.

J'admettois , comme M. d'Agoty , une vérita-
 ble électricité terrestre ; mais je ne présumoais pas,
 comme lui , que le soleil est la main qui chauffe
 le globe terrestre. Je hasardois , au contraire, de
 dire que le soleil n'a par lui-même aucune cha-
 leur , & que les rayons solaires , de même que
 l'électricité , n'ont le pouvoir d'exciter la sensa-
 tion (relative à nos sens) que nous nommons
 chaleur , & n'ont le pouvoir de briser , de fondre

& de vitrifier les corps terrestres que par la violence de leur mouvement, & par l'interposition des particules terrestres flottantes dans l'air grossier, & émanées sans cesse de notre globe par la force jaillissante de son électricité. Je donnois des preuves très-fortes de cette opinion, & j'allois même jusqu'à la témérité & à l'hypothèse de présumer qu'au même moment où le soleil a commencé à tourner sur son axe, la même puissance qui lui donna ce premier mouvement, lui donna celle d'élancer l'électricité en faisceaux de rayons divergeans, d'en pénétrer les planètes en raison de leur densité, ou du plus ou du moins d'approximation, & de les rendre plus ou moins électriques par communication.

J'ajoutois que je serois très-affligé qu'on me soupçonnât de me livrer à la pleine certitude d'une opinion que j'essayoie tout au plus de discuter; j'avois avec bonne foi qu'elle m'avoit assez séduit, pour m'inspirer la témérité de la soumettre à mes maîtres, & pour m'avoir empêché de me faire encore aucune objection assez forte pour la détruire.

Après un examen de six mois, MM. les Commissaires ayant fait leur rapport à l'Académie, & ayant lu plusieurs différentes parties de mon mémoire dans quelques assemblées, l'Académie en corps m'honora d'un jugement, qu'elle n'accorda sans doute que par indulgence pour un Militaire dont elle n'attendoit que de foibles efforts.

Extrait des registres de l'Académie royale des sciences de Paris, du 14 Mai 1749.

Nous avons été chargés par l'Académie d'examiner un ouvrage de M. le Comte de Treslan, lieutenant-général des armées du Roi, intitulé,

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

Essai sur l'origine de l'Electricité & sur differens phenomenes qu'on lui peut attribuer ; il nous a paru , par la lecture de cet ouvrage , que l'auteur a beaucoup de connoissances dans les différentes parties de la physique ; qu'il a fait une application heureuse des effets de l'électricité à plusieurs phénomènes de la Nature ; que ses idées sur cette matière sont exposées clairement & avec méthode , & qu'il les a appuyées d'expériences nouvelles & ingénieusement imaginées. *Signé*, DE RÉAUMUR , DE LA CONDAMINE , MORAND , NOLLET.

Je certifie le présent extrait conforme à son original & au jugement de l'Académie. A Paris, le jour & an que dessus , 14 Mai 1749 ,

GRANDJEAN DE FOUCHY , secrétaire
perpét. de l'Académie des Sciences.

M. de la Chevaleraie étant mort la même année , l'Académie m'élut à sa place. Dans le même mois , la Société royale de Londres me fit le même honneur ; deux mois après il fut suivi de celui d'être élu par l'Académie royale de Berlin & par celle d'Edimbourg.

J'ai eu jusqu'ici la prudence de ne point faire imprimer cet ouvrage. L'honneur d'avoir trouvé grâce aux yeux de quatre illustres Académies a comblé & surpassé mes espérances. J'ai craint , je l'avoue , d'avoir peut-être à répondre pendant le reste de ma vie à des objections ou solides ou frivoles , ou même dictées par la prévention.

J'ai eu la douleur de perdre dans l'Académie mes quatre Commissaires , & plusieurs confrères qui connoissoient à fonds mon ouvrage , il m'en reste que j'aime & que je révère dans MM. de Buffon , de Lassaune , Leroi & Poissonier qui le

connoissent de même. M. Poissonier, après l'avoir lu avec l'intérêt d'un confrère & d'un ancien ami, a bien voulu l'approuver comme censeur : cependant les mêmes raisons me retiennent encore pour le livrer à l'impression ; mais j'ai souvent prêté mon manuscrit , j'en ai vu même tirer plusieurs extraits , sans crainte d'être réfuté avec lumière, ou imité par ceux qui l'approuveroient.

Si quelque chose pouvoit m'encourager à le rendre public , ce seroit la satisfaction intérieure dont je ne peux me défendre en voyant M. d'Agoty annoncer un ouvrage , dont les préliminaires me prouvent que les mêmes idées qui m'ont frappé en 1748 , ont fait le même effet sur un savant , connu par les travaux & par la réputation.

Je vous prie , Monsieur , de faire imprimer , dans le premier Mercure , la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire. Si M. d'Agoty est l'hiver prochain à Paris , je serai très - reconnoissant de la communication qu'il voudra bien me donner de son ouvrage. Je me ferai honneur & plaisir de lui communiquer le mien ; les intérêts de la vérité sont trop chers , ils sont trop forts pour ceux qui la cherchent avec autant de candeur que de zèle , pour qu'ils ne fassent pas taire ceux d'une propriété apparente. Je suis bien éloigné de croire avoir porté une lumière suffisante dans mes opinions , & j'écouterai avec plaisir & reconnoissance ce que M. d'Agoty peut avoir dit de plus.

J'ai l'honneur d'être , &c.

Le Comte DE TRESSAN ,
Lieutenant-général.

H v

A R T S.

Exposition des Peintures, Sculptures & autres ouvrages de MM. de l'Académie de St Luc, faite le 25 Août & jours suivans, à l'hôtel Jabach, rue Neuve St Merry, sous les auspices de M. le Marquis de Paulmy, protecteur de l'Académie.

LA dernière exposition des ouvrages de cette Académie a été faite en 1752, à l'hôtel d'Aligre, rue St Honoré. Des raisons, que nous ignorons, l'ont interrompue jusqu'à présent. Il y a lieu d'espérer que ces raisons n'empêcheront plus que le Public n'accorde, au moins tous les deux ans, aux différens Membres de cette Académie, les témoignages encourageans de son approbation, & que ces artistes eux mêmes, ne trouvent dans ce concours d'émulation, de nouvelles lumières pour perfectionner leurs ouvrages, & contribuer aux progrès de l'art.

Nous avons, dans le *Mercure* du mois d'Octobre de l'année 1773, rendu compte de l'exposition des peintures, sculptures & autres ouvrages de MM. de l'Acadé-

mie royale. On peut, d'après les remarques critiques que quelques amateurs ont faites sur ces ouvrages, observer qu'en général on exige trop de cette Académie, & peut-être aussi, si nous écoutons le préjugé actuel, n'espère-t-on pas assez de l'Académie de saint Luc. Cependant, & l'exposition actuelle le prouve, il y a de cette dernière Académie des productions dignes des suffrages des connoisseurs, & qui font honneur à l'art. Le buste en marbre d'une jeune fille, par M. Attriet, fixe tous les regards, par la délicatesse du ciseau, la finesse de l'expression & les grâces naïves répandues sur la physionomie de cette jeune personne, qui a les yeux baissés, & annonce, par un léger sourire, la franchise de son ame. Le buste en marbre d'un philosophe, par le même artiste, & de grandeur naturelle, ainsi que la tête de la jeune fille, a une expression forte, animée, & ne fait pas moins d'honneur au ciseau de l'artiste.

M. de Fernex a exposé plusieurs portraits en marbre, d'autres en terre cuite, & des modèles en plâtre, les uns grands comme nature, les autres d'une proportion plus petite, mais où l'on remarque de la physionomie, du caractère & des détails finement exprimés.

H vj

100 MERCURE DE FRANCE.

Les quatre bas-reliefs en marbre de M. Brenet, de 2 pieds 7 pouces de haut sur 3 pieds 10 pouces de large, représentant les quatre Saisons ont paru composés sagement. Les draperies en sont heureusement disposées & les chairs traitées avec sentiment. L'exécution d'ailleurs en est très soignée.

MM. Feuillet, Merard, Goupil, Fournier, Vissel, Hauré, Vander-Woort ont aussi donné des preuves de leurs talens. M. Sigisbert Michel, ancien sculpteur du Roi de Prusse, a mérité l'attention des connoisseurs par un temple des Grâces, modèle en plâtre, fait pour servir de nilieu à un surtout, & par plusieurs sujets agréables, exécutés avec beaucoup de finesse & de précision. Son Amour qui échauffe un trait, modèle en plâtre, que l'auteur doit exécuter pour sa réception à l'Académie, est d'un dessin souple, élégant, & l'attitude est d'un tour heureux. Les vases en terre de Saxe & en plâtre, du même artiste, ne laissent rien à désirer pour la beauté des formes & la pureté de l'exécution. Ils sont d'ailleurs ornés d'attributs ingénieux qui leur donnent un nouveau prix.

Les bas-reliefs d'ornemens de M. Cau-

vet, sculpteur de Monsieur, frère du Roi, sont d'une exécution nette & précise.

La gravure en pierres fines est aujourd'hui un peu négligée, & nous devons des encouragemens à M. Jouy, graveur en pierres fines de Monsieur. Cet artiste a exposé dans les salles de l'Académie, un portrait d'Henri IV, exécuté en relief sur une cornaline de quatre couleurs; un autre portrait d'Henri IV, aussi en relief, sur un onyx de trois couleurs; une gravure en creux, exécutée sur une cornaline, & représentant un Cerbère enchaîné par Hercule. M. Jouy a aussi fait voir deux empreintes, dont une tête de Minerve d'après l'antique.

La nombreuse suite de portraits, peints à l'huile, au pastel ou en miniature, placés dans les salles de l'Académie, offusque un peu les tableaux d'histoire. Il faut même les chercher. Nous en avons cependant remarqué quelques uns qui ne sont pas sans mérite. Le Triomphe de l'Amour sur tous les Dieux, l'Ecole de Zeuxis, un effet du Tremblement de terre de Lisbonne, des Fêtes de Village par M. de Saint-Aubin, annoncent un artiste qui fait raisonner son sujet, le disposer favorablement, & occuper, par des pensées ingénieuses, l'attention de l'homme ins-

182 MERCURE DE FRANCE.

truit ; mais ce n'est pas assez pour obtenir les suffrages de ceux qui ne jugent un tableau que d'après l'impression que font sur eux les charmes du coloris, & une exécution nette & facile.

Un repos de la sainte Famille en Egypte, tableau de forme ovale, que M. Prudhomme a donné pour sa réception à l'Académie, est composé avec noblesse ; l'effet en est bien senti ; le coloris peu vigoureux, mais agréable. Cet artiste a aussi fait voir plusieurs autres tableaux de différens genres.

M. Eisen, bien connu des Bibliophiles, par les gravures faites d'après ses dessins, a exposé plusieurs de ses dessins à l'encre de la Chine & au crayon, ainsi que quelques tableaux, qui ont plu aux amateurs par la gaieté de la composition, la facilité & les grâces quoiqu'un peu maniérées, de l'exécution.

On a vu avec plaisir, de M. le Bel, un sujet de Carnaval peint sur un œuf d'autruche, appartenant au Roi, & le désordre d'une Guinguette, petit tableau que l'auteur a donné pour sa réception à l'Académie. Ces compositions sont vives, animées, d'un coloris agréable & d'une touche facile.

Les tableaux imitant le bas-relief de

M. Sauvage, font illusion. Cet artiste a un art particulier pour imiter le bronze antique. Il a donné , pour sa réception à l'Académie , *la Mort de Germanicus* , tableau en forme de bas-relief , peint d'après l'ouvrage d'un sculpteur qui s'est ressouvenu d'une pareille composition traitée par le Poussin.

Les tableaux de paysage de MM. Roëfer , Crepin , Moreau , ont été remarqués des amateurs. Il y a un effet piquant dans les paysages de M. Roëfer , & son coloris a beaucoup de fraîcheur. Une vue de rochers par M. Crepin , tient un peu de la manière de Salvator Rose , le site en est sauvage , la touche ferme. M. Moreau a vu la Nature avec de bons yeux ; ses plans sont bien distincts , sa touche est libre. Ses sites pourroient être plus riches & plus variés.

Les tableaux de fleurs & de fruits de M. Prevost , présentent des détails bien rendus. Plusieurs de ces tableaux sont peints à l'huile & les autres à gouache.

M. Barbier , chargé de peindre à gouache , d'après les dessins de M. Cochin , la suite des sujets du Nouveau Testament , destinés à orner le missel de la chapelle du Roi à Versailles , a fait voir plusieurs de ces sujets , rendus avec beaucoup de

soin & d'intelligence. Quelques paysages, peints à gouache par le même artiste, ont confirmé son talent pour bien manier la gouache & en tirer tout le parti possible.

MM. Dumont, Viel, Dumesnil, le Fèvre, Bonnet-Danval, le Noir, Charpentier, le Duc, Sollier, de la Fosse, Chevalier, Jacquinet, de Malliée, Girard, Vallée, Miroglio, Fritsche, Lainé, le Crosnier, le Peintre, Coste, Kruger, ont aussi donné des preuves de leurs talents, chacun dans leur genre. Mais le commun des spectateurs s'est principalement occupé des portraits; & , comme la collection en étoit nombreuse, on s'est plu à y chercher plusieurs de ses connoissances, & à juger par comparaison du mérite de l'artiste. Les portraits de M. Davesne ont de l'ame, du caractère, & sont touchés avec beaucoup de franchise. On a sur-tout remarqué celui de M. Pujos, peintre en miniature, & membre de la même Académie, qui s'est lui-même distingué dans cette exposition, par de petits portraits dessinés, les uns à la pierre noire, les autres à la sanguine. Son crayon est très-soigné, & présente tous les détails qui facilitent la ressemblance, & font distinguer l'air de physionomie de la personne représentée.

OCTOBRE. 1774. 185

Mlle Bocquet a mis beaucoup de vérité & d'intelligence dans le portrait au pastel de Mde sa mère.

Les portraits de Mlle Vigée ont également été remarqués des connoisseurs. Cette jeune virtuose a aussi prouvé son talent pour les sujets d'histoire par trois tableaux à l'huile, représentant la Peinture, la Poësie & la Musique, sous des figures de femme de grandeur naturelle, & ayant des attributs qui les caractérisent. Le coloris en est agréable, le pinceau facile, la touche sûre.

Les portraits peints à l'huile, au pastel ou en miniature, par MM. le Noir, le Fèvre, Nicolet, Garand, Glain, Darmancourt, Bornet, Naudin, Lallié, Rabillon, de Saint Jean, par Mlles Navarre & Labille, ont fait connoître les talens de ces différens artistes. Parmi les portraits en miniature, on a particulièrement distingué celui de M. Vander-Woort, recteur de l'Académie, peint par M. Gambs, & que cet artiste a donné pour sa réception à l'Académie.

Il ne faut pas oublier un excellent portrait de Mademoiselle Dubois, Actrice distinguée de la Comédie Française, représentée dans l'habit de Chimène du Cid; portrait peint en pastel dans le genre

186 MERCURE DE FRANCE.

de l'histoire , par M. Pouget de St Aubin, & qui fait regretter que ce Maître si heureux pour la ressemblance parfaite , & si habile pour le pastel , n'ait pas exposé d'autres tableaux à la curiosité & à la satisfaction du Public.

Les portraits de M. Vincent de Montpetit , exécutés dans le genre de peinture qui lui est particulier, & qu'il appelle *peinture éludorique*, ont le vif de l'émail , le fini de la miniature , le moëlleux & la solidité de la peinture à l'huile. Les amateurs ont vu , de cet artiste , avec la plus grande satisfaction, le portrait de la Reine dans une rose , le portrait de Madame Louise de France en habit de Carmélite, un tableau allégorique représentant des fleurs dans un vase , où se voient les portraits d'Henri IV , de Mgr le Duc & de Madame la Duchesse de Chartres & de Mgr le Duc de Valois. Plusieurs petits portraits peints , ainsi que les précédens , à la manière éludorique , prouvent que la peinture à l'huile est propre à traiter le genre de la miniature. Cet artiste a aussi fait voir des portraits grands comme nature , celui du feu Roi Louis XV & celui d'une Dame, exécutés dans le même genre de peinture. Ces portraits font illusion par la vérité du coloris & la délicatesse

OCTOBRE. 1774. 187

de la touche , qui , étant peu sensible , fait que le portrait approche plus près de la nature dont le coloris est toujours fondu , net & sans touches. Un portrait touché ne peut être vu qu'à une certaine distance ; mais un tableau qui rend le coloris uni de la Nature peut plaire également , vu à toutes les distances. Ce n'est donc point par mode ou par caprice , comme voudroient le faire entendre des artistes partisans des touches & de toutes les pratiques qui peuvent conduire à peindre promptement , que la plupart des amateurs préfèrent les ouvrages unis & fondus des peintres Flamands , des Mieris , des Gerard-Dou , des Wauvermans , des Terburg , des Vander - Werf , &c. aux tableaux raboteux ou heurtés des peintres des autres Ecoles.

GRAVURES.

I.

Trophées Militaires & d'Eglise, tirés du Château de Blois & de la Chapelle de Versailles. Ceux militaires sont de François Mansard ; ceux d'Eglise sont de Hardouin Mansard , son neveu.

Différentes Figures tirées de l'antique.

Ces deux cahiers font suite du supplément de la seconde partie des Elémens d'Architecture du Sieur Panferon. Chaque cahier de six feuilles in-4° est du prix de vingt-quatre sols. A Paris, chez l'Auteur, rue du Foin St-Jacques, au Collège de Maître Gervais.

I I.

Portrait en médaillon de M. l'Abbé Raynal, de la Société royale de Londres, & de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, gravé par M. de St-Aubin, Graveur du Roi, d'après le dessin de M. Cochin. Le prix est de 1 l. 5 s. A Paris, chez M. de Launay, Graveur, rue de la Bucherie, la première porte cochère près la rue des Rats.

Ce portrait est de forme in 8°. Il est supérieurement bien dessiné, & exécuté dans la gravure avec beaucoup de talent & d'effet. Il a sur-tout le mérite d'offrir la ressemblance parfaite d'un Ecrivain très distingué, dont les ouvrages sont aussi agréables qu'instructifs.

ARCHITECTURE.

M. Dumont, Professeur d'Architecture, croit devoir avertir les Artistes & Amateurs en Architecture, que sa partie de gravure sur St Pierre de Rome, n'a été montée dans son principe que sur trois cents parties d'impression, qu'il en a fait faire, tant pour le titre & la lettre dédicatoire, que pour l'exposé de cet ouvrage, dont il a débité jusqu'à présent deux cents exemplaires. Il ne lui en reste plus que cent collections, sans plus, ayant entièrement détaillé les gravures de ses planches, dont partie ont été repolies & remployées dans l'augmentation des Salles de spectacles, qui composent la seconde partie de l'œuvre de l'Auteur. Chaque collection de St Pierre de Rome. sera présentement de 36 livres.

MUSIQUE.

I.

25^e *Recueil d'arriettes d'opéra-comique*
& autres arrangées pour le piano forte &

190 MERCURE DE FRANCE.

le clavecin , par M. Pouteau, Organiste de St Jacques la Boucherie , & Maître de clavecin ; prix , 1 l. 16. A Paris , chez le sieur Bouïn , Marchand de musique & de cordes d'instrumens ; rue St Honoré , près St Roch , au Gagne-petit. Ce recueil est le premier de la troisième année de l'abonnement , composé de douze recueils pour l'année entière. Le prix de la souscription est de 12 l. pour Paris , & de 18 pour la Province , port franc. Les deux premières années se trouvent à la même adresse.

I I.

Recueil d'airs d'opéra-comique, arrangés pour deux violons , par M. Tiffier , de l'Académie Royale de musique , Auteur des trio d'arriettes dialoguées , mis au jour par M. Bouïn ; prix , 3 l. A la même adresse.

I I I.

Six Sonates à violon seul & basse, dédiées à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince de Condé , par Joseph Canavas , Ordinaire de la musique du Roi , ci-devant premier violon du concert spirituel , œuvre second , prix , 7 l.

OCTOBRE. 1774. 191

4 s. se vend à Paris chez l'Auteur, rue des Fossoyeurs, près St Sulpice, au Bureau Musical, Cour de l'ancien Grand-Cerf, rue St Denis, & des deux portes St Sauveur, & aux adresses ordinaires de musique.

I V.

La Fausse Peur, Comédie en un acte, mêlée d'arriettes, dont la musique est de M. Darcis fils, élève de M. Gretry. La partition de cet intermède sera gravée incessamment, & paroîtra aux adresses ordinaires de musique. Il y a des airs agréables & d'effet, la pièce a de l'action & du comique, qui la font rechercher en Province & pour les théâtres de société.

LEÇONS DE LANGUE.

I.

LE Sieur *Borzacchini*, Maître de Langues, enseigne avec beaucoup de succès, non seulement l'Italien & l'Espagnol, comme nous l'avons annoncé, mais encore l'Anglois, avec les principes de la pro-

nonciation & les règles d'une bonne syntaxe. Il demeure rue des Fossés-St-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis le cul de-sac de Sourdis.

I I.*Cours de Langue Angloise.*

L'utilité de la Langue Angloise est trop connue aux personnes de tout rang & condition, pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'éloge. Presque tous les Sçavans de l'Europe sont charmés des excellens ouvrages qui paroissent tous les jours dans cette langue. Le Marchand l'apprend, ou doit l'apprendre pour l'intérêt du commerce ; & chacun aujourd'hui connoît son utilité, sa beauté, &c. Ces motifs ont déterminé le sieur Berry, Auteur de la Grammaire Générale Angloise, de donner un cours pour la facilité des Marchands & autres personnes qui souhaitent apprendre l'Anglois, & qui cependant sont occupées dans le courant de la journée, lequel cours commencera vers le milieu d'Octobre. Il durera six mois, & tiendra trois fois par semaine, depuis sept heures du matin jusqu'à huit. Ceux qui ne peuvent pas venir le matin, pourront venir le soir, aux mêmes heures.

Ceux

Ceux qui voudront apprendre cette langue tant recherchée, auront l'avantage d'être enseignés par un Anglois de Nation, où toutes les difficultés de la prononciation, qui font tant de peine aux François, seront levées en huit leçons.

Le sieur Berry va en ville à toutes les autres heures de la journée. Il demeure chez M. *Gautier*, Marchand Corroyeur, rue des Lavandieres, la septième maison à droite, en entrant par la rue St Germain l'Auxerrois, au troisième, sur le devant.

On pourra s'abonner pour les six mois,

F Ê T E.

Tout ce qui peint l'amour des François pour leur Souverain, mérite d'être connu. Dans le village d'Evergnicour, à quatre lieues de Rheims, sur la rivière d'Aisne, il y a un habitant qui a donné à toute la jeunesse de cet endroit, le 25 Août dernier, une fête en l'honneur du Roi. D'abord les filles & les garçons, parés de bouquets & de nœuds de rubans,

I. Vol.

I

ont offert, pendant une messe solennelle, des vœux ardens pour la précieuse conservation du Prince; ensuite, précédés de leur musique, ils se sont mis en marche de la manière la plus galante, pour se rendre à l'endroit où les attendoit un festin champêtre. Là les santés du Roi, de la Reine & de la Famille Royale y furent bues tour à tour. Ces cris, qui naissent du bonheur & de la gaité, les *Vive-le-Roi! Vive la Reine!* s'y répéroient à tous momens, & attendrissoient les spectateurs. Le reste de la journée s'est passé à danser. L'honnête citoyen qui a imaginé cette fête, & qui en a fait tous les frais, est le sieur Guitard de Floriban, Chevalier de l'Epéron d'or.

A N E C D O T E S.

I.

PLUSIEURS personnes de distinction, voyant avec peine dans leur promenade des gens du peuple, demandèrent à l'Empereur que l'entrée du *Prater* ne fût permise qu'à la haute Noblesse, afin qu'elle

OCTOBRE. 1774. 195

ne fût pas confondue dans la foule ; mais ce Prince bienfaisant leur fit cette réponse , qui leur fut une leçon : *Si je ne voulois me trouver qu'avec mes égaux , je devrois m'enfermer dans les caveaux des Capucins , où reposent les cendres de mes ancêtres ; mais j'aime les hommes sans distinction , & je préfère les personnes qui ont de la vertu & des sentimens à celles qui n'ont d'autre mérite que d'avoir eu d'illustres ayeux.*

I I.

Il y a à la Bibliothèque du Roi , un manuscrit de M. Charles Perrault , de l'Académie Française , le même qui soutint contre Racine & Despréaux , la fameuse discussion de la prééminence des Anciens sur les Modernes , où l'on trouve une anecdote bien capable de caractériser la grande ame de Louis XIV , & qui mérite d'être conservée. Monsieur Colbert , y est - il rapporté , avoit à cœur de rassembler des matériaux , pour composer par la suite l'histoire de ce Prince ; & à dessein d'y parvenir , il faisoit successivement écrire à M. Perrault , sur un registre , toutes les actions mémorables dont il étoit le témoin. On y voit en-

I ij

tr'autres, qu'à peine Louis XIV eût-il pris les rênes du gouvernement, après la mort du Cardinal de Mazarin, qu'il dit un jour à ses principaux Courtisans, M. de Villeroy, M. le Tellier, M. de Lyone, M. le Maréchal de Gramont, M. Colbert & quelques autres : *Vous êtes tous mes amis ; ceux de mon Royaume que j'affectionne le plus, & en qui j'ai le plus de confiance. Je suis jeune, & je n'ignore pas que les femmes prennent souvent bien de l'empire sur ceux de mon âge ; je vous ordonne à tous, que si vous remarquez jamais qu'une maîtresse me domine, & se mêle le moins du monde des affaires de mon Etat, vous ayez à m'en avertir. Je ne veux que vingt-quatre heures pour m'en débarrasser, & donner à mes peuples toute-satisfaction à ce sujet.* Paroles admirables ; & dont, pour sentir tout le prix, il suffit de faire réflexion que Louis XIV n'avoit alors que vingt ans.

I I I.

Il n'y a que peu d'années qu'une veuve de Surate, jeune, belle, opulente, ambitionna le singulier honneur de se brûler à la mort de son mari. Le dépositaire de l'autorité publique lui refusa la permission

OCTOBRE. 1774. 197

d'ensevelir avec elle tant de précieux avantages. Cette femme indignée , prit des charbons ardens dans ses mains , & paroissant supérieure à la douleur , elle dit d'un ton ferme au Gouverneur : « Ne
» considère pas seulement la foiblesse de
» mon âge ; vois avec quelle insensibilité
» je tiens ces feux dans mes mains : sache
» que c'est avec la même constance que je
» me précipiterai au milieu des flammes.

I V.

Un Gascon étoit chez le Duc de Vendôme avec un de ses amis , qui vouloit l'engager à venir dîner avec lui ; le Gascon , pour s'en défendre , lui dit , hai Cadédis , je vais dîner chez Villars. Le Duc qui se trouvoit par derrière s'entendant nommer si familièrement par un homme qu'il ne connoissoit pas ; vous pouviez bien le nommer , Monsieur , lui dit-il. Le Gascon, le reconnoissant, sans se démonter , lui dit : Cadedis , Monseigneur, lorsque l'on parle des Pompées, des Césars, l'on supprime ordinairement le nom de Monsieur ; c'est pourquoi j'ai cru devoir exprimer de même ce mot ; je vois bien , Monseigneur , que vous ne vous en fâcherez pas.

I iij

ARRÊTS , ORDONNANCE , &c.

I.

* *Arrêt du Conseil d'Etat du Roi*, du 13 Septembre 1774; par lequel Sa Majesté établit la liberté du Commerce des Grains & Farines dans l'intérieur du royaume : Et se réserve à statuer sur la liberté de la vente à l'Etranger, lorsque les circonstances seront devenues plus favorables.

LE Roi s'étant fait rendre compte du prix des grains dans les différentes parties de son royaume, des loix rendues successivement sur le commerce de cette denrée, & des mesures qui ont été prises pour assurer la subsistance des peuples & prévenir la cherté : Sa Majesté a reconnu que ces mesures n'ont point eu le succès qu'on s'en étoit promis.

Perfuadée que rien ne mérite de sa part une attention plus prompte, Elle a ordonné que cette matière fût de nouveau discutée en sa présence, afin de ne se décider qu'après l'examen le plus mûr & le plus réfléchi.

Elle a vu avec la plus grande satisfaction, que les plans les plus propres à rendre la subsistance de ses peuples moins dépendante des vicissitudes des saisons, se réduisent à observer l'exacte justice, à maintenir les droits de la propriété, & la liberté légitime de ses sujets.

* Nous rapportons en entier cet arrêt qui est un monument raisonné de sagesse & de justice.

En conséquence, Elle s'est résolue à rendre au commerce des grains, dans l'intérieur de son royaume, la liberté qu'Elle regarde comme l'unique moyen de prévenir, autant qu'il est possible, les inégalités excessives dans les prix, & d'empêcher que rien n'altère le prix juste & naturel que doivent avoir les subsistances, suivant la variation des saisons & l'étendue des besoins.

En annonçant les principes qu'Elle a cru devoir adopter, & les motifs qui ont fixé sa décision, Elle veut développer ces motifs, non-seulement par un effet de sa bonté, & pour témoigner à ses sujets qu'Elle se propose de les gouverner toujours comme un père conduit ses enfans, en mettant sous leurs yeux leurs véritables intérêts; mais encore pour prévenir ou calmer les inquiétudes que le peuple conçoit si aisément sur cette matière, & que la seule instruction peut dissiper; sur-tout pour assurer davantage la subsistance des peuples, en augmentant la confiance des Négocians dans des dispositions, auxquelles Elle ne donne la sanction de son autorité qu'après avoir vu qu'elles ont pour base immuable la raison & l'utilité reconnues.

Sa Majesté s'est donc convaincue, que la variété des saisons & la diversité des terrains occasionnant une très-grande inégalité dans la quantité des productions d'un canton à l'autre, & d'une année à l'autre dans le même canton, la récolte de chaque canton se trouvant par conséquent quelquefois au-dessus, & quelquefois au-dessous du nécessaire pour la subsistance des habitans, le peuple ne peut vivre dans les lieux & dans les années où les moissons ont manqué, qu'avec des grains, ou apportés des lieux favorisés par l'abondance, ou conservés des années antérieures,

Qu'ainsi le transport & la garde des grains , sont , après la production , les seuls moyens de prévenir la disette des subsistances ; parce que ce sont les seuls moyens de communication qui fassent du superflu la ressource du besoin.

La liberté de cette communication est nécessaire à ceux qui manquent de la denrée , puisque si elle cessoit un moment , ils seroient réduits à périr.

Elle est nécessaire à ceux qui possèdent le superflu , puisque sans elle ce superflu n'auroit aucune valeur , & que les propriétaires ainsi que les laboureurs , avec plus de grains qu'il ne leur en faut pour se nourrir , seroient dans l'impossibilité de subvenir à leurs autres besoins de toute espèce , & aux avances de la culture , indispensables pour assurer la production de l'année qui doit suivre.

Elle est salutaire pour tous , puisque ceux qui , dans un moment , se refuseroient à partager ce qu'ils ont avec ceux qui n'ont pas , se priveroient du droit d'exiger les mêmes secours , lorsqu'à leur tour ils éprouveront les mêmes besoins ; & , que dans les alternatives de l'abondance & de la disette , tous seroient exposés tour à tour aux derniers degrés de la misère , qu'ils seroient assurés d'éviter tous en s'aidant mutuellement.

Enfin elle est juste , puisqu'elle est & doit être réciproque , puisque le droit de se procurer par son travail , & par l'usage légitime de ses propriétés , les moyens de subsistance préparés par la Providence à tous les hommes , ne peut être sans injustice ôté à personne.

Cette communication , qui se fait par le transport & la garde des grains , & sans laquelle toutes les provinces souffriroient alternativement ou la disette ou la non-valeur , ne peut être établie

que de deux manières; ou par l'entremise du commerce laissé à lui-même, ou par l'intervention du Gouvernement.

Les réflexions & l'expérience prouvent également que la voie du commerce est, pour fournir aux besoins du peuple, la plus sûre, la plus prompte, la moins dispendieuse & la moins sujette à inconvéniens.

Les Négocians, par la multitude des capitaux dont ils disposent, par l'étendue de leurs correspondances, par la promptitude & l'exactitude des avis qu'ils reçoivent, par l'économie qu'ils savent mettre dans leurs opérations, par l'usage & l'habitude de traiter les affaires de commerce, ont des moyens & des ressources qui manquent aux Administrateurs les plus éclairés & les plus actifs.

Leur vigilance, excitée par l'intérêt, prévient les déchets & les pertes; leur concurrence rend impossible tout monopole, & le besoin continuel où ils sont de faire rentrer leurs fonds promptement pour entretenir leur commerce, les engage à se contenter de profits médiocres; d'où il arrive que le prix des grains, dans les années de disette, ne reçoit guère que l'augmentation inévitable qui résulte des frais & risques du transport ou de la garde.

Ainsi, plus le commerce est libre, animé, étendu, plus le peuple est promptement, efficacement & abondamment pourvu; les prix sont d'autant plus uniformes, ils s'éloignent d'autant moins du prix moyen & habituel, sur lequel les salaires se règlent nécessairement.

Les approvisionnemens faits par les soins du Gouvernement, ne peuvent avoir les mêmes succès.

Son attention, partagée en trop d'objets, ne

202 MERCURE DE FRANCE.

peut être aussi active que celle des Négocians , occupés de leur commerce.

Il connoît plus tard , il connoît moins exactement & les besoins & les ressources.

Ses opérations , presque toujours précipitées , se font d'une manière plus dispendieuse.

Les Agens qu'il emploie n'ayant aucun intérêt à l'économie , achètent plus chèrement , transportent à plus grands frais , conservent avec moins de précaution ; il se perd , il se gâte beaucoup de grains.

Ces Agens peuvent , par défaut d'habileté , ou même par infidélité , grossir à l'excès la dépense de leurs opérations.

Ils peuvent se permettre des manœuvres coupables , à l'insçu du Gouvernement.

Lors même qu'ils en sont le plus innocens , ils ne peuvent éviter d'en être soupçonnés , & le soupçon rejaillit toujours sur l'Administration qui les emploie , & qui devient odieuse au peuple , par les soins même qu'elle prend pour le secourir.

De plus , quand le Gouvernement se charge de pourvoir à la subsistance des peuples en faisant le commerce des grains , il fait seul ce commerce ; parce que pouvant vendre à perte , aucun négociant ne peut sans témérité s'exposer à la concurrence.

Dès-lors l'Administration est seule chargée de remplir le vuide des récoltes.

Elle ne le peut qu'en y consacrant des sommes immenses , sur lesquelles elle fait des pertes inévitables.

L'intérêt de son avance , le montant de ses pertes , forment une augmentation de charges pour l'Etat , & par conséquent pour les peuples , & deviennent un obstacle aux secours bien plus justes

& plus efficaces, que le Roi, dans le temps de disette, pourroit répandre sur la classe indigente de ses sujets.

Enfin, si les opérations du Gouvernement sont mal combinées & manquent leur effet; si elles sont trop lentes, & que les secours n'arrivent point à temps; si le vuide des récoltes est tel, que les sommes destinées à cet objet par l'Administration soient insuffisantes, le peuple, dénué des ressources que le commerce réduit à l'inaction, ne peut plus lui apporter, reste abandonné aux horreurs de la famine & à tous les excès du désespoir.

Le seul motif qui ait pu déterminer les Administrateurs à préférer ces mesures dangereuses aux ressources naturelles du commerce libre, a sans doute été la persuasion que le Gouvernement se rendroit par-là maître du prix des subsistances, & pourroit, en tenant les grains à bon marché, soulager le peuple & prévenir les murmures.

L'illusion de ce système est cependant aisée à reconnoître.

Se charger de tenir les grains à bon marché, lorsqu'une mauvaise récolte les a rendus rares, c'est promettre au peuple une chose impossible, & se rendre responsable à ses yeux d'un mauvais succès inévitable.

Il est impossible que la récolte d'une année, dans un lieu déterminé, ne soit pas quelquefois au-dessous du besoin des habitans; puisqu'il n'est que trop notoire qu'il y a des récoltes fort inférieures à la production de l'année commune, comme il y en a de fort supérieures.

Or, l'année commune des productions ne sauroit être au-dessus de la consommation habituelle.

Car le blé ne vient qu'autant qu'il est semé : le laboureur ne peut semer qu'autant qu'il est assuré de retrouver, par la vente de ses récoltes, le dédommagement de ses peines & de ses frais, & la rentrée de toutes ses avances, avec l'intérêt & le profit qu'elles lui auroient rapporté dans toute autre profession que celle du laboureur.

Or, si la production des mauvaises années étoit égale à la consommation, que celle des années moyennes fût par conséquent au-dessus, & celle des années abondantes incomparablement plus forte, le prix des grains seroit tellement bas, que le laboureur retireroit moins de ses ventes, qu'il ne dépenseroit en frais.

Il est évident qu'il ne pourroit continuer un métier ruineux, & qu'il n'auroit de ressource que de semer moins de grains, en diminuant sa culture d'année en année, jusqu'à ce que la production moyenne, compensation faite des années abondantes & des années stériles, se trouvât correspondre exactement à la consommation habituelle.

La production d'une mauvaise année est donc nécessairement au-dessus des besoins.

Dès-lors, le besoin étant aussi universel qu'impérieux, chacun s'empresse d'offrir à l'envi un prix plus haut de la denrée pour s'en assurer la préférence.

Non-seulement ce rencherissement est inévitable ; mais il est l'unique remède possible de la rareté, en attirant la denrée par l'appât du gain.

Car, puisqu'il y a un vuide, & que ce vuide ne peut être rempli que par les grains réservés des années précédentes, ou apportés d'ailleurs, il faut bien que le prix ordinaire de la denrée soit augmenté du prix de la garde ou de celui du trans-

port ; sans l'assurance de cette augmentation, l'on n'auroit point gardé la denrée , on ne l'apporteroit pas ; il faudroit donc qu'une partie du peuple manquât du nécessaire & pérît.

Quelques moyens que le Gouvernement emploie , quelques sommes qu'il prodigue ; jamais , & l'expérience l'a montré dans toutes les occasions , il ne peut empêcher que le blé ne soit cher quand les récoltes sont mauvaises.

Si , par des moyens forcés , il réussit à retarder cet effet nécessaire , ce ne peut être que dans quelque lieu particulier , pour un temps très-court ; & , en croyant soulager le peuple , il ne fait qu'assurer & aggraver les malheurs.

Les sacrifices faits par l'Administration , pour procurer ce bas prix momentané , sont une aumône faite aux riches , au moins autant qu'aux pauvres ; puisque les personnes aisées consomment , soit par elles-mêmes , soit par la dépense de leurs maisons , une très grande quantité de grains.

La cupidité fait s'approprier ce que le Gouvernement a voulu perdre , en achetant au-dessous de son véritable prix , une denrée sur laquelle le renchérissement , qu'elle prévoit avec une certitude infailible , lui promet des profits considérables.

Un grand nombre de personnes , par la crainte de manquer , achètent beaucoup au-delà de leurs besoins , & forment ainsi une multitude d'amas particuliers de grains , qu'elles n'osent consommer , qui sont entièrement perdus pour la subsistance des peuples , & qu'on retrouve quelquefois gâtés après le retour de l'abondance.

Pendant ce temps , les grains du dehors , qui ne peuvent venir qu'autant qu'il y a du profit à les apporter , ne viennent point. Le vuide augmente par la consommation journalière ; les approvisionnemens , par lesquels on avoit cru soutenir

le bas prix , s'épuisent ; le besoin se montre tout-à-coup dans toute son étendue , & lorsque le temps & les moyens manquent pour y remédier.

C'est alors que les Administrateurs , égarés par une inquiétude qui augmente encore celle des peuples , se livrent à des recherches effrayantes dans les maisons des citoyens , se permettent d'attenter à la liberté , à la propriété , à l'honneur des commerçans , des laboureurs , de tous ceux qu'ils soupçonnent de posséder des grains. Le commerce vexé , outragé , dénoncé à la haine du peuple , fuit de plus en plus : la terreur monte à son comble : le renchérissement n'a plus de bornes ; & toutes les mesures de l'Administration sont rompues.

Le Gouvernement ne peut donc se réserver le transport & la garde des grains , sans compromettre la subsistance & la tranquillité des peuples. C'est par le commerce seul , & par le commerce libre , que l'inégalité des récoltes peut être corrigée.

Le Roi doit donc à ses peuples , d'honorer , de protéger , d'encourager d'une manière spéciale le commerce des grains , comme le plus nécessaire de tous.

Sa majesté ayant examiné sous ce point de vue les réglemens auxquels le commerce a été assujéti , & qui , après avoir été abrogés par la Déclaration du 25 Mai 1763 , ont été renouvelés par l'arrêt du 23 Décembre 1770 ; Elle a reconnu que ces réglemens renferment des dispositions directement contraires au but qu'on auroit dû se proposer.

Que l'obligation imposée à ceux qui veulent entreprendre le commerce des grains , de faire inscrire sur les registres de la Police , leurs noms , surnoms , qualités & demeures , le lieu de leurs

magasins & les actes relatifs à leurs entreprises , flétrit & décourage ce commerce ; par la défiance qu'une telle précaution suppose de la part du Gouvernement ; par l'appui qu'elle donne aux soupçons injustes du peuple , sur-tout parce qu'elle tend à mettre continuellement la matière de ce commerce , & par conséquent la fortune de ceux qui s'y livrent , sous la main d'une autorité qui semble s'être réservé le droit de les ruiner & de les déshonorer arbitrairement :

Que ces formalités avilissantes écartent nécessairement de ce commerce tous ceux d'entre les Négocians , qui , par leur fortune , par l'étendue de leurs combinaisons , par la multiplicité de leurs correspondances , par leurs lumières & l'honnêteté de leur caractère , seroient les seuls propres à procurer une véritable abondance :

Que la défense de vendre ailleurs que dans les marchés , surcharge sans aucune utilité les achats & les ventes , des frais de voiture au marché , des droits de hallage , magasinage & autres , également nuisibles au laboureur qui produit , & au peuple qui consomme :

Que cette défense , en forçant les vendeurs & les acheteurs à choisir , pour leurs opérations , les jours & les heures des marchés , peut les rendre tardives , au grand préjudice de ceux qui attendent , avec toute l'impatience du besoin , qu'on leur porte la denrée :

Qu'enfin , n'étant pas possible de faire , dans les marchés , aucun achat considérable , sans y faire hausser extraordinairement les prix , & sans y produire un vuide subit ; qui répandant l'alarme , soulève les esprits du peuple ; défendre d'acheter hors des marchés , c'est mettre tout négociant dans l'impossibilité d'acheter une quantité de grains suffisante pour secourir , d'une manière ef-

face, les provinces qui sont dans le besoin : d'où il résulte que cette défense équivaut à une interdiction absolue du transport & de la circulation des grains d'une province à l'autre :

Qu'ainsi, tandis que l'arrêt du 23 Décembre 1770 assuroit expressément la liberté du transport de province à province, il y mettoit, par ses autres dispositions, un obstacle tellement invincible, que depuis cette époque, le commerce a perdu toute activité, & qu'on a été forcé de recourir, pour y suppléer, à des moyens extraordinaires, onéreux à l'Etat, qui n'ont point rempli leur objet, & qui ne peuvent ni ne doivent être continués.

Ces considérations, mûrement pesées, ont déterminé Sa Majesté à remettre en vigueur les principes établis par la Déclaration du 25 Mai 1763 ; à délivrer le commerce des grains des formalités & des gênes auxquelles on l'avoit depuis assujetti par le renouvellement de quelques anciens réglemens ; à rassurer les Négocians contre la crainte de voir leurs opérations traversées par des achats faits pour le compte du Gouvernement. Elle les invite tous à se livrer à ce commerce. Elle déclare que son intention est de les soutenir par sa protection la plus signalée. Et, pour les encourager d'autant plus à augmenter dans le royaume la masse des subsistances, en y introduisant des grains étrangers, Elle leur assure la liberté d'en disposer à leur gré. Elle veut s'interdire à Elle-même, & à ses Officiers, toutes mesures contraires à la liberté & à la propriété de ses Sujets, qu'Elle défendra toujours contre toute atteinte injuste. Mais si la Providence permettoit que pendant le cours de son règne, les provinces fussent affligées par la disette, Elle se promet de ne négliger aucun moyen pour procurer des secours.

vraiment efficaces à la portion de ses sujets qui souffre le plus des calamités publiques. A quoi voulant pourvoir : Oui le rapport du Sr Turgot, Conseiller ordinaire au Conseil royal, Contrôleur général des finances ; le Roi étant en son Conseil, a ordonné & ordonne ce qui suit :

ART. I^r. Les articles I & II de la Déclaration du 25 Mai 1763, seront exécutés suivant leur forme & teneur : en conséquence, il sera libre à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, de faire, ainsi que bon leur semblera, dans l'intérieur du royaume, le commerce des grains & farines, de les vendre & acheter en quelques lieux que ce soit, même hors des halles & marchés, de les garder & voiturier à leur gré, sans qu'ils puissent être astreints à aucune formalité ni enregistrement, ni soumis à aucunes prohibitions ou contraintes, sous quelque prétexte que ce puisse être, en aucun cas & en aucun lieu du royaume.

I I. Fait Sa Majesté très-expresse inhibitions & défenses à toutes personnes, notamment aux Juges de police, à tous les autres Officiers & à ceux des Seigneurs, de mettre aucun obstacle à la libre circulation des grains & farines de province à province : d'en arrêter le transport, sous quelque prétexte que ce soit ; comme aussi de contraindre aucun marchand, fermier, laboureur ou autres, de porter des grains ou farines au marché, ou les empêcher de vendre par-tout où bon leur semblera.

I I I. Sa Majesté voulant qu'il ne soit fait à l'avenir aucun achat de grains & farines pour son compte, Elle fait très-expresse inhibitions & défenses à toutes personnes, de se dire chargées de faire de semblables achats pour Elle & par ses ordres : se réservant, dans les cas de disette, de

procurer à la partie indigente de ses sujets, les secours que les circonstances exigent.

I V. Desirant encourager l'introduction des blés étrangers dans les Etats, & assurer ce secours à ses peuples, Sa Majesté permet à tous les sujets, & aux Etrangers, qui auront fait entrer des grains dans le royaume, d'en faire telles destinations & usages que bon leur semblera ; même de les faire ressortir sans payer aucuns droits, en justifiant que les grains sortans sont les mêmes qui ont été apportés de l'Etranger : Se réservant au surplus Sa Majesté, de donner des marques de sa protection spéciale à ceux de ses sujets qui auront fait venir des blés étrangers dans les lieux du royaume où le besoin s'en seroit fait sentir : N'entendant Sa Majesté statuer quant-à-présent, & jusqu'à ce que les circonstances soient devenues plus favorables, sur la liberté de la vente hors du royaume. Déroge Sa Majesté à toutes loix & réglemens contraires aux dispositions du présent arrêt, sur lequel seront toutes Lettres nécessaires expédiées. FAIT au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles, le treize Septembre mil sept cent soixante-quatorze.

Signé, PHELYPEAUX.

I I.

Il paroît une Ordonnance du Roi, interprétative de celle du 22 Août 1770, concernant les Bénéfices à charge d'ame de l'Ordre de Saint Augustin. Sa Majesté ordonne que le pécule des Chanoines Réguliers qui décéderont pourvus de Cures, Vicaireries perpétuelles ou autres Bénéfices à charge d'ame, continuera d'appartenir à l'Ordre ou Congrégation d'où dépendront ces Bénéfices.

I I I.

Arrêt de la Cour du Parlement qui ordonne l'exécution de l'Ordonnance de 1672 , & des Arrêts & Règlemens rendus en conséquence , & réitère les défenses faites aux Marchands de vin d'acheter des vins à la halle , à l'étape & sur les Ports , & d'y exposer en vente des vins gâtés , viciés & défectueux. Fait défense aux Marchands Forains & aux Courtiers d'y faire le commerce en regrat.

A V I S.

I.

ON souscrit actuellement pour le *Catalogue Hebdomadaire*, chez le Sr Pierres, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques, le prix de la souscription est par an de 6 liv. 12 s. On sait combien est utile cette petite feuille, qui donne les titres des livres nationaux & étrangers, avec leur prix, ainsi que des productions de la gravure & de la musique, avec les adresses des Marchands qui les vendent.

I I.

Les Amateurs de l'antique peuvent voir chez le sieur Ruault, libraire, rue de la Harpe, une figure d'albâtre de 18 pouces de hauteur, à-peu-près dans l'attitude de la Vénus de Médicis. Les pieds sont appuyés sur une conque; à droite est un crocodile, à gauche un dauphin; l'air de tête est triste & même un peu souffrant; dans la chevelure on remarque un diadème. Quelques savans ont pensé que c'étoit une Cléopâtre sous l'emblème de Vénus; d'autres une Rhodope, &c.

212 MERCURE DE FRANCE.

&c. Ce morceau curieux & intéressant a été trouvé dans le Bas-Dauphiné entre St Pol-trois-Châteaux & Claussaye, dans une fouille faite à l'occasion du tremblement de terre que l'on y ressentit en Janvier 1773.

On voit aussi chez le même un vase chinois de la plus haute antiquité; les caractères qui le désignent sont très-bien conservés. L'un & l'autre sont à vendre.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 17 Août 1774.

Il paroît certain que le Grand Visir s'étoit laissé serrer, de manière qu'il a été forcé de souffrir à tout ce que les Russes ont voulu. Ils ont enlevé vingt-trois pièces de canon, dont la plupart n'avoient pas encore servi. On a fixé le terme de deux mois pour les ratifications & pour l'évacuation des conquêtes, sauf les cessions énoncées. Les troupes Russes ont dû repasser le Danube immédiatement après la signature du Traité, & la Porte a congédié sans délai les restes de son armée, comme dans le temps d'une sécurité parfaite.

Le Grand Visir s'étoit mis en marche pour revenir à Andrinople; mais la fièvre dont il étoit déjà attaqué, l'a forcé de s'arrêter à Karnabat, où il est mort le 4 de ce mois. Le Caïmacan Ized Mehemet Pacha lui a succédé dans le Visiriat. Ce premier Ministre doit partir incessamment pour aller, à deux journées, au-devant de l'Etendard du Prophète, & le ramener dans cette Capitale.

OCTOBRE. 1774. 213

Les hostilités ont cessé dans les Mers du Levant, & les Commandans des trois Vaisseaux Russes ont paru à Tenedos, où on les a reçus avec toute sorte d'honneurs. Le bruit court même que ces Vaisseaux sont venus mouiller aux Dardanelles

De Sour (Tyr), le 5 Mai 1774.

Le Chéik-Daher, Commandant d'Acre, ayant manqué aux engagemens qu'il avoit contractés avec son fils Aly, pour lui faire déposer les armes, ce dernier a refusé de l'accompagner dans l'expédition qu'il est allé faire avec les Mutualis contre les Arabes qui vinrent piller, au mois de Février dernier, la Ville d'Ageron & les lieux circonvoisins, & il a engagé son frère Seïd, Commandant de Naplouse, à venir le trouver à Saphet, avec ses troupes. Cette conduite alarme tout le pays; on craint que ces deux Chéïks ne fassent encore quelque incursion dans les Villages des environs d'Acre, & ne finissent par insulter cette ville.

De Petersbourg, le 22 Août 1774.

L'Impératrice a fait présent au Feld Maréchal Comte de Romanzow de six pièces de canon prises aux Turcs. On présume que cette grâce n'est pas la seule que doit attendre ce Général, qui a rendu de si grands services à la Russie, & l'on se rappelle que, lorsque Sa Majesté Impériale fit un pareil présent au feu Général de Weissmann, elle y ajouta une belle Terre, en disant qu'il devoit avoir un endroit pour placer ses canons.

De Warsovie, le 31 Août 1774.

Tout ce qui concerne l'établissement du Conseil permanent est enfin réglé, & la Délégation

214 MERCURE DE FRANCE.

travaille à finir plusieurs affaires qui ont été l'objet de longs débats, afin qu'il ne soit plus nécessaire de proroger la Diète, dont l'ouverture est fixée au premier Octobre.

L'armée Russe a déjà repassé le Danube, & le Général Feld-Maréchal Comte de Romanzow est maintenant à Jassy. La Moldavie & la Valachie ne seront évacuées que dans cinq mois.

Le Comte de Romanzow a déjà reçu un acompte de plusieurs millions de piastres sur la somme que le Grand Visir a promis de payer pour les frais de la guerre.

De Vienne, le 10 Septembre 1774.

Des lettres de Constantinople confirment la nouvelle que l'on avoit reçue ici de la mort du Grand Visir. Si cette mort, qu'on dit naturelle, étoit arrivée deux mois plutôt, il est assez probable que le Traité de Boudjouck Kainardgi n'existeroit pas. Les nouveaux détails que l'on a reçus sur cette paix précipitée, ne permettent pas de douter que Moussoun Oglou avoit résolu de tout sacrifier pour finir la guerre, en favorisant même les Russes, s'il le falloit. On assure qu'il avoit secrètement fait répandre dans son armée l'opinion que si le Reis-Effendi étoit battu, c'étoit une preuve infailible de la volonté du Ciel, qui annonçoit qu'on ne pouvoit plus arrêter les progrès des Russes que par une prompte paix. Delà cette prodigieuse désertion & ses suites. Les troupes Ottomanes en fuyant, ont non-seulement pillé leur camp, mais elles se sont répandues, comme un torrent, dans la Romanie, portant par-tout, sur leur passage, le ravage & la dévastation. Andrinople même

est devenu le théâtre d'un brigandage inouï. Les Turcs y sont entrés le fer & la flamme à la main, comme dans une ville prise d'assaut. Il est à craindre que ces brigands ne portent à Constantinople des scènes aussi tumultueuses & aussi funestes. Il n'y a qu'un cri dans cette Capitale de l'Empire Ottoman, contre la paix honteuse qu'on vient de signer.

De Ratisbonne, le premier Septembre 1774.

Il a paru, le 24 du mois dernier, à Munich un Edit de l'Electeur contre l'usage d'enterrer les morts dans les Eglises. Il est défendu, par un autre Edit, de laisser désormais les cadavres des malfaiteurs exposés sur les grands chemins. Ce Prince avoit fait publier précédemment une Ordonnance, pour enjoindre à tous les Tribunaux d'imposer une taxe plus forte à ceux qui encourront quelques amendes. Cette augmentation est destinée à former une caisse pour les Pauvres, & à subvenir à l'entretien & à l'éducation des enfans orphelins, ou abandonnés de leurs parens.

De Rome, le 17 Août 1774.

La mort du Cardinal de Gêvres fait vaquer dans le Sacré Collège un quatrième chapeau, sans compter ceux des onze Cardinaux créés & réservés *in petto* dans le Consistoire du 26 Avril 1773.

De la Haye, le 30 Août 1774.

La Société établie à Rotterdam pour le progrès des Sciences utiles, a proposé pour le premier Mars 1775, la question suivante: *Quels sont les moyens de connoître en mer la direction des courans, en temps d'orage comme en temps*

de calme , plus sûrement qu'on n'a fait jusqu'ici
 Cette même Société propose également , pour
 le prix de l'année 1775 , cette question : *Quel-*
les sont les raisons qui font que sur les Vaisseaux
de la Compagnie des Indes Orientales , dans
leur trajet jusqu'au Cap , il meurt présentement
plus de monde que dans les temps passés , & que
sur les Vaisseaux des autres Nations , suivant
des avis certifiés ? & quels seroient les moyens ,
outré ceux qui sont déjà connus , de prévenir ce
malheur ? La Société de Flessingue , dont le prix
 est annoncé pour le premier Janvier 1776 , de-
 mande : *Quels sont les signes distinctifs d'une*
fièvre putride qui règne à présent sur les Vais-
seaux qui partent de Hollande pour les Indes
Orientales ? & quels en sont les causes & les
remèdes ?

Extrait d'une Lettre de Newyork , du 23
Juillet 1774.

La Chambre de Philadelphie , assemblée le 22 ,
 considérant les malheureuses contestations qui
 subsistent depuis long-temps entre la Grande-
 Bretagne & les Colonies Américaines , & que
 les derniers Actes du Parlement Britannique ont
 encore augmentées , a arrêté unanimement :

Qu'il est absolument nécessaire de tenir , le
 plutôt possible , un congrès des différentes Co-
 lonies , pour consulter ensemble sur la situation
 malheureuse où elles se trouvent actuellement
 pour former & adopter un plan à l'effet d'obtenir
 le redressement de leurs griefs , de fixer les droits
 des Américains sur les principes les plus solides
 & les plus constitutionnels , & d'établir entre la
 Grande - Bretagne & les Colonies cette intelli-
 gence qui est absolument nécessaire à leur bon-
 heur & à leur prospérité réciproques.

D.

De Versailles , le 22 Septembre 1774.

Le Roi a fait porter de sa cassette au Trésor Royal, une somme qu'il a destinée à payer en 1775, une année d'arrérages de plus, de toutes les pensions de 400 liv. & au-dessous, des départemens de la guerre, de la marine & de sa maison; en conséquence, les pensionnaires de cette classe recevront, l'année prochaine, à compter du premier Janvier, deux années d'arrérages aux mêmes époques où ils n'en recevoient qu'une.

De Paris, le 19 Septembre 1774.

Dans le voyage que le Roi de Suede fit à Chantilly, pendant son séjour en France; il admira principalement la précieuse collection d'histoire naturelle que feu M. le Duc a rassemblée, que le Prince de Condé n'a cessé d'augmenter, & qu'il a fait mettre dans le meilleur ordre. Le Monarque Suédois, voulant donner à ce Prince une marque de son souvenir & de son amitié, en contribuant lui-même à enrichir un cabinet devenu un des plus beaux de l'Europe, vient de lui faire parvenir une suite complète des minéraux que produit son Empire. Cette collection, composée de plus de six cens échantillons, est renfermée dans une armoire superbe, exécutée à Stockholm, où l'on a représenté en marqueterie & en bronze doré les armes du Prince de Condé & divers autres ornemens. Le comble de l'armoire est une espèce de rocher formé par différens minéraux. La beauté & la perfection de ce travail prouvent les progrès que les Arts font en Suede sous un Monarque qui les encourage & les éclaire.

Madame de Roche-Lambert, Abbessé de Rhodéz, fit célébrer le 14 Juillet, un service solennel

I. Vol.

K

218 MERCURE DE FRANCE.

pour le feu Roi. Le catafalque étoit très-beau ; & l'Oraison funèbre fut prononcée par l'Abbé Bouges, Préfet du collège de la ville ; & , le 16 l'Abbesse & les Religieuses firent célébrer en musique une messe pour la conservation du Roi & de la Famille Royale , à laquelle ont assisté la Noblesse & les personnes notables de la ville.

Description du magnifique Catafalque érigé dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris , le 7 Septembre 1774 , sur les dessins de M. Châlles , peintre du Roi , dessinateur de la Chambre & du Cabinet de Sa Majesté . pour le service solennel de très-grand , très-haut , très-puissant & très-excellent Prince Louis XV, le Bien-Aimé , Roi de France & de Navarre.

Le deuil qui couvroit l'extérieur de cette Métropole étoit traversé par trois lignes de velours , sur lesquelles étoient distribués à distances égales des écussons chargés des Armes de France & de Navarre , de sceptres mis en sautoirs , & des chiffres du Roi Louis le Bien-Aimé.

Un vaste portique hexastyle , dont le solide étoit de marbre gris veiné de noir , présentoit sous une grande voussure l'entrée d'un Temple antique : cette voussure étoit ornée dans ses compartimens de roses antiques , & étoit encadrée dans une archivolt. Elle formoit le milieu d'un péristyle soutenu par des colonnes (dont la distribution étoit eustyle) ; ces colonnes étoient de granit rose , d'ordre corinthien ; leurs chapiteaux & leurs bases de marbre blanc ; elles portoient un entablement de gris veiné couronné d'un fronton , dans le fond duquel étoient les Armes de France en marbre de Paros , sur des boucliers soutenus par des Anges.

Un socle isolé placé à l'extrémité de ce tympan , présentoit l'image de la Religion en marbre blanc , figurée par une femme, dont la tête voilée caractérisoit nos saints Mystères : elle tenoit d'une main le symbole qui nous fait triompher de la mort , & présentoit de l'autre un cœur embrasé , en s'appuyant sur un Autel où l'Agneau sans tache étoit posé sur le Livre des sept sceaux.

Les deux pointes inférieures de ce même fronton portoient , sur un acrotaire , des urnes de bleu turquin , ornées de guirlandes de cyprés.

L'architrave de la corniche sur la face du péristyle étoit coupée par un cadre qui la réunissoit à la frise ; il renfermoit une table de marbre blanc sur laquelle étoit gravée en lettres d'or ce passage des Saintes Ecritures :

Luxit Judæa , & clamor Jerusalem ascendit.

Jer. c. xiv. v. 3.

Sous ce portique , au-dessus de l'arcade que formoit la voussure , étoit un grand bas-relief de marbre de Paros qui la traversoit dans toute son étendue ; il représentoit le Roi dans un quadriges couronné par la Victoire , sortant du combat de Fontenoy. La Renommée devançoit son char , que des vertus accompagnoient , représentées par la Justice , la Prudence , la Force & la Tempérance. Plusieurs Peuples s'empressoient à venir au-devant de lui avec des palmes & des branches d'olivier , tandis que les Villes soumises lui présentoient les clefs de leurs portes.

Au-dessus de ce grand bas-relief , des festons de laurier en marbre blanc formoient une frise terminée par un astragale à la hauteur des chapiteaux.

Aux deux côtés de la voussure , qui formoit le milieu de ce portique , sur le solide de son arrière-

K ij

220 MERCURE DE FRANCE.

corps, ces passages des Saintes Ecritures étoient écrits en lettres d'or , & faisoient allusion à la jeunesse du Prince, & à l'histoire de sa vie. Celui qui étoit sur la droite portoit ces paroles :

Quasi arcus refulgens inter nebulas gloria ; & quasi flos rosarum in diebus vernis ; & quasi lilia quæ sunt in transitu aqua ; & quasi thus redolens in diebus æstatis.

Eccl. c. I. v. 8.

Quasi oliva pullulans & cypressus in altitudinem se extollens, in accipiendo ipsum stolam gloria, & vestiri eum in consummatione virtutis.

Eccl. c. I. v. 11.

Sur le côté opposé, étoient tracées ces paroles en semblable caractère :

*Corona senum, filii filiorum :
Et gloria filiorum, patres eorum.*

Prov. c. XVII. v. 6.

Sicut igne probatur argentum & aurum in camino : ita corda probat Dominus.

Prov. c. XVII. v. 2.

Memoratus sum misericordia tua, Domine.

Eccl. c. LI. v. 11.

Plusieurs lampes de bronze étoient suspendues à des chaînes d'or sous les plafonds des architraves de ce monument.

Les chiffres du Roi, relevés en or sur un fond d'azur, étoient formés des lettres initiales du nom de Louis, & étoient encadrés dans de riches ornemens, lesquels étoient suspendus par des Génies célestes, à des guirlandes de cyprès aux deux côtés de ce portique, & étoient placés au-dessus de la litre inférieure chargée des écussons de Sa Majesté.

L'arc qui formoit la voussure du portique , présentoit l'entrée de la nef ou du Camp de douleur. Son intérieur , rendu de deuil jusqu'à la naissance de la voûte , étoit traversé de trois litres , selon l'usage consacré aux pompes funèbres de nos Rois. Ces litres étoient couvertes d'écussons semblables aux précédens , & renfermoient de grands cartouches relevés en or , que des Anges suspendoient à des festons de cyprès , dans lesquels étoient placés , sous une couronne royale , les Armes de France & de Navarre , & les chiffres de Sa Majesté Louis XV le Bien-Aimé.

Au fond de ce sombre appareil , en face de la portè d'entrée , s'élevoit une grande pyramide de porphyre rouge , sur laquelle étoient tracées ces paroles en lettres d'or :

*Manibus Ludovici decimi-quinti dilectissimi,
Galliarum Regis , Sacrum.*

Cette pyramide étoit posée sur un soubassement de granit gris de la haute Egypte. Au milieu de ce soubassement , une porte sans ornemens , élargie par le bas , selon l'usage consacré aux monumens antiques , présentoit l'entrée du Chœur & du Sanctuaire. Elle étoit couverte d'un fronton soutenu par des consoles cannelées , à la manière des Triglyphes. Ces côtés présentoiént , sous des voussures , deux sarcophages de marbre de verd-verd , de formes antiques , ornés de rainceaux & de cannelures torfes. Des bas-reliefs de bronze étoient placés au-dessus , dans des enfoncemens pris dans le solide du soubassement. Ils représentoient la piété du saint homme Tobie donnant la sépulture au peuple de sa Nation , pendant la captivité des Juifs en Babylone , & les enfans de Jacob ensevelissans leur père dans la sépulture d'Abraham.

222 MERCURE DE FRANCE.

Sur la corniche qui couronnoit ce soubassement, des degrés élevoient un socle, sur lequel étoit placé l'Ange de la mort qui préside aux tombeaux. Le linceul dont il étoit enveloppé, caractérisoit les ténèbres éternelles; & la faux dont il étoit armé, la voracité du temps.

Au-dessous de cette figure, & sous le fronton qui couvroit cette entrée, une table de pierre de paragon renfermoit ces paroles, tirées des saintes Ecritures, tracées en lettres d'or :

Memor esto quoniam mors non tardat, & testamentum inferorum, quia demonstratum est tibi.

Ecc. c. xiv. v. 12.

Aux extrémités de ce soubassement, des colonnes de porphyre rouge, posées sur un avant-corps, s'élevoient sur l'entablement. Leurs bases & leurs chapiteaux étoient de bronze. Elles portoient des lampes dorées, ainsi que chacun des degrés qui étoient sur la corniche du soubassement. L'extrémité de cette pyramide étoit terminée par une urne cinéraire d'albâtre Oriental, ornée de guirlandes de cyprès en bronze doré.

Au milieu du Chœur, en face de l'entrée, & vis-à-vis l'Autel, s'élevoit un monument consacré à l'éternelle mémoire de TRÈS-GRAND, TRÈS-HAUT, TRÈS-PUISSANT ET TRÈS-EXCELLENT PRINCE LOUIS XV, LE BIEN-AIMÉ, Roi de France & de Navarre.

Le plan de cet édifice, formé sur un parallélograme, élevoit sur six degrés de granit rouge, (nombre fixé pour les catafalques des Rois), une estrade, sur laquelle étoit posé le cénotaphe. Il étoit représenté par une urne d'or, de forme antique, sur laquelle les Vertus Cardinales étoient appuyées, & répandoient des pleurs. Ces figures

étoient en argent, distinguées chacune par leurs attributs, & couronnées de guirlandes de cyprès.

Ce sarcophage présentoit, à ses deux extrémités, des médaillons, sur lesquels étoient écrits des passages de l'Ecriture Sainte. Dans le premier, en face de l'entrée, ces paroles étoient gravées sur un fond d'argent :

Ecce ego ingredior viam universa terra.

Reg. L. III. c. 11. v. 2.

Du côté de l'Autel, dans un semblable médaillon, ces mots se présentoient :

Salutare tuum expectabo, Domine.

Gen. c. xlix. v. 18.

L'urne d'or, qui formoit cette représentation, étoit couverte du poêle & du Manteau Royal, développés sur l'aétrique. Le premier, qui étoit de drap d'or, bordé d'hermine, étoit traversé par une croix de moire d'argent, & portoit sur ses angles le double écusson des armes de France & de Navarre, en broderie d'or. Le Manteau Royal, qui le couvroit en partie, étoit de velours violet, doublé & bordé d'hermine, & parsemé de fleurs de lys sans nombre, brodées en or. Il portoit sur son extrémité supérieure, un carreau de velours noir, orné de glands & de galons en argent, sur lequel étoit posée la Couronne de nos Rois, couverte d'un voile de deuil. Le Sceptre & la main de justice étoient placés sur un même carreau, avec les cordons des Ordres de Sa Majesté.

Ce cénotaphe étoit au milieu d'un Temple isolé, soutenu par un solide & des pilastres de porphyre verd, où étoient suspendus des trophées & des couronnes militaires, surmontés par un entablement d'ordre composite, orné de modil-

K iv

224 MERCURE DE FRANCE.

lons & de genticules , dont les montures & les ornemens étoient en or. Ce solide étoit terminé , par le bas , à la hauteur du soubassement , par des gaines canelées , couvertes de mascarons de figures lugubres , destinées à porter des lampes sépulcrales & des pyramides de lumières. Les parties latérales étoient percées par deux arcades qui en découvroient l'intérieur. Elles étoient ornées , sous leurs ailettes , de compartimens & de roses de bronze

Des tables de jaspe sanguin renfermoient , dans un cadre doré , qui réunissoit la frise & l'architrave , les passages des Saintes Ecritures , tracés en lettres d'or. Le côté de l'Evangile présentait ces mots :

*Non est in hominis potestate prohibere spiritum ,
nec habet potestatem in die mortis.*

Eccl. c. VIII. v. 8.

Et celui de l'Épître renfermoit ces paroles :

Omnia enim qua de terra sunt , in terram convertentur.

Eccl. c. xl. v. 11.

Les faces de cet édifice , qui se présentoient vis-à-vis la porte d'entrée & le grand - Autel , offroient sur leurs entablemens , sous une Couronne Royale , les armes de France & de Navarre en or & en relief. Une coupole ovale terminoit & couvroit l'intérieur de ce monument , sous laquelle des lampes sépulcrales , suspendues au plafond des architraves , portoient leurs sombres lumières.

Sur les six degrés qui élevoient l'estrade , des flambeaux réunis présentoient , chacun sur leurs torches allumées , un double écusson des armes de France.

Des socles triangulaires & circulaires, placés sur un acrotaire, au-dessus de l'entablement, élevoient aux angles de ce mausolée, des trépieds en or de forme antique, d'où s'élançoient des tourbillons de flammes, destinées à répandre la lumière sur ce monument.

Cet édifice, qui renfermoit le cénotaphe, formoit le stilobate d'une colonne cochlidée de marbre de Paros, d'ordre Dorique, rostrale & historique, telle que celles qui furent consacrées à la mémoire des vertueux Empereurs, Trajan & Marc-Aurèle.

Un amortissement de porphyre verd, semblable au reste du monument, élevoit la base de cette colonne, dont le fust cannelé étoit intercepté par un socle, d'où sortoient des prouës de navire, en bronze, armées d'éperons à l'antique. Un bandeau tourné en spirale, en couvroit au-dessus la surface & les cannelures, & présentoit, en bas-relief, les traits les plus mémorables du règne glorieux de LOUIS XV.

Le commencement offroit l'éducation du Roi, son sacre, son mariage avec la Princesse de Pologne, & les fruits de cette heureuse alliance ; le congrès de Soissons & les victoires remportées en Allemagne & en Italie. Le Prince étoit représenté pendant la paix, protégeant les sciences & les arts, élevant des monumens utiles à la gloire & au bonheur de ses sujets. Ce Monarque courant vers le Rhin, à la défense de ses Etats, est arrêté par une maladie cruelle, qui fait craindre pour sa vie. Rendu aux vœux de son peuple, il suit ses conquêtes, soumet des villes, triomphe à Fontenoi, Raucoux & Lawfeld. Sous ses auspices, les Généraux soumettent les principales villes des Provinces-Unies, sans que le but des conquêtes de ce Prince ait d'autre objet que la

K v

226 MERCURE DE FRANCE:

paix. Ce bas-relief étoit terminé par des combats sur terre & sur mer, par la prise de Mahon, la bataille de St Cast & par les derniers jours de sa vie, aussi glorieux à sa mémoire, que les plus heureux succès de son règne.

L'Eternité, figurée par un Ange en brônze, tenant un cercle formé d'un Serpent, étoit élevée sur un piédestal de porphyre dessus le chapiteau de cette colonne.

Ce mausolée étoit couvert d'un très-grand pavillon de forme ovale, couronné d'une coupole ornée de fleurs-de-lys en or, terminée par une aigrette de plumes blanches. Une riche corniche dorée, sous l'amortissement qui soutenoit la coupole, portoit des festons d'hermine, qui en formoient les pentes, dont les angles en ressauts, étoient ornés de riches aigrettes de plumes blanches & noires, attachées au-dessus de têtes de morts ailées, qui leur servoient d'agraffes. Le fond étoit coupé par une croix d'étoffe d'argent, & portoit dans les angles les armes de France & de Navarre, en broderies. Les rideaux qui sortoient de ces pentes, formoient de gros nœuds, attachés à des cordons à glands d'or, qui les suspendoient à la voûre.

L'architecture qui décoroit le Chœur & le Sanctuaire, étoit d'ordre Ionique, composée de pilastres de marbre de bleu turquin, dont l'entablement & le solide étoient de gris veiné. Ces pilastres séparaient les arcades des galeries qui entouraient le Chœur, & portoit un attique de même bleu turquin, terminé par huit frontons, & par autant de parties droites. Sur la cymaise de la grande corniche, au bas de l'attique, étoient distribués alternativement, sur le vuide des arcades, les armes & les chiffres de Sa Ma-

jesté Louis le bien-aimé Les Anges qui étoient les supports de ces armes, soutenus sur des nuages, exprimoient, par leurs attitudes, la plus grande tristesse, & paroissoient occupés à les orner de festons de cyprès. Les chiffres du Roi, relevés en or, sur un fond d'azur, entourés, comme ses armes, de riches encadrements, étoient pareillement suspendus, par des Génies célestes, à des guirlandes funèbres.

Les vertus du héros, à la mémoire duquel cette pompe funèbre étoit consacrée, & qui ont toujours été les plus chères à son cœur, étoient représentées relevées en or, sur des fonds d'azur, dans de riches encadrements dorés. Celles qui étoient placées sur l'attique, dans le Sanctuaire, présentoient la Foi, l'Espérance, la Vérité & la Bonté.

La première offroit une Vierge, qui tenoit, de la main droite, une croix & un livre ouvert, qu'elle regardoit fixement.

La seconde étoit représentée par une jeune femme couronnée d'une guirlande de fleurs, avec un enfant dans ses bras, à qui elle donnoit son sein; elle avoit un ancre à son côté, & une colombe qui tenoit un rameau d'olivier.

La Vérité étoit figurée par une Vierge, tenant d'une main un soleil, & de l'autre un miroir, ayant un pied posé sur un globe.

La Bonté étoit caractérisée par une belle femme, le front couvert d'une couronne d'olivier, assise près d'une source pure, ombragée d'arbres verts, tenant un pélican qu'elle serre dans ses bras.

Au-dessus du Jubé, de pareils encadrements présentoient sur des fonds d'azur, la Sincérité & la Concorde. Ces deux Vertus, si précieuses au

228 MERCURE DE FRANCE.

Souverain , étoient représentées par deux jeunes femmes. La première , offroit un cœur d'une main , & tenoit une colombe. La seconde , vêtue à l'antique , couronnée de fleurs & de fruits , étoit appuyée sur une proue de Navire , & portoit une Enseigne militaire.

Les arcades étoient ornées dans leur milieu sur les clefs de leurs archivoltes , de grands cartouches en relief & en or , au milieu desquels une tête de mort ailée étoit couverte d'un voile lacrymatoire en argent. Ces cartouches étoient couronnés d'un cercle de lumière. De grands rideaux partagés en bandes d'hermine & en drap noir , sortoient des ailettes de l'archivolte ; ils étoient séparés au milieu , & retroussés avec des cordons d'or au-dessous des impostes ; le bas de ces arcades étoit terminé & fermé par une balustrade , dont les ornemens & les balustres étoient de bronze doré , semblables à ceux qui entouraient le chœur. Le fond de ces galeries qui étoit tendu de noir , formoit un amphithéâtre qui se réunissoit à celui du Jubé.

Les pilastres d'ordre ionique qui étoient distribués autour du chœur , étoient chargés de trophées militaires , portés sur des lances , & suspendus à des écharpes. Ces lances étoient posées sur des gaines d'améthiste , ornées de cannelures & de guirlandes de laurier , sur lesquelles s'élevoient trois gerbes de lumière.

Cette décoration dont la voûte étoit foncée de deuil , selon la coutume observée aux obsèques de nos Rois , étoit terminée par des vases de lapis , entourés de cyprès , élevés sur l'à plomb de chacun des pilastres.

Les stales , qui étoient sans aucun ornement , portoient au-dessus de leurs plafonds , sous une

plate-bande de brèche violette, une litre de ve-lours noir, parsemé de fleurs de lys d'or, & de larmes en argent, couvert d'écussions aux Armes de France, suspendus à des festons d'hermine.

La plate-bande, qui soutenoit cette litre, ser-voit de base à un cordon de fleurs de lys en re-liefs & en or, sur lequel étoit placé le premier rang de lumières.

La seconde litre formoit la frise au milieu de l'entablement ionique, orné comme le précédent, & chargé d'écussions, soutenus par des guirlandes d'hermine.

Le cordon de lumières du milieu, étoit posé sur la cimaise de la grande corniche, soutenue par des branches saillantes en or, lesquelles étoient interceptées par des girandoles élevées sur chacun des pilastres.

La troisième litre étoit placée au-dessus de l'atrique, dont la corniche portoit le dernier cordon de lumières.

La porte d'entrée & les deux latérales, étoient de brèche violette; la première étoit terminée par un fronton, au milieu duquel étoit une tête de mort ailée. L'acrotaire, qui en accompagnoit le couronnement, se joignoit à la balustrade du Jubé, & portoit sur ces pilastres des gerbes de lumières. L'intérieur de ces portes étoit orné de rideaux brodés en larmes d'argent & en fleurs de lys d'or, soutenus en festons, par des cordons d'or aux deux côtés.

Le Sanctuaire étoit séparé du Chœur par trois degrés terminés contre les pilastres d'une balustrade qui en formoit l'enceinte; le corps de cette balustrade étoit de brèche violette, orné de compartimens de marbre verd, de balustres & de moulures en or, & élevé sur une plinthe de marbre de port-or.

230 MERCURE DE FRANCE.

Les acrotères posés sur ces pilastres étoient terminés en amortissement, & servoient de base à des girandoles en or chargées d'un grand nombre de lumières.

Au fond de cette enceinte, trois marches conduisoient à l'Autel ; son parement de velours noir étoit traversé par une croix de moire d'argent. Quatre écussons en broderie aux Armes de France en ornoient les côtés.

Le rétable de ce grand Autel étoit élevé sur trois gradins taillés en guillochis ; il étoit formé par un cadre doré, qui renfermoit une table de lapis-lazuli parsemée de fleurs-de-lys en relief & en or. Ces gradins étoient garnis d'un triple rang de candélabres en argent, portant à leurs lumières un double écusson aux Armes de France.

Le soubassement qui entouroit cette enceinte étoit en brèche violette, rempli dans ses compartimens de tables de verd-verd, encadrées dans des moulures en or. Les Armes de France en relief, couvertes d'une couronne royale, & suspendues à des guirlandes de laurier, étoient placées sur le haut des pilastres, & couronnoient ce soubassement.

Une grande niche terminoit le fond de l'Autel & du Sanctuaire ; elle étoit revêtue de brèche violette & de tables de verd-verd dans ses compartimens, enfermées dans des cadres dorés. Sa base étoit élevée au-dessus des gradins de l'Autel. Son archivolt étoit posée sur l'enlèvement du grand ordre. Une gloire en or étoit placée vers le milieu ; ses rayons, qui s'élançoient de son foyer, au centre duquel étoit écrit sur un triangle le Saint Nom de Dieu, en caractères hébraïques, étoient interceptés par un cercle de nuages de marbre blanc, couverts d'une

OCTOBRE. 1774. 231
infinité d'Esprits célestes, figurés par des Chérubins.

Un amortissement de lapis-lazuli, enrichi d'ornemens de bronze argenté, élevoit un Christ en argent plus grand que le naturel, dont la tête paroissoit être entourée de rayons d'or que formoit la Gloire qui occupoit le fond de la niche. Un réverbère placé au derrière de la Croix, portoit sa lumière sur le JEHOVA, & paroissoit participer aux rayons qui formoient cette Gloire.

Cet Autel étoit couvert d'un grand & magnifique dais, dont la corniche en argent étoit richement décorée en sculpture. Les pentes de velours, garnies de franges & de galons, portoient les Armes de Sa Majesté, placées près l'une de l'autre. Le plafond de ce dais étoit aussi traversé d'une Croix de moire d'argent entre quatre écussons aux Armes de France & de Navarre. De grandes aigrettes de Plumes noires & blanches ornoient ses angles, & en couronnoient l'extrémité. D'immenses rideaux de velours noir, parsemés de larmes d'argent & de fleurs-de-lys en broderie & doublés d'hermine, sortoient de dessous les pentes de ce dais; ils étoient retroussés à des nœuds entre un groupe de pilastres, & attachés sur les arrière-corps à des musles de Lions.

N O M I N A T I O N S.

Le Roi a nommé le sieur Daine à l'Intendance de Limoges, vacante par la nomination du sieur le Noir, à la place de Lieutenant-Général de Police. Sa Majesté a ordonné en même temps la réunion de l'Intendance de Bayonne à celle d'Auch, dont le sieur Journet étoit pourvu depuis plusieurs années.

232 MERCURE DE FRANCE.

Le 4 de Septembre, le Comte de la Billarderie d'Angiviller, prêta serment entre les mains du Roi, pour la Place de Directeur-Général des Bâtimens de Sa Majesté.

Le 18 de Septembre, le sieur Jolly de Fleury, Conseiller d'Etat, prêta serment entre les mains du Roi pour la Charge de Secrétaire des Ordres du Roi, dont Sa Majesté l'a pourvu sur la démission de l'Abbé Terray.

PRÉSENTATIONS.

Le cinq Septembre les Duputés des Etats de Languedoc furent admis à l'audience du Roi. Ils furent présentés à Sa Majesté par le Comte de Bissy, Lieutenant-Général de la Province, & par le Duc de la Vrillière, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département du Languedoc, & conduits à cette audience, ainsi qu'à celle de la Reine & de la Famille Royale, par le sieur de Nantouillet, Maître des Cérémonies, & par le sieur de Watronville, Aide des Cérémonies. La députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Evêque de Rieux, qui porta la parole; pour la Noblesse, du Comte de Roquelaure, Baron de Lanta; pour le Tiers-Etat, des sieurs de Brassallieres, Chef du Consistoire de Toulouse, de la Brouffe, Maire d'Aramon, & du sieur de la Fage, Syndic Général de la Province.

Le Corps-de-Ville de Paris se rendit le 4 de Septembre à Versailles, ayant à sa tête le Maréchal Duc de Brissac, Gouverneur de Paris. Il eut audience du Roi, & fut présenté à Sa Majesté par le Duc de la Vrillière, Ministre & Secrétaire d'Etat, & conduit par le sieur de Nantouillet, Maître des Cérémonies. Le sieur de la Michodière, Conseiller d'Etat & Prévôt des

Marchands, & les **seurs Vernay de Chedeville** & **Trudon**, nouveaux **Echevins**, prêtèrent le serment, dont le **Duc de la Vrilliere** fit la lecture, ainsi que du scrutin qui fut présenté par le **sieur Feydeau de Brou**, **Avocat du Roi au Châtelet**. Le **Corps-de-Ville** eut ensuite l'honneur de rendre ses respects à la **Reine** & à la **Famille Royale**.

Le 11 de **Septembre** les **Députés des Etats d'Artois** eurent audience du **Roi** ; ils furent présentés à Sa Majesté par le **Marquis de Levis**, **Gouverneur de la Province**, **Lieutenant-Général des Armées du Roi**, & **Capitaine des Gardes de Monsieur** ; & par le **Comte de Mury**, **Ministre & Secrétaire d'Etat**, ayant le **Département de la Guerre**. Ils furent conduits à cette audience par le **sieur de Nantouillet**, **Maître des Cérémonies**. La **Députation** étoit composée, pour le **Clergé**, du **sieur de Briois d'Hulluch**, **Abbé Régulier de l'Abbaye de S. Wast**, qui porta la parole ; pour la **Noblesse**, du **Marquis d'Aoust** ; & pour le **Tiers-Etat**, du **sieur Mauduit**, **Avocat en Parlement**, ancien **Echevin de la Ville d'Arras**.

La **Dame de Sartine** a eu l'honneur d'être présentée au **Roi** & à la **Famille Royale** par la **Duchesse de Duras**.

Le **Comte de Neyon de Villieres**, **Colonel au Régiment de la Guadeloupe**, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté le 11 de **Septembre** par le **sieur de Sartine**, **Secrétaire d'Etat au Département de la Marine**.

Le 13 **Septembre** le **Marquis de Montaigu**, **Député par la ville d'Avignon** pour complimenter le **Roi** sur son avènement au **Trône**, eut une audience publique de Sa Majesté, à laquelle il fut conduit, ainsi qu'à celles de la **Reine** & de

234 MERCURE DE FRANCE.

la Famille Royale , par le sieur Tolozan , Introduteur des Ambassadeurs.

Le 18 de Septembre le Lieutenant Civil & les principaux Officiers du Châtelet de Paris , eurent l'honneur de présenter leurs respects à Leurs Majestés.

La Marquise de S. Simon a eu l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille Royale par la Marquise de Fleury , elle a pris le Tabouret en qualité de Grande d'Espagne.

La Marquise de la Faillet a eu aussi l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale , par la Marquise de Montmorency-Saugeon.

Le Comte de Vergennes , Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères , a présenté au Roi le Baron de la Houze , Ministre Plénipotentiaire à Hambourg , de retour par congé.

Le sieur de Claris , Premier Président de la Chambre des Comptes & Cour des Aydes de Montpellier , a eu l'honneur d'être présenté au Roi le 18 de ce mois , par le sieur de Miromesnil , Garde des Sceaux.

M A R I A G E S.

Le Roi , la Reine & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Marquis de Tombœuf , Lieutenant au Régiment des Gardes Françaises , avec Demoiselle de Bombel , fille du Marquis de Bombel , Capitaine au même Régiment.

Le 11 de Septembre le Roi , la Reine & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du sieur Grandin de Meutauclos , Brigadier des

Gardes-du-Corps du Roi de la Compagnie de Beauveau, Chevalier de l'Ordre de S. Louis, avec la Baronne de Princen, veuve du Baron de Princen, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal Allemand.

Leurs Majestés, ainsi que la Famille Royale, ont signé le contrat de mariage du Comte de la Porte, Capitaine au Régiment de la Vieille Marine, avec Demoiselle de Breget, fille du sieur de Breget, Baron du Saint Empire, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Maître-de-Camp de Dragons, & Chef de Brigade des Gardes-du-Corps de Monsieur.

NAISSANCES.

La femme du nommé Lecoquier, Libraire à Valogne, est accouchée le 27 du mois d'Août d'un garçon & de deux filles, qui sont de la force ordinaire & très-bien conformés; & Anne Banel, femme de Pierre Collet, Journalier de la Paroisse de Benouville, en Normandie, est accouchée le 12 d'Août de trois garçons qui se portent bien.

MORTS.

Marguerite - Nicole de Geneste Durpaire, veuve de Charles - David de Proisy, Baron d'Eppe, Lieutenant pour le Roi de la Province d'Artois, est morte au château d'Eppe, près de Laon, âgée de 90 ans. Elle étoit fille de Charles de Geneste, Comte Durpaire, Gouverneur de Philippeville, mort dans la 105^e année de son âge.

Marie-Michelle Beauvergier de Montgon,

236 MERCURE DE FRANCE.

veuve de Gaspard , Comte de Montmorin ,
Mestre-de-Camp de Cavalerie , est morte à Paris
dans la 82^e année de son âge.

Agathe-Louise de S. Antoine de Saint-Andrés,
épouse de Louis-René Mans de la Tour-du-
Pain de la Charce , Mestre-de-Camp de Cava-
lerie , est morte à Paris dans le mois d'Août.

Le nommé Charles-Louis Dumont , est mort à
Château-Porcien , en Champagne , dans la 104^e
année de son âge.

Madeleine de Mauville & Ward , femme de
Louis , Marquis & Comte de Pise de Bourbon
Laircy , ancien Colonel aux Grenadiers de
France , Commandeur , Grand' Croix de l'Ordre
de S. Michel de Bavière , veuve du Lord Guil-
laume Shirley , Gouverneur des Isles de Bahama ,
Colonel d'un Régiment de son nom , Lieutenant-
Général des Armées d'Angleterre , est morte à
Paris le 6 de Septembre dans la 45^e année de son
âge.

Pierre-Jean Mariette , Contrôleur de la Chan-
cellerie , Amateur honoraire de l'Académie
Royale de Peinture & Sculpture , Associé de
l'Académie de Florence , connu par un traité
très-estimé sur les pierres gravées , & par une très-
riche collection de gravures & de dessins origi-
naux , est mort à Paris dans la 81^e année de
son âge.

Léopold-Charles de Choiseul Stainville , Ar-
chevêque Duc de Cambray , Prince du S. Em-
pire , Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale
de S. Arnould , Diocèse de Metz , est mort à
Moulins , en Bourbonnois , le 11 de Septembre ,
dans la 50^e année de son âge.

Raymond-Jacques Gallucis de l'Hôpital , Com-
te de l'Hôpital , Lieutenant-Général des Armées

du Roi, Commandant pour Sa Maj. sté à Bayonne, y est mort le 27 du mois d'Août dans la 55^e année de son âge.

Marie-Anne de la Certe, épouse d'Eugène-François, Comte de la Laing, Vicomte d'audenarde, Chambellan de Leurs Majestés Impériale & Royale, est morte à Bruxelles, âgée de 46 ans.

Marie-Thérèse Tonny, est morte à Chantilly dans la 105^e année de son âge.

Henriette Marquet, épouse de Jacques-Philippe le Long, Comte de Dreneuc, Brigadier des Armées du Roi, & Capitaine au Régiment des Gardes Françaises, est morte en cette ville.

LOTÉRIES.

Le cent soixante-quatrième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 26 d'Août, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N^o. 25971. Celui de vingt mille livres au N^o. 36373, & les deux de dix mille, aux numéros 38632 & 39609.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 5 de Septembre. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 74, 7, 78, 39, 16. Le prochain tirage se fera le 5 Octobre

ERRATA du Mercure de Septembre 1774.

Pag. 15, vers 10, Quelle mort, lisez quel mortel.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
La Médiocrité, épître à ma Sœur,	<i>ibid.</i>
Epître de l'Abbé de Chaulieu,	11
Traduction en vers de l'ode première du livre premier d'Horace,	14
L'amitié à l'épreuve de l'amour-propre, conte moral,	16
Paraphrase du Pseaume 6,	33
Hymne pour une Fête maçonne,	37
Epître à la Fontaine,	39
Vers faits à la Fontaine de Vaucluse, au point du jour,	48
Impromptu,	49
Vers mis au bas du portrait de M. de la Ferté,	<i>ibid.</i>
—Au bas du portrait de Mlle Gilléan,	50
Explication des Enigmes & Logogryphes,	<i>ibid.</i>
ENIGMES,	51
LOGOGYPHE,	54
Chanson,	56
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	57
Abrégé de l'Histoire de Genève,	<i>ibid.</i>
Projet de réforme pour le collège de Genève,	63
L'Art de cultiver les pays de montagnes & les climats froids,	68
Traité des Connoissances nécessaires à un No- taire,	70
Histoire de l'Académie royale des Sciences,	73
Idylles par M. Berquin,	97
La Dignité des Gens de lettres,	104

OCTOBRE. 1774. 239

Épître à Daphné ,	<i>ibid.</i>
L'Amour de la Gloire ,	<i>ibid.</i>
Les Bienfaits de la Nuit ,	<i>ibid.</i>
Oraison funèbre de Louis XV , par M. Sa-	
batier ,	117
Le Bonheur des Peuples ,	123
Causes célèbres & intéressantes ,	<i>ibid.</i>
Oraison funèbre de Louis XV , par M. l'Abbé	
Royer ,	124
Eloge funèbre de Louis XV , par M. de la	
Fosse ,	125
Rapport des inoculations faites dans la Fa-	
mille Royale au château de Marly ,	126
Réponse d'un jeune Poète qui veut aban-	
donner les Muses , à un ami qui lui écrit	
pour l'en détourner ,	130
Panégérique de St Louis , Roi de France , par	
le Père Mandar , Prêtre de l'Oratoire ,	131
Oraison funèbre de Louis XV , par Messire	
César-Guillaume de la Luzerne ,	134
— par M. l'Abbé de Marnesia ,	141
— par M. l'Abbé de Moucher de Villedieu ,	142
Eloge de la Fontaine qui a concouru pour le	
prix de l'Académie de Marseille en 1774 ,	
par M. de la Harpe ,	<i>ibid.</i>
Journal des Causes célèbres ,	153
Mémoire pour les Habitans de Salancy , en	
faveur de la Rosière	156
ACADÉMIE Françoisè ,	163
— de Marseille ,	165
SPECTACLES , Opéra ,	167
Comédie Françoisè ,	168
Début ,	<i>ibid.</i>
Comédie Italienne ,	169
Lettre du petit Bonhomme , auteur du Roùé	

240 MERCURE DE FRANCE.

vertueux , à l'auteur de l'Art du Théâtre ,	171
A M. Lacombe , auteur du Mercure ,	173
ARTS ,	178
Gravures ,	187
Architecture ,	189
Musique ,	<i>ibid.</i>
Leçons de Langues ,	191
Cours de Langue angloise ,	192
Fête ,	193
Anecdotes ,	194
Arrêts , Ordonnance ,	198
AVIS ,	211
Nouvelles politiques ,	212
Catafalque à Notre-Dame de Paris ,	218
Nominations ,	231
Présentations ,	232
Mariages ,	234
Naissances ,	235
Morts ,	<i>ibid.</i>
Loteries ,	237

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu , par ordre de Mgr le Garde des Sceaux , le premier vol. du Mercure du mois d'Octobre 1774 , & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris , le 29 Septembre 1774.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe.

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

OCTOBRE, 1774.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv: que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol. par an à Paris.	16 liv.
Franc de port en Province,	20 l. 4 f.
JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE par M. l'Abbé Di- nouart; de 14 vol. par an, à Paris,	9 liv. 16 f.
En Province, port franc par la poste,	14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; port franc par la poste; à PARIS, chez Lacombe, libraire,	18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES, 3 vol. in 12. par an, à Paris,	13 l. 4 f.
En Province,	17 l. 14 f.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, 24 vol. 33 liv. 12 f.	
JOURNAL historique & politique de Genève, 36 cahiers par an,	18 liv.
LA NATURE CONSIDÉRÉE sous ses différens as- pects, 52 feuilles par an à Paris & en Provin- ce,	12 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cahiers par an, à Paris,	9 liv.
En Province,	12 liv.
LA BOTANIQUE, ou planches gravées en cou- leurs par M. Regnault, par an,	72 liv.
JOURNAL DES DAMES, 12 cahiers par an, franc de port, à Paris,	12 liv.
En Province,	15 liv.
L'ESPAGNE LITTÉRAIRE, 24 cahiers par an, franc de port, à Paris,	18 liv.
En Province,	24 liv.

Nouveautés chez le même Libraire.

- DICT.** de *Diplomatique*, avec fig. in-8°. 2 vol. br. 12 l.
- L'Agriculture réduite à ses vrais principes*, in-12. br. 2 l.
- Théâtre de M. de St Foix*, nouvelle édition du Louvre, 3 vol. in-12. br. 6 l.
- Dict. héraldique* avec fig. in-8°. br. 3 l. 15 f.
- Théâtre de M. de Sivry*, 1 vol. in-8°. broch. 2 liv.
- Bibliothèque grammat.* 1 vol in-8°. br. 2 l. 10 f.
- Lettres nouvelles de Mde de Sévigné*, in-12. br. 2 l.
- Les Mémes* in-12. petit format, 1 l. 16 f.
- Poème sur l'Inoculation*, in 8°. br. 3 l.
- IIIe liv. en vers fr des Odes d'Horace*, in-12. 2 l.
- Eloge de la Fontaine*, par M. de la Harpe in 8°. broché, 1 l. 4 f.
- Journal de Pierre le Grand*, in-8°. br. 5 l.
- Institutions militaires*, ou *Traité élémentaire de Tactique*, 3 vol. in-8°. br. 9 l.
- Eloge de Racine avec des notes*, par M. de la Harpe, in-8°. br. 1 l. 10 f.
- Fables orientales*, par M. Bret, vol. in-8°. broché, 3 liv.
- La Henriade de M. de Voltaire*, en vers latins & françois, 1772, in-8°. br. 2 l. 10 f.
- Traité du Rakitis*, ou *l'art de redresser les enfans contrefaits*, in 8°. br. avec fig. 4 l.
- Les Muses Grecques*, in-8°. br. 1 l. 16 f.
- Les Pythiques de Pindare*, in-8° br. 5 liv.
- Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV*, &c in-fol. avec planches, rel. en carton, 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importants de l'Architecture*, in-4°. avec figures, rel. en carton, 12 l.
- Les Caractères modernes*, 2 vol. br. 3 l.



MERCURE DE FRANCE.

OCTOBRE, 1774.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

LE SEXE VENGÉ ,
Épître à Lise, marchande de modes, qui
m'avoit dit de lui apprendre à faire des
vers.

Sors de cet indigne manoir ,
Le Ciel t'en inspire l'envie ;
Avec tous les dons du génie
Veux-tu sécher dans un comptoir ?
Tandis que sur les pas d'Horace ,

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Ou du galant Anacréon ,
Tu peux au sommet du Parnasse
Ceindre le laurier d'Apollon ,
Tu vas bâtir une carcasse ,
Te complaire dans un pompon ,
Dans une aigrette mise en place
Ou dans le tour d'un papillon ,
Et , pour tout fruit de ton étude ,
Nous présenter matin & soir
L'agrément & le désespoir ,
Ou le bonnet à la Gertrude ?
Ah ! suis un penchant glorieux ,
Approfondis l'art de la rime ;
C'est le vrai langage des Dieux :
Viens enchanter la double cime
Par quelque chef-d'œuvre fameux ,
Du fond de ton rez-de-chaussée
Viens prendre place dans les cieux ;
Sur les ailes de la Pensée
Parcours ces astres radieux ;
Le globe devient ton domaine :
Tu vas régner en souverain
Sur ce théâtre spacieux :
D'un chantre la verve féconde
Embrasse l'Univers entier :
Te verrois-je dans l'atelier ,
Mesurant la gaze ou la blonde ,
Quand ton œil peut apprécier
L'immense surface du monde

Voudrois-tu perdre sans retour
Tous les trésors de l'empirée,
Pour t'occuper d'une poupée
A douze ou quinze sols par jour ?
Laisse donc pour jamais la guimpe
Et le parfait contentement.

Peux-tu balancer un moment
Entre la boutique & l'Olympe ?

Quoi ! Life, ces traits ravissans,
Ce teint, ces roses du bel âge,
Ta démarche, ces sons touchans
Seroient ton unique partage.
Ah ! la Nature toujours sage
Qui t'orna de tant d'agrémens ;
Dut, pour couronner son ouvrage ;
Te pourvoir d'un mâle courage
Et des plus sublimes talens.

Par quelle affreuse barbarie,
L'homme, osant élever la voix,
Dépouille de ses plus beaux droits
Son idole la plus chérie ?

Quoi ! ce sexe si gracieux,
Instruit par nous à la Victoire ;
Que suivent les Ris & les Jeux,
Epris des charmes de la Gloire,
Ne pourroit, au gré de ses vœux,
Percer au temple de Mémoire ?
Et jamais les foibles accens

A iv

8. MERCURE DE FRANCE.

N'allumeroient au fond des ames
Une étincelle de ces flammes
Dont il fait embraser mes sens;
Va, sur les bords de l'Hipocrene,
Si le blond Phébus tient sa cour;
C'est aussi le brillant séjour
De Thalie & de Melpomene.

Que l'Innocence & la Beauté
Donnent de lustre à l'Harmonie !
Qu'une aimable ingénuité
Sied bien à l'altière Uranie !
Sous les traits de la Volupté
Je veux adorer le Génie.
Puissante Reine d'Idalie,
Tandis que le Dieu des combats,
Posant les foudres de la guerre,
Laisse enfin respirer la terre
Pour rendre hommage à tes appas;
Que ton bras plus blanc que l'albâtre
S'arme du vaste bouclier;
Du plus impénétrable acier
Couvre ce sein que j'idolâtre;
Quel mortel farouche, arrogant,
Ne va pas te rendre les armes !
Ah ! sous cet air si menaçant
Tu fais éclater mille charmes.
Quand, paré de brillans atours,
Alcide vient frapper ma vue,
Que j'aime l'énorme massue

Aux mains des folâtres Amours !
 Ainsi t'élançant sur mes traces
 Suis-moi sur de fertiles bords :
 Livrée aux plus heureux transports,
 Peux-tu redouter les disgrâces ?
 C'est dans l'empire des Accords
 Que doivent triompher les Grâces.

Quitte donc ton triste taudis
 Où luit cette clarté nocturne ;
 Je veux sous de vastes lambris
 Te faire chauffer le cothurne.
 Aux yeux d'un lâche meurtrier
 Saisis le poignard d'Emilie ,
 Ou fais retrouver Cornélie
 Dans la coëffeuſe du quartier.
 Rends - nous la majesté ſuprême.
 Des Rois prends le port & le ton :
 J'aime ſur un minois fripon
 A voir briller le diadème.
 Malgré ton indigence extrême
 Affecte un ſuperbe dédain.

.

Si ton tendre cœur ſe déchire
 Vers le tragique dénouement ,
 Peins plutôt le pur ſentiment
 Dans les beaux accords de la lyre.
 Mais envain tu prétens rimer ,
 Si le tendre amour ne t'inspire ,

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Ta verve ne peut s'enflammer
Que dans l'accès d'un doux délire ;
Apprends que le grand art d'écrire
N'est autre que celui d'aimer.
Docile aux leçons de ton maître ,
Ouvre donc ton cœur aux desus ;
Mais sache qu'il faut les connoître ,
Avant de chanter les plaisirs.

Par M. El. :

L'AVARE & L'ENVIEUX.

Apologue.

Invidus , alterius rebus marcescit opimis.

HORACE.

ON a , de tous les temps , détesté l'avarice ;
Elle enterre les biens que nous donnent les dieux.
Ses trésors enfouis deviennent son supplice.
Aux yeux de qui l'Envie est-elle un moindre vice ?
Je le tiens , quant à moi , beaucoup plus odieux.
Le bonheur des Humains fait sécher l'Envieux :
C'est un tyran jaloux. Craignez sa frénésie ;
Son accueil tient du mal dont son cœur est flétri.
Il est né bas : les Grands ont de la courtoisie ;
Ils sont du malheureux le refuge & l'appui ;
Mais voyez près du trône un bêtire enrichi :
Le fat , à ses repas , veut vivre d'ambrosie ,

Et voit , avec douleur , le pain que mange autrui.
 J'ai trouvé, là-dessus , dans un vieux repertoire ,
 Certain fait oublié que je vais raconter.
 La Fontaine , avant moi , puisa dans ce grimoire,
 Et fut , selon les cas , retrancher , ajouter.
 Ce qu'il fit , pour le bien , j'ose aussi le tenter ,
 Ce n'est pas sans sujet que j'écris cette histoire.

Des revenus publics , fermiers ambitieux ,
 Dans un même logis , demeuroient porte-à-porte ;
 Certain Avare & certain Envieux.
 L'un & l'autre , d'étrange sorte
 Fatiguoient le maître des Dieux
 Par des souhaits outrés. Il appelle Mercure.
 Vois , dit-il ces deux Publicains :
 J'ai pour eux passé la mesure
 Des faveurs que j'accorde aux deux tiers des hu-
 mains.

De leurs extorsions , chacun là-bas , murmure.
 Les sacs d'argent , chez eux , sont en pile entas-
 sés ,
 Et l'un & l'autre se figure
 Qu'il n'en a point encore assez.
 Pour contenter ces insensés ,
 Va voir ce qui me reste à faire ;
 Je n'aime point les gens qui me font mon procès :
 Je veux bien cependant retenir ma colère ,
 Et par de nouveaux dons les contraindre à se
 taire.

Pars, & fais droit à leurs placets ,

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Mercury vole , il les aborde.

(Il avoit , en chemin , fait des réflexions.)

Ce que vous desirez , Jupiter vous l'accorde ,

Dit-il , faites-moi part de vos intentions.

Méditez cependant sur les conditions

Que sa majesté vous impose.

Sitôt que l'un de vous désignera le don

Que son caprice se propose ,

L'autre aura sur le champ le double de la chose

Que recevra son compagaon :

J'en jure par le Styx : allons , sire Harpagon ,

Parlez. L'Avare dit , Jupiter est trop bon :

Je demande , pour tout , deux millions en somme.

Au même instant paroît un coffre-fort.

Mercury dit , comptez bon-homme ;

Voilà six millions en or.

O Ciel ! & c'est pour nous , Seigneur , sans rien
rabattre ?

Sans doute. Comptons donc. . . Ah ! je bénis mon
fort.

L'Avare prend , selon l'accord ,

Deux millions , & l'autre quatre.

Lors se tournant vers l'Envieux ,

Mercury dit : & toi , quelle espèce de grâce

Demandes-tu ? Que je te satisfasse.

Je veux perdre un de mes deux yeux ,

Répondit-il Mercury furieux.

Vit , trop tard , où tendoit cette horrible pensée.

Du pommeau de son caducée

Il le frappe, & lui crève un œil.

Bon, dit le borgne, allez, servez mon camarade.

La Nature pour lui semblera toute en deuil :

Plus il en gémit, moins je serai malade.

Mercure avoit juré ; pour remplir son serment,

En détournant la tête, il aveugle l'Avare ;

Et puis aux cieux s'envola tristement.

Victime des vœux du barbare,

Harpagon ne saurait veiller à son argent.

Vainement il y pense : ô comble de disgrâce !

Le borgne scélérat l'avoit dévalisé.

Dans son indigne cœur il s'étoit proposé

De voir son compagnon endosser la besace,

Gueuser, mourir de faim, sans trouver un fêtu.

Arbitres de l'humaine race,

O Dieux ! gardez votre or, donnez-nous la vertu.

Harpagon, sans argent, fut bientôt sans haleine,

Sans poulx, sans mouvement : bref il étoit vêtu

D'un juste de sapin au bout de la semaine.

Après cet attentat, dans la maison prochaine

Le borgne encor jaloux, lorgnoit, considérait

Des gens dont la gaieté fut la seule fortune.

D'un cidre frais & doux on s'y désaltérait,

La nourriture commune

Etoit un pur froment que chacun préparoit.

Mais on vivoit en paix, & la joie étoit une.

Ce bien si peu commun qu'en vain il desiroit.

Lui fit former, un jour, une plainte importune.

Jupin l'ayant oui, son courroux s'alluma :

14 MERCURE DE FRANCE.

L'air retentit du bruit d'un foudre épouvantable.

Le feu tomba sur le coupable

Et dans l'instant le consuma.

Monstre jaloux de l'air que les humains respirent,

Envie ! ah ! meurs enfin sous le dard empesté

Des noirs serpens qui te déchirent.

Dans son simple réduit, que l'humble pauvreté,

Sûre du peu de bien qui doit la faire vivre,

Subsiste, en bénissant le Dieu qui la délivre

Des funestes effets de la voracité !

*Par un Associé de l'Académie
de Marseille.*

*A Mlle HEYNEL, de l'Académie royale
de Musique.*

B O U Q U E T.

POUR vous faire un bouquet digne de Terpsicore,

Belle Nanon, dont les pas enchanteurs
Rappellent cette Muse & ravissent les cœurs ;
J'épuiserais envain tous les présens de Flore.

L'encens flatteur du sensible Français
Et l'hommage *sterling* du philosophe Anglais,
Vous offrant à nos yeux noblement couronnée,
Consacrent mieux vos talens, vos attraits
Que les plus belles fleurs dont vous seriez ornée.

Par M. Flandy.

*TRADUCTION en vers d'une Epigramme
Espagnole de Dom de Yarte.*

*QUE con la leche de burra
Asi la salud recobre ,
Mas les debo à los borricos
Que les debo à los doctores.*

Par sa bonté , par sa substance ,
Le lait de mon ânesse a refait ma santé ;
Et je dois plus en cette circonstance
Aux ânes qu'à la Faculté.

*Par M. le Clerc de la Motte, Chev. de St
Louis , Membre de la Société littéraire
de Metz.*

*L'HOMME FRIVOLE & LA FEMME
CONSÉQUENTE, Conte.*

L'ESPRIT n'a pu corrompre les mœurs
sans inonder la société de vices & de ri-
dicules. Une fausse vanité a fait éclore ,
pour ainsi dire, des caractères ; & la sot-
tise ; qui toujours s'est distinguée par l'i-
mitation , a profité de l'occasion qui s'of-

16 MERCURE DE FRANCE.

froit. On a donc vu naître des originaux & des copies.

Un de ces derniers individus étoit né avec les qualités du cœur & de l'esprit ; il ne lui manquoit que le jugement. Si l'estime avoit pu lui suffire , il fût parvenu à la distinction par les sentimens & par les vertus ; il ambitionna la célébrité ; n'ayant rien d'original , il fut contraint de suivre des modèles.

Porté par la vanité dans la route de l'erreur , le faux éclat dut décider sa marche. Un fat brilloit dans cette route. C'étoit un soleil nouveau. Toutes les femmes osoient le fixer & le suivre ; en les égarant , il les charmoit. Monsalve , ébloui par ses rayons , commença à imiter leur jeu perfide , & devint bientôt un petit astre. Il vit quelques regards se tourner favorablement vers lui ; il entendit des mots flatteurs ; bientôt des hommages plus réels lui apprirent qu'il pouvoit se promettre un culte. Il dirigea vers le despotisme ses idées ambitieuses ; & toute sa conduite ne fut plus qu'une conséquence de sa prétention.

Les premiers pas qu'il fit dans la carrière ne coûtèrent rien à son cœur. Ce cœur étoit naturellement bon ; il avoit déjà vu

couler quelques larmes ; & il auroit pu en être ému ; mais l'ivresse des premiers succès ne permet pas ce retour sur soi-même, qui favorise la pitié pour les autres.

L'histoire de ses conquêtes n'offrant que des victimes , je n'entreprendrai pas un tableau fait pour révolter. Dans ce genre , l'on doit craindre de donner des leçons , en éclairant des forfaits. Mais une dernière aventure met Monsalve dans une situation où tout instruit utilement. Les plus petits détails y produisent de l'intérêt , parce que c'est l'homme désabusé , honneur de ses succès , convaincu par ses remords , rétabli par ses regrets. Je puis me livrer à mon zèle , & me fier à mes motifs.

La mort avoit séparé depuis quelques mois une femme charmante d'un de ces mortels encore plus insipides qu'indifférens , trop communs dans l'empire de l'hymen. M^{de} de Rémonval effaçoit la beauté par les grâces , & les grâces par la physionomie ; les plus beaux traits étoient unis à la plus parfaite raison. Un esprit profond, sans affecter de penser ; une ame sensible, sans montrer cette délicatesse qui n'est que la chimère de l'imagination ; un cœur tendre, sans se laisser gouverner par le

18 MERCURE DE FRANCE.

besoin de son cœur ; telle étoit la femme que l'Amour avoit chargé de corriger Monsalve.

Elle le vit, pour la première fois, dans une maison où ils étoient invités à dîner l'un & l'autre. Le bruit de ses perfidies avoit déjà frappé son oreille. L'image qu'elle s'en étoit tracée, étoit celle de la prévention. Ses regards lui furent plus favorables. Soit que devant une femme qui avoit des principes, il crût devoir bannir les faux airs, soit que Mde de Rémonval lui imprimât ce respect qui donne tout-à-coup une nouvelle physionomie, soit enfin qu'elle eût la vue assez perçante pour pénétrer dans une ame qui se voile par des défauts empruntés, elle soupçonna d'abord l'intérieur de Monsalve. Ce premier préjugé entraîna une nouvelle attention. Il est dangereux de se livrer à ce genre de curiosité, quand on a l'ame sensible. Mde de Rémonval, dès-lors, ne devoit plus examiner qu'elle-même. Plus attachée à ses découvertes, à mesure qu'elle étoit plus contente de leur objet, elle entra dans les replis de l'ame dont elle devenoit la caution, & elle y vit le sentiment & le naturel tous les jours immolés à une frivolité artificielle.

Ce fut là l'effet d'une première étude. Mde de Rémonval la crut désintéressée, & se permit de rêver à l'espèce de phénomène qu'elle avoit expliqué. Elle revit plusieurs fois Monsalve. Il devenoit dangereux pour elle de l'examiner encore : la curiosité étoit satisfaite ; la vertu pouvoit être compromise. Elle fit cette réflexion, & ne cessa cependant de chercher son ame dans ses yeux, qui étoient les plus tendres du monde. Il vint enfin un moment où elle fut obligée de se rendre compte de ses motifs. Le trouble dissipa la sécurité.

Si l'hommage de la fatuité avoit pu suffire à Mde de Rémonval, les regards de Monsalve l'auroient tranquillisée. Dès le premier moment il avoit paru la distinguer ; & , depuis quelques jours, son empressement annonçoit sa résolution. Mais il falloit des sentimens & non des soins, des qualités & non des agrémens, à une ame dont tous les mouvemens étoient soumis à des principes. Mde de Rémonval, qui raisonnoit & qui n'étoit point vaine, n'eut pas l'imprudence de croire que ses charmes suffiroient pour produire la révolution qu'elle étoit contrainte de désirer. Elle avoit vu des ressources dans

20 MERCURE DE FRANCE.

le cœur qu'elle vouloit attendrir; elle pensa à les employer.

Ce projet exigeoit un plan. L'esprit, l'amour & la beauté peuvent tout entreprendre. Lorsqu'elle eut bien réfléchi, Monsalve reçut la lettre qui suit :

« La gloire a souvent trompé les héros
» à qui la Nature avoit fait un cœur. Les
» larmes que vous avez fait répandre sont
» comparables au sang qu'ils ont fait cou-
» ler ; & , malgré vous , sans doute , votre
» ame n'a pas été plus exempte de pitié que
» la leur. Un objet que vous ne connoissez
» pas , que vous intéressez , & qui vous exa-
» mine , croit vous avoir défini , & se pro-
» pose de vous éclairer. Il est né peut-être
» pour faire le bonheur d'un être sensible ;
» vous êtes né sensible , & vous n'êtes pas
» heureux. Des conquêtes ont flatté votre
» amour propre ; des victimes ont troublé
» votre repos. Entrez dans votre cœur , con-
» noissez vos intérêts , osez vous avouer
» vos besoins ; vous quitterez une carrière
» où tous vos succès sont payés par un ef-
» fort , & punis par un regret. »

Il falloit que l'objet qui avoit tracé cette lettre se déguisât aux yeux qui l'avoient lue. Monsalve, fidèle à son habitude, devoit abuser du bonheur d'intéresser , &

faïsit l'occasion d'augmenter sa liste. M^{de} de Rémonval qui avoit tout prévu, s'étoit, depuis quelques jours, imposé la loi pénible d'affecter beaucoup de coquetterie. Son projet étoit de devenir rivale d'elle-même, & d'exercer un double empire sur l'objet qu'elle vouloit subjuger.

Monfalcone, en lisant la lettre, s'y étoit vu comme dans un miroir. Ce coup d'œil, préparé par son cœur, qui souvent avoit eu des regrets, auroit produit peut-être le desir de jouir de lui-même dans une nouvelle existence; mais M^{de} de Rémonval, ornée des grâces qu'elle s'étoit composées, charmoit son imagination.

C'étoit ce qu'elle avoit désiré. En résistant à l'impression qu'avoit dû produire une première preuve de sentiment, il donnoit le temps de l'attaquer par des preuves plus sensibles; elle jugeoit qu'il falloit des impressions profondes pour obtenir un égal avantage sur l'esprit & sur le cœur.

Quelques jours après il vit terminer à son gré, par voie de médiation, un procès considérable dont il étoit contraint de ne rien espérer. Il fut bientôt qu'il avoit cette obligation à la main généreuse qui lui avoit écrit; il alloit prendre la plume, & s'acquitter. La lettre avoit été relue; la

22. MERCURE DE FRANCE.

reconnoissance mène à l'amour ; déjà il sentoît les mouvemens qui résultent de l'union de ces sentimens. Un billet de Mde de Rémonval lui apprit qu'elle consentoit à un entretien qu'il avoit désiré , & que le soir elle seroit chez elle. Toutes ses idées s'évanouirent.

Mde de Rémonval, qui avoit étudié l'art de se contrefaire, parut le soir une divinité. Jamais les attraits de l'esprit ne secondèrent mieux les charmes du corps. Les astres brillent moins. Tandis que les yeux de Monfalve étoient éblouis de l'éclat du spectacle, sa vanité lui promettoit le bonheur de la conquête. Des yeux pleins d'amour démentoient la coquetterie des manières. Il se voyoit aimé, tandis qu'on le défioit de plaire. Déjà certain du succès, son perfide amour-propre songeoit au sacrifice. Cependant ce projet inhumain étoit démenti par le sentiment & par la réflexion. Il se disoit qu'un engagement sincère avec un objet aussi charmant seroit préférable à la coûteuse & fausse félicité de la réputation. Mais l'orgueil conduit impérieusement au crime, même en permettant de raisonner sur le bonheur.

Après cet entretien, qui annonçoit la victoire, il sentit diminuer l'enjouement.

L'imagination se tourna vers l'inconnue qui avoit des droits plus particuliers sur le cœur. Des réflexions, nées de la sensibilité, produisirent la résolution de lui écrire. Un nouvel incident l'empêcha de suivre son projet. La mort subite d'un Colonel laissoit un régiment vaquant. Il n'y avoit pas un moment à perdre pour obtenir la préférence sur des rivaux estimés. Il part pour Versailles; il trouve une liste immense de concurrens; il n'a que des titres & des recommandations peu capables de le rassurer. La vivacité de ses démarches ne le sauve pas du découragement; il en voit même l'inutilité; déjà il songe à prévenir un refus, en discontinuant ses poursuites; un billet, tracé par la main qu'il chérit déjà, lui apprend qu'il est nommé; il vole chez le Ministre, la nouvelle lui est confirmée.

Dans son transport il écrit, & la vérité conduit sa plume. Il demande à connoître l'objet à qui il doit jusqu'au bonheur de penser. Ses expressions sont celles de l'enthousiasme; il jure que chaque instant va produire une réflexion plus favorable à l'amour.

Mde de Rémonval, en lisant cette lettre, dut croire qu'elle ne le verroit plus qu'en

34 MERCURE DE FRANCE.

se faisant connoître ; qu'entraîné par l'amour , séduit & corrigé par un sentiment qui renfermoit tant de leçons, il renonçoit pour jamais à la frivolité. Dans sa prévention, elle écrit, mais sans se nommer ; elle donne un rendez-vous ; elle peint tout ce que la passion peut inspirer ; tout ce que peut ressentir un cœur honnête en recevant le prix qui lui est dû. L'amour ne fournit pas seul les expressions. Il est une volupté attachée au plaisir de communiquer la sagesse de ses principes ; elle en jouit, & se livre au transport que cette idée inspire ; elle rend sa situation avec des expressions enflammées ; elle fait sentir que, livrée au plaisir d'adorer son ouvrage, le bienfait dont on la remercie, ne peut exiger autant de reconnoissance, que son bonheur lui en impose. Jamais l'esprit n'a mieux servi l'amour par la délicatesse des idées.

Monfalve, pénétré de ce qu'il vient de lire, y trouve sa dernière leçon. Dans l'ivresse de cet état où jette un repentir heureux, il voudroit être déjà aux genoux de l'objet qu'il admire & qu'il aime. Sa montre est vingt fois consultée ; les heures coulent trop lentement. Dans son agitation il se rappelle ses crimes. Quel regard

regard il porte au fond de son cœur ! combien il s'humilie ! combien il trouve de plaisir à s'accuser ! combien il sent qu'il aimera mieux chaque jour ! Le voile , à jamais déchiré , ne peut plus arrêter les effets du rayon qui l'éclaire ; l'erreur n'a plus d'empire , c'est le règne de l'amour.

Il étoit prêt à partir lorsque le Comte de Dorigny entra chez lui. J'ai parlé d'abord d'un astre qui brilloit dans la sphère de la fatuité. J'ai dit que son éclat éblouissoit toutes les femmes , que son exemple avoit égaré l'esprit foible & léger de Monfalte. C'étoit de Dorigny que je voulois parler. Vainqueur né du sexe qui cède avec facilité aux ridicules brillans , il pouvoit se vanter d'avoir formé moins de projets qu'il n'avoit fait de conquêtes. Beaucoup de folles l'avoient prévenu ; la bonne fortune étoit devenue sa destinée.

Il n'y a point de conquérant qui n'éprouve des revers. Dorigny étoit épris de Mde de Rémonval , & ses soins n'obtenoient qu'un aveu poli de leur inutilité. Un fat ne peut jamais voir la source de la résistance qu'il éprouve, dans le mépris qu'il inspire. Le Comte soupçonna un engagement ; il en chercha l'objet ; il découvrit l'intrigue de Mde de Rémonval.

26 MERCURE DE FRANCE.

Curieux des plus petits détails , il fut jusqu'aux expressions de la lettre passionnée que lui avoit écrite Monsalve. Le caractère de cet écrit lui fournit plus d'un moyen de vengeance. Plein de ses ressources , il vint chez lui, & lui parla gravement en ces termes :

« Les hommes comme nous gouvernent la moitié du monde ; mais notre empire fondé sur l'enthousiasme est détruit par la foiblesse. Vous venez de nous porter un coup mortel. Une femme vous écrit qu'elle vous aime ; vous parlez raison , parce qu'elle a peu d'esprit ; vous conseillez les qualités solides , parce que les agrémens vous rendent trop supérieur à elle ; & tout de suite cet homme qui plane au-dessus de ces têtes superbes , tombe aux genoux d'un objet commun , & jure d'y ramper à jamais ? Je vous proteste qu'il y a peu de révolution égale à celle dont vous venez de donner l'exemple scandaleux. »

Monsalve interdit , & toujours foible, rougit devant son juge. Je sens , dit-il , en cherchant ses expressions , que ma conduite , à cet égard , forme un préjugé contre moi ; mais le projet que je tâche me justifiera ; le public détrompé devient

admirateur plus ardent, & la femme que j'abuse par mes expressions, immolée bientôt à mon système. ... Non, Monsieur, reprit Dorigny, c'est un aveu auquel je n'ajoute point foi, c'est un détour qui prouve un mal sans remède; déjà vous êtes si séduit, & si content de votre esclavage, que vous ne pouvez plus ni rougir, ni changer. S'il étoit vrai que vous eussiez des projets, vous auriez ri de mes alarmes; votre front, que couvre le nuage du mystère, se fût dévoilé à mes yeux par l'air brillant que donne un grand dessein. Je vous devine, & je vous accuse; la sincérité est mon devoir; ce moment nous plonge tous dans l'opprobre... Eh bien, reprit Monsalve qui s'étoit remis, je conviens que mon cœur a cédé au charme des bienfaits; je conviens qu'éclairé par des maximes, j'ai rougi de combiner des horreurs, & de n'avoir que de coupables plaisirs. J'ajoute que la femme à qui vous prêtez une existence si commune, vous a été peinte bien infidèlement, ou éprouve ici de vous un outrage peu réfléchi. Elle est belle, elle est tendre, elle est généreuse; l'esprit égale la beauté; & la raison, formée par le sentiment, n'est qu'un charme de plus, par l'usage

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

qu'elle en fait. . . . Voilà , dit Dorigny , en se levant , le roman le mieux écrit & le délire le plus complet. Apprenez , Monsieur , que lorsque je fais une démarche , je fais ce que je dis , & que j'ai toujours soin de me convaincre , avant que de songer à instruire. Votre inconnue est un objet ordinaire , confondu dans la foule depuis qu'il existe ; la fureur de se distinguer est le motif de sa conduite avec vous ; ce motif est déjà connu. Au rendez-vous , où elle vous attend , elle vous apprendra qu'elle a voulu vous punir de vos triomphes. Victime & dupe , vous n'aurez plus d'autre sentiment que la honte , & d'autre ressource que la retraite. Adieu , Monsieur , j'ai dit ce que j'ai dû vous dire ; j'ai rempli mon devoir , & je quitte un homme déjà perdu pour moi. . . . Non , reprit Monsalve , frappé de ce qu'il venoit d'entendre , décidé par ce qu'il avoit à craindre , redoutant les sarcasmes de Dorigny , le jugement du public , la perte de sa réputation , la fin d'un règne , que pourtant il ne regardoit plus que comme un songe ; non , dit-il , vous ne me quitterez point ; je vous crois , & je prends mon parti ; mais je vous ai montré de la foiblesse , & je veux la justifier. Si vous

saviez comme cette femme fautive raisonne sur l'amour ! Avec quel art elle a su me faire trouver du néant dans ma gloire, du vuide dans mon cœur, de la cruauté dans nos maximes, de la honte dans nos triomphes, le bonheur enfin dans un attachement sincère ! Ah ! si vous aviez lu son billet enchanteur, vous auriez eu mon cœur pour y répondre. Mais c'en est fait, & vos discours sont un oracle pour moi. Dans une heure tout sera réparé ; dans une heure mon imprudence tournera à mon avantage ; j'écrirai, non comme un homme instruit & piqué du piège qu'on m'avoit tendu, mais comme un être insensible, incapable de renoncer à son habitude, & qui ne peut accorder à la reconnaissance que le sacrifice du droit qu'on lui a donné d'ajouter un nom à tant d'autres.

Dorsigny, ne doutant pas de sa sincérité, & enchanté de sa résolution, le quitta en lui promettant de faire passer dans tous les esprits l'admiration la plus juste, lorsqu'il auroit rempli l'engagement le plus sage.

Resté seul, il se rendit compte de ses mouvemens secrets. Son cœur ne pouvoit regretter une femme qui n'avoit eu que

30 MERCURE DE FRANCE.

des desseins injurieux ; mais dans les dispositions qu'elle avoit fait naître en lui, il s'étoit peint le bonheur d'au-tant d'engagement. Il avoit défini cette gloire qui coûte des forfaits ; il s'étoit dit, je ne contrarierai plus mon penchant ; je serai tout à moi , tout à l'objet de ma flamme ; j'aurai cette sécurité , qui est le plus grand charme de la vie , quand on la doit au sentiment. Il falloit perdre toutes ces idées , renoncer à une existence aussi douce , se reproduire sous une forme odieuse. Son ame étoit dans un état de révolte.

Il se traîna enfin à son bureau, comme les victimes vont à l'autel. Il soupira, lorsqu'il eut tracé & cacheté l'arrêt terrible qu'il venoit de prononcer contre lui-même. Deux heures après l'avoir fait partir, il se rendit chez M^{de} de Rémonval pour reprendre le rôle honteux & cruel d'homme à bonnes fortunes , ou plutôt pour trouver quelque dissipation auprès d'elle.

M^{de} de Rémonval , plongée dans le désespoir , après avoir lu une déclaration aussi formelle , alloit y répondre par tout ce que le dépit & l'amour peuvent inspirer , lorsqu'un événement changea sa situation. Dorsigny s'étoit vanté de sa trahison. Un ami de M^{de} de Rémonval,

OCTOBRE. 1774. 31

qui en étoit instruit, & qui l'étoit également de ses sentimens pour Monsalve, vint lui apprendre tous les détails de l'entretien que Dorigny avoit eu avec lui. Touchée des expressions que Monsalve y avoit employées, & des combats qu'il avoit éprouvés, elle jugea qu'il lui restoit des ressources dont elle pouvoit faire l'usage le plus heureux; elle songea à les employer d'une manière qui pût ajouter au plaisir du succès par l'invention.

Monsalve arriva au moment qu'elle achevoit de former son plan. L'accueil sérieux qu'elle lui fit le mit à portée de commencer la conversation. J'ai passé deux jours sans vous voir, lui dit-il avec contrainte, & votre accueil m'apprend que vous daignez vous en plaindre? Je pourrois m'excuser sans peine, j'aime mieux jouir un moment des effets de votre prévention.... Il est vrai, dit M^{de} Rémonval, que je ne suis pas contente de vous; mais vous vous trompez à mes motifs, & je vais vous dissuader, en vous éclairant sur des choses plus sérieuses que le tort dont vous vous accusez. Oublions, Monsieur, le caprice qui nous lia un moment; à cet égard, tout étoit dit avant les deux jours qui se sont écoulés.

B iv

lés. J'avois voulu vous plaire, vous aviez eu le même dessein ; aimables l'un & l'autre, nos desirs avoient été satisfaits ; un regard nous l'avoit appris ; nous n'avions plus rien à nous dire, nos vœux ne pouvoient aller plus loin ; notre caractère & nos usages nous interdisent l'amour. Peut être aurois je pu vous distinguer en ore quelques instans ; un incident borna le cours de mes idées. J'appris par une de mes amies qu'elle vous aimoit, qu'elle vous l'avoit écrit, qu'elle vous l'avoit prouvé par des procédés généreux. Ne vous aimant point, je n'étois pas sa rivale ; l'aimant beaucoup, je fus sa confidente. Elle m'a tout avoué. Qu'ai-je appris ? Qu'avez-vous fait ? Quelle résolution avez vous prise ? Savez-vous qui vous avez sacrifié ? Connoissez-vous le monstre qui vous a conduit ? Apprenez, Monsieur, que mon amie unit tous les charmes à toutes les vertus, qu'elle vous adore, qu'elle est noyée dans les larmes, & que le trait affreux dont vous avez percé son ame, fut mis dans vos mains par celle d'un rival. Oui, Monsieur, Dorigny l'aime, & en est détesté ; il a su son secret, & a signalé sa vengeance ; il en jouit, il en abuse, il la raconte ; voilà l'homme à qui vous vous êtes fié.

Monfave, interdit & pénétré, exprima ses sentimens de la manière la plus forte; il protesta que son ame éclairée voloit vers l'inconnue; il jura qu'il puniroit Dorigny.... Non, Monsieur, repart Mde de Rémonval, la rivalité excuse l'homme que j'accuse; dans le monde, l'amour n'est qu'un jeu d'adresse, vous devez oublier Dorigny. Mais oublierez-vous ces réflexions si sages que vous avez faites tandis qu'il vous abusoit? Oublierez-vous que vous avez eu le bonheur de rentrer en vous-même, d'apprécier cette frivolité qui vous trompa; ces plaisirs qui vous avilirent? &, lorsque vous aurez joui du cœur qui vous a prévenu, qui vous a mérité, de ce cœur à qui vous devez le plaisir de sentir, de penser, de rougir & d'être juste, ferez-vous assez barbare pour donner un exemple effrayant à la femme sensible qui se fiera à des remords. Non, Madame, non, s'écria Monfave, vos discours passent dans le fond de mon cœur. Recevez ici tous mes sermens pour votre amie; pardonnez moi, pour elle, le crime affreux que j'ai commis. Ce que j'éprouve est du désespoir, de la fureur; ma passion & mon bonheur sont subordonnés à mes remords; non-

B v

34 MÉRCURE DE FRANCE.

mez moi l'objet que votre bonté m'embellit, qu'elle me rend sacré, & je vous jure que mes yeux, ma honte, mes transports lui répondront.... Ah ! Monsalve, s'écria M^{de} de Rémonval, il vous entend, il vous croit, il vous pardonne.... Quoi ! dit Monsalve, en tombant à ses genoux, c'est vous, c'est M^{de} de Rémonval, c'est la femme la plus intéressante & la plus belle.... Je succombe à mes mouvemens, je meurs de mon bonheur; non jamais, jamais.... Ne poursuivez pas, dit M^{de} de Rémonval; laissez-moi la foible inquiétude qui peut me rester; en la conservant, je vous prouve mieux mon amour. Cependant n'oubliez pas que j'ai voulu vous plaire sous toutes les formes; que j'y ai employé tous les moyens; que je vivois tranquille, & que le feu que je nourris doit consumer mon ame, s'il ne passe pas dans la vôtre.... Monsalve renouvela ses sermens. Des expressions plus vives, un regard plus tendre, des larmes prêtes à couler, lui apprirent qu'elle pouvoit s'y fier. L'Hymen les confirma, & les couronna quelque temps après.

Par M. de Basside.

*ÉPIQUE à une Dame qui me demandoit
des vers.*

ÉGLÉ, crois-moi, fais les amant
Qu'agite la fureur d'écrire.
Sont-ils heureux ? Ils vont le dire ;
Et votre secret court les champs.
Sont-ils maltraités, mécontents ?
Ils chantent par-tout leur martyre ;
Par les échos ils font redire
Et leurs peines & leurs tourmens.

Pour moi, je ne conte à personne
Ni mes plaisirs, ni mes ennuis,
Ni les soufflets qu'Amour me donne,
Ni les faveurs dont je jouis.
Je veux que tout le monde ignore
Et tes charmes & mon bonheur.
Eglé me chérit, je l'adore,
Que faut-il de plus à mon cœur ?
Qu'un amant sans délicatesse
Châtre, dans des vers indiscrets,
Et ses amours & sa tendresse,
Et ses plaisirs les plus secrets,
Son esprit seul fait tous les frais ;
Et, dans sa poétique ivresse,
Souvent il prête à sa maîtresse
Des charmes qu'elle n'eut jamais.

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

Ma Muse n'est point mensongère.
Je pourrais avec vérité
Peindre les traits de la Beauté,
En peignant ceux de ma bergère ;
Mais son amant n'en veut rien faire.

Eglé, connoissons mieux l'Amour ;
Semblable aux larmes de l'Aurore,
Son charme fuit & s'évapore,
Sitôt qu'on l'expose au grand jour.
Loin donc d'imiter ces promesses,
Content du sort que tu me fais,
Je fais jouir de tes caresses,
J'en fais jouir & je me tais.

Par M. le Fuel de Mericourt.

C H A N S O N

POUR LE ROI & LA REINE.

AIR : *C'est un Enfant.*

D'ou partent les cris d'âlégresse,
Dont j'entends retentir ces lieux ?
Je vois un Peuple qui s'empresse
A porter son Roi jusqu'aux Cieux.
Qui pourra le croire ?
Ce Roi plein de gloire,
Qu'en fait si sage & si prudent,
N'est qu'un enfant, *bis.*

Quelle est cette Reine adorée,
 Que pour lui formèrent les Dieux ?
 Seroit-ce une nouvelle Astrée,
 Qui concourt à nous rendre heureux ?
 Qu'elle est jeune & belle ?
 Et qu'elle autre qu'elle
 Pense mieux & plus sensément ?
 Pour un enfant, *bis.*

Elle a d'Hébé la gentillesse,
 Et de Minerve les talens ;
 Il a le feu de la jeunesse
 Et de Nestor tout le bon sens !
 Ah ! qu'ils sont aimables,
 Et tous deux capables
 De rendre leurs sujets contents :
 Ces chers enfans, *bis.*

Qu'elle est bien digne de sa mère,
 Si fameuse dans l'Univers !
 Elle tient d'elle l'art de plaire,
 Et de mettre tout dans les fers.
 Quel bien pour la France,
 Que cette alliance !
 Dieux ! exaucez nos vœux ardens ;
 Pour des enfans, *bis.*

Daignez achever votre ouvrage,
 Nos Maîtres sont si grands, si bons !
 A les chérir tout nous engage ;

Nous espérons des rejettons.

Tout ce que desirer

Ce brillant Empire,

Pour que son bonheur soit constant,

C'est un enfant,

C'est un enfant.

Par M. l'Abbé de l'Attaignant.

*PORTRAIT de Mlle * * *, que l'auteur
avoit vu plusieurs fois dans la société.*

AIR : C'est une folie.

L'AIMABLE M.....

A l'art de plaire,

Et charme sans art

Par l'attrait de son regard.

La fleur naturelle

N'est pas plus belle,

Et de ses appas,

Elle ne se doute pas.

Ce que je préfère

A sa beauté,

C'est l'égalité

De son doux caractère.

C'est là la maîtresse,

Pour ma vieillesse,

Qu'Amour me gardoit ,
Et que mon cœur attendoit.
Honteux des fleurettes ,
Qu'à cene coquettes
J'ai trop débité :
Pourroit-on être flatté ?
La sagesse, unie
A la beauté ,
Doit rendre enchanté
Le restant de ma vie.

Par le même.

LA CONSTANCE A L'ÉPREUVE.

QUAND le Printemps
A la Nature
Rend sa parure ,
Ses ornemens ;
Que Philomèle
Amour appelle ,
Et par ses chants ,
De sa tendresse ,
Porte l'ivresse
Dans tous les sens ;
Sur la fougère ,
Une bergère
Dans ces momens ,

Prête l'oreille,
Et se réveille
A ses accens.
Quand sur la plaine
Revient Zéphir,
Que son haleine
Fait tout fleurir ;
La vive rose
A demi close
Craint de s'ouvrir ;
Mais le desir
Presse la Belle,
Et la rebelle
Cède au plaisir.
Cruelle Ismène,
En ce séjour,
Rien ne ramène
Pour toi l'amour,
Et de mon ame
La vive flamme
Est sans retour.
L'astre du monde,
Du haut des cieux,
A de ses feux
Rechauffé l'onde ;
De sa chaleur
Vive & féconde
Tout sent l'ardeur ;
Mais dans ton cœur,

Toujours de glace ,
 Même froideur
 Que rien n'efface.
 Par ta liqueur ,
 Dieu de la tonne ;
 En cet automne ,
 Sois son vainqueur :
 Si l'inhumaine
 Rit de ma peine ,
 Que , sans remords ;
 Cette insensible
 A tes transports ,
 A tes efforts
 Soit inflexible ;
 Hâtes tes pas ,
 Dieu des frimats ;
 Viens de mon âme
 Calmer la flâme ;
 Que ta rigueur ,
 Pour ma vengeance ;
 Rende à mon cœur
 L'indifférence :
 Ne rien sentir ,
 Vaut le desir
 Sans espérance.

*Par M. Dareau , de Guéret , dans la
 Marche , de la Société littéraire de
 Clermont-Ferrand.*

D I A L O G U E

*Entre JULES-CÉSAR & CHRISTINE,
Reine de Suède.*

C H R I S T I N E.

UN trône eut donc pour vous bien des attraits, puisque, pour y monter, vous bouleversâtes le monde?

J U L E S - C É S A R.

Un trône eut donc bien peu de charmes pour vous, puisqu'y étant placée, vous prîtes le parti d'en descendre?

C H R I S T I N E.

J'eusse peut-être ambitionné le rang suprême, si le hasard m'eût fait naître sujette. Il me fit naître Souveraine, & j'ambitionnai un rang inférieur.

J. C É S A R.

Il seroit plaisant que ce fût là tout le secret de ma conduite & de mes hautes entreprises.

C H R I S T I N E.

N'en doutez pas; mais enfin, il existe

quelque différence entre nous. J'eus peut-être le droit d'abdiquer un rang que je tenois de ma naissance ; mais quel droit aviez-vous d'affervir vos égaux & votre patrie ?

J. CÉSAR.

Le droit qu'elle eut d'affervir tant d'autres Nations.

CHRISTINE.

C'est justifier un attentat par d'autres attentats.

J. CÉSAR.

Je vais vous faire une confidence. Il est faux que j'aie d'abord conçu le projet d'affervir Rome. Je bornai long-temps mon ambition à ne vouloir pas de maîtres ; mais je trouvai que l'idole des Romains ne vouloit pas d'égaux. Cet excès d'orgueil réveilla le mien. Il ne faut souvent qu'un foible signal pour nous indiquer une route que nous n'eussions peut-être jamais aperçue de nous-même.

CHRISTINE.

Avouez cependant que , dès vos plus jeunes années, l'on remarquoit dans toute votre conduite une teinte de domination.

J. CÉSAR.

Elle n'étoit que l'effet de mon caractère. Je ne me crus jamais inférieur à rien, & je me sentoís supérieur à tout ce qui m'environnoit. Cette conviction intime fut presque toujours la règle de ma conduite : j'osai traiter en maître les pirates dont j'étois le prisonnier ; j'affrontai la vengeance de Silla quand il pouvoit tout ; je n'avois ni les richesses de Crassus, ni encore la réputation de Pompée ; cependant je partageai avec eux l'Empire Romain & les hommages de Rome ; je ne crus jamais impossible rien de ce que je pouvois tenter ; je calmai la révolte de mon armée, en la déclarant indigne de servir sous moi ; enfin n'étant suivi que d'un petit nombre de vaisseaux, & prêt à me voir enveloppé par la nombreuse flotte de Cassius, j'ordonnai à ce Général de Pompée de se rendre sur mon vaisseau, & de me livrer sa flotte. Ces grands traits d'audace réussirent presque toujours ; mais il faut être César pour oser en faire usage.

CHRISTINE.

Vos grandes actions me sont assez connues. Vous prîtes soin vous-même de les transmettre à la postérité, & peut-

être n'est-il pas moins glorieux pour vous d'avoir fait vos commentaires que d'en avoir été le héros.

J. CÉSAR.

Mon foible , si c'en est un , fut d'ambitionner toute espèce de gloire , & d'essayer de tout. A seize ans, j'étois poëte & grand-prêtre. Peu de temps après je quittai la plume & l'encensoir , pour me servir de l'épée ; mais la place de souverain Pontife étoit à donner ; les plus graves personnages de Rome se la disputoient ; j'entrepris à vingt & un ans de les supplanter, & j'y parvins. Cicéron alors entroitoit dans la carrière de l'éloquence ; la sienne enlevait tous les suffrages : ce fut pour moi le signal de devenir son Emule. Je n'enlevai pas au Démosthène Romain ses couronnes ; mais il me vit plus d'une fois couronner sous ses yeux. Enfin , j'avois atteint l'âge où mourut Alexandre , & je n'avois encore brillé que sur la scène ou dans la tribune. Je pleurai , en contemplant la statue de ce héros , & dès ce moment je ne songeai plus qu'à la gloire des combats. Vous savez si je l'obtins. Je vainquis tous ceux que j'eus à combattre ; je soumis tout ce que je voulois soumettre ; & , grâce à ma politique , les vaincus , les

46 MERCURE DE FRANCE.

vainqueurs combattirent à l'envi pour devenir mes sujets.

C H R I S T I N E.

Il étoit difficile que vous ne restassiez pas le maître , vous saviez vaincre & séduire. Mais Cléopâtre vous séduisit à son tour ; & tandis que vous combattiez pour établir son pouvoir , vous laissiez à vos ennemis le temps de méditer encore la ruine du vôtre.

J. C É S A R.

Si vous eussiez été César , & que la belle Cléopâtre eût imaginé de se faire transporter chez vous dans un coffre , vous eussiez combattu pour elle.

C H R I S T I N E.

Je fais , par expérience , que notre cœur nous dirige , quand nous croyons le diriger. Christine la philosophe eut , comme vous , ses foiblesses.

J. C É S A R.

Ne les regrettez point. La victoire qu'on remporte sur elles , nous ôte souvent jusqu'au desir d'en obtenir d'autres. Les foiblesses dérivent des passions , & les passions sont à l'ame ce que l'ame elle-même est au corps.

CHRISTINE.

Oui , c'est toujours quelque passion qui nous conduit ; mais c'est un guide qui nous mène souvent trop loin.

J. CÉSAR.

L'auriez-vous éprouvé ?

CHRISTINE.

Demandez-le à cette ombre qui se tient dans l'éloignement, & qui ne m'envisage qu'avec horreur. Elle semble me reprocher encore de l'avoir forcée à descendre ici avant le temps prescrit par la destinée.

J. CÉSAR.

Je vois sur ce malheureux les traces d'une mort telle que je l'éprouvai moi-même. Une Reine a-t-elle pu se résoudre ?

CHRISTINE.

Une femme qui se croit trahie & méprisée, ne met plus de bornes à son ressentiment, & une Reine, en pareil cas, n'est plus qu'une femme.

J. CÉSAR.

Je fus trahi, au moins une fois, par la mienne, & vous savez que je ne fis poignarder personne.

CHRISTINE.

On fait que votre clémence ne se démentit jamais. Il me reste à vous demander si cette vertu fut en vous l'effet du caractère ou de la politique ?

J. CÉSAR.

Il est rare que la politique nous rende indulgens ; & lorsqu'un homme , qui peut se venger, pardonne , il faut au moins en faire honneur à son ame.

CHRISTINE.

Il est vrai que cinq à six têtes abattues auroient pu conserver la vôtre.

J. CÉSAR.

J'aimai mieux risquer la mienne : j'aimai mieux mourir une fois, que d'être toujours exposé à craindre la mort.

CHRISTINE.

Il eût été plus simple de renoncer à l'empire.

J. CÉSAR.

Il me parut beaucoup plus simple de mourir. On peut descendre volontairement du trône ; il est plus difficile d'y renoncer avant que de l'avoir obtenu.

CHRISTINE.

Si vous saviez combien le poids d'une couronne est accablant ! Quels devoirs elle exige ! quels soins elle rassemble ! C'est peu pour un Souverain de ne faire le mal de personne ; il est responsable encore du bien qu'il ne fait pas. On voudroit qu'il pût tout prévoir , qu'il ne se méprît jamais , qu'il jugeât sainement de tout ; & tout conspire à le tromper , à détourner ses meilleures vues , à défigurer ses meilleures actions. Un préjugé destructeur prévient souvent les sujets contre le monarque : une prévention plus fatale encore , & qui en est la suite , indispose le maître contre les sujets. Dès lors , plus d'union dans la famille , & toute famille divisée tend à sa destruction. Sacrifiez l'intérêt particulier au bien général , voilà des mécontents : sacrifiez l'intérêt général au bien particulier , voilà des malheureux. Il ne faut cependant pas hésiter entre ces deux partis ; mais souvent il faut plus de courage pour faire le bonheur d'un peuple , qu'il n'en eût fallu pour le subjuguier.

J. CÉSAR.

J'eus cette première ambition. La ca-
II. Vol. C

50 MERCURE DE FRANCE.

pitale du monde étoit redevenue , comme dans son origine , un repaire de brigands. Le monde gémissoit sous sa tyrannie , & elle même succomboit sous ses désordres. Il falloit la soumettre pour la sauver. Je combattis pour elle en combattant contre elle. Je me sentoís digne de commander à tout ce qui m'environnoit ; je m'emparai du sceptre ; mais il me falloit une couronne , & le nom de Roi faisoit frémir les Romains. Tant il est vrai que les hommes sont toujours plus frappés du nom que de la chose. Enfin je résolus de faire une dernière tentative , ou d'obtenir par contrainte ce qu'on refusoit de m'accorder volontairement. Je me rendis au Sénat pour m'y faire proclamer Roi ; j'y fus assassiné.

C H R I S T I N E.

On a beaucoup raisonné sur cet événement. Il valut à Brutus & à Cassius le glorieux surnom de dernier des Romains. Ce beau titre ne m'en imposa jamais. Je ne vis en eux que des lâches , qui , ayant reçu de vous des bienfaits & la vie , s'étoient interdit le droit d'attenter à la vôtre.

J. C É S A R.

Que vîtes-vous en moi ?

CHRISTINE.

Un grand homme trop ambitieux , & que le trône eût peu flatté , si le hazard l'eût fait naître sur le trône.

J. CÉSAR.

Il est vrai qu'il falloit à mon activité un aliment toujours nouveau. Lorsqu'il ne me resta plus rien à régler , ou à déranger sur la terre , je tournai mes soins vers les cieux ; je présidai à la réforme du calendrier.

CHRISTINE.

Cette inquiétude est le tourment habituel des héros. Gustave-Adolphe pensoit comme vous. Je suis fille de ce Roi fameux , qui hérita de vos talens pour la guerre. Il pouvoit régner paisiblement & rendre ses sujets heureux. L'amour d'une fausse gloire lui fit abandonner & son trône , & ses sujets , & sa patrie , pour se mettre à la solde , & devenir général d'un Monarque étranger , qui n'étoit lui-même que le prête nom de son ministre. Qu'en arriva-t-il ? Gustave-Adolphe servit bien l'allié qui l'employoit ; il triompha autant de fois qu'il combattit ; mais il périt en triomphant.

C ij

J. C É S A R.

La fortune le traita mieux que César.

C H R I S T I N E.

Autre exemple de l'instabilité du cœur humain. Je passai du berceau sur le trône. Je régnai avant que d'être en état de me diriger moi-même ; & je m'accoutumai au titre de Reine plus facilement qu'aux devoirs de la royauté. La Nature m'avoit donné le goût des arts , des lettres & de la philosophie. J'attirai à ma Cour ; j'y protégeai ceux qui les cultivoient ; mais bientôt je voulus joindre à la gloire de les protéger , celle d'être leur rivale. Dès lors les attributs de la royauté ne furent plus à mes yeux que des entraves brillantes. Je sentis qu'il étoit plus facile d'indiquer aux hommes les moyens d'être heureux , que de leur procurer ces moyens. J'abdiquai le sceptre ; je parcourus différentes Cours de l'Europe ; & j'y étalai le spectacle rare d'une Reine presque sans suite , & qui fuyoit volontairement sa propre Cour.

J. C É S A R.

Dans quels lieux fixâtes-vous enfin vos pas ?

CHRISTINE.

Dans Rome, dans votre patrie, dans cette ville qui subjuga autrefois le monde, & que chaque Peuple pourroit aujourd'hui subjuguier.

J. CÉSAR.

On m'a plus d'une fois parlé de cette étrange métamorphose. Je me flatte cependant qu'on visitera toujours avec respect, avec empressement, la patrie de César.

CHRISTINE.

J'avouerai, avec toute la franchise dont on fait ici profession, que ce ne fut point ce motif qui me conduisit à Rome; & que sans les productions de Michel-Ange, de Raphaël, de Jules-Romain, & de quelques autres grands Artistes, la patrie de César seroit fort peu visitée.

J. CÉSAR.

Que dites-vous? J'ai vu les Rois de tous les climats venir lui rendre un hommage volontaire, ou promenés en captifs dans ses murs.

CHRISTINE.

Ils y furent entraînés par la terreur ou par l'oppression ; c'est le goût qui maintenant les y conduit. Tel est l'Empire du Génie & des Arts. Ils règnent plus absolument sur les hommes que la force & la tyrannie. Oui, du sein de son paisible atelier, l'artiste sublime appelle, & voit accourir auprès de lui, ces conquérans si fiers, ces maîtres du monde, qui voudroient ne le voir peuplé que d'esclaves. Tout leur obéit ; mais souvent le génie leur commande. C'est le seul pouvoir qu'ils ne peuvent anéantir ; c'est en même - temps le seul qu'ils ne peuvent donner. Alexandre détruisit Thebes, mais il ne put rien contre la gloire de Pindare : il envioit au vaillant Achille un chantre tel qu'Homère, & il ne put faire éclore un Homère dans tout le vaste Empire qui lui étoit soumis.

J. CÉSAR.

Je fus, comme vous, sensible au charme des beaux arts. Je les aimai ; je les cultivai même, & je les eusse protégés, comme fit mon successeur, si le poignard des conjurés m'en eût laissé le loisir. Mais doit-on sacrifier un trône au desir de contempler à son aise des statues, des tableaux, & quelques pompeux édifices ?

CHRISTINE.

Vous exagérez ma vocation. Elle pensa même plus d'une fois se démentir. Je fus prête à revendiquer ce trône que j'avois abandonné, peut être pour l'abandonner une seconde fois. L'inconstance est le grand mobile des actions humaines. Trop Souvent on fait honneur à la philosophie de ce qui n'est que l'effet du caprice, ou du dégoût. Avouons le donc sans hésiter: ce qui coûte le plus à l'homme, s'est de se tenir au poste que la Nature lui assigna en naissant.

Par M. de la Dixmerie.

REPONSE de M. François de Neufchâteau, aux vers que M. le Marquis de C. lui a adressés dans le Mercure de Septembre.

IL est vrai que le grand Voltaire
Sourit aux premiers jeux de mon foible Apollon.
Cet astre du sacré vallon
Inonda mon berceau d'un torrent de lumière.
Presqu'au moment que je fus né,
Je brûlai pour la Gloire & pour la Poësie.
Mais plaignez des beaux Arts l'amant infortuné!

C iv

36 MERCURE DE FRANCE.

Tout obscur que j'étois , j'armai la Jalouſſie
Qui n'a jamais rien pardonné.

J'ai trop ſuivi les Dieux du Parnaffe & de Guide :

O vous , qui diſſez leurs leçons ,

Vous , dont leur voix facile anime les chanſons ,
Vous voulez que l'Amour , que la Gloire perfide ,
Couple vain , couple ingrat , accusé par mes
pleurs ,

Viennent offrir encore à ma jeunefſe avide ,
Ces ſtériles lauriers , ces myrthes & ces fleurs ,

Cet éclat des jardins d'Armide ,

Que vous parez du fard des plus riches couleurs.

Puis-je les regretter , lorſque je dois les craindre ?

Amant trahi par la Beauté ,

J'ai trop cru que ſon cœur ignoroit l'art de ſeindre.

Rimeur , par les ſots tourmenté ,

J'eus la foibleſſe de m'en plaindre ,

Et de ce tort nouveau leur Haine a profité.

Pour vous , quand vous flattiez ma Muſe ,

Quand vous blâmiez mes pleurs & mes triftes ſer-
mens ,

Tout riait à vos yeux. Vous trouviez ſans excuſe

Le dépit des auteurs & celui des amans.

Apollon , ce jour-là , ne vous fut point rebelle ;

Votre Eglé , ce jour-là , ne fut point infidelle.

Vous n'eûtes point à quereller

Ni la Fortune ni l'Envie.

Nul délateur ne vint troubler

Le calme heureux de votre vie ;

Nul méchant ne vous fit trembler.

La plus douce philosophie ,

D'une teinte brillante égaya vos tableaux.

Mais moi que, dès l'enfance, ont harcelé les
fots,

Moi, qui suis prêt encore à repleurer Sylvie,

Moi, que de la Fortune ont lassé les assauts,

Pardon, si la mélancolie

A pu rembrunir mes pinceaux.

Infectés des chagrins de mon ame attendrie,

Mes vers, je le sens bien, sont peu doux, peu
flatteurs ;

Ce sont de languissantes fleurs,

Que produit à regret une tige flétrie.

Les vôtres ont tant d'art, sont si consolateurs,

D'un charme si piquant votre épître est remplie,

Qu'en la lisant, mon cœur oublie

Et les affreux complots de mes persécuteurs ;

Et la gloire qui m'est ravie,

Et les parjures de Sylvie,

Et mes torts, vrais ou faux, & jusqu'à mes
malheurs.

Cv

I M P R O M P T U.

*A un Homme d'un goût difficile , en lui
donnant des vers.*

RÉÇOIS mes Impromptus , Censeur atrabilaire.
Un moment les voit naître & les voit expirer.
Je me suis trop hâté d'écrire & de te plaire ;
Hâte-toi de me lire & de me censurer.

Par le même.

A U T R E.

*A un Poète , qui lisoit ses vers d'un ton
d'énergumène.*

QUAND tu peins l'habitant de la nuit éternelle,
Plus diable dans tes vers qu'il ne l'est dans Milton,
Pardonne , tu les lis d'un si terrible ton,
Qu'on te croit du portrait le peintre & le modèle

Par le même.



A U T R E.

*Sur une Estampe qui représente l'Etude ,
écrivain & réfléchissant au milieu de la
nuit.*

OH ! qu'il est doux de s'occuper ,
De méditer en paix durant la nuit obscure !
Le sommeil est un vol que nous fait la Nature ;
Mais l'Etude fait la tromper.

Par le même.

A U T R E.

Sur les Œuvres d'un grand Philosophe..

SON feu métaphysique étincelle dans l'ombre
D'un style trop souvent rempli d'obscurité.
Daigne-t-il être clair ? malgré cette nuit sombre ,
C'est l'astre du Génie & de la Vérité.

Par le même.



VERS sur l'arrêt du Conseil d'Etat du Roi, donné à Versailles, le 13 Septembre 174, au rapport de M. Turgot, ministre & contrôleur-général des finances de S. M., & publié à Paris, le 21 du même mois.

PAR le premier de tes arrêts,
 D'un jeune Roi, qui respire la gloire
 Et le bonheur de ses sujets,
 Tu remplis donc, Turgot, les généreux projets!
 Poursuis; je vois déjà les filles de mémoire
 T'inscrire dans leur temple à côté de Sulli;
 Permets qu'un citoyen, des grands hommes ami,
 Vienne, en ce règne heureux, célébrer ta victoire:
 Depuis le siècle de Henri
 Cette place vacquoit... T'y voilà, dieu merci!

*Par M. D. G..., avocat en parlement,
 & abonné au Mercure.*

*A Madame **.*

CHANTER Vénus, chanter l'Amour;
 C'est une chanson bientôt faite;
 L'un est charmant, l'autre est coquette,
 Ce couple est beau comme le jour;
 Mais il faut toute une autre game

Pour chanter un aimable objet ,
Qui, sans le vouloir, toujours plaît.
Qui brûle tout , que rien n'enflâme.
Son seul silence a plus d'esprit
Que tous les bons mots qu'on lui dit.
Sans art , sans fard , vive & jolie,
Fidelle & généreuse amie ,
De votre esprit la gentillesse
Avec vos yeux dispute d'agrément ;
Simplicité, chez vous, devient finesse ,
Non pas finesse de Normand ;
Mais ce qu'on nomme ici délicatesse ,
Que tout annonce & qui toujours surprend.

Par M. B. B. du R.

*LE PASSEREAU , Fable , présentée à S.
A. S. Madame la Princesse de Lamballe , prononcée par Blavet de Frenay ,
âgé de cinq ans & demi , fils de M. Blavet ,
ci-devant receveur au Change de la Monnoie.*

UN Passereau bâtit
Un nid ;
C'étoit son louvre :
Sous le toit qui la couvre
Tendre mère sourit
A la famille

61 MERCURE DE FRANCE.

Gentille,
Qui croît dans ce réduit,
Et babille
Et sautille

A petit bruit.

Papa Moineau, tout entier à l'ouvrage,
Par un échange utile au voisinage,
Prenant vieux grains pour grains nouveaux,*
Voyoit prospérer son ménage
Par son zèle & par ses travaux.

Mais j'apperçois l'oiseau de proie,
Sombre image de l'Envieux,
Qui fond sur cet asyle heureux
Avec une coupable joie.

Tout est détruit

Par violence ;

Tout fuit

A sa présence ;

De l'innocence

Est-ce donc là le fruit ?

Non, non : la céleste Colombe,

Du foible qui succombe,

Vient ranimer l'espoir.

A sa prière,

L'Aigle, qui porte le tonnerre,

Va rendre à leur manoir**

* La fonction du Changeur est de remplacer les vieilles espèces par de nouvelles.

** Il y a un logement attaché à l'office de Changeur.

Les petits & leur mère ,
Et le changeur à son comptoir.
O divine Minerve , ô belle protectrice,
Et du foible & du malheureux
Ma fable n'offre point un sens qui soit douteux ;
Sous le règne de la Justice
La Vertu nous défend des outrages du Vice.

E P I G R A M M E.

CERTAIN Gascon , prêt à se battre ,
Trembloit , pleuroit de tout son cœur.
Qu'as - tu , lui dit avec douceur
Son ennemi ? — Prêt de combattre ,
Un Gascon doit-il avoir peur ? —
Non pas , dit l'autre , mais mon père. . . .
---Eh bien ? -- Touche au dernier moment.
Daigne accorder à ma prière
Que j'aie adoucir son tourment !
---Va , cours , répondit l'adversaire ,
J'admire un si beau sentiment.
*Honoreras tes père & mère **
Afin que vive longuement.

*Par M. P. Lalleman , fils , à St
Germain-en-Laye.*

* C'est le mot de Turennes à un Officier qui lui demandoit , à l'approche d'une bataille , un congé pour aller voir ses parens.

M A D R I G A L.

*A Madame de Mar *** , qui a chanté
dernièrement à Cha... , dans un concert
de société.*

TON ensemble est si régulier ;
Aglæ , ta voix est si tendre ,
Qu'on ne fait lequel préférer ,
Du plaisir parfait de t'entendre ,
Ou de celui de t'admirer.

Par le même.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure du premier volume du mois d'Octobre 1774 , est la *Cloche* ; celui de la seconde est *Epithalame* ; celui de la troisième est le *Curedent*. Le mot du premier logogryphe est *Frangé* , où on trouve *fange* , *Ange* & *âne* ; celui du second est *Pie* , oiseau , *Pie* , le Pape , & *épi* ; celui du troisième est *Cornemuse* , où se trouvent *cor* , *corne* , *muse* ; celui du quatrième est *Drapeau* , où l'on trouve *drap* & *can*.

É N I G M E.

TOUT mon savoir-faire
Dépend du mystère:
Je perds ma vertu
Quand je suis connu:
Je déplaïs aux Belles,
Et je suis pour elles
Un fardeau pesant;
Par fois cependant
La femme est discrète,
Sait être muette,
Et peut me garder,
Mais n'y faut compter;
Car c'est grande affaire
De savoir se taire.

A U T R E.

TOUT me recherche & m'aime;
Tout s'empresse à m'avoir:
Le petit enfant même
Commence à me vouloir;
Me voit-il? il m'admire,
Il me sourit, il me desiré;
A peine Marianne avoit-elle deux ans;

66 MERCURE DE FRANCE.

Que pour elle déjà j'avois des agrémens ;
Elle n'est pas de quatre encore âgée ,
Et sur mon art elle en fait assez long :
Elle saura ; sans raisonner à fond ,
Si bien ou mal est sa poupée.
Où je suis , je fais bien , il faut en convenir ;
Mais il faut être riche , ou d'une forte aisance ,
Pour pouvoir soutenir
Toute mon élégance.
A mon sujet , qui donne dans l'excès ,
Se montre bien peu raisonnable
De bonne foi , conviens en , cher François,
Sur ce péché mignon tu n'es guère traitable !
Sur-tout pour toi , sexe charmant ,
Rien n'est trop beau , rien n'est trop rare ,
Mon frère chez le sage est honnête & décent :
Chétif & méquin chez l'avare ;
Mais finissons cet entretien :
Peut-être, ami lecteur , bien cher coûte le tien !

Par M. L. G.

A U T R E.

DIVINITÉ , que bien des gens encensent ;
Ceux qui sensément pensent ,
Dont le partage est la Raison ,
Ne me connoissent que de nom ;

Et, devant moi ne brûlent pas un cierge ,
 Non plus que femme-sage & que prudente vierge ;
 Mais beaucoup les enfans ,
 Les déléœuvrés , les fainéans ,
 Autour de mes autels font encore la presse ;
 Le petit-maître avec la petite-maîtresse.
 C'est moins que rien ce que j'exige d'eux :
 Le culte qu'on me rend n'a rien de sérieux ;
 Et c'est ce qui précisément engage
 Tant de gens à me rendre hommage.
 C'est très-bien me servir & bien me vénérer
 Que le bal , le spectacle , & tout jeu fréquenter :
 De sa toilette faire
 Sa principale affaire ;
 Ne s'occuper que de chiens & d'oiseaux ,
 D'équipages & de chevaux ,
 De modes , de pompons , d'ajustés , de coëffures ,
 De petits livres bleux & de fines gravures ;
 Entrer dans les détails les plus minucieux ,
 Chaque meuble toucher , pour voir s'il est pou-
 dreux ;
 De bien d'autres façons encore
 Je pourrois dire qu'on m'honore :
 Il est tant de moyens
 De faire les plus gentils riens !
 Mille choses jolies ,
 De nœuds du beau sexe embellies ,
 Le tout mignon & de pur agrément ,
 Font de mes temples l'ornement.

68 MERCURE DE FRANCE.

Des pots de diverses pommades
Y sont rangés sur des estrades :
De toute part on ne voit que flâcons
D'eaux de senteur de toutes les façons :
Que des Sultans , sachets & castolettes :
Tous mes adorateurs ont en main des lorgnettes ,
Bague au doigt bien brillante , & montre de le
Roi.

A tous ces traits , lecteur , devine-moi.

Par le même.

A U T R E.

Mes sœurs & moi , jadis dans les combats ,
Nous faisions tout trembler , coupant têtes &
bras ;
Mais de nous aujourd'hui l'on fait emploi plus
sage ,
Et plus utile usage.
On voit pourtant encor millions d'innocens ,
De la Nature vrais enfans ,
Etre par nous couchés par terre ;
Pour d'un fier animal devenir l'ordinaire ;
Redoutable au réel ainsi qu'au figuré ;
Par moi tout est détruit & tout est moissonné.

Par le même.

LOGOGYPHE.

On a beau raisonner,
Chercher à deviner,
Jamais on ne saura d'où vient mon origine ;
Ma figure & ma mine ;
La physique toujours y perdra son latin ,
C'est un fait très-certain.
Etre indéfinissable ,
Enigme indévinable ,
Je m'offre en Logogryphe ici ;
Je ne te mettrai point , lecteur , en grand souci ,
Je suis de très-mince fabrique :
Je peux fournir une note en musique ,
Un lac , une île , un bourg , une époque donner ;
Même une particule , & finir par gêner.

Par le même.

A U T R E.

Ja relève l'éclat des plus riches palais ;
Mon chef à bas , je me trouve au marais.

Par M. Charle , étudiant.

A U T R E.

J'AI par fois le talent d'instruire un idiot;
Mon chef à bas , je ne suis plus qu'un sot.

Par le même.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

En lisant , Monsieur , dans le dernier Mercure , un de vos articles , dans lequel vous annoncez une nouvelle édition des Œuvres de l'Abbé de Chaulieu , j'y ai vu une pièce de vers que l'éditeur attribue à J. B. Rousseau , & je crois pouvoir vous assurer qu'elle n'est pas de lui. Voici mes raisons , vous en jugerez.

1°. Cette pièce n'a paru qu'en 1730 ou 1731. Elle étoit , dans un Mercure , annoncée comme nouvelle. Je la trouvai si jolie , que je la mis dans mon recueil , & la copiai très - exactement ; ce que n'a point fait l'éditeur de l'Abbé de Chaulieu , car , ou il s'est servi d'une copie très-fautive , ou il a retranché , de sa propre autorité , quatre vers qui effectivement prouvent assez qu'elle n'est pas de Rousseau.

2°. L'auteur de cette pièce paroît être dans un pays libre. Son début désigne la Hollande ; c'est aussi le titre que vous lui donnez , & Rousseau avoit fixé son séjour à Bruxelles dans le Brabant , pays soumis à la domination d'Autriche.

3°. L'auteur paroît y arriver tout nouvellement ; & , en 1730 , il y avoit près de vingt ans que Rousseau étoit hors de sa patrie . On pourroit faire ici une objection , c'est que Rousseau pouvoit avoir fait ces vers en Suisse , où il paroît qu'il fit un séjour assez court , avant d'aller à Bruxelles. Mais est-il vraisemblable qu'un auteur garde , pendant près de vingt ans , dans son portefeuille , de très-jolis vers , qu'il n'y a nul inconvénient à montrer , puisqu'ils n'attaquent personne , & ne peuvent que lui faire honneur ; cela ne me paroît pas trop dans la nature. D'ailleurs , si Rousseau eût fait ces vers dès le commencement de son exil , croyez - vous , Monsieur , que son esprit , aigri par le malheur , eût pu y mettre autant d'aménité ?

4°. L'infatigable activité ,
Reste d'un utile naufrage...

présente , je crois , l'idée exclusive d'un naufrage de fortune ; le premier vers paroît décider le sens de la phrase. Or , Rousseau n'avoit jamais eu , ce me semble , qu'une fortune très-précaire , & n'avoit sans doute exercé son activité qu'à ses talens & à ses plaisirs.

5°. Rousseau auroit-il osé dire , mes ayeux ? il auroit pu dire mes pères , parce que tout le monde en a ; mais je crois qu'il n'appartient qu'à la Noblesse d'avoir des ayeux.

6°. Rousseau , qui faisoit si bien des vers , auroit-il dit ?

Du prompt & funeste esclavage ,
Où met la folle vanité.

72 MERCURE DE FRANCE.

Dans mon édition il y a :

Du triste & pénible esclavage
Que m'imposa la vanité.

Il me semble que les deux épithètes du premier vers sont mieux choisies, mieux adaptées que les autres, & que le second vers est plus coulant, plus harmonieux; d'ailleurs, il retranche une épithète, & c'en est beaucoup que trois, en deux vers de quatre pieds. Il y a un vers ajouté dans la pièce de l'éditeur qui n'a jamais été dans l'original, c'est le 32^e de votre édition.

Mon but est la tranquillité,
je le crois assez profaïque, & de plus, fort inutile au sens de la phrase, qui court bien mieux en le retranchant.

7°. L'auteur des vers étoit marié, ou prêt à l'être, & Rousseau ne l'a jamais été, & ne pouvoit se flatter de l'être, banni par un arrêt, peut-être injuste, mais dont la flétrissure n'existoit pas moins.

8°. L'auteur des vers avoit vécu à la Cour, comme le prouvent très-bien, les quatre vers que l'éditeur a supprimés, & que j'aurai soin de marquer par des guillemets.

L'incorruptible probité,
De mes ayeux noble appanage,
«A la Cour ne m'a point quitté;
»Libre & franc, sans être sauvage,
»Du courtisan foible & volage,
»L'exemple ne m'a point gâté.»
L'infatigable.

Voilà

Voilà, Monsieur, mes raisons. Si vous les trouvez bonnes, j'en aurai un peu moins mauvaise opinion de moi; en relisant cette lettre, je suis toute effrayée, Monsieur, d'avoir presque fait une dissertation. C'est la première de ma vie, & sûrement ce sera la dernière; car cela ne me convient à aucun titre, mais l'amour de la vérité m'a emportée. Je vous en demande pardon, Monsieur, & de vous avoir fait perdre un temps précieux.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus parfaite estime, & tous les sentimens que vous méritez,

MONSIEUR,

Votre très-humble & obéissante
servante ***.

Ce 27 Septembre 1774.

Je vous envoie, Monsieur, une copie très-exacte des vers en question, telle que je l'ai faite il y a 43 ou 44 ans, parce qu'il y a, dans le cours de cette pièce, plusieurs mots qui sont changés, & que je crois qu'elle y perd.

Je vois régner sur le rivage
L'innocence & la liberté.
Que d'objets dans ce paysage,
Malgré leur contrariété,
M'étonnent par leur assemblage!
Abondance & frugalité,
Autorité sans esclavage,
Richesses sans libertinage,
II. Vol.

D

Charges, noblesse sans fierté.
Mon choix est fait : ce voisinage
Détermine ma volonté :
Bienfaisante Divinité,
Ajoutez-y votre suffrage ;
Disciple de l'adversité ,
Je viens faire dans ce village ,
Le volontaire apprentissage
D'une tardive obscurité.
Aussi bien de mon plus bel âge ,
J'apperçois l'instabilité ,
J'ai déjà , de compte arrêté ,
Quarante fois vu le feuillage ,
Par le zéphir ressuscité ;
Du printemps j'ai mal profité :
J'en ai regretté , & de l'été
Je veux faire un meilleur usage.
J'apporte dans mon hermitage
Un cœur dès long-temps rebuté
Du triste & pénible esclavage,
Que m'imposa la vanité.
Payan sans rusticité ,
Hermite sans patelinage ,
Je veux pour unique partage ,
La paix d'un cœur qui se dégage
Des filets de la Volupté ;
L'incorruptible Probité ,
De mes ayeux noble apanage ,
« A la Cour ne m'a point quitté ;

» Libre & franc , sans être sauvage ,

» Du courtisan foible & volage

» L'exemple ne m'a point gâté. »

L'infatigable activité ,

Reste d'un utile naufrage ,

Mes études , mon jardinage ,

Un repas sans art apprêté ,

D'une épouse économe & sage

La belle humeur , le bon ménage ,

Vont faire ma félicité.

C'est dans ce port qu'en sûreté ,

Ma barque ne craint plus l'orage :

Qu'un autre , à son tour emporté

Sur le sein de l'humide plage ,

Au gré de sa cupidité ,

Du vent ose affronter la rage ;

Je ris de sa témérité ,

Et lui souhaite un bon voyage ;

Je réserve ma fermeté

Pour un plus important passage ,

Et je m'approche avec courage

Des portes de l'éternité.

Je sais que la mortalité

Du genre humain est l'apanage ;

Pourquoi , seul , serois-je excepté ?

La vie est un pèlerinage ;

De son cours la rapidité ,

Loin de m'alarmer , me soulage ;

Sa fin , lorsque j'en envisage

Dij

L'infailible nécessité ,
 Ne peut ébranler mon courage.
 Brûlez de l'or empaqueté ,
 Il n'en périt que l'emballage ,
 C'est tout : un si léger dommage ,
 Devroit-il être regretté ?

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Childeric , premier Roi de France , drame
 héroïque en trois actes ; vol. in - 8°.
 Prix , 30 sols. A Paris , chez Ruault ,
 libraire , rue de la Harpe.

LES Lecteurs François pourront s'intéresser à un drame où la valeur des Francs , leur fidélité envers leurs chefs , & cette horreur qu'ils ont toujours témoignée pour le joug de l'Étranger , sont mises en action. Cette Nation , emportée d'abord par la vivacité naturelle , força Childeric à descendre du trône & à chercher un asyle dans la cour de Basin , Roi de Thuringe. Mais bientôt cette même Nation , sensible à l'infortune de ce Prince , fidèle à l'honneur , & voyant avec dédain un étranger , un Général Romain usurper la couronne des Francs , rappela Childeric ,

& oublia les torts passagers du Monarque
 pour ne voir en lui que le grand homme
 & son Prince légitime. Les sujets de plain-
 te de la Nation envers Childeric sont in-
 diqués dans le portrait que Carloman ,
 sage vieillard, ami de Childeric, fait de
 ce Prince à Marcomir, jeune François.
 « Connois la vérité ; car je puis m'immo-
 »ler tout entier pour un grand homme ,
 »mais non la trahir en sa faveur. Chil-
 »deric lui-même repousseroit ce menson-
 »ge adulateur. Elevé sous nos drapeaux ,
 »son audace l'égalà dès l'enfance à ses va-
 »leureux ancêtres, à ce Pharamond, porté
 »sur le Pavois, & couronné des mains de
 »la bravoure. Le fier Attila fut forcé de
 »céder à l'impétuosité de son courage, &
 »cette victoire illustre ne fut que l'essai
 »de son bras. Appui du trône de son père,
 »il vainquit ces Romains insolens qui
 »franchirent les Alpes ; il subjuga les
 »Gaulois ; il courut victorieux des rives
 »du Rhin à la rive Armorique ; il enchaî-
 »na le Belge ; Merovée expirant ne crai-
 »gnit plus de descendre au tombeau, en
 »laissant un successeur si grand & si digne
 »de lui ; mais qu'un courage sans frein
 »est un écueil terrible ! Quel malheur de
 »s'imaginer pouvoir tout ! & qu'attendre

78. MERCURE DE FRANCE.

»d'un Monarque enorgueilli de son rang,
 »& de ses succès, d'un Prince impétueux,
 »à qui l'expérience & l'infortune n'ont
 »rien appris encore ? D'utiles revers n'a-
 »voient pas ployé cette ame superbe. Un
 »camp fut son école; il eut pour maître
 »un conquérant; il ne fut jamais le con-
 »noître; &, comme il régnoit dans un
 »âge ardent, il retint dans son geste &
 »dans son langage ce ton d'autorité guer-
 »rière dont il commandoit à ses soldats :
 »enivré par la victoire, & plein de cette
 »fierté belliqueuse qu'elle inspire, il dé-
 »daigna cette autre étude des Rois non-
 »moins importante; cet art d'augmenter
 »le poids & la dignité du sceptre en le
 »subordonnant aux loix de la justice, cet
 »art de régler ses mœurs pour régir le
 »fort & le contenir par l'exemple. N'ayant
 »plus d'ennemis à vaincre, son génie in-
 »dompté tourna contre les siens cette
 »fierté désormais trop altière. Le conqué-
 »rant enfin ne fut point être Roi, & son
 »orgueil alluma l'orgueil de nos guer-
 »riers. »

Plusieurs de ces guerriers, unis par le
 même intérêt, favorisèrent l'entrée du
 royaume à Egidius, Général des Romains,
 & réunissant leurs forces, obligèrent Chil-

deric de chercher un asyle chez les Ger-
 mains. Ce Prince, escorté de son seul cou-
 rage, apprit dans l'école du malheur, de
 Roi, à devenir homme. Il avoit, sous le
 nom de Briomer, pris rang parmi les
 guerriers Germains. Il se fit bientôt con-
 noître par sa valeur, & eut le bonheur
 dans un combat de sauver la vie au Roi
 de Thuringe, qui ne se distinguoit des
 autres guertiers que par la pesanteur de
 son bras. La reconnoissance de la Na-
 tion rendit le nom de Briomer l'égal
 des plus grands noms. Déjà son cœur
 blessé par l'amour avoit osé porter ses
 vœux secrets jusqu'à l'oreille de la Prin-
 cesse Basine, fille du Roi. Elle ne punit
 point sa témérité. « Admis à la Cour de
 »son père, avoue-t-il dans un de ses en-
 »tretiens avec Carloman, je la voyois
 »chaque jour ; j'adorois sa beauté ; j'ado-
 »rois ses vertus, peut-être hélas ! bien
 »connues de moi seul ; son cœur étoit né
 »trop vrai pour n'être pas généreux ; elle
 »n'eut point recours à cette froide dissi-
 »mulation, partage des ames vulgaires.
 »L'amour, dans un grand cœur, est au-
 »dessus de la feinte.... Ami, j'ai joui
 »dans mon exil de la volupté la plus tou-
 »chante qui puisse appartenir au cœur

Div

80 MERCURE DE FRANCE.

»humain ; j'ai joui de la volupté rare &
 »céleste de ne point devoir au titre de Roi
 »un cœur que je voyois ne se donner qu'à
 »moi, un cœur sans détour, que mes re-
 »gards enchantés pénétroient à loisir pour
 »y découvrir chaque jour de nouveaux
 »trésors. Elle m'a aimé sans sceptre &
 »sans couronne ; elle a quelquefois gémi
 »de son rang, qui établissoit entre nous
 »des distances inhumaines ; elle a quel-
 »quefois souhaité que le sort l'eût fait
 »naître libre d'elle même ; & , quand je
 »lui eus révélé qu'un trône m'appartenoit
 »aussi , celui de l'Univers n'auroit pu rien
 »ajouter au sentiment de cette ame cons-
 »tante & vraie. »

Le Roi de Thuringe, instruit des desseins
 & du vrai nom de Briomer , rend grâces à
 Dieu, & offre ses armées à Childeric pour
 l'aider à combattre Egidius, qui lui dispu-
 roit la couronne de France & la main de
 Basine. Cette Princesse vient en France &
 jusque dans le palais d'Egidius soutient les
 droits de Chilperic. Elle ne contribua pas
 moins par son courage que par cet empire
 que donne la beauté unie à la vertu, à rap-
 peler les François à leur devoir. Childe-
 ric se présente devant eux, & cette Nation
 généreuse & sensible oublie bientôt les

OCTOBRE. 1774. 81

plaintes auxquelles ce Prince a pu donner lieu , pour ne voir en lui que le vrai père de la patrie. Ils combattent l'armée de l'usurpateur & forcent la victoire à se déclarer en leur faveur. Childéric triomphe de son rival.

SCÈNE DERNIÈRE.

CHILDERIC, BASINE, CARLOMAN, MARCOMIR, SUNNON, ARONS, BRENNUS, & plusieurs autres guerriers vainqueurs.

CHILDERIC, *l'épée à la main.*

»C'est assez, plonger nos bras dans le
»carnage; suspendez vos coups, amis...

»Egidius n'est plus; tout le reste est ci-
»toyen; épargnez le sang, & voyez vos
»amis dans ceux que vous combattiez.

»Soldats! autour de moi, je ne vois plus
»que des François & des frères.

CARLOMAN.

»Ah! mon prince... Ah! mon Roi; la
»Clémence fut toujours la compagne de
»la vraie Grandeur.

CHILDERIC.

»Je dois la victoire à Sunnon, à Arons,
»à Brennus, à Clotaire, à tous ces bra-
»ves Thuringiens, à l'exemple immortel

Dv

82 MERCURE DE FRANCE.

» d'une héroïne qui a fléchi la rigueur des
» Dieux , si long - temps inflexibles ; ce
» trône est élevé une seconde fois des
» mains de la Valeur.

S U N N O N.

Ah ! nous serons toujours invincibles ,
» en marchant sous Childeric.

C H I L D E R I C.

» Tu n'as point démenti ce que j'atten-
» dois de toi... Que je me plais à sentir ,
» à publier le sentiment qui m'anime!...
» François , peuple fidèle , que j'aime à
» voir en vous cette flamme héroïque, ali-
» ment éternel de la splendeur de cet em-
» pire!... Que la postérité sache ce que
» peut une Nation brave qui combat pour
» son Roi... Nobles compagnons de
» mes armes, voyez ici l'illustre & digne
» femme qui a consolé mes destins dans
» l'horreur de ma chute , & dont le cou-
» rage mâle a su échauffer tous les cœurs
» du feu dont le sien étoit rempli... Je
» dois couronner par l'hymen , la Victoire
» & l'Amour. Permettez que je lui offre
» le tribut qu'on doit à sa grande ame ;
» c'est la moitié du trône où je suis assis ;
» elle m'aidera à en supporter le poids ;
» elle m'en facilitera les devoirs ; c'est de

OCTOBRE. 1774. 63

»son cœur ami du peuple , que jaillira
»déformais la source des bienfaits qu'elle
»aime tant à répandre ! Elle justifiera
»l'excès de l'ivresse qu'elle inspire , je lui
»laisserai la gloire de la bienfaisance, & je
»retiendrai pour moi celle de l'équité.

S U N N O N.

»Nous l'acceptons pour Reine ; com-
»pagne d'un héros , médiatrice heureuse
»entre son peuple & lui , elle fera adorer
»son pouvoir ; elle plaidera la cause de
»ses sujets ; elle portera leurs vœux aux
»pieds du trône , & l'obéissance ne sera
»plus que l'expression facile & naturelle
»du sentiment & de l'amour.

B A S I N E.

»François , qui ne s'enorgueilliroit de
»régner sur une Nation qui fait aimer
»ainsi ? Les autres Monarques ont des
»sujets ; mais ce n'est qu'en France que le
»Maître de l'Etat semble un père envi-
»ronné de ses enfans ! il peut tout sur eux ;
»ils peuvent tout sur lui ; il règne sans
»efforts & sans obstacle , parce qu'il est
»servi sans crainte ; & ce rapport heureux
»fait envier ce trône à tous les Potentats
»de l'Europe.

D vj

CHILDERIC.

» François , Gaulois , Germains , unis
 » sous mon empire ; c'est une alliance éter-
 » nelle qui va nous joindre ; c'est dans vos
 » cœurs sur tout que je prétends régner &
 » y entretenir ce feu pur & sacré qui vous
 » distingue du reste des Nations ; fondée
 » sur cet amour mutuel , la base de ce trô-
 » ne demeurera inébranlable aux vains
 » assauts des temps & des orages enne-
 » mis. »

Le caractère de Childeric , le héros de ce drame , est ferme & soutenu ; c'est un grand homme qui reconnoît les premières erreurs & fait les réparer. Mais on sera un peu fâché de voir ce Roi de France employer , pour louer sa maîtresse , le langage emphatique des héros de l'opéra. « Non , dit - il à cette Princesse qui mar-
 » quoit des craintes sur le sort de son
 » amant ; non , il n'est point de séjour qui
 » puisse me devenir funeste , où vous dai-
 » gnerez , illustre Princesse , me favoriser
 » d'un regard ; il commande aux destins
 » ennemis ; il écarte les orages ; il devient
 » l'arrêt du Ciel ; il est auguste & bien-
 » faisant comme lui , &c. »

Cette tache , & quelques autres que nous pourrions relever , n'empêcheront point

OCTOBRE. 1774. 85

qu'on ne goûte cette pièce qui offre un tableau touchant d'une Nation brave, généreuse, pleine d'amour & d'attachement pour ses maîtres. On aimera sur-tout à saisir plusieurs allusions de l'auteur dans la peinture qu'il a faite des vertus & du caractère de la Princesse Basine.

Principes d'Institution, ou de la manière d'élever les enfans des deux sexes, par rapport au corps, à l'esprit & au cœur.

Le champ le plus fertile a besoin de culture.

Vol. in 2. A Paris, chez la V^e. Desfaint, libraire, rue du Foin-Saint-Jacques.

Un ouvrage où l'auteur s'est proposé, pour premier objet de son travail, de contribuer à la meilleure éducation physique & morale de la jeunesse, doit être accueilli, sur-tout lorsque l'auteur a eu soin de puiser dans les meilleures sources, & d'écarter de ses instructions tout esprit systématique. Ces instructions sont ici exposées dans un ordre didactique, & le style en est simple, facile & à la portée de tout le monde. Cette matière, très étendue par elle-même & abondante en détails, sembloit exiger plusieurs volumes;

86 MERCURE DE FRANCE.

mais l'auteur a pensé qu'il se rendroit plus utile en la renfermant dans un volume unique, & qui pût être placé facilement entre les mains des parens & des instituteurs. On conçoit cependant qu'il a dû quelquefois être obligé de renvoyer aux traités particuliers, principalement pour ce qui regarde la partie des études qui demande certains développemens.

Ce volume est terminé par un recueil de maximes & de pensées tirées de différens auteurs, & par une collection de traits d'histoire propres à former l'esprit & le cœur de la jeunesse. On se rappellera toujours avec attendrissement ce trait de Louis XII, qui est ici cité. Ce Monarque, qui a été surnommé *le Père du Peuple*, venoit de succéder à Charles VIII son frère. On lui avoit présenté une liste qu'il avoit demandée des Officiers de l'ancienne Cour. Il nota plusieurs de ces Officiers qui l'avoient desservi auprès de Charles VIII, & mit une croix vis-à-vis de leurs noms. Ces Officiers, en étant informés, crurent y voir le signe de leurs pertes prochaines; ils quittèrent la France; mais le bon Roi les rappela bientôt, & leur dit qu'ils avoient eu tort de s'absenter. « La croix, ajouta-t-il, que j'ai jointe à vos noms, n'est pas un signe de mort ;

«elle marque , comme celle de notre Sau-
 «veur, l'oubli & le pardon des injures.»
 Ce beau mot fut consacré par une médail-
 le où se trouve cette croix , avec une lé-
 gende conforme à la pensée du Prince.

Histoire du Tribunat de Rome , depuis sa
 création , l'an 261 de la fondation de
 Rome , jusqu'à la réunion de sa puis-
 sance à celle de l'Empereur Auguste ,
 l'an 730 de la fondation de Rome. Son
 influence sur la décadence & la corrup-
 tion des mœurs.

Libido , non potestas regit.

Tit. Liv. , liv. 6;

2 vol. in-8°. petit format. A Paris, chez
 Vincent , imprimeur-libraire , rue des
 Mathurins , hôtel de Clugny.

Rome, gouvernée d'abord par des Rois,
 se vit sous la puissance des Consuls, l'an 245
 de la fondation de la ville. Elle étoit passée
 de l'état monarchique à une espèce d'aristocratie où toute l'autorité étoit entre les
 mains du Sénat & des Grands. Mais par la
 création des tribuns on vit s'élever insen-
 siblement une démocratie dans laquelle le
 peuple, sous différens prétextes, s'empara
 de la majeure partie du gouvernement.

88 MERCURE DE FRANCE.

« L'institution du Tribunat , très-dange-
« reuse , pouvoit , nous dit l'historien ,
« être utile ; elle partagea la souveraineté
« de l'État entre le peuple & le sénat , qui
« n'en étoit le seul dépositaire ; elle fut le
« fruit d'une révolte qui l'obtint à main
« armée. Le sénat combattit avec force les
« rebelles qui la demandoient , ne put les
« ramener au devoir , & se rendit par né-
« cessité.

« Malgré les crimes de sa naissance , le
« Tribunat , renfermé dans les bornes de
« la modération , pouvoit être d'un grand
« secours au consulat pour gouverner la
« nation la plus indocile qui ait jamais été.
« La division qu'il entretenoit entre le peuple
« & le sénat , la guerre intestine qu'il allu-
« moit sans cesse entre eux , firent des
« maux infinis & sans nombre ; ils peu-
« vent servir de règle certaine , pour
« juger des avantages qu'auroient pro-
« duits l'union & le concert de ces deux
« magistratures , pour établir solidement
« cette harmonie politique qui fait la force
« & la félicité publique.

« Le Tribunat étoit créé pour protéger le
« peuple contre l'oppression des Grands ,
« & pour maintenir chacun dans ses droits ;
« il opprima les Grands sous ce prétexte ,
« & partagea toutes leurs prérogatives.

»Le protecteur du peuple auroit dû
 »être le temperateur de ces accès de sédi-
 »tions auxquelles la nation se livroit avec
 »un emportement frénétique ; loin de le
 »faire , il allumoit lui même le volcan
 »de ses fureurs , & ne cessoit d'augmen-
 »ter les incendies , que lorsque leur vio-
 »lence avoit forcé le sénat à lui accorder
 »ce qu'il devoit & ce qu'il vouloit lui re-
 »fuser.

Le corps dépositaire des droits du peu-
 ple , devoit l'être aussi de la pureté de son
 esprit ; toutes les harangues de ses magis-
 trats ne tendirent jamais qu'à en altérer la
 pureté. Les Plébéiens aimoient d'abord ,
 respectoient , craignoient les praticiens ,
 & sur-tout les consuls ; le Tribunat les en-
 hardit par ses invectives & ses déclama-
 tions contre tout leur ordre , à les haïr , à
 les mépriser & à les braver.

Le corps dépositaire de la confiance de la
 plus grande partie de la nation , n'auroit
 jamais dû la trahir : le Tribunat fit au peu-
 »ple perfidie sur perfidie , noirceur sur
 »noirceur , le flatta toujours de ne parler ,
 »de n'agir que pour ses intérêts , & ne s'oc-
 »cupa jamais que de ceux d'une ambition
 »arrogante & si folle , que ses plus grands
 »succès sont ceux qui étonnent le plus par
 »la grandeur de leur injustice.

« Le Tribunat eut enfin la manie de
 « dominer avec celle d'avoir divisé la
 « souveraineté ; il domina , mais avec
 « un orgueil si déplacé , si impérieux
 « & si insoutenable , que la suppression
 « de cette magistrature surprend bien
 « moins que sa durée. La violence avoit
 « fait le partage de l'autorité souverai-
 « ne entre le peuple & le sénat ; un par-
 « ticien , en la réunissant toute entière
 « en sa personne par une violence encore
 « plus injuste & plus criante , opprima le
 « peuple , le sénat , la liberté & la répu-
 « blique. Tel devoit être le résultat des
 « entreprises du Tribunat : il sema entre
 « les deux Ordres la jalousie, l'inquiétude,
 « la discorde irréconciliable. Il boulever-
 « soit les magistratures , l'ordre civil & po-
 « litique , les loix & la religion ; il pro-
 « nonçoit toujours le nom de la république
 « dont il persuadoit qu'il étoit le défenseur.
 « César vit , jugea la disposition des affai-
 « res & des esprits , la mit à profit ; & la
 « république ne fut plus qu'un vaste em-
 « pire soumis à la volonté d'un maître ab-
 « solu.

« Si le collège n'avoit pas été aveuglé
 « par l'ivresse de la domination ; si , étant
 « parvenu à partager avec les praticiens tou-
 « tes les distinctions de leur ordre , il eût

» mis des bornes à son ambition ; s'il n'eût
 » pas perdu de vue les principes qui l'a-
 » voient conduit de l'abjection à l'éléva-
 » tion ; s'il eût conservé entre les membres
 » l'union qui faisoit sa force ; s'il n'eût pas
 » donné lui-même , par les assassinats ,
 » l'exemple de la profanation de sa sainteté ;
 » si , pour avoir part au gouvernement , il
 » ne fût pas descendu de sa hauteur à la
 » bassesse la plus vile , en rampant sous
 » des ambitieux plus puissans que lui , il
 » auroit pu , sinon éviter , reculer du moins
 » la destruction. »

Ces réflexions peuvent être regardées
 comme le résultat politique de l'histoire du
 Tribunat de Rome ; histoire d'autant plus
 intéressante , qu'il y a peu d'événemens
 considérables dans l'histoire romaine qui
 n'entrent dans celle du Tribunat. L'histo-
 rien a eu soin d'appuyer les faits qu'il rap-
 porte , de les rapprocher & de les présen-
 ter sous le point de vue nécessaire , pour que
 le lecteur puisse les saisir d'un coup-d'œil
 & en tirer les conséquences propres à l'éclai-
 rer sur les maux qui résultent nécessaire-
 ment d'un gouvernement où la puissance
 législative & la puissance exécutive se
 trouvent contredites par un peuple tou-
 jours disposé à épouser les passions de ses

92 MERCURE DE FRANCE.

chefs. Cependant quoique les tribuns de Rome aient souvent causé de grands troubles dans la ville par leur ambition & l'abus qu'ils firent de leur pouvoir, Cicéron n'a pu s'empêcher de reconnoître que leur établissement fut le salut de la république. « En effet, dit-il, la force du peuple qui n'a point de chef, est plus terrible. Un chef sent que l'affaire roule sur lui ; il y pense : mais le peuple, dans son impétuosité, ne connoît point le péril où il se jette. »

Navigation de Bourgogne, ou Mémoires & Projets pour augmenter & établir la navigation sur les rivières du Duché de Bourgogne ; par M. Antoine, sous-ingénieur des Etats de la même Province. Tome premier, in 4°. Prix, broché .6 liv. A Dijon, chez Frantin, imprimeur-libraire, rue St Etienne, & à Paris, chez Pissot, libraire, quai des Augustins.

La Bourgogne, comme l'observe l'auteur dans son avertissement, est une Province fertile. Ses principales productions consistent en denrées, qu'on est obligé de faire voiturer à de très grandes distances pour trouver les ports des rivières naviga-

bles , ce qui d'une part est ruineux par les frais immenses des charrois, & de l'autre empêche que des terrains qui pourroient produire beaucoup soient portés à leur plus grande valeur. Un bon citoyen , dans la vue de faire jouir la Bourgogne de tous ses avantages , de favoriser non-seulement sa culture , par la facilité des arrosemens , mais encore d'augmenter ses richesses relatives, en accélérant le transport de ses denrées, a rassemblé dans ce premier volume ce que les projets, précédemment formés sur la navigation de Bourgogne, offrent de plus intéressant. Il trace ensuite une idée générale du système de navigation , dans lequel il croit que la Province de Bourgogne doit se renfermer , & il termine ce volume par donner un mémoire sur la rivière de *Saône* , un autre sur celle de *la Seille* , un troisième sur la rivière de *Doubs* & le commencement d'un quatrième sur la rivière d'*Ouche*. Comme tous ces projets ou mémoires présentent des observations sur la navigation de Bourgogne très-bien vues , & des instructions très-propres à accroître son commerce , il y a lieu d'espérer que cette collection sera accueillie favorablement , & cet accueil engagera sans doute l'auteur à

94 **MERCURE DE FRANCE.**
publier la suite de ces projets & mémoi-
res.

*Discours philosophique patriotique sur la
soumission dans l'ordre politique*, par M.
l'Abbé D. B. de Paumerelle , de l'A-
cadémie des arcades de Rome & d'A-
rezzo , de l'Académie impériale des
Apatistes de Florence , de la Philar-
monique de Vérone , & des Ricovrati
de Padoue.

*Onde per ritrovar pace , e ristoro ,
Fu duopo esser soggetti à patti tali.*

Metast. orig. delle leggi.

4brochure in-12. de 22 pages. A Paris,
chez Bastien , libraire , rue de petit
Lyon.

Les besoins que l'homme s'est donnés,
sa foiblesse même le rappellent nécessaire-
ment sous les loix d'une communauté
puissante. Il n'y a qu'une telle commu-
nauté qui puisse faire jouir l'homme de
tous ses avantages. Il importe pour son
bonheur qu'il soit bien convaincu de cette
vérité , & c'est l'objet de ce discours qui
étoit susceptible de plus de développe-
ment ; mais est-il nécessaire de nous
prouver les bienfaits des loix ? Ce sont

de ces vérités qui n'ont besoin que d'être exposées pour être senties ; ce discours doit donc être regardé moins comme un objet d'instruction, que comme le témoignage des sentimens d'un sujet zélé & d'un écrivain patriote, dont le style n'est point dépourvu de chaleur.

Pensées de l'Empereur Marc-Aurèle-Antonin, ou leçons du vertu que ce Prince philosophe se faisoit à lui-même. Nouvelle traduction du grec, distribué en chapitres, suivant les matières, avec des notes & des variantes. Par M. de Joly. seconde édition, à laquelle on a ajouté, dans le même ordre, le texte grec, & la version latine de Gataker, corrigée ; 2 vol. in-12. petit format. A Paris, de l'imprimerie de Louis Cellot, rue Dauphine.

Marc-Aurèle, surnommé le Philosophe, a justifié ce mot du sage Platon : « Les peuples seroient heureux si les philosophes étoient Rois, ou si les Rois étoient philosophes. » Les guerres les plus cruelles & les maux qui en sont la suite, affligèrent de son temps l'Empire Romain, & néanmoins les Romains ne furent jamais plus heureux que sous son règne. Il fit le

bonheur de son peuple, & ce bonheur, il le cherchoit, principalement à faire régner la loi qui, seule, peut assurer la liberté des Nations. Il remit en vigueur l'autorité du Corps auguste qui en étoit dépositaire; il assistoit à ses assemblées avec l'assiduité du moindre sénateur. Non-seulement il délibéroit de toutes les affaires avec les plus sages du Sénat, mais encore il déféroit à leur avis plutôt qu'au sien. » Il est plus raisonnable, disoit-il, de suivre l'opinion de plusieurs personnes éclairées, que de les obliger de se soumettre à celle d'un seul homme. »

La sottise de l'orgueil & la petite politique des Cours n'altérèrent jamais en lui les principes de cette philosophie, qui le faisoit regarder comme le premier sujet de la loi, & obligé par état de chercher son bonheur dans celui de tous. Ces principes étoient le fruit de ses réflexions, dont il nous a laissé un recueil dicté avec une simplicité aussi noble que touchante. C'est principalement pour lui-même que Marc-Aurèle avoit écrit celle-ci : « Prends garde » de te croire supérieur à toute loi, comme » les mauvais Empereurs. Prends garde » de faire naufrage ; il n'y en a que trop » d'exemples. Persiste donc à vouloir être » simple ,

« simple, bon, de mœurs pures, grave,
 « ennemi de plaisanteries, juste, religieux,
 « bienfaisant, humain, ferme dans la pra-
 « tique de tes devoirs. Fais de nouveaux
 « efforts pour demeurer tel que la philo-
 « sophie a voulu te rendre. Revère les dieux
 « & rends service aux hommes. La vie est
 « courte; le seul avantage qu'il y ait à
 « passer quelque temps sur la terre, c'est
 « de pouvoir y vivre saintement & y faire
 « des actions utiles à la société. » La lectu-
 re de semblables réflexions produit cet
 effet sur le lecteur, qu'elle lui donne meil-
 leure opinion de lui-même, parce qu'elle
 lui fait concevoir une meilleure opinion
 des hommes.

Marc-Aurèle avoit écrit ses réflexions
 en grec, & ce n'est pas le seul exemple que
 l'on puisse opposer à ceux qui nous citent
 les Romains comme n'ayant jamais écrit
 que dans leur langue. Le texte grec de
 Marc-Aurèle a été traduit en françois par
 M. Dacier. En 1742 M. de Joly fit réim-
 primer cette traduction, non dans l'ordre
 des douze livres du texte, mais par cha-
 pitres, suivant l'ordre des matières avec
 un abrégé de la vie de Marc-Aurèle. Cet
 arrangement plut. L'édition se débita.
 Elle fut même réimprimée à Dresde en

98 **MERCURE DE FRANCE.**

1755, sans aucun changement. Mais la nouvelle édition que nous venons d'annoncer diffère entièrement de la première. M. de Joly jouissant de plus de loisir, ainsi qu'il nous le dit dans sa préface, flatté d'ailleurs de se rendre utile à ses concitoyens, en leur faisant connoître plus particulièrement les réflexions d'un sage Empereur, d'un philosophe plein de vertu & de pitié, a consulté plusieurs manuscrits originaux, & s'est mis à étudier le texte grec, ce qui n'étoit pas une petite difficulté; car le style de Marc-Aurèle, quoique simple, noble, énergique, est quelquefois d'une concision pénible, & semé d'expressions qui ne se rencontrent guère dans d'autres livres.

Cette nouvelle édition est encore recommandable par les notes savantes & judicieuses dont elle est enrichie, & par l'ordre avec lequel toutes les réflexions de Marc-Aurèle sont distribuées. Cet Empereur avoit écrit pour sa propre instruction, pour se soutenir dans le chemin de la vertu, & non pour composer un ouvrage. Aussi ses réflexions n'ont-elles dans l'original ni suite, ni liaison.

M. de Joly a rassemblé les pensées fondamentales de Marc-Aurèle dans huit

notes principales qui forment un tableau général de sa façon de penser sur l'Être Suprême, les Dieux créés, la Providence, la raison, la loi naturelle, le suicide, la douleur, la philosophie & l'immortalité de l'ame.

On saura également gré au traducteur d'avoir cité les plus beaux passages d'Épictète, dont Marc-Aurèle avoit supposé la connoissance. Mais, pour mieux faire connoître l'esprit dans lequel M. de Joly a fait cette traduction, dont il compte s'occuper encore le reste de sa vie, nous terminerons cette notice par citer ce trait naïf de son enthousiasme : « Si je suis » parvenu à rendre tout à fait sensible aux » âmes pures & sincères le principe divin » & obligatoire de la loi naturelle, j'aurai » laissé quelque trace utile de mon passage » sur la terre ; j'y aurai fait, suivant l'expression de Marc-Aurèle, une fonction » d'homme, & je mourrai content. »

Démonstration de la Quadrature définie du Cercle, Par M. Louis Dufé Lafrainaye, Ecuyer, valet-de-chambre de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans, Commensal de la Maison du Roi ; brochure in-8°. de 31 pages. A Paris, chez

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

d'Houry, libraire, rue de la Vieille-Bouclerie.

« On ne peut nier , nous dit l'auteur dans
» son discours préliminaire , que le pro-
» blème de la quadrature du cercle ne soit
» la plus grande & la plus fameuse décou-
» verte qu'on puisse faire dans les scien-
» ces ; c'est la clef de la géométrie trans-
» cendante , qui ouvre à la spéculation des
» lignes courbes , le plus vaste champ
» qu'il soit possible de désirer. Les anciens
» ont si bien senti l'importance d'une pa-
» reille découverte , que les plus grands
» hommes , les esprits les plus fins & les
» plus éclairés s'y sont appliqués pour exer-
» cer sur cette matière , toute leur adresse
» & leur capacité ; cependant jusqu'ici ,
» malgré leurs efforts réitérés , ils n'ont pu
» arriver qu'à des approximations plus ou
» moins exactes , chacun s'y est pris de la
» manière que son génie lui a inspiré ; en
» un mot depuis & avant Archimède , c'est-
» à-dire depuis plus de deux mille ans , on
» s'est occupé de cette recherche , mais
» toujours infructueusement ,

« La divinité qui donne des lumières à
» qui bon lui semble , m'ayant inspiré le
» dessein d'examiner cette question , j'ai
» reconnu après un mûr examen qui m'a

« fait entrer dans une foule nombreuse de
 « considérations, que la quadrature du cer-
 « cle, dépendoit de la découverte des ra-
 « cines rondes & quarrées de tous les nom-
 « bres en général ; il est vrai que celle-ci
 « n'est en rien moins difficile que la qua-
 « drature elle-même ; mais aussi ces con-
 « noissances sont si intimement liées en-
 « semble, qu'elles dépendent absolument
 « l'une de l'autre, c'est-à-dire que la qua-
 « drature du cercle dépend nécessairement
 « de la connoissance des racines quarrées,
 « dont j'ai fait l'heureuse découverte : j'en
 « rends grâce au Ciel, qui a bien voulu que
 « la transmission d'un fait si important me
 « fût réservée pour en faire part au genre
 « humain. Je vais donc exposer succincte-
 « ment mes découvertes, & faire voir la
 « marche que j'ai tenue pour arriver à des
 « connoissances aussi sublimes : on jugera
 « par-là de ma prétention & de la gran-
 « deur de ma découverte, qui, étant ap-
 « pliquée à tous les corps qui roulent dans
 « l'univers, en donnent les rapports relatifs
 « & la connoissance parfaite de leur exis-
 « tence. »

La *prétention* & la *grandeur de la dé-
 couverte* de M. Lafrainaye ont été sou-
 mises au jugement de l'Académie royale

des sciences de Paris. Il est dit, par un premier rapport du 2 Avril 1773 : « J'ai » examiné par ordre de l'Académie, un » mémoire sur la Quadrature du Cercle, » par M. Lafrainaye. M. Lafrainaye prétend que la circonférence d'un cercle » est à son diamètre exactement comme » 256 est à 81 ; mais il est aisé de voir que » 256 est beaucoup trop grand pour une » circonférence dont le diamètre est représenté par 81. Nous n'examinerons » point les principes sur lesquels M. Lafrainaye se fonde, ils n'appartiennent à aucune des sciences exactes, & ne sont » point par conséquent du ressort de l'Académie, *signé*, COUSIN. »

Un second rapport, du 16 Juin suivant, porte : « J'ai lu, par ordre de l'Académie, un papier de M. Lafrainaye, » avec ce titre : *Suite de ma démonstration de la Quadrature définie du Cercle.* » Cette suite n'est pas mieux raisonnée » que ce qui précède, & ne mérite pas » davantage d'occuper l'Académie.

» *Signé*, COUSIN. »

M. Lafrainaye appelle de ces deux jugemens au Public. « Tâchons, est-il dit » ici, de convaincre les génies les plus » incrédules, & instruisons les plus savans

» des artistes de l'Univers, leur témoignage tiendra lieu de jugement ; il ne s'agit » que de leur faire sentir la vérité, alors » on pourra regarder M. Lafrainaye, ce » nouveau génie, comme un prodige.»

Plusieurs discussions que présente cet écrit tendent à développer & à appuyer la prérention de M. Lafrainaye. Il faut voir ces discussions dans l'écrit même qui est terminé par ce certificat de M. le Rohbbergher de Vausenville. »D'après l'immense »vérification que j'ai faite des principes »de M. Lafrainaye, je reconnois que toutes les conséquences en sont très-justes »& très-exactes, & qu'il ne manque que »l'éclaircissement du principe d'où dépend toute la solution, c'est-à-dire, qu'il »reste à prouver d'une manière suffisante, »que le rapport du diamètre à la circonférence est comme 81 à 256, ou bien »que quand le côté d'un quarré a 8 pouces, sa surface est égale à celle d'un cercle qui en a 9 pour diamètre. C'est pour- »quoi je dis : si ledit sieur justifie de la »solidité de ses principes aux termes qui »viennent d'être énoncés, il sera impossible de lui refuser la gloire d'avoir résolu le problème de la Quadrature définie du Cercle, dont je ferai de sa réqui-

104 MERCURE DE FRANCE.

» sition la démonstration à l'Académie
 » royale des Sciences , sous le bon plaisir
 » du Roi , & celui de Monseigneur le Duc
 » d'Orléans , auquel il a soumis cet im-
 » portant ouvrage. En foi de quoi j'ai
 » signé à St Cloud, ce 27 Octobre 1771 ,
 » DE VAUSENVILLE. »

Un autre écrit de M. de Vausenville ,
 imprimé à la suite du premier , porte : « Je
 » promets & m'engage de démontrer la
 » Quadrature du Cercle & d'en produire
 » la résolution par l'analyse en termes gé-
 » néraux & dans toute la rigueur géomé-
 » trique , sans qu'il y ait le moindre dé-
 » faut , & en même temps de vérifier les
 » prétentions de M. Lafrainaye. A Paris ,
 » le 18 Février 1774 ,

» LE ROHBERGHER DE VAUSENVILLE. »

*Traité analytique des eaux minérales ,
 de leur propriété & de leur usage dans
 les maladies , tome second , in-12 , par
 M. Raulin , Docteur en Médecine , Mé-
 decin ordinaire du Roi , agrégé hono-
 raire du Collège de Médecine de Nancy ,
 de la Société de Londres. &c. &c. A
 Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire,
 rue des Mathurins.*

M. Raulin a publié en 1772 , le pre-

mier volume de cet Ouvrage ; il ne s'est pour-lors attaché qu'aux généralités sur les eaux minérales ; il y a exposé une ancienne doctrine sur les eaux acidules qui est rejetée de nos jours par tous les habiles Chimistes, & qui ne manqueroit pas certainement de l'être par l'Auteur, s'il étoit aussi versé dans la Chimie qu'il l'est dans la pratique médicinale ; mais comme M. Raulin ne s'est attaché qu'accidentellement à l'étude des eaux, il s'est cru pardonnable s'il n'a pas discuté cette matière avec toute l'érudition propre à ceux qui en font leur unique application ; cependant M. Raulin, dans la Préface du second Volume que nous annonçons, tache d'appuyer par de nouvelles raisons son sentiment sur les eaux acidules ; mais les prétendues preuves qu'il en donne, loin d'être peremptoires, sont aussi peu convaincantes que celles qui se trouvent énoncées dans son premier volume, & qui ont été réfutées par des moyens satisfaisans dans le Journal des Sçavans du mois de Septembre dernier. Quant aux objets traités dans le second volume, ce sont différentes analyses d'eaux particulières du Royaume qui ont été communiquées à

l'auteur, & qu'il vient de publier. Les eaux dont on donne l'analyse dans ce second volume, sont celles de S. Noyon, de Langeac, de la Villetour, de Châtelguion, de Pavillon, de Vols, de Bilafay, de Bagnols en Gévaudan, de Condé, de Joanette, de Montbrison, de S. Alban, de Sail-Sous-Coufons, & de S. Galmire. M. Buchoz, dans son Dictionnaire minéralogique & hydrologique de la France, a déjà publié une partie de ces eaux; il se propose d'en faire connoître encore plusieurs autres, quoiqu'il ait déjà parlé de près de quatre cent sources ignorées; il les indiquera pour lors par Provinces, & il s'attachera sur-tout à faire connoître que chaque Pays a dans ses eaux minérales, de même que dans ses plantes & autres productions, tout ce qui peut concourir à la guérison des maladies qui peuvent y régner. A quoi bon aller souvent chercher bien loin des secours que la nature offre chez nous, & qui ne sont ignorés que parce qu'il ne s'est pas trouvé de Médecins pour les préconiser, comme l'ont été quelques sources du Royaume plus connues.

*Observations de M. Raulin, Medecin de
l'Hôpital-Militaire de Valenciennes, sur
la maladie épiçootique qui a régné dans
la Province de Hainault.*

M. Raulin fils, animé du même zèle que M. son père pour tout ce qui peut contribuer aux biens de l'Humanité, donne, dans ces observations, les symptômes diagnostiques & prognostiques de cette maladie, & il en prescrit le traitement dont il a expérimenté le succès, en effet, le traitement qu'il rapporte est fondé sur la théorie la plus saine, sur l'inspection des cadavres, sur l'état de l'atmosphère & sur la nature des eaux & des alimens dont ont fait usage les bêtes malades; quand un Medecin entre dans de pareils détails, il est presque toujours sûr de réussir dans les cures qu'il entreprend. Dans le seul village de Schmain, il s'est trouvé trente-neuf bêtes à corne guéries par cette méthode.

*LA FRANCE illustrée par les Arts, ou
les Arts justifiés par les faits sous
Louis XIV & Louis XV, Poëme
par M. le Chevalier de Juilly de
Thomassin, Brigadier des Gardes du*

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

Corps , Membre de plusieurs Académies.

Regis ad exemplar totus componitur Orbis.

L'exemple d'un grand Roi commande à l'Univers.

Brochure in-8°. A Paris chez Valleyre l'aîné , rue de la Vieille Bouclerie à l'arbre de Jessé.

Ce Poëme présenté au Roi, est le fruit des loisirs d'un Officier qui connoît tout le prix des Arts , & veut prouver leur influence sur les mœurs par la peinture des deux plus beaux siècles de notre Monarchie , le siècle de Louis XIV & celui de Louis XV. Comme les monumens & les faits se sont présentés en foule sous la plume du Poëte , il a cru devoir abréger les descriptions & les épisodes. Nous croyons cependant que l'Auteur auroit répandu plus d'intérêt dans son Poëme , en se permettant ces détails qui caractérisent l'objet , & le rendent en quelque sorte présent à l'imagination du Lecteur. Le trait du Peintre des Arts est souvent vague , incertain. Un pareil Poëme exigeoit d'ailleurs une versification facile , harmonieuse , pittoresque , & cet enthousiasme bien permis , sans doute , quand on parle des

Arts, c'est ce que l'on ne rencontre pas toujours ici. Nous louerons cependant l'Auteur des efforts qu'il a faits pour chanter les Arts. L'amour qu'il témoigne pour eux annonce une âme noble, un cœur généreux & sensible.

Recherches critiques, historiques & topographiques sur la Ville de Paris, depuis ses commencemens connus jusqu'à présent, avec le plan de chaque quartier, par le sieur Jaillot, Géographe ordinaire du Roi, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres d'Angers.

Quid verum... caro & rogo, & omnis in hæsum.

HOR. lib. I, epist. I.

Dix-septième cahier in 8°. Quartier S. Benoît. A Paris, chez l'Auteur, Quai & à côté des Grands Augustins, & chez Lottin aîné, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques.

Ce Quartier qui renferme l'Abbaye Royale de Sainte Genevieve, celle du Val de Grâce, deux Eglises Collégiales, quatre Paroisses, trois Chapelles, quatre Séminaires, six Communautés d'hommes,

quatre de filles & six Couvents, deux Ecoles, dix-neuf Colléges, un Hôpital, l'Observatoire, &c. a donné lieu à l'Auteur des recherches d'en faire plusieurs sur ces différens objets, & de rectifier des erreurs dans lesquels les Topographes de la Ville de Paris, & même les Historiens, sont tombés. Quelques-uns de ces articles, tels que ceux de l'Eglise de Saint Etienne-des-Grès, de l'Abbaye Royale de Sainte Genevieve, du Collége des Lombards, des Religieuses Carmelites, &c. présentent des discussions étendues. Ceux qui s'adonnent à l'étude de l'histoire pourront les consulter avec fruit & avec confiance, parce que l'Auteur n'affirme rien que d'après les actes authentiques qu'il a vus, & examinés en homme instruit & éclairé.

Oraison funèbre de Louis XV, Roi de France & de Navarre, prononcée dans l'Eglise de Toulouse, le 7 Septembre 1774, par M. l'Abbé de Vaumalle, Grand - Vicaire. Brochure in-12. A Toulouse, chez Dalles, imprimeur, & Vitrac, libraire.

L'Eglise de Toulouse emprunte ici la voix d'un orateur, dont l'éloquence est

aussi noble que touchante, pour payer à la mémoire de Louis XV le tribut de reconnaissance qui lui est dû, & rappeler à toute la France les droits que ce Monarque avoit acquis sur nos cœurs, & qui lui méritèrent le titre de *Bien Aimé*, le seul dont son ame paternelle fût jalouse. *In mansuetudine perfice opera tua & super gloriam hominum diligeris.* Accomplissez vos œuvres avec douceur, & vous vous attirerez non seulement l'estime, mais l'amour des hommes. Ces paroles de l'Ecclésiaste servent de texte à ce discours.

Oraison funèbre de Louis XV, Roi de France & de Navarre, surnommé le Bien-Aimé; prononcée au Service solennel célébré dans l'Eglise de Soissons, le 18 Août 1774. Par M. l'Abbé Guyot, prédicateur ordinaire du Roi, doyen & chanoine de l'Eglise de Soissons, des Académies de Soissons, de Nancy & de Caën, in 4°. A Soissons, chez Louis-François Waroquier, & à Paris, chez le Clerc, libraire, quai des Augustins, & Demonville, rue St Severin.

*Miseremini mei, miseremini mei, ...
Vos amici mei, quia manus Domini teti-*

112 MERCURE DE FRANCE.

git me. Ayez pitié de moi , ayez pitié de moi , ... Vous mes amis , parce que la main du Seigneur m'a frappé !

L'orateur met dans la bouche du Monarque, dont nous pleurons la perte, cette prière gémissante de Job, qui sert de texte à l'Oraison funèbre. Ce discours, rempli d'onction & écrit dans le style propre de la chaire, nous rappelle les engagements de notre amour pour ce Prince & ceux de notre reconnoissance envers la Providence, que l'orateur nous représente attentive sur le règne de Louis & miséricordieuse sur ses voies.

Historiæ Romanæ res memorabiles, &c. les événemens les plus remarquables de l'Histoire Romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort d'Auguste ; extraits des plus célèbres historiens , de Tite-Live , Florus, Salluste & Patercule. Vol. in-12. Prix, 2 liv. 10 sols relié. A Paris , chez Ruault , libraire , rue de la Harpe.

Cet abrégé, qui a reçu l'approbation de l'Université de Paris , doit être distingué des abrégés ordinaires. Ce n'est point une compilation sèche de faits tronqués , mais une histoire suivie , où les faits sont

rapportés dans les propres termes de l'historien, & avec toutes les circonstances qui peignent à l'esprit un événement. Cet abrégé de l'histoire Romaine sera donc placé utilement entre les mains des jeunes gens. Il leur présentera dans le cours d'une année un tableau suivi de l'histoire Romaine, il suppléera aux lacunes de Tite Live, & leur rappellera plusieurs anecdotes éparées dans différens historiens. Ceux qui n'ont pas le loisir de parcourir un grand nombre de volumes, trouveront également dans cet abrégé une voie commode pour connoître les plus beaux traits de l'histoire Romaine & se former à l'intelligence des meilleurs historiens latins.

Rapport fait par ordre de l'Académie des Sciences, sur la mort du Sr Lemaire & sur celle de son épouse, marchands de modes, à l'enseigne de la *Corbeille galante*, rue St Honoré; causées par la vapeur du charbon; avec les observations sur les effets des vapeurs méphitiques sur le corps de l'homme, & sur le moyen de rappeler à la vie ceux qui en ont été suffoqués. Par M. Portal, professeur de médecine au Collège royal, médecin de Monseigneur le Comte d'Artois, de l'Académie des

114 MERCURE DE FRANCE.

Sciences de Paris, de l'Institut de Bologne, de la Société royale des Sciences de Montpellier, & de la Société médicale d'Edimbourg; brochure in-12. A Paris, chez Vincent, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

L'Académie, ainsi que M. P. l'expose dans son rapport, a été frappée de la manière tragique dont ont péri le Marchand & la Marchande de modes de la Corbeille galante, rue St Honoré, à Paris; &, comme cette compagnie est toujours attentive à l'avancement des sciences, & sur tout de celles qui ont pour objet la conservation de l'espèce humaine, elle avoit chargé M. P. de lui rendre compte de ce triste événement, & des causes qui peuvent l'avoir produit. M. P., en conséquence, s'est transporté vers les cinq heures du soir, le jour même de cet accident, le 3 Août 1774, au lieu où s'étoit passée cette scène tragique. Il entra dans une chambre de médiocre grandeur, qui n'étoit éclairée que par une seule croisée: les murailles en étoient couvertes d'une boiserie nouvellement peinte, mais qui n'exhaloit aucune mauvaise odeur: elle étoit habitée depuis quelques semaines.

Au milieu de cette chambre étoient les deux corps morts, celui du marchand & celui de la marchande *. Ils avoient tous deux la face colorée, les yeux luisans, les membres flexibles, même la mâchoire inférieure; leur peau étoit encore souple, & assez chaude; leur bas-ventre étoit très-tuméfié. M. P. fit diverses questions pour découvrir les causes d'un accident si funeste, & il apprit qu'il y avoit un baigneur logé au-dessous; que le tuyau de la cheminée de ce baigneur s'ouvroit dans celle de la chambre où étoient ces deux personnes; que le baigneur avoit allumé du charbon dans sa cheminée vers les cinq heures du matin, & qu'à sept heures on avoit trouvé les deux sujets morts dans leur chambre, qui étoit pleine de fumée; qu'on leur avoit fait faire une saignée à la jugulaire; qu'on leur avoit donné de l'émétique, & qu'on avoit tâché de leur introduire de la fumée de tabac par le fondement, &c, &c, mais que tous ces secours avoient été inutiles. M. P. connoissoit les altérations qu'on trouve dans les corps des personnes suffoquées par la

* Il y avoit aussi un petit chien qui avoit été étouffé par la vapeur du charbon.

vapeur du charbon , tant d'après la lecture de divers auteurs qui se sont occupés de cet objet , que d'après plusieurs ouvertures qu'il a faites d'hommes & d'animaux morts de cette manière. M. P. auroit cependant voulu s'assurer de nouveau, par l'ouverture de ces deux personnes , des vraies causes de leur mort ; car ce n'est qu'à force d'observations que la médecine s'éclaire. Il sollicita les parens pour qu'ils lui permissent de faire l'ouverture des corps morts ; ses demandes furent inutiles ; on s'y opposa toujours sous des prétextes puérils & superstitieux ; de sorte qu'il ne put venir à bout de remplir les intentions de l'Académie , ni satisfaire l'envie qu'il avoit d'acquérir de nouvelles notions sur la cause de la mort des personnes suffoquées par la vapeur du charbon. « Cependant , ajoute-t-il dans son » rapport , la mort tragique qui venoit » d'enlever ces deux époux , & qui mois- » sonne tous les ans un si grand nombre » de citoyens d'une manière aussi prompte » qu'imprévue , cette triste mort fixa mon » attention : je me rappelai mille histoi- » res semblables ; & , comme je savois que » plusieurs personnes , avec tous les signes » de la mort , avoient été rappelées à la » vie par divers moyens , & que je crai-

« Je vois que d'autres n'eussent le malheur
 « d'être enterrées vivantes, je crus qu'il
 « n'y avoit rien de plus utile que de re-
 « cueillir tous les moyens les plus salu-
 « res qui avoient été mis en usage, de les
 « présenter à l'Académie & au Public,
 « pour en faciliter l'exécution, & pour les
 « faire connoître de plus en plus. »

M. P., pour traiter cette question avec
 ordre, examine 1°. les altérations qu'on
 trouve dans les corps des personnes qui
 sont mortes suffoquées ;

2°. Il expose les recherches qu'il a fai-
 res pour découvrir la cause qui les pro-
 duit ;

3°. Il traite ensuite des moyens qu'il
 faut employer pour rappeler à la vie ceux
 qui ont été suffoqués par cette espèce de
 vapeur.

Comme la connoissance des secours
 qu'il faut donner aux personnes suffoquées
 par des vapeurs méphitiques, peut inté-
 resser bien des personnes, nous transcri-
 rons ici cet article en faveur de ceux qui
 ne seroient pas à portée de se procurer le
 mémoire de M. P.

Le premier objet qu'on doit se propo-
 ser pour rappeler à la vie les personnes
 suffoquées par les vapeurs méphitiques,
 c'est 1°. de diminuer la pression que le

218 MERCURE DE FRANCE.

sang fait sur le cerveau ; & l'on y réussira par les saignées , principalement par celles de la jugulaire , qui dégorge plus directement les vaisseaux de la tête , que les saignées du bras & du pied ; mais il faut évacuer par cette saignée une grande quantité de sang : l'indication est de désemplir les vaisseaux du cerveau , qui sont gorgés d'un sang très raréfié ; & l'on ne peut produire cet effet qu'en faisant une saignée très-copieuse ; il faudroit même y recourir de nouveau , si la première ne paroïssoit pas suffisante.

2°. L'expérience a prouvé que l'usage des acides étoit très-salutaire , c'est pourquoi l'on doit faire avaler au sujet , si on le peut , du vinaigre affoibli avec trois parties d'eau ; on doit aussi le lui donner en lavement avec autant d'eau froide : les frictions faites avec le vinaigre ont été utiles à plusieurs. M. P. a vu des personnes , incommodées de vives douleurs de tête , pour s'être exposées à la vapeur du charbon , lesquelles se sont toujours bien trouvées de l'usage du vinaigre , pris de la manière qui vient d'être conseillée ; & le célèbre M. de Sauvages le recommande avec raison contre toutes les vapeurs méphitiques.

3°. Il faut exposer les corps des suffo-

qués au grand air, leur ôter leurs vêtemens sans craindre le froid : l'observation prouve que la chaleur est alors plus préjudiciable qu'utile ; elle n'est déjà que trop grande dans ces sujets , sans qu'il faille l'augmenter ; ils ont besoin d'un air élastique & pur ; c'est pourquoi il faut promptement les sortir de leur chambre , pour les porter dans la cour ou dans la rue , à moins qu'en ouvrant les fenêtres & les portes, on puisse établir dans cette chambre plusieurs courants d'air.

4°. Bien loin de mettre les suffoqués dans des lits de cendres , comme on le fait à l'égard des noyés , il faut leur jeter de l'eau fraîche dessus ; c'est ce que Borel a fait avec succès , ce que M. de Sauvages recommande dans sa nosologie , & ce qui est conforme à la bonne théorie & à l'observation. En effet , observe M. P. , les vaisseaux étant gorgés par le sang qui est très-raréfié , il est plus naturel de le condenser par un liqueur froide , que de l'agiter davantage par l'application des corps chauds ; aussi n'y a-t-il rien de plus préjudiciable que l'administration des liqueurs spiritueuses , qu'on s'opiniâtre à faire prendre aux malheureux qui ont respiré des vapeurs méphitiques. Un autre abus qu'on

120 MERCURE DE FRANCE:

commet très-souvent, c'est de prescrire l'émétique dans ce cas : rien n'est plus propre à déterminer le sang vers le cerveau que le vomissement ; il faut donc l'éviter au lieu de l'exciter.

« Je n'ai vu, continue M. P., aucun
 » des suffoqués, à qui l'on a prescrit l'émé-
 » tique, revenir à la vie. Le célèbre *Mor-*
 » *gagni*, qui blâme l'usage des vomitifs
 » dans la plupart des apoplexies, & qui
 » doute qu'on doive jamais y recourir
 » dans cette maladie, se seroit bien récrié,
 » s'il eût vu prescrire l'émétique dans le
 » cas d'une suffocation occasionnée par
 » des vapeurs méphitiques. Il n'y a point
 » d'évacuation à opérer; & l'irritation qu'on
 » produit, & les mouvemens de l'estomac
 » qu'on suscite, aggravent la cause de la
 » maladie, au lieu de concourir à la dissi-
 » per. Je ne comprends pas non plus sur
 » quel principe on fonde l'usage d'intro-
 » duire de la fumée de tabac par le fonde-
 » ment : pour quelques atomes de tabac
 » qui s'insinuent dans le canal intestinal,
 » il y pénètre une grande masse d'air qui
 » se développe en se raréfiant ; alors les
 » intestins & l'estomac se distendent &
 » refoulent le diaphragme vers la poitri-
 » ne; ce qui produit nécessairement une
 » compression

» compression sur le poumon , augmente
 » l'engorgement de ce viscère , & s'oppose
 » à l'introduction de l'air dans les bron-
 » ches & à l'expansion du poumon , sans
 » laquelle le sang ne peut reprendre son
 » cours , & sans laquelle le sujet ne peut
 » être rappelé à la vie. On pourroit sup-
 » pléer à la fumée de tabac par les lave-
 » mens irritans. »

5°. Mais enfin, si tous ces secours sont
 inutiles , il faudra introduire de l'air dans
 la trachée-artère pour gonfler les pou-
 mons. En effet, le principal objet qu'on
 doit se proposer pour rappeler à la vie
 les personnes suffoquées par des vapeurs
 méphitiques , c'est de lever l'obstacle qui
 s'oppose à la circulation du sang dans les
 poumons.

La méthode d'introduire l'air dans les
 bronches aériennes des personnes qui ont
 respiré des vapeurs méphitiques, est d'une
 telle utilité , que c'est sur elle qu'on peut
 principalement compter pour les rappeler
 à la vie. Il est deux moyens d'introduire
 l'air dans les bronches ; le premier , &
 qui est le plus sûr , c'est de faire une ou-
 verture à la trachée-artère , & d'y intro-
 duire un tuyau à vent ; mais comme le
 peuple craint beaucoup cette opération ,

122 MERCURE DE FRANCE.

& que celui qui la pratique sur une personne suffoquée pourroit passer pour son assassin , il ne faudra y recourir que lorsque le second moyen aura manqué : ce moyen consiste à introduire un tuyau recourbé dans une des narines , & de souffler dans ce tuyau ; l'extrémité de ce tuyau tombe alors perpendiculairement sur la glotte , & l'air y passe avec autant de facilité , que si le canal dont on se sert pour porter l'air dans les poumons , & celui de la trachée artère , étoient connus. Par le moyen que M. P. propose pour souffler les poumons , on ne risque point de baisser l'épiglotte , & de fermer l'ouverture qui conduit à la trachée-artère ; ce qui arrive lorsqu'on introduit le tuyau avant dans la bouche. Parvenu vers la base de la langue , il abaisse l'épiglotte , laquelle bouche la glotte ; & le vent ne peut alors s'insinuer en aucune manière dans les poumons , mais il parvient dans les voies alimentaires qu'il gonfle & qu'il distend inutilement. Ce moyen d'introduire l'air dans les poumons , à la faveur d'un tuyau insinué dans une des narines , est autant avantageux à tous égards , que l'usage d'introduire le même tuyau par la bouche est dangereux , puisqu'on risque

d'étouffer le malade, s'il respiroit encore un peu. On doit observer de comprimer la narine ouverte, lorsqu'on pousse l'air dans le tuyau recourbé qu'on introduit dans l'autre narine; sans cette précaution, une partie de l'air pourroit refluer & sortir par la narine ouverte. Pour souffler dans la poitrine d'un homme suffoqué par la vapeur d'une mine de charbon, le chirurgien *Tossach* ne craignoit pas d'appliquer immédiatement sa bouche sur celle du sujet qu'il vouloit ranimer. Il avoit le soin en même temps de serrer ses narines pour empêcher l'air de refluer au-dehors, & par ce moyen, il rappela à la vie un homme qui auroit inmanquablement péri, suffoqué par la vapeur du charbon. On pourroit suivre ce procédé lorsqu'on n'auroit pas sous sa main un tuyau à vent, quoiqu'il soit aisé de s'en procurer un : on trouve par tout une pipe, un morceau de roseau, une gaine dont on couperoit la pointe, &c. Mais enfin, si ces divers moyens de conduire l'air dans le poumon ne réussissoient pas promptement, il faudroit faire une ouverture longitudinale à la partie antérieure de la trachée-artère, à la faveur de laquelle on introduira l'extrémité d'un tuyau, à l'autre extrémité du-

124 MERCURE DE FRANCE.

quel le chirurgien , ou quelqu'un des assistants , soufflera avec la bouche , à diverses reprises , pour distendre les poumons. Il n'est point inutile de dire qu'on doit mettre la plus grande célérité dans l'administration des secours qui sont ici proposés ; le temps presse , & plus on retarde , plus on doit craindre qu'ils ne soient infructueux. Si tous ces secours sont insuffisans , on peut , pour ne rien omettre , faire des scarifications à la plante des pieds ou des mains : on peut aussi appliquer les ventouses en divers endroits du corps ; mais , observe M. P. on doit peu compter sur ce moyen , quand ceux qu'il vient de conseiller n'ont pas réussi.

* *Oraison funèbre de Louis XV*, le Bien-Aimé, Roi de France & de Navarre , prononcée le lundi 29 Août 1774, dans l'Eglise cathédrale de Noyon , par M. l'Abbé Bourlet de Vauxcelles , chanoine & vicaire - général du diocèse , prédicateur ordinaire du Roi , lecteur & bibliothécaire de Mgr le Comte d'Artois. A Paris, chez Saugrain, li-

* *Les trois articles suivans sont de M. de la Harpe.*

braire de Mgr le Comte d'Artois, quai
des Augustins.

M. l'Abbé de Vauxcelles, connu par
des succès dans le genre du panégyrique,
devait tenir une place distinguée parmi
les orateurs qui ont célébré la mémoire
de Louis XV. Son ouvrage est écrit avec
beaucoup d'élégance & de goût, & plein
d'une éloquence douce & facile. Nous ci-
terons d'abord une partie de l'exorde. Il
y règne un ton de gravité religieuse très-
convenable au sujet.

« Hélas ! vous le savez , nous n'attestons pas en vain le Ciel & ses vengeances. Depuis long temps une Providence irritée nous poursuit , & la suite des événemens n'a paru que le cours & l'exécution d'un grand jugement prononcé sur ce royaume ; ni l'adulation ne peut dissimuler nos malheurs , ni la légèreté en détourner nos regards ; la main du Seigneur est trop présente , & ses coups furent trop signalés. Forcé de l'appercevoir & d'adorer ce jugement suprême , je sens toute autre pensée s'éloigner de mon esprit , & l'éloge de Louis est subordonné lui-même à l'instruction que font naître ses malheurs & ses fautes.

F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

« Mais que dis-je ? O mémoire de mon Roi !
 « dans cette assemblée où je viens bénir
 « vos vertus , me verra-t-on , nouveau
 « Séméï , mêler ma voix à celle de vos
 « détracteurs ? Non , sans doute : le minis-
 « tère saint nous interdit également & le
 « mensonge qui flatte les Rois & la témé-
 « rité qui les insulte. Mais s'il n'appartient
 « qu'à la vérité de parler dignement des
 « morts ; s'il faut , pour l'instruction des
 « peuples , leur retracer les causes des évé-
 « nemens qui les agitèrent ; si l'on doit sa-
 « tisfaire d'avance à la postérité que l'on
 « ne fléchit jamais , je dirai avec dou-
 « leur : le règne d'un Prince humain , judi-
 « cieux , chéri , devint par un secret juge-
 « ment du Ciel , un règne malheureux. Je
 « considérerai tout-à-tout son règne & sa
 « personne ; son règne , le plus florissant
 « peut-être qu'ait vu la Monarchie , de-
 « vint une époque d'humiliations , de di-
 « visions , d'indiscipline , de malheurs.
 « Ses vertus , telles que le Ciel dans sa
 « complaisance n'en donna jamais de plus
 « douces , furent long-temps inutiles , & les
 « défauts nés de ces vertus même trou-
 « blèrent sa vie & affligèrent son peuple.
 « A cette vue , je suis forcé de m'écrier
 « comme le prophète : *C'est le Seigneur qui*

» *a fait ces maux.* C'est ainsi qu'il châtie
 » une Nation puissante ; c'est ainsi qu'il la
 » châtie sous un bon Roi.»

Le tableau des premières prospérités
 de Louis XV est noblement tracé & bril-
 lant des couleurs oratoires. « C'était Joas
 » sauvé des ruines de la maison de David,
 » & gouvernant sous les yeux du vertueux
 » Pontife Joïada ; c'était Salomon , le sa-
 » ge , le magnifique , ornant ses palais ,
 » élevant le temple du Seigneur ; c'était
 » Titus , & le charme de la bonté embelli
 » par la Victoire ; car la Victoire accou-
 » rut dès que nos drapeaux l'appelèrent ;
 » mais ce fut cette Victoire modeste , fa-
 » cile à désarmer , que la Paix même ap-
 » pelle auprès d'elle pour la défendre ;
 » non cette autre que nos pères avaient
 » vu menaçante , funeste mère des cala-
 » mités & des guerres interminables où
 » s'engloutit l'Humanité. Les conquêtes
 » de Louis ne furent point de ces inva-
 » sions violentes , heureux forfaits des
 » Rois , que fait la haine , & que souvent
 » le malheur expie ; elles ne parurent que
 » le juste & naturel agrandissement d'un
 » Etat puissant qui s'arme avec sagesse &
 » qui combat avec vigueur. Allez , heu-
 » reux Français que le Ciel protège ; al-

»lez d'une part sur les bords du Rhin ,
 »de l'autre , dans les plaines de la Lom-
 »bardie ; traversez les Alpes qui , cette
 »fois, s'ouvriront devant vous , & descen-
 »dez avec leur Souverain pour enlever &
 »partager de nobles dépouilles ; recueil-
 »lez l'héritage des Médicis ; assurez à
 »l'Espagne celui des Farnèse , & Naples ,
 »cet ancien patrimoine de la valeur qui
 »échappa trois fois aux Capets ; distri-
 »buez des trônes pour en réserver un à ce
 »héros que Charles XII ne fit régner
 »qu'un moment ; préparez à l'histoire
 »de glorieux récits , & les beaux noms
 »de Parme , Guastalle , Philisbourg :
 »l'Europe ne murmurera point ; elle
 »dira que vous êtes vaillans , mais non
 »pas que votre Roi est ambitieux ; elle
 »laissera l'Autriche courroucée se débat-
 »tre vainement contre vous ; & l'antique
 »Maison de Lorraine échangera paisible-
 »ment ses Etats , comme par un secret
 »avertissement de la Providence qui la
 »destinait à régner bientôt sur de plus
 »vastes contrées. Que j'aime à contem-
 »pler ce tranquille & brillant période , ce
 »grand repos & cette majesté de l'Etat ,
 »ce concours de tous les genres de puis-
 »sance & de gloire , tel que tous les peu-

»ples pouvaient se croire surpassés, aucun
 »méprisé, opprimé, asservi; Louis, de-
 »venu comme Trajan, l'arbitre & le con-
 »ciliateur des Rois, & ce congrès de Soif-
 »sons qui expie si dignement les confé-
 »rences de Gertrudenberg; au même
 »temps cette foule de grands hommes
 »qui entoure le trône & qui l'éclaire; les
 »uns vengeront ses droits dans la guerre,
 »les autres font fleurir tous les arts de la
 »Paix; Louis voit sous ses yeux ses Ab-
 »ner, ses Abisai, ses Hiram; d'un côté
 Villars, le vainqueur de Denain; le cons-
 tant & sévère Barvick; Broglie, qui sera
 »surpassé par son fils, Coigny, Belle-Isle,
 »Noailles & sur tout le fier Saxon qui
 »fera tout à la fois le Turenne & le Con-
 »dé de son siècle; d'autre part d'Agues-
 »seau, savant & vertueux Chancelier,
 »que Louis XIV eût envié à son succes-
 »seur; Massillon, cet immortel orateur
 »des Rois, d'autres grands hommes qui
 »creusaient les fondemens des loix, ou
 »qui dévoilaient les secrets de la Natu-
 »re, &c. »

On a pu remarquer dans ce morceau
 cette ligne sur le Maréchal de Saxe, *qui
 sera tout à-la-fois le Turenne & le Condé
 de son siècle*; l'éloge est fort. Ce serait

beaucoup d'être l'un des deux. On pourrait faire observer à l'orateur que le Comte de Saxe, dont personne d'ailleurs ne contestera les talens supérieurs, ne remporta guères de victoires que sur des ennemis très inférieurs en nombre; qu'il commandait des armées non-seulement très-nombreuses, mais abondamment approvisionnées; qu'il ne manqua jamais ni de vivres ni d'argent; qu'il ne fut jamais gêné par les ordres du Ministère. Turenne & Condé manquèrent très-souvent de tous ces avantages. Au surplus, loin de prétendre diminuer par cette réflexion le mérite ni la gloire d'un grand homme dont les Militaires éclairés sont les seuls juges compétens, on ne se la permet que pour avoir occasion de rendre témoignage à sa modestie digne de ses grands talens. En effet c'est lui-même qui fit cette observation en faveur de Turenne & de Condé, devant de jeunes officiers qui le comparaient à ces deux héros.

L'orateur parlait devant la Maison du Roi. Cette circonstance lui fournit une apostrophe heureuse. « Vous connaissez la victoire, Messieurs, son ivresse, ses dangers, tout ce qu'elle inspire de fureur & de terrible, tout le désordre

»qu'elle porte dans l'ame la plus modé-
 »rée, où le sentiment de la supériorité
 »qu'elle acquiert subjugué si violemment
 »tous les autres; dites si Louis lui résista,
 »& si sur son front *embelli* par le succès,
 »on ne vit pas la douce compassion préva-
 »loir. Représentez-le vous-même con-
 »duisant son fils, son digne fils, sur ce
 »théâtre de carnage, & lui disant: voyez
 »combien de sang coûte la plus belle vic-
 »toire. Racontez avec quel attendrisse-
 »ment il s'écriait: *Que l'on épargne & que*
 »*l'on soigne les blessés. Français, Anglais,*
 »*qu'ils soient tous secourus; ils sont tous*
 »*à moi.* Oui, généreux Prince, ils sont
 »à vous, & l'humanité vous les donne
 »comme autant de panégyristes qui dic-
 »teront votre éloge à l'histoire. Elle dira
 »que vous méritiez de vaincre; vous mé-
 »ritiez que tous ces remparts du Brabant
 »tombassent devant vous, ou plutôt qu'ils
 »se soumissent & que votre peuple chan-
 »tât l'hymne de la Paix, au lieu de tous
 »ces hymnes de la Victoire; que Rau-
 »coux & Lauffelt ne fussent pas ensan-
 »glantés de nouveau; que l'Italie, la Pro-
 »vence, les Mers de l'Inde, l'Amérique
 »ne vissent pas tous ces combats d'une
 »fortune si variée; que vos ennemis vous

132. MERCURE DE FRANCE.

» ayant vu si grand , osassent vous croire
» sincère , & accepter la paix que vous ne
» cessiez de leur offrir , & qu'enfin ils ap-
» prissent par votre exemple cette maxime
» importante à l'Europe , qu'un Roi de
» France , content de vaincre , n'a pas besoin
» de conquérir. »

Nous terminerons cet extrait par ce
morceau de la seconde partie sur l'affabi-
lité & la bonté de Louis XV. « On croi-
» ra parler d'Henri IV , en racontant qu'on
» le vit (Louis XV) pleurer avec un guer-
» rier que ses bontés attendrissaient. On
» croira , dans une foule de réponses , re-
» trouver Louis XIV , sa dignité , sa poli-
» tesse. Ainsi quand le vertueux Cardinal
» de la Rochefoucault fut appelé au soin
» des collations ecclésiastiques : *je vous ai*
» *nommé* , dit-il , *pour vous donner l'exem-*
» *ple d'un bon choix*. Ainsi lorsqu'un jeu-
» ne Prince * parut , après une victoire ,
» paré de sa modestie & du grand nom de
» Condé qu'il venait d'honorer , Louis
» observant cette timidité ingénue qui ac-
» compagnait tant de courage : *Quoi ! vous*
» *craignez donc tout , excepté le canon !*
» Voilà les mots que l'ame inspire & que

* Mgr le Prince de Condé.

»n'égale point le faste des maximes; voilà
 »les mots que la reconnoissance estime
 »plus que les bienfaits; les mots qui en-
 »chaînent les amis, qui avertissent les
 »talens, qui dévouent les héros à la mort;
 »& vous savez si pour lui l'amour pouvait
 »aller jusqu'au dévouement. Ce *nom* seul
 »vous rappelle la gloire de notre siècle.
 »Quatre Princesses... vous me prévenez,
 »Messieurs, & que ne peut ma voix con-
 »sacrée aujourd'hui à leur père, offrir à
 »chacune un juste & solennel tribut d'é-
 »loges ! Trois d'entre elles ont livré leur
 »vie pour la sienne; l'autre pour son salut
 »avoit déjà immolé sa liberté & sa gran-
 »deur. Sans doute elles ont assuré leur
 »gloire dans tous les siècles; mais elles
 »ont rehaussé celle de Louis. Quel père,
 »dira-t-on, que celui qui mérita d'être
 »ainsi aimé ! & l'histoire qui placera cet
 »exemple parmi les plus beaux traits de la
 »piété filiale, s'en servira pour l'encoura-
 »gement de la bonté des pères. »

*Panégérique de S. Louis, Roi de France ;
 prononcé dans la Chapelle de Louvre le
 25 Août 1774, en présence de l'Aca-
 démie Française, par M. l'Abbé Fauchet.
 Brochure in-8°. A Paris, chez Dorez,*

134 MERCURE DE FRANCE.

Libraire , rue St Jacques en face de la
rue du Plâtre.

Il y a plus de talent que de goût dans ce panégyrique fondé sur des idées très-peu justes, & écrit d'un style très-inégal. Dans la première partie l'auteur nous présente la sagesse de St Louis comme *un témoignage authentique de la vérité de l'Evangile*, & il ramène à tout moment cette étrange assertion qui paraît toujours plus bizarre à mesure qu'il veut la développer. Il ne faut point asservir une division oratoire sur une idée si forcée. On ne saurait présenter des résultats trop lumineux. Les vertus de St Louis honorent sans doute sa religion, mais ne la prouvent pas, & la religion n'a nul besoin d'un pareil genre de preuves. Il n'y a point de rapports entre la vie de St Louis & la vérité de l'Evangile, qui doit être très-indépendante de pareils témoignages. L'auteur n'est pas plus naturel dans ses expressions que dans ses pensées, lorsqu'il dit que *l'ame de St Louis naquit adulte*. C'est là du style recherché; & lorsqu'il dit dans l'exorde : *la sagesse & l'héroïsme sont incompatibles dans leur principe; s'ils se trouvent jamais réunis, il faut en chercher la cause hors de la Nature*; il dit une chose très fautive. La

sagesse & l'héroïsme ne se rencontrent pas très-souvent ensemble, mais ne s'excluent pas nécessairement, & il n'est point hors de la nature de les réunir. Scipion était assurément un héros, & peut passer pour un sage, si la sagesse consiste dans l'empire qu'on obtient sur les passions, & dans cette *raison victorieuse qui forme le sage*, comme le dit M. l'Abbé Fauchet lui-même. Trajan avait les qualités d'un héros & les lumières d'un sage, puisqu'il fut à la fois vaincre & gouverner. On pourrait citer d'autres exemples; mais en voilà assez pour prouver que l'auteur établit la gloire de St Louis & du Christianisme sur de mauvais fondemens. Ces défauts n'empêchent pas qu'il n'y ait dans ce panégyrique plusieurs morceaux écrits, avec énergie, par exemple, la peinture du désordre & de la barbarie qui régnaient au moment où St Louis monta sur le trône. « Il était Roi, il l'était dès l'âge le plus tendre; le trône à peine affermi dans la Maison, des vassaux impérieux qui attendaient cette conjoncture d'un Roi enfant pour s'arroger l'indépendance, le peuple dans l'abrutissement de l'esclavage, les bonnes mœurs inconnues, le langage d'alors n'ayant pas mê-

136 MERCURE DE FRANCE.

» me de terme pour les exprimer; des guer-
» res éternelles, des provinces ravagées,
» l'hérésie & le fanatisme étalant à l'envi
» des scènes d'horreur; les lettres ignorées,
» les dernières lumières de l'Eglise étein-
» tes, le Sacerdoce & l'Empire mêlant,
» dans une obscurité profonde, leurs droits
» réciproques, & se heurtant sans se con-
» naître; les Nations féroces de l'Orient
» prêtes à fondre sur nos contrées & à con-
» sommer la dévastation; tous les peuples
» se donnant réciproquement le nom de
» barbares, & le méritant tous: tel était
» l'état des choses quand St Louis, à peine
» sorti du berceau, monta sur le trône.»

On lira avec plus de plaisir encore le
morceau sur la gloire des Conquérans.
Il y a de la verve oratoire, & les beau-
tés doivent faire pardonner les taches que
le Lecteur y remarquera. « Le nom de
» Héros qui en impose tant à l'Univers
» ne réveille que des idées désolantes
» dans l'ame du Sage; il voit la force &
» le génie enfanter le malheur, & il
» verse des larmes à l'aspect de cette
» gloire qui brille comme la foudre &
» dévore comme elle. A consulter l'his-
» toire des Empires, qu'est-ce en effet
» que l'héroïsme? Le fléau du monde.

» Des Villes embrasées, des Provinces
 » ravagées, des Royaumes envahis, la
 » terre couverte d'homicides, souillée
 » par tous les crimes, & au milieu de
 » ces excès, des Peuples abusés qui en-
 » censent ce qu'ils abhorrent: voilà les
 » fastes des Conquérans. Les préjugés
 » aveugles prodiguent l'admiration aux
 » ennemis du genre humain. C'est sur
 » un fleuve de sang que ces Héros fa-
 » meux sont portés au temple de la
 » gloire; c'est sur ces cyprès funèbres
 » dont ils ont jonché la terre, qu'on va
 » cueillir leur couronne d'immortalité.
 » Si j'avois à célébrer de tels triompha-
 » teurs, chaire sainte, sacrés autels,
 » sanctuaire de la religion & des talens,
 » auguste asyle de la paix, je fuirais loin
 » de vous. Un champ de bataille, ou les
 » débris fumans d'une Ville réduite en
 » cendres, seraient un théâtre convenable
 » à mon sujet. Là, *j'interpellerais* les
 » ames sanguinaires & les cœurs inhu-
 » mains d'écouter mes accens. *Les cou-*
 » *leurs de la mort*, l'image de la des-
 » truction, les cris aigus des blessés, les
 » *soupirs sourds* des mourans, *la gaieté*
 » atroce des vainqueurs m'inspireraient
 » une éloquence digne de mes Hé-

138 MERCURE DE FRANCE.

„ros. J'offrirais à ces meurtriers im-
 „mortels l'encens qui leur est dû; je
 „proportionnerais mes éloges à leur fu-
 „reur, & la couronne dont je ceindrais
 „leur front incapable de pâlir, *serait tis-*
 „*sue de dépouilles humaines* ensanglantées.
 „O Humanité ! ô Religion inconsola-
 „ble ! pourquoi faut-il que parmi des
 „freres il y ait un héroïsme guerrier ?
 „Pourquoi des guerres & des triomphes ?
 „O Hommes, ignorerez-vous donc tou-
 „jours la paix, & ne viendra-t-il pas un
 „temps où vous arracherez les palmes
 „dont vous ornez la Victoire, pour n'en
 „décorer que la Bienfaisance ? »

On n'interpelle point *d'écouter* ; les
soupirs sourds choquent trop durement
 l'oreille. On ne fait trop ce que c'est que
les couleurs de la mort ; la *gaieté* est un
 mot bien déplacé : celui de joie étoit
 plus convenable. *Proportionner* n'est pas
 une expression propre en cet endroit, &
 sur tout on ne se représente gueres une
couronne tissée de dépouilles humaines.
 Malgré ces fautes, ce morceau est ani-
 mé & finit par un mouvement de sensi-
 bilité qui contraste heureusement avec
 les tableaux atroces qui précèdent. On a
 pu remarquer, d'ailleurs, que tout le

commencement de ce morceau n'est qu'une copie affaiblie de la belle strophe de Rousseau dans l'Ode à la Fortune :

Quels traits me présentent vos fastes ,
 Impitoyables conquérans ?
 Des vœux outrés , des projets vastes ,
 Des Rois vaincus par des tyrans ;
 Des murs que la flamme ravage ,
 Un vainqueur fumant de carnage ;
 Un peuple au fer abandonné ;
 Des mères pâles & tremblantes ,
 Arrachant leurs filles sanglantes
 Des bras d'un soldat effréné.

Il faut convenir que la prose du panégyriste ne vaut pas ces vers du poète ; mais il était difficile de lutter contre cet admirable tableau.

Ce qui appartient plus à M. l'Abbé Faucher, & ce qui doit lui faire honneur, c'est le moment où il représente St Louis au milieu des Sarrafins qui menacent sa vie. « Les événemens changent. Le Prince d'Egypte est massacré. Un meurtrier teint de sang appuie son glaive sur le sein du Roi, & lui dit : Héros , arme-moi Chevalier. — Deviens homme. » Fais toi Chrétien. Comme Louis disait

»cette parole , arrive une troupe de scé-
 »lérats, l'épée haute & fumante de car-
 »nage. La fureur les transporte, le crime
 »en eux appelle le crime. La violence &
 »la mort *s'élancent* de leurs regards avant
 »qu'elles partent de leurs mains sanglan-
 »tes. C'en est fait du héros. Non, c'en est
 »fait des Barbares. Ils ont repris l'huma-
 »nité à son aspect ; ils l'adorent : en
 »voyant ce grand homme la poitrine hau-
 »te & découverte, le front serein, le
 »coup-d'œil noble & sûr, la contenance
 »fière & tranquille, aussi calme devant la
 »mort & au milieu des rugissemens de
 »ces bêtes féroces, que s'il eût présidé à
 »une cérémonie pacifique parmi les ap-
 »plaudissemens de son peuple, Roi entre
 »les mains de ses meurtriers comme dans
 »les batailles & au sein de la victoire ; le
 »fer échappe aux assassins ; ils deviennent
 »des sujets sous ses regards. Prosternés,
 »ils le supplient humblement d'accepter
 »la couronne. Il a suffi à la vertu de se
 »montrer avec ce grand caractère de di-
 »vinité, pour remporter ce triomphe, &
 »c'est sans doute le plus sublime qu'ait
 »jamais célébré l'Univers. »

On voit encore ici des traits empruntés
 de nos grands poètes.

Et de ses assassins ce grand homme entouré
Semblait un Roi puissant de son peuple adoré.

HENRIADE.

Il s'avance au trépas
Avec le même front qu'il donnait des états,
La mort de Pompée.

Ce n'est pas la première fois que la poésie a fourni des ornemens à l'éloquence de la chaire. On sait que Massillon a imité plus d'un endroit de Racine. Mais Massillon n'avait reçu que de la Nature l'heureuse conformité qui se trouvait, à plusieurs égards, entre sa prose & les vers du poète le plus parfait en notre langue.

Le Siège de Marseille par le Connétable de Bourbon ; poème qui a concouru pour le prix de l'Académie Française en 1774, par M. Duruflé. A Paris, chez Demonville, imprimeur - libraire de l'Académie Française, rue St Severin, aux Armes de Dombes.

Il y a de très-beaux vers, & en général un ton de versification noble & ferme dans cette pièce, dont le sujet ne pouvait guères être rempli dans un si court espace. Nous allons en mettre les meilleurs

142 MERCURE DE FRANCE.

morceaux sous les yeux du lecteur. Le poète amène Bourbon devant les murs de Marseille.

Marseille sans terreur contemple ces apprêts ;
Marseille en tous les temps illustre dans l'histoire,
Fière du souvenir de son antique gloire ;
Marseille dont Minerve a bâti les remparts ,
Où croît son olivier , où fleurissent les arts ;
Elle que célébrait le chantre de Pharsale ,
Que Carthage eut pour sœur & Rome pour ri-
vale ,

Fidelle , & telle encor qu'on la vit autrefois
Du rapide César arrêter les exploits.

César était un conquérant rapide; mais
peut-on dire le *rapide* César ?

Suivi de ses guerriers déjà Bourbon s'avance.
De loin on le distingue à l'éclat de sa lance.
Son œil altier menace ; il vole dans les rangs.
Telle , embrasant les airs de ses feux *dévorans* ,
Dans l'horreur de la nuit la comète sanglante
Agite au haut des airs sa queue étincelante.

Ces deux vers sont beaux ; mais les
feux d'une comète ne sont point *dévorans*,
& il est difficile de distinguer un général
à l'éclat de sa lance , quoiqu'on puisse le
distinguer à l'éclat de son armure.

Les vaisseaux rassemblés ont investi le port.
 Leurs flancs portent la foudre & vomissent la mort.
 Au secours, à la fuite ils ferment le passage.
 Le clairon retentit, précurseur du carnage,
 Et les cris des soldats, les cris des matelots
 Répondent à l'airain qui tonne sur les flots.
 De sombres tourbillons de flamme, de fumée,
 Ont couvert & la ville, & la flotte & l'armée.
 Le salpêtre en furie éclate dans les airs ;
 On marche à la lueur que jettent les éclairs.
 Tel Neptune, de Troye ébranlait les murailles ;
 Ou tel l'Etna s'entrouvre & vomit ses entrailles.

On n'entend pas trop à qui Neptune &
 l'Etna sont ici comparés. Ce ne peut être
 qu'au salpêtre. Mais les points de compa-
 raison sont trop éloignés. Quoique les
 boulets lancés par le salpêtre ébranlent
 les murailles, il y a peu de rapport entre
 l'action de la poudre enflammée & celle
 d'un Dieu qui renverse des remparts. On
 ne peut comparer une personne à une ac-
 tion. Il n'y a point de poésie sans images ;
 mais il n'y a point d'images sans justesse.
 Voyons la description de l'assaut.

Est-ce vous que je vois, ô femmes courageuses,
 D'un peuple de héros rivaux généreuses ?
 Ces mères, de leur fils défendent le berceau ;
 Ce vieillard sa patrie où l'attend un tombeau,

144 MERCURE DE FRANCE.

L'épouse suit l'époux sur la brèche sanglante ;
L'amant reçoit des traits des mains de son amante.
Le frère par la sœur combat encouragé ;
Renversé sur son sein , par elle il est vengé.
L'héroïque vertu surmonte la tendresse ,
La Nature est sans pleurs & l'Amour sans faiblesse.

Le superbe Espagnol & le féroce Anglais
S'étonnent ; mais Bourbon reconnaît les Français.
Tout fuit ; lui seul encor conserve son audace ;
Il frémit , il accourt , prie , ordonne , menace ;
Il appelle ses chefs , les ramène au combat ;
Et lui-même au danger s'abandonne en soldat.
Terrible , devant les premières cohortes ,
Une hache à la main , il court briser les portes ;
Le bois vole en éclats sous ses coups redoublés ,
Et , tournant à grand bruit sur ses gonds ébranlés ,
La porte s'ouvre , tombe ; il jette un cri de joie.
Amis , voici la brèche , & voilà votre proie.
Il dit , & ses soldats , d'un choc impétueux ,
Pressent autour de lui leurs flots tumultueux.
L'un sur l'autre portés , ils roulent tous ensemble ;
La peur les dispersait , la fureur les rassemble , &c.

On voit qu'il y a du feu dans cette peinture , & que les vers sont bien tournés.
Le défaut principal de la pièce , c'est qu'elle n'est qu'une description continue dont
l'uniformité

OCTOBRE. 1774. 145

l'uniformité n'est relevée par aucun des épisodes qui pouvaient y jeter de la variété. Ce n'était pas là un sujet à traiter dans deux cens vers. Mais ceux de M. Duruflé prouvent un talent qu'il devrait cultiver avec plus de soin.

Histoire de la Campagne de M. le Prince de Condé en Flandres 1674, précédée d'un tableau historique de la guerre de Hollande jusqu'à cette époque; ouvrage enrichi de plans & cartes, dédié & présenté au Roi par le Chevalier de Beaurain, Géographe de Sa Majesté, & son pensionnaire, *in fol.* Prix 72 liv. en feuilles. A Paris, chez l'Auteur, rue Gît le cœur, la première porte-cochère à droite en entrant par le Quai des Augustins; & chez Antoine Jombert père, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, rue Dauphine; Delaguette, Imprimeur-Libraire, rue de la vieille Draperie; Monory, Libraire de S. A. S. Mgr le Prince de Condé, rue de la Comédie Française.

La Campagne de 1674 en Flandres par l'armée du Roi, aux ordres de M. le Prince de Condé, est une des plus fa-
II. Vol. G

vantes de ce grand homme, & celle qu'il étoit le plus intéressant de traiter; c'est ce qui a engagé M. le Chevalier de Beaurain de l'annoncer & de la proposer par souscription en 1772. Cette entreprise a été parfaitement accueillie. La liste nombreuse des Souscripteurs qui se trouve ornée des premiers noms du Royaume, & des Pays étrangers, en est le témoignage. M. le Chevalier de Beaurain a fait usage non seulement des meilleures cartes connues, mais encore de plusieurs qui ne le sont pas, & de quelques-unes manuscrites levées par d'habiles ingénieurs vers le temps de la Campagne; circonstance très importante à cause du changement qui arrive nécessairement dans un terrain, d'un siècle à l'autre. Mgr le Prince de Condé, digne émule du Héros son aïeul, a favorisé cette belle entreprise, en permettant que la correspondance de son illustre ancêtre, relativement à la Campagne de 1674, fût communiquée pour ce grand ouvrage, avec les manuscrits, plans & cartes qui y ont rapport.

M. le Chevalier Daguesseau a bien voulu entreprendre, à la recommandation de M. le Chevalier de Chastellux,

son ami, qui l'a secondé dans son absence, la partie historique de cet ouvrage. Cet Officier distingué par ses lumières & par ses services, n'a épargné ni recherches ni peines pour donner à cette histoire toute la clarté & la précision dont elle est susceptible; & non content de donner à l'histoire de la Campagne de 1674 toute l'extension & le développement possibles, M. le Chevalier Da-guesseau a jugé à propos d'y joindre une introduction ou tableau historique des premières années de la guerre de Hollande & des événemens politiques & militaires qui ont amené & préparé cette guerre. Ainsi le projet de cet ouvrage qui n'embrassoit d'abord que l'histoire d'une Campagne dans le genre de celles du Maréchal de Luxembourg, s'est trouvé, par cette augmentation, presque aussi considérable que celui des cinq Campagnes de ce Général. Au reste, on n'a rien négligé de tout ce qui pouvoit contribuer au complet de cette histoire & à la perfection des cartes. Le tracé des opérations & positions militaires a été subordonné au texte de l'histoire.

C'est dans l'avant-propos & dans l'exécution de cet ouvrage, que le Lecteur pourra prendre une idée des travaux

148. MERCURE DE FRANCE.

de M. le Chevalier Daguesseau ; nous ajouterons de son excellente critique , de ses connoissances & de ses talens. Un ouvrage de cette nature n'est pas susceptible d'être présenté dans un extrait. Il faut le consulter & le méditer dans son ensemble.

A C A D É M I E S.

I.

Prix extraordinaire proposé par l'Académie Royale des Sciences , pour l'année 1777.

L'ACADÉMIE avoit accordé le titre de son Ingénieur en Instrumens de Mathématique au feu sieur Langlois , comme au premier Artiste du Royaume en ce genre ; elle l'avoit accordé de même au sieur Canivet son neveu , qu'elle avoit regardé comme l'héritier des talens de son oncle.

A la mort de ce dernier , plusieurs Artistes se sont empressés de demander ce titre vacant ; & l'Académie , toujours résolue de ne l'accorder qu'au plus habile , & desirant que ce choix fût fait avec la plus grande connoissance de cause , a cru ne

pouvoir mieux s'en assurer, que par le moyen d'un concours.

Mais comme il n'auroit pas été juste d'exiger de ceux qui voudront concourir, des instrumens qui demanderoient des avances considérables, des soins & des attentions scrupuleuses, l'Académie auroit eu peine à se déterminer à annoncer ce concours, si la bonté du Roi n'y avoit pourvu, en assignant, sur la demande de l'Académie, pour cet objet, un prix de 2400 liv.

Elle avertit donc ceux des Artistes nationaux & régnicoles qui se sentiront capables d'entrer en lice, que pendant l'espace de trois années, elle recevra les Instrumens qui seront présentés au concours: elle demande *un Quart de cercle de trois pieds de rayon, garni de toutes les pièces qui peuvent servir à le rendre d'un usage sûr & commode, & accompagné d'un Mémoire contenant le détail des moyens qui auront été employés pour le construire.*

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier Mai 1777 inclusivement; mais le concours sera ouvert, & les pièces présentées seront examinées depuis la publication de ce programme jusqu'au dit terme. Les ouvrages qui viendront après, ne seront pas admis au Concours.

G iij

350 MERCURE DE FRANCE.

Les Instrumens & les Mémoires seront remis entre les mains du Secrétaire de l'Académie, qui, après en avoir enregistré la présentation, en donnera un récépissé, & se chargera de les remettre aux Commissaires nommés par l'Académie, qui les examineront, après quoi ils seront rendus aux Auteurs.

L'Académie, à son assemblée publique de la St Martin 1777, proclamera, dans la forme usitée, celui auquel elle adjugera le Prix & le titre de son Ingénieur en Instrumens de Mathématique.

I I.

B E S A N Ç O N.

L'Académie des sciences, belles lettres & arts de Besançon distribuera le 24 Août 1775 trois prix différens.

Le premier, fondé par M. le Duc de Tallard, pour l'éloquence, consiste en une médaille d'or de la valeur de 350 liv.

Le sujet du discours sera : *Combien le respect pour les mœurs contribue au bonheur d'un Etat ?*

Les ouvrages présentés au concours de 1773 & 1774, sur l'éloge de *Nicolas Perrenot de Grandvelle, Chancelier de Char-*

OCTOBRE. 1774. 151

les Quint, n'ayant point approché de la perfection dont il étoit susceptible, surtout pour ceux qui sont à portée des manuscrits du Cardinal de Grandvelle, déposés à la bibliothèque publique de l'abbaye de Saint Vincent de cette ville, l'Académie a cru devoir proposer encore le même sujet, concurremment avec le précédent; & comme elle aura trois médailles de 350 liv. chacune, à distribuer en 1775 pour l'éloquence, elle se déterminera par le mérite des discours, à réunir ou à diviser les prix.

L'étendue des ouvrages doit être d'environ une demi-heure de lecture, sans les notes que l'on pourroit y joindre.

Le second prix, également fondé par feu M. le Duc de Tallard, est destiné à une dissertation littéraire. Il consiste en une médaille d'or de la valeur de 250 liv. L'Académie a déjà proposé pour sujet:

Quelle est l'origine de l'autorité concurrente des Evêques & des Comtes dans les cités des Gaules, & en quel temps les Prélats du royaume de Bourgogne ont ils obtenu le titre & les droits de Prince d'Empire?

La dissertation sera d'environ trois quarts-d'heure de lecture, sans y comprendre les preuves.

Giv

152 MERCURE DE FRANCE.

Le troisième prix, fondé par la Ville de Besançon, consiste en une médaille d'or de la valeur de 200 liv, destinée à un mémoire sur les arts.

On demande *s'il est possible d'établir des moulins à vent ou des moulins à bateaux dans les environs de Besançon, & quelle seroit la meilleure forme à leur donner, eu égard à l'impétuosité des vents & à la lenteur de la rivière.* Les auteurs sont invités de combiner l'utilité & la dépense des nouvelles constructions que l'on propose, avec les avantages & les inconvéniens des moulins qui subsistent actuellement.

Ils ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une devise ou sentence, à leur choix; ils la répéteront dans un billet cacheté, qui contiendra leur nom & leur adresse: ceux qui se feront connoître seront exclus du concours.

Les ouvrages seront adressés, francs de ports, à M. Droz, conseiller au Parlement, secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le premier mai 1775.

Pour faciliter les recherches & les expériences des personnes qui se livrent à la partie historique & aux arts, l'Académie continuera de proposer les sujets à l'avance.

OCTOBRE. 1774. 353

Elle demande pour 1776 : *quel degré d'autorité les Empereurs ont-ils conservé dans les Gaules après l'établissement des Barbares ?*

Pour 1777. *Quelles sont les causes & les caractères d'une maladie qui commence à attaquer plusieurs vignobles de Franche-Comté ; les moyens de la prévenir ou de la guérir ?*

On s'apperçoit dans la province , depuis quelques années seulement , du dépérissement de certaines vignes qui produisoient beaucoup auparavant : les feuilles frisées & racornies , la petitesse du raisin , la noirceur du bois dans l'intérieur , la difficulté de provigner de nouveaux ceps dans la place où les anciens ont péri , annoncent qu'il est instant de prévenir cette espèce d'épidémie.

L'auteur de la *médecine expérimentale* , imprimée à Paris chez Duchesne en 1755 , fait mention d'une pareille maladie des vignes , qui a commencé dans la Haute-Autriche , & qui s'est ensuite étendue , comme une *espèce de peste* , dans l'Allemagne , où on l'appelle *Glaber*. Si nos vignes n'en sont pas encore infectées , le dépérissement dont on a donné les symptômes , causé peut-être par les hivers ri-

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

gonreux , & par l'édification de nouveaux plants dans des lieux peu propres à cette espèce de culture , pourroit dégénérer en *glaber* , & c'est ce qu'il s'agit de prévenir.

III.

B O R D E A U X.

L'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux , annonce qu'un Citoyen zélé pour le bien public a destiné une somme de 500 liv. à un ouvrage qui indiquera *la meilleure manière de tirer partie des landes de Bordeaux , quant à la culture & à la population*. L'Académie propose ce sujet intéressant , pour l'année 1776.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de Musique continue les représentations *d'Orphée & d'Eurydice* , drame-héroïque en trois actes , en attendant *Asolan* , opéra nouveau dont la musique est de M. Floquer.

M. le Gros n'a point abandonné son rôle , quoique très-fatigant , sur-tout par

le jeu des passions & par l'expression des sentimens exaltés de l'amour, de la douleur, du désespoir, qu'il rend avec autant de vérité que d'énergie.

C'est une justice que l'on doit rendre à son zèle aussi soutenu que ses talens sont supérieurs.

L'Orchestre si justement renommé de ce spectacle n'a jamais mieux répondu à la haute idée que l'on a de son exécution, de sa précision & de son intelligence. Il fait unité & un ensemble parfait avec le chant, l'action & les danses. Nous devons en particulier des éloges à M. Rault, célèbre flûte, qui semble se surpasser dans le long récit & dans l'accompagnement intéressant qu'il fait entendre dans cet opéra, & qui est généralement applaudi & distingué par les Amateurs sensibles.

Mlle Laguerre joue depuis peu le rôle d'Eurydice avec le plus grand succès. Cette Actrice a tous les avantages que peuvent donner pour le Théâtre, la figure, une belle voix, une prononciation nette, un jeu aisé, beaucoup d'intelligence, de la sensibilité & un goût de chant formé par l'étude & secondé par le sentiment. C'est principalement par les soins & par les talens de M. Feret, premier

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

Maître de chant de l'Académie , que cette Actrice est parvenue à jouer & à chanter ainsi avec éclat un rôle d'une musique expressive & d'une exécution difficile.

Mlle Mallet, Elève de M. le Gros, a aussi débuté sur ce Théâtre, & a été très-accueillie. Elle joue avec applaudissement le rôle de l'Amour. Cette jeune Actrice précédemment attachée à la musique de M. le Duc de Noailles, & qui a été entendue & applaudie au Concert-Spirituel & à celui des Amateurs, est excellente musicienne : elle a un très bel organe, avec tous les avantages qu'il faut pour réussir. Elle a de plus profité des conseils de M. le Gros, bien capable de guider & de perfectionner ses talens.

COMÉDIE FRANÇOISE.

RIEN de nouveau à ce Spectacle. On se dispose à y donner incessamment *les Amans généreux*, comédie nouvelle en cinq actes en prose, imitée de l'Allemand par M. Rochon qui a déjà donné à ce théâtre plusieurs pièces agréables que l'on y revoit avec plaisir.

M. le Kain, cet Acteur célèbre, qui est regardé à tant de justes titres comme un parfait modèle de la déclamation & de l'action dans la Tragédie, a reparu dans l'*Orphelin de la Chine*, dans *Britannicus*, dans *Mahomet*, &c. & a attiré un concours prodigieux de Spectateurs empressés de l'admirer & de l'applaudir. Il est vrai qu'il ne peut-être mieux secondé que par les talens supérieurs de M. Brisart, si intéressant & si vrai dans son jeu; par M. Molé, qui met dans ses rôles tant d'ame, tant d'énergie & de pathétique; par Mlle Dumesnil, dont on connoît le jeu sublime & passionné; par Mde Vestris, qui a l'art de développer & de nuancer tous les sentimens; par Mlle St Val qui a le talent de faire oublier l'actrice, pour y substituer le personnage qu'elle représente; par Mlle Doligni, si intéressante, si admirable dans les rôles qui lui sont confiés; enfin par Mlle de Raucour qui a tant de moyens pour s'élever jusqu'à la passion & la grandeur des personnages qu'elle joue: témoin le rôle de Palmire dont elle a exprimé l'indignation, la fierté & les sentimens avec autant d'énergie que de vérité.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ont donné le samedi premier Octobre, la première représentation du *Retour de Tendresse*, comédie en un acte en vers, mêlée d'ariettes, musique de M. Mereau.

Le Retour de Tendresse est tiré de la *Réconciliation Villageoise*, comédie en un acte en prose, que feu M. Poinfinet avoit mise au Théâtre d'après le plan qui lui en avoit été donné par M. de la Ribardière en 1765. M. Anseaume a fait beaucoup de changemens dans cette pièce, soit pour le plan, soit en la mettant en vers & en ariettes. L'intrigue en est fort simple, & fournit des scènes de caractère & de situation. Rose & Colin s'aiment; mais le succès de leurs amours dépend de la bonne intelligence de Lucas & de Perrette, père & mère de Rose. Baber, jeune sœur de Rose, annonce à ces amans, comme une grande nouvelle, la réconciliation du mari & de la femme. En effet, ils paroissent s'aimer; ils semblent même consentir à l'union des amans. Mais Lucas ayant

dit, par malheur, qu'il *vouloit* disposer de la main de sa fille, ce mot révolte Perrette. La querelle revient dans le ménage : tout est brouillé au point que les amans désespérés ont recours au Bailli qui leur promet ses services. Lucas veut quitter sa femme & le Village. Il vend ses vignes au Bailli qui les achette 1000 liv. L'argent qu'il dépose chez lui est trouvé par sa femme, qui s'en sert pour engager le Bailli à faire casser son mariage. Lucas, furieux d'avoir été volé, & voulant toujours s'en aller, vend sa maison encore 1000 liv. au Bailli qui se met ainsi en possession de tous leurs biens. Cependant le mari & la femme commencent à se repentir de leur séparation. Ils se réconcilient ; mais ils sont au comble du malheur, apprenant l'un de l'autre la privation de leur fortune. Le généreux Bailli ne tarde pas à les consoler, en leur disant qu'il n'a voulu que leur faire connoître les malheurs causés par la méfintelligence. L'homme & la femme se réconcilient de bonne foi, & le mariage des deux amans est la suite de leur retour de tendresse. M. Anseume entend très-bien le dialogue & la tournure

160 MERCURE DE FRANCE.

des airs ou paroles propres à la musique ; c'est ce qui a été particulièrement remarqué dans ce Drame.

M. Mereau, excellent compositeur , a mis beaucoup d'expression & d'effet dans sa musique ; ses motifs ou sujets de chant sont bien choisis & supérieurement traités. Il a été généralement applaudi. On pourroit peut être desirer qu'il s'étudiât à appliquer plus particulièrement le caractère & l'expression propres à la musique , au sentiment & à l'état des personnages ; ce qui lui doit être d'autant plus facile , qu'il possède son art , & qu'il peut le maîtriser. Cette pièce est parfaitement jouée par Mde Billioni , dont la voix sensible & délicate est en même temps conduite avec tout l'art & le goût possibles ; par Mlle Beaupré qui met dans ses rôles beaucoup de grâce & d'ingénuité ; par Mde Bérard qui joue avec beaucoup de feu & de vérité ; par M. Trial , bon acteur & chanteur excellent ; par M. Nainville qui plaît également par sa belle voix , par son chant & par son jeu ; par M. Julien , dont les talens pour le chant & pour l'action sont justement applaudis.

NOTICE historique sur M. Mariette.

Pierre - Jean Mariette , secrétaire du Roi , contrôleur de la Chancellerie , amateur honoraire de l'Académie de Peinture & Sculpture , & associé de l'Académie de Florence , naquit à Paris le 7 Mai 1694.

Son père , qui se distingua dans l'art de la gravure dont il faisoit sa profession , lui donna une éducation analogue à l'état qu'il devoit embrasser. La maison paternelle fut sa première école ; les leçons & les exemples ne lui manquèrent pas. Il fit ses humanités au collège des Jésuites , & la rhétorique sous le célèbre Père Porée.

L'esprit , la vivacité , une mémoire des plus heureuses , un goût décidé pour le travail , s'annoncèrent de bonne heure chez M. Mariette.

En 1717 , il fit le voyage d'Allemagne & demeura à Vienne pendant deux ans. S. A. S. le Prince Eugène de Savoie l'honora d'une protection particulière , & le chargea de l'arrangement du cabinet d'estampes de S. M. Imp. Charles VI. M. Mariette passa ensuite en Italie , le centre des beaux arts ; il parcourut , avec des yeux observateurs , les chef-d'œuvres en tout genre que cette patrie de Raphaël , de Michel-Ange , du Bernin , du Titien , &c. offre à chaque pas aux amateurs éclairés. La comparaison que M. Mariette eut souvent occasion de faire de ces précieux monumens du génie , perfectionna son goût naturel & lui procura ce trésor de connoissances qui devoit un jour le rendre une des lumières de son siècle pour tous les objets relatifs au dessin.

162 MERCURE DE FRANCE.

En 1741, la famille de feu M. Crozat dont il avoit toujours été l'ami, le pria de se charger de la direction de la vente de ses dessins & pierres gravées. Il en fit un catalogue raisonné : ce catalogue sera toujours consulté avec fruit par les amateurs, parce que M. Mariette a joint aux descriptions des dessins, de très-bonnes remarques critiques sur le génie, le style & la manière de dessiner des principaux artistes.

Ce fut à cette vente qu'il augmenta sa riche & précieuse collection de dessins qui se trouve aujourd'hui dans son cabinet. Le recueil d'estampes qui est aussi très-considérable & du plus beau choix, avoit, quant à ce qui regarde les productions des anciens graveurs, été commencé par le père de M. Mariette. Ce cabinet, si connu dans toute l'Europe par la voix de la renommée, le sera bientôt plus particulièrement par le catalogue * qu'en doit faire le sieur Basan, auteur du dictionnaire des Graveurs.

* Ce catalogue peut, entre les mains de M. Basan, devenir très-instructif. Il est assez ordinaire, dans un catalogue raisonné d'estampes, de les ranger par école ; en sorte qu'un artiste qui a gravé d'après des Peintres Italiens, François, Flamands, &c. a ses ouvrages distribués dans ces trois Ecoles. Mais ne seroit-il pas plus simple, pour les recherches & la commodité des amateurs, de former le catalogue d'estampes de M. Mariette, puisque sa collection est assez complète, par ordre chronologique de graveurs ? Ceux qui affectionneroient un artiste plus qu'un autre pourroient, par cette méthode, voir d'un coup-d'œil la suite de ses productions. Un autre avantage qui en résulteroit, seroit de présenter aux lecteurs

En 1750, l'Académie royale de Peinture & de Sculpture l'admit au nombre de ses Honoraires Associés libres.

M. Mariette étoit considéré d'un grand nombre de personnes distinguées par leurs places & leurs talens. M. le Comte de Maurepas, dont l'estime est un éloge, l'a toujours honoré de la sienne. M. le Comte de Caylus étoit son ami particulier. Les célèbres artistes Watteau, le Moyne, Coypel, Bouchardon, Vanloo, &c, &c. ont vécu avec lui dans la plus grande intimité, & avoient dans ses lumières la plus grande confiance.

Il étoit consulté dans toutes les matières du ressort des arts; & son jugement étoit adopté de préférence. Il y portoit cet œil observateur à qui rien n'échappe. M. Mariette, pour mieux appro-

les progrès successifs de la gravure; ouvrage qui manque absolument dans nos bibliothèques. Les amateurs pourroient observer facilement dans un pareil catalogue les graveurs qui ont fait époque dans leur art & ont le plus contribué à la perfection. Ils se convaincroient par eux-mêmes que nos plus célèbres graveurs modernes, en s'éloignant de la pratique de Wischer, de Bolswert, de Pontius, de Vosterman, dont il se trouve des œuvres complètes dans la collection de M. Mariette, n'ont point fait faire un pas de plus à la gravure. Ils ont, par la manœuvre d'un burin net & pur, donné plus de propreté & de douceur à leurs estampes; mais ils ont beaucoup perdu de la force, du coloris & de l'effet que les graveurs Flamands savoient répandre dans leur gravure qui d'ailleurs, par la variété de ses travaux, étoit très-propre à caractériser les différens objets.

fondit ses connoissances en ce genre , embrassa différentes sortes d'études. Il possédoit le latin , l'italien supérieurement ; & , depuis plusieurs années , il avoit appris l'anglois.

Il s'étoit appliqué particulièrement à la science des médailles & pierres gravées. L'excellent Traité qu'il en a donné en 2 vol. *in-fol.* est rempli de savantes recherches qui lui méritèrent les plus grands éloges & lui donnèrent un rang parmi les bons écrivains. Nous avons aussi de cet amateur éclairé une lettre adressée à M. le Comte de Caylus sur Léonard de Vinci , dont il a écrit la vie & tracé le caractère ; une autre lettre sur la fontaine de la rue de Grenelle ; une troisième lettre sur les ouvrages de Piranesi. On trouve , dans cette dernière lettre , des réflexions lumineuses qui ne sont pas relatives aux arts seuls , mais dont l'application peut se faire à l'éloquence , à la poésie & à la philosophie des Romains.

M. Mariette menoit une vie assez retirée , & ne se plaisoit jamais mieux que dans son cabinet. Les arts , qu'il ne cessa de cultiver , lui procurèrent ce calme intérieur , & le firent jouir de ces plaisirs de l'esprit qui nous rendent la retraite si douce , & contribuent le plus à notre bonheur.

Père heureux , ami fidèle & zélé , d'une probité exacte & vraie , d'une humeur douce , conciliante , toujours égale ; toutes ces qualités rendoient son commerce sûr & intéressant. Il a fini sa carrière le 10 Septembre 1774 , après une maladie longue & douloureuse ; il étoit âgé de 80 ans & 4 mois.

*AVIS touchant une nouvelle Edition ,
grand in quarto , des Aventures de
Télémaque.*

LÉ Sr Monnet , de l'Académie Royale de Peinture , & le sieur Tillard , Graveur , ont donné , il y a plus d'un an , un Prospectus par lequel ils ont annoncé qu'ils se dispoisoient à mettre au jour les principaux sujets des Aventures de Télémaque en une suite de 72 Estampes , grand format *in-quarta*. Les Libraires qui ont le privilège du Télémaque , ont également annoncé qu'il donneroient de leur côté une édition du texte de cet immortel ouvrage , dans le même format que les estampes.

Des contretemps & des discussions auxquelles ni les uns ni les autres ne devoient pas s'attendre , ont retardé l'exécution de leur projet : mais à présent que la justice du Magistrat a levé tout obstacle , & que leur édition est la seule qui doit avoir lieu , ils ont repris cette entreprise avec d'autant plus d'ardeur , que la manière dont le Public a accueilli la première li-

vraison des estampes , ne peut que les encourager.

Ainsi les sieurs Monnet & Tillard avertissent qu'ils distribuent à présent le second cahier composé de six estampes nouvelles, & que le troisième cahier paroîtra vers le commencement de l'année prochaine. Ils auront soin , pour ce qui doit suivre , de prévenir par les Papiers publics, du temps auquel chaque livraison se fera. Leur intérêt & sur-tout leur honneur étant attachés à la plus prompte exécution, ils promettent d'apporter tout le zèle & tous les soins dont ils sont capables , pour répondre à l'accueil favorable dont le Public a daigné honorer leur premières productions. Les personnes qui n'ont point encore souscrit, & qui voudront juger du mérite de leur travail , pourront voir les estampes déjà gravées , & les autres, à mesure qu'elles paroîtront , chez le sieur Tillard , Graveur , Quai des Augustins , & chez les libraires associés. Le prix de chaque cahier formant six Estampes est toujours de 8 liv.

Quant aux libraires , ils ne peuvent que répéter ce qu'ils ont avancé dans le premier Prospectus , qu'ils feront tous leurs efforts pour que la partie Typographique réponde aux soins & aux talens des

Artistes pour la Gravure. Les personnes qui connoissent les belles éditions des Voyages en Sibérie par M. l'Abbé Chappé, ou le Traité des arbres à fruit par M. Duhamel , peuvent prendre par ces Ouvrages une idée de l'édition qu'ils projettent. Ils se proposent de mettre à la tête un Portrait de M. de Fénélon d'après le tableau original qui est dans la Famille , ainsi que son éloge historique ; en un mot , ils tâcheront de ne rien laisser à désirer, soit pour le papier, soit pour le caractère, & ils se feront un devoir de profiter des vues & des lumières qu'on voudra bien leur donner pour tout ce qui pourra contribuer à rendre cette édition parfaite.

Les libraires font seulement observer qu'il n'en est pas d'un livre comme d'une estampe , & qu'avant de commencer à imprimer un livre , il faut fixer le nombre d'exemplaires auquel on veut le tirer. C'est pourquoi ils invitent les Amateurs des belles éditions qui voudront se procurer celle-ci , de se faire inscrire chez eux d'ici à la fin de la présente année 1774 , parce qu'ils se régleront pour le nombre d'exemplaires qu'ils en doivent tirer , sur celui des personnes qui se seront fait inscrire. Cette inscription ne fera contrac-

168 MERCURE DE FRANCE.

ter aucun engagement , & ne constituera dans aucune dépense: on sera libre de prendre le Texte sans les estampes ou les estampes sans le texte. Les libraires n'ont d'autre but dans cette demande, que d'éviter de ne pas satisfaire le Public s'ils ne tiroient qu'un trop petit nombre d'exemplaires , ou de faire une entreprise onéreuse pour eux-mêmes , s'ils en tiroient un trop grand nombre. On pourra cependant trouver un petit avantage à se faire inscrire des premiers ; & si les libraires de leur côté y joignent quelques estampes, telles que le portrait de M. de Fénélon, ils suivront fidèlement , pour la livraison des épreuves , la date à laquelle les personnes se seront fait inscrire. Le Texte du *Télémaque* pourra former deux volumes avec les estampes. Ce seront les dépenses qu'on sera obligé de faire qui décideront le prix de cette édition qui pourra aller d'un louis à dix écus.

Les personnes de province qui souhaiteront envoyer leurs noms , sont priées d'affranchir les lettres.

Les libraires associés chez lesquels on peut se faire inscrire sont ,

Les Frères Estienne , rue St Jacques.

La Veuve Barois , Quai des Augustins.
Aumont ,

OCTOBRE. 1774. 169

Aumont , au Pavillon du Collège des
Quatre-Nations.

Brocas , rue St Jacques.

Barbou , rue des Mathurins.

A R T S.

G R A V U R E S.

I.

*Avènement de Louis Auguste XVI & de
Marie Antoinette d'Autriche au Trône de
France, en Mai 1774; allégorie inven-
tée, dessinée & gravée par le sieur Patas,
& par lui présentée à leurs Majestés
avec ces vers :*

De cet autel où le Génie
A placé vos augustes traits ;
Qui ne voit pas l'allégorie
N'a pas le cœur de vos sujets.

CETTE estampe, d'une composition ingé-
nieuse & d'une exécution agréable , a 11
pouces environ de hauteur & huit de lar-
geur ; on la trouve chez le sieur Patas ,
Hôtel des Ursins , derrière St Denis de la
Chartre.

II. Vol.

H

170 MERCURE DE FRANCE.

I I.

Portraits en médaillons de Louis XVI, Roi de France , & de Marie-Antoinette, Archiduchesse d'Autriche, Reine de France; gravés par Cathelin , Graveur du Roi.

Ces portraits, si intéressans & si recherchés par la Nation , sont rendus avec beaucoup de soin & de talent. On les trouve chez Bligny , cour du manège aux Tuileries.

I I I.

La vieille Flamande & la jeune Flamande, gravées dans la manière du dessin au crayon rouge par Vangelisty , d'après les dessins originaux de Vicher. La grandeur est de 10 pouces , la largeur de 8. Prix, chaque estampe 1 liv. 10 s.

Autre portrait pareillement dans la manière du crayon, d'après M. Ville fils qui s'est représenté lui-même. Prix 1 liv. 4 s.

Ces gravures sont très-bien traitées, & annoncent beaucoup de talent; elles se vendent à Paris chez MM. Buldet & Isabey , Marchands , rue de Gesvres.

OCTOBRE. 1774. 171

I V.

Débarquement des vivres ; estampe d'environ 10 pouces de largeur & 7 de hauteur , gravée par Martini d'après un tableau de Berghen. La composition est riche & variée ; la gravure est d'un effet pittoresque , d'un travail spirituel & délicat. Prix, 1 liv. 10 s. A Paris chez Martini, rue de Sorbonne, passage St Benoît.

V.

Cris de Paris , gravés d'après les dessins de M. Poisson ; dédiés à M. Bignon, Bibliothécaire du Roi. A Paris, chez le sieur Poisson , Cloître St Honoré, maison de la Maîtrise , au fond du jardin.

Cette collection amusante sera composée de 72 figures formant douze cahiers chacun de six feuilles : les six premiers cahiers paroissent présentement ; les six autres paroîtront successivement & sans interruption.

Le prix des douze cahiers en papier ordinaire est de 7 liv. 4 s. ce qui revient à 12 s. le cahier ; en beau papier & brochés 12 liv.

H ij

171 MERCURE DE FRANCE.

L'on trouve chez l'Auteur différentes estampes dont les prix sont marqués sur son catalogue.

V I.

Portrait en médaillon de M. Armand-Thomas Hue, Chevalier Marquis de *Miromenil*, *Garde des Sceaux de France*, gravé par le Beau; & se distribue chez lui, rue St Jacques, maison de la V^e. Duchesne, rue St Jacques.

Ce portrait est accompagné des attributs des sciences & des lettres que ce Magistrat cultive & qu'il protège avec autant de lumière que de bienfaisance. La gravure est faite avec soin.

On trouve à la même adresse le Portrait de Louis-Henri Joseph de Bourbon-Condé *Duc de Bourbon*; médaillon orné des fleurs qui conviennent à l'éclat de ce jeune Prince, & de lauriers que lui promettent son nom, son amour de la gloire & ses vertus.

Chacun de ces portraits est du prix de 12 sols.

M U S I Q U E.

I.

S O U S C R I P T I O N.

Recueil d'airs & de duos de la composition de MM. le Gros, pensionnaire du Roi & de l'Academie royale de musique; & Desformery, Acteur du Théâtre Italien.

CE recueil contiendra seize airs & huit duos avec accompagnement de violon, alto & basse.

Ces parties d'accompagnement seront séparées pour la facilité de l'exécution.

Le prix de la souscription est de 24 l. pour Paris, en observant que les personnes de la Province se chargeront du port.

On souscrira jusqu'au premier Janvier 1775 chez le sieur le Gros, l'un des Auteurs, rue de Richelieu, au coin de la rue des petits-champs, vis-à-vis la Bibliothèque du Roi.

Ce recueil paroîtra dans le courant

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

du mois de Février ; de manière que tous les Souscripteurs pourront faire retirer leurs exemplaires pour en jouir au premier Mars prochain.

Un recueil d'airs de M. le Gros , ce nouvel Orphée qui met tant de goût & d'expression dans son chant , doit exciter l'attention des Amateurs. Ils seront flattés de trouver l'occasion d'honorer le talent distingué.

I I.

Recueil d'Airs & Ariettes choisies avec accompagnement de Guittare ou Mandore, dédié à Madame la Marquise de Brulard par Mlle Péan ; œuvre I^{re}. Prix , 7 liv. 4 s. A Paris , chez l'auteur , rue du Sépulcre , vis-à-vis la petite rue Taranne , fauxbourg St Germain ; M. Jolivet , rue Françoisse , & aux Adresses ordinaires de Musique.



LETTRE de M. le Chevalier de Cubières.

FIGURE DE HENRI IV.

M. Glockner est Auteur d'une belle figure de Henri IV, que tout Paris a vue avec admiration. Au talent d'imiter la nature, cet Artiste habile joint le mérite de penser avec beaucoup de finesse. C'est lui qui m'a fourni les idées des vers que je vous envoie. C'est un joli diamant qu'il m'a donné à tailler, & que j'ai gâté peut-être. Je ne m'en serois jamais vanté, si je n'eusse été fier d'entrer pour quelque chose dans un hommage rendu à la vertu.

Je suis, &c.

DE CUBIERES DE PALMÉSEAUX.

A Versailles, le 14 Septembre 1774.

*VERS présentés au Roi par M. Glockner,
auteur de la Figure de Henri IV.*

JE rêvais au meilleur des Rois ;
J'admirais ses vertus, sa valeur, ses exploits.
En ce moment le Ciel m'inspire
Un art merveilleux & nouveau
Qui de ses traits chéris présente le tableau.
On croit voir ce héros : « Regardez-le ; il respire,
« Disent tous les Français, en le couvrant de fleurs ;

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

«Son buste vénérable est inondé de pleurs. »
J'en répands à mon tour , & , croyant voir l'image
Du héros bienfaisant qui régna sur les cœurs ,
Nouveau Pigmalion , j'adore mon ouvrage.

Mais quel prodige inattendu !

Que de temps, hélas ! j'ai perdu !

Louis paraît , & tout lui rend hommage.

Louis , au printemps de son âge ,
Du Roi que figurait mon art imitateur

Offre un modèle plein de vie :

On siffle mon chef-d'œuvre ainsi que l'inventeur ;
Et l'on court admirer la nouvelle copie.

A mon Henri personne ne vient plus ;
Louis en a les traits , & sur-tout les vertus.

Pour ne plus me laisser abattre

Par un revers peu mérité ,

Je ne modelerai jamais de Henri Quatre
Que d'après Votre Majesté.

L'AMOUREUX DE CINQ ANS , *Histoire véritable.*

AIR : *De la petite Poste.*

QUx Laujon , dans des vers heureux ,
De quinze ans peigne un amoureux ;
Moi , pour égayer Isabeau ,
Je vais , sur mon simple pipeau ,

Lui chanter les feux innocens
D'un petit amant de cinq ans.

Le Dieu qui règne dans Paphos
Se plait à vaincre les héros ;
Souvent sur des vieillards glacés
On trouve tous les traits lancés ;
Mais il trouble aujourd'hui les sens
D'un petit homme de cinq ans.

Loin des yeux qui l'ont su blesser,
Fanfan ne veut plus s'amuser.
Il brise , au fort de son chagrin ,
Cerf-volant , raquette & pantin :
Il exprime tous ses tourmens
Comme un amoureux de cinq ans.

Mais , près de sa Divinité,
Son ame est ivre de gaieté.
Alors il ne peut plus parler ;
On le voit rougir & trembler :
Il décèle dans ces instans
Un petit amant de cinq ans.

Si de sa Nymphé on dit du mal ,
Ou s'il se rencontre un rival ,
Il veut tuer , dans sa fureur ,
Et le rival & l'imposteur :
Enfin par cent traits différens
Il prouve qu'on aime à cinq ans.

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

Tel soupirant , sans vanité
Peut espérer d'être écouté.
Il doit toucher l'aimable Iris
Dont son jeune cœur est épris;
Pallas même agréeroit l'encens
D'un amant qui n'a que cinq ans.

Par Mlle Coffon de la Cressonniere.

HISTOIRE NATURELLE.

J'ai lu , Monsieur , dans le Journal Encyclopédique du mois d'Août , tome 5 , partie 3 , deux faits. J'en peux certifier deux pareils , l'un comme témoin oculaire , l'autre comme m'ayant été raconté par la personne même qui a été guérie d'une hydropisie.

En 1758 , voyageant au mois de Juillet avec le Régiment de la Fère , où je serois alors , j'ai vu chez un Marchand Chandelier d'Agen , deux perroquets éclos depuis peu & sans plumes ; on avoit laissé au printemps le père & la mère voler en liberté dans une grande chambre ; ils avoient formé un nid avec de la paille & de la plume , qu'on avoit mis dans un coin ; ils ont fait deux petits , que j'ai vus & touchés : je ne me souviens pas du temps qu'a duré l'incubation , & j'ignore si cette nouvelle famille a vécu , & si elle a pu se perpétuer. Il seroit aisé de savoir par des personnes d'Agen toutes les circonstan-

OCTOBRE. 1774. 179

ces d'un fait que je cite, *ex visu*, pour prouver que celui de Villeneuve-lès-Avignon est possible, puisque antérieurement il y en a eu un pareil.

En 1757, étant en garnison à Antibes, j'ai vu débarquer de Corse M. Cadeau, Capitaine au Régiment de Flandres, avec Madame son épouse ; il me dit qu'il avoit failli mourir d'une hydropisie ; qu'il s'en étoit guéri en se faisant frotter d'huile d'olive devant un grand feu ; ce qui lui occasionna des sueurs si abondantes, qu'elles perçurent les matelas ; il avouoit que le remède étoit violent, mais qu'il lui devoit sa guérison. Cet Officier étoit de Sirek, près de Thionville. Si sa femme ou lui ne vivoit plus, il se trouvera encore des Officiers de ce Régiment (incorporé dans Touraine) qui peuvent avoir vu ce que j'ai entendu de la bouche même de celui qui disoit en avoir fait l'expérience.

Vous ferez, Monsieur, de mon témoignage l'usage que vous jugerez à propos : je le rends en faveur de l'humanité, & pour confirmer un phénomène qui regarde l'histoire naturelle ; ceux qui en douteront peuvent, sans que je me nomme, satisfaire leur curiosité.

J'ai l'honneur d'être, &c.

H** , M**.

H vj

RÉPONSE de M. de Voltaire, à l'Épître
sur le mois d'Auguste, par M. François
de Neufchâteau.

A Ferney, 31 Auguste 1774.

Le vieux malade, Monsieur, que vous avez
ragaillardi par votre jolie épître sur le mois d'Auguste, vous est bien obligé. Vous avez raison en tout, excepté dans les choses trop flatteuses dont vous enivrez mon amour-propre. Comment ne vous aimerais-je pas, puisque vous êtes au-dessus des préjugés? Si vous les combattez tous avec autant d'élégance & d'harmonie, il n'y en aura bientôt plus.

Je suis trop foible pour écrire de longues lettres; mais je n'en sens pas moins vivement le prix de vos talens & de votre amitié.

VOLTAIRE.

LETTRE de M. le Président d'Alco à
Madame de St P..., au sujet d'une
gravure de M. Rosset, Maître des Comptes.

A Montpellier, le 2 Juillet 1774.

J'AI reçu, Madame, la belle Gravure de M. Rosset que vous avez bien voulu m'envoyer; je vous avoue qu'à la forme de l'envoi, je me

suis flatté un moment d'être plus heureux que je ne suis ; mais le rabat , la grande perruque & la figure même m'ont vivement désabusé. Enfin ; tout est agréable de votre part. Je vous remercie sur-tout de l'occasion que vous m'offrez de vous assurer que les quatre Vers latins placés au bas de cette Gravure , & attribués mal à propos , tels qu'ils sont , au feu Président d'Alco , mon Père , ne sont point le véritable ouvrage de l'Auteur. Je conçois votre peu d'intérêt pour des Vers latins ; mais vous êtes juste , & vous aimez véritablement vos amis ; voilà qui est du ressort de tous les Sexes : ainsi , autant pour vous plaire , Madame , que pour m'acquitter moi-même de ce que je dois à la mémoire d'un Père si respectable , je prends la liberté de placer ici , tout au long , & dans leur intégrité originale , les Vers qui se trouvent si étrangement mutilés & défigurés au bas de l'Estampe de M. Rosset.

*Mle est Francorum proprio qui carmine primus
Dixit, vina, nemus, jugera, prata, boves,
Fœmineas Cathedras, ludos, penetralia legum,
Et varias coluit multus amicitias;
Et quanquam assidue cecinit sordentia rura,
Hic fuit urbis amans, hic fuit urbis amor.*

Voilà , Madame , les Vers de mon Père , tels que je les ai trouvés écrits de sa propre main , dans les papiers qu'il m'a laissés. Je n'ajouterai point à la hardiesse d'une citation de vers latins , celle d'une mauvaise traduction en vers françois ; vous ne manquerez pas d'amis qui vous les traduiront en bonne prose. Je vous prie de les faire

182 MERCURE DE FRANCE.

lire à tous ceux qui verront la Gravure ; je leur laisse le plaisir de la comparaison. Je dois vous ajouter , Madame , que feu mon Père n'a jamais eu la manie de se faire imprimer ; il rendoit aux Lettres un culte secret. Il me disoit souvent , avec cette douce franchise que vous lui connoissiez , qu'un Livre *in-4°*. bien plié chez son Auteur , n'avoit jamais fait tort à personne ; mais que quatre Vers imprimés & mauvais , pouvoient décider de la réputation du plus honnête-homme du monde. Quant à ces Vers ci , des raisons particulières l'auroient toujours empêché de consentir à leur impression. M. Rosset auroit dû rendre justice aux intentions de mon Père , qu'il avoue être son ami ; il devoit supprimer les Vers , s'il ne se sentoit pas le courage de les rapporter fidèlement.

Vous me pardonnerez , Madame , en faveur du motif de cette longue Lettre , & sur-tout de vous avoir cité des Vers latins ; je voudrois qu'il existât une Langue dans laquelle il me fût permis de vous dire tout ce que vous inspirez. Soyez toujours persuadée du desir que j'ai de vous plaire , & de la respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être , Madame , &c.

VERS pour le Portrait de S. E. M. le Cardinal de Bernis.

IL fut poëte aimable , il devint un grand homme ;
Ministre , il protégea la paix & les beaux arts ;

OCTOBRE. 1774. 183

Il a joint aux talens du siècle des Césars
La pourpre & les vertus de la nouvelle Rome.

Par M. le P. d'Alco.

*VERS sur le retour de M^{de} la Comtesse
de Montmorency-Laval à Paris.*

DES folâtres zéphirs la saison est passée :
Les fiers enfans du Nord vont régner en ces lieux.
De leurs jeux inhumains déjà l'ame est glacée.
Mais quoi ! Montmorency reparoit à nos yeux !
Par la présence qu'on adore
Nous oublierons les frimats & les vents :
Quand on peut contempler Flore,
C'est toujours être au printemps.

Par Mlle Cossou de la Cressonniere.

*Sur l'usage que les Anciens faisoient
du verre.*

. . . Fluviumque liquentem. VIRG.

PARMI les découvertes que nous devons
aux Anciens , il y en a peu de plus utiles
pour les commodités & pour les plaisirs
de la vie, que l'invention du verre. Sa

184 MERCURE DE FRANCE.

beauté , l'usage qu'on en peut faire , & sa *fusibilité* qui le rend susceptible de tant de formes , sont si bien connues qu'il seroit inutile de s'arrêter là-dessus. Si nous en croyons Pline , cette découverte est due au hasard : quelques négocians venant de la Phénicie chargés de nitre , & ne trouvant pas de pierres sur le bord du Belus pour soutenir leurs trépieds , s'avisèrent de se servir de morceaux de nitre , qui s'enflammèrent bientôt , s'incorporèrent avec le sable & se fondirent en ruisseaux d'une liqueur transparente , qui , s'étant reposée , leur fit voir la manière de faire du verre : cette découverte peut être placée mille ans avant la naissance de Jesus Christ.

Dans un livre * faussement attribué à St Clément , on parle de colonnes de verre d'une grandeur & d'une hauteur prodigieuses ; mais le plus fameux ouvrage en verre est le théâtre que Scaurus fit construire pendant qu'il étoit Edile : c'étoit le plus beau morceau qui ait jamais existé. Ce théâtre avoit trois étages ornés de trois cent-soixante colonnes. Le premier étage étoit tout de marbre , le se-

* Les Récognitions.

cond tout incrusté de verre en mosaïque ;
 ornement jusqu'alors inconnu & qui n'a
 jamais été imité depuis. Le troisième étoit
 de bois doré ; les colonnes du premier éta-
 ge avoient 38 pieds de hauteur. Trois
 mille statues de bronze placées entre les
 pilliers rendoient ce théâtre le plus noble &
 le plus somptueux que l'on ait jamais vu.
 Outre cette manière d'employer le verre ,
 les Anciens , aussi bien que les Modernes ,
 en ont fait usage dans la vie ordinaire :
 les petits maîtres Grecs & Romains , com-
 me les petits maîtres de nos jours , s'en ser-
 voient pour s'y regarder ; les Dames
 Romaines , comme les modernes , le con-
 sultoient à leur toilette.

Pline * nous dit les usages principaux
 qu'on faisoit des miroirs. Selon lui , il
 n'y avoit pas de ville plus renommée pour
 l'art de faire les glaces , que celle de Sidon :
 c'est là qu'on a découvert le secret de fai-
 re les miroirs ; & , quelques lignes plus
 bas , parlant de miroirs noirs faits à l'imi-
 tation du jayet , il nous rapporte qu'on
 les plaçoit parmi les miroirs ordinaires ,
 exprès pour tromper ceux qui venoient
 s'y regarder , & qui , au lieu de trouver

* Hist. nat. XXXVI, 26.

186 MERCURE DE FRANCE.

leur chère personne, ne voyoient qu'une ombre imparfaite ; car tel étoit l'effet que produisoient ces miroirs obscurs. Le même auteur nous apprend que le verre étoit un des grands ornemens des alcoves des Anciens, & que pour la première fois on fit des jattes & des coupes de verre blanc sous le règne de Néron, qui imitoient fort bien le crystal de roche : on le faisoit venir de l'Egypte, sur-tout d'Alexandrie. Il étoit très-estimé à Rome, & les curieux l'achetoient à haut prix.

Le verre trouvoit aussi place dans les bibliothèques des Anciens, dont la sphère de glace, ou les globes célestes inventés par Archimède, & qui servoient à représenter le mouvement apparent des cieux, faisoient l'ornement principal ; il est probable, malgré l'opinion commune, que les télescopes ou lunettes à longue vue ne leur étoient pas inconnues ; car un des Ptolomées, Roi d'Egypte, avoit fait construire une tour, ou observatoire dans la même île où on avoit élevé le fanal d'Alexandrie, du sommet duquel on pouvoit distinguer à cent lieues les vaisseaux qui venoient faire une descente sur leurs côtes ; ce qui n'auroit pas été praticable sans le secours des télé-

copes. Les Anciens se servoient aussi du verre dans leurs jeux , comme dans celui de paume de verre , *vitrea pila* ; ceux qui s'amusoient à ce jeu tenoient leurs deux mains en l'air , une pour attraper la paume qu'on leur avoit jetée , & l'autre pour la renvoyer. Le mérite de ce jeu consistoit à ne point laisser tomber la balle ; car celui qui la cassoit perdoit la partie. Un Romain nommé Ursus Togatus , en fut l'inventeur , & on a jugé à-propos de faire passer son nom à la postérité par une inscription qu'on peut voir dans la collection de Gruter. Les Anciens connoissoient aussi l'art de peindre sur le verre qui fleurissoit il y a quelques siècles en Europe , & dont il reste encore de beaux morceaux dans plusieurs Eglises. Selon Plin , ils y peignoient en toutes sortes de couleurs & imitoient parfaitement bien toute espèce de pierres précieuses. Jusqu'ici nous avons vu que le verre entroit dans les amusemens des Anciens ; qu'il les aidait à parer leur personne , à orner leurs maisons & servoit à perfectionner leurs études ; mais ce n'est pas tout : il les suivoit dans leurs tombeaux ; car les Romains ensevelissoient avec leurs amis dans des urnes de verre

188 MERCURE DE FRANCE.

qu'ils appelloient urnes lacrymales , les pleurs qu'ils avoient versés à leur mort.

Après l'établissement du Christianisme on ne se servit plus de ces urnes , quoique quelquefois on trouve dans les tombeaux de martyrs des fioles de verre qu'on croit avoir été remplies du sang qu'ils avoient répandu pour soutenir la vérité de la foi chrétienne. A l'égard des fenêtres vitrées telles que les nôtres , on peut croire , selon ce que dit St Jérôme , qu'elles étoient en usage dans le cinquième siècle : avant ce temps les Romains se servoient pour leurs fenêtres & pour leurs litières d'une espèce de talc qu'ils appelloient *lapis specularis* , sur quoi cependant les Savans sont partagés dans leurs opinions. Sénèque parle de ces fenêtres comme d'une chose connue long-temps avant lui : de-là on peut conclure qu'elles étoient à la mode avant la chute de la république. Il ne sera peut-être pas mal-à-propos de parler ici de la *malléabilité* du verre , mentionnée par quelques anciens auteurs. Par malléabilité on entend que le verre est capable d'être travaillé en telle forme que l'on veut par le marteau , comme l'or , l'argent , &c. , mais cela étant contraire aux principes de la philo-

sophie naturelle , on peut le regarder comme une de ces histoires fabuleuses par lesquelles des hommes plus érudits qu'éclairés ont imposé au monde. Pline est le premier qui en parle ; les autres auteurs ne sont que ses échos.

A l'égard de l'histoire racontée par Pétrone , elle ne mérite aucune croyance , l'ouvrage entier de ce favori de Néron n'étant qu'un roman satirique ; mais comme ce conte a été sérieusement cité par des auteurs graves , on s'attendra peut-être de le trouver ici. Un artiste ayant trouvé le secret de rendre le verre malléable , en fit une coupe d'un si grande beauté , qu'il la croyoit digne d'être présentée à l'Empereur , qui la reçut gracieusement , en admira la beauté & loua le talent de l'artiste , qui , ne se sentant pas de joie , ôta la coupe des mains de l'Empereur , la jeta de toute sa force à terre sans la casser ; ensuite il la ramassa , prit un marteau de sa poche & raccommoda aussi bien que jamais les impressions qu'elle avoit reçues par violence du coup. L'Empereur tout étonné , lui demanda si quelqu'un connoissoit son secret : il répond que non ; sur quoi il donna ordre de le faire décapiter , disant que si ce se-

190 **MERCURE DE FRANCE.**
cret venoit à être divulgué, l'or & l'argent
seroient plus communs que la boue.

*Traduit de l'Anglois par M. Robert,
professeur de langue angloise.*

REMÈDE CONTRE LA TEIGNE.

*LETTRE de Florence en Toscane, le
20 Mai 1774.*

Voici un exemple de récompense de l'hospitalité. Un Curé de campagne reçut chez lui un Passager, soi-disant Américain, le tint quelque temps, & lui donna des secours : ce galant homme en partant lui donna par reconnoissance un secret qui guérit en vingt-quatre heures radicalement la teigne la plus forte, sans douleurs & sans excoriations. Le Curé a fait des cures admirables, qui lui produisoient peu ; il tenoit son secret peu en exercice. Son Altesse Royale, le Grand Duc de Toscane, qui ne s'occupe que de faire du bien, a voulu l'acquérir. Il a donné au Curé 3500 liv. argent comptant, & 2000 liv. de pension annuelle ; & S. A. R. a voulu ensuite que le secret fût rendu public par les Gazettes de Florence.

En voici la traduction : ce remède est d'une grande utilité, sur-tout dans les Provinces où ce mal est fort commun, & la dépense est à portée du plus pauvre.

Prenez des crapauds vivans ; mettez-les dans un pot de terre bien vernissé ; couvrez-le de son

couvercle aussi de terre, scellé hermétiquement pour qu'il ne puisse évaporer. Mettez le pot dans un four bien ardent à plusieurs reprises, pour que les crapauds se dessèchent au point de pouvoir être réduits en poudre. Graissez la tête du malade avec du sain-doux frais; & semez par-dessus de ladite poudre en quantité, telle que toute la partie affligée en soit couverte; mettez sur cela une calotte faite de vessie de porc, bien adaptée; & couvrez le tout de linge fort exactement: au bout de vingt-quatre heures, levez le tout, & la teigne sera détachée sans aucune douleur.

Continuez pendant quelques jours à graisser la partie avec le sain-doux; mais sans poudre, jusqu'à ce que les cicatrices de la teigne enlevée soient réunies, & tenez toujours la tête enveloppée de linge pour la garantir des impressions de l'air pendant la cure du malade.

Ce remède a été éprouvé avec le plus grand succès.

A N E C D O T E S.

I.

L'Empereur Mahmoud Akebar eut la fantaisie de s'instruire des principes de toutes les religions répandues dans ses vastes provinces. Dégagé des superstitions dont l'éducation Mahométane l'avoit préoccupé, il voulut juger par lui-même.

Rien ne lui fut plus facile que de connoître tous les cultes, qui ne demandent qu'à faire des profélytes : mais il échoua dans ses desseins, quand il fallut traiter avec les Indiens, qui ne veulent admettre personne dans la communion de leurs mystères.

Toute la puissance & les promesses d'Akebar ne purent déterminer les Bramines à lui découvrir les dogmes de leur religion. Ce Prince recourut donc à l'artifice. L'expédient qu'il imagina, fut de faire remettre à ses prêtres un jeune enfant nommé Feizi, comme un pauvre orphelin de la race sacerdotale, la seule qui puisse être admise aux saints mystères de la théologie. Feizi, bien instruit du rôle qu'il devoit jouer, fut secrètement envoyé à Benarés, le siège des Sciences de l'Indostan. Il fut reçu par un savant Bramine qui l'éleva avec autant de tendresse que s'il eût été son fils. Après dix ans d'études, Akebar voulut faire revenir le jeune homme : mais celui-ci étoit épris des charmes de la fille du Bramine son instituteur.

Les femmes de la race sacerdotale passent pour les plus belles femmes de l'Indostan. Le vieux Bramine ne s'opposa pas
aux

aux progrès de la passion des deux amans. Il aimoit Feizi, qui avoit gagné son cœur par ses manières & la docilité, & lui offrit son amante en mariage. Alors le jeune homme, partagé entre l'amour & la reconnaissance, ne voulut pas continuer plus longtemps la supercherie. Tombant aux pieds du Bramine, il lui découvre la fraude, & le supplie de lui pardonner son crime.

Le prêtre, sans lui faire aucun reproche, saisit un poignard qu'il portoit à sa ceinture, & alloit s'en frapper, si Feizi n'eût arrêté son bras. Ce jeune homme mit tout en usage pour le calmer, protestant qu'il étoit prêt à tout faire pour expier son infidélité. Le Bramine, fondant en larmes, promit de lui pardonner, s'il vouloit jurer de ne jamais traduire les *Bedas* ou livres saints, & de ne jamais révéler à personne le symbole de la croyance des Bramines. Feizi promit tout sans hésiter. On ignore s'il observa fidèlement sa parole; mais jusqu'ici, ni lui, ni personne n'a traduit les livres saints de l'Inde.

I I.

Le courageux Portugais.

Un seul vaisseau commandé par Lo-
II. Vol. I

pès Catafco, Portugais, se battit pendant trois jours contre la flotte entière du Roi d'Achem. Au milieu du combat on vint dire au fils de Lopès que son père avoit été tué : *c'est*, dit-il, *un brave homme de moins ; il faut vaincre ou mériter de mourir comme lui*. Il prit le commandement du vaisseau ; & , traversant en vainqueur la flotte ennemie , se rendit devant Malaca.

I I I.

Le Hottentot.

La vie indépendante & oisive que les Hottentots mènent dans leurs déserts , a pour eux des charmes inexprimables ; rien ne peut les en détacher. Un d'entre eux fut pris au berceau. On l'éleva dans nos mœurs & dans notre croyance. Ses progrès répondirent aux soins de son éducation. Il fut envoyé aux Indes, & utilement employé dans le commerce. Les circonstances l'ayant ramené dans sa patrie , il alla visiter ses parens dans leur cabane. La simplicité de ce qu'il voyoit le frappa. Il se couvrit d'une peau de brebis ; & alla reporter au Fort ses habits européens. *Je viens*, dit-il au Gou-

verneur , renoncer pour toujours au genre de vie que vous m'aviez fait embrasser. Ma résolution est de suivre jusqu'à la mort la religion & les usages de mes ancêtres. Je garderai , pour l'amour de vous , le collier & l'épée que vous m'avez donnés : trouvez bon que j'abandonne tout le reste. Il n'attendit point de réponse ; & , se dérobant par la fuite , on ne le revit jamais.

I V.

Démétrius de Phalere ayant appris que les Athéniens avoient renversé les Statues : « Ils n'ont pas , dit-il , renversé la vertu » qui me les a fait dresser. »

V.

Un sot railloit un homme d'esprit sur la grandeur de ses oreilles. « J'avouerai , » dit celui-ci , que je les ai trop grandes » pour un homme ; mais vous conviendrez » aussi que les vôtres sont trop petites pour » un âne. »

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

M. Je vois toujours avec étonnement, dans les papiers publiés , une liste très-étendue de de-

mandes qui ont à la vérité une sorte d'intérêt, mais dont l'objet n'est cependant pas le plus important pour le bonheur. Il y est continuellement question d'acquérir une Charge ou de s'en défaire ; de vendre ou d'acheter une Maison, un Jardin, un Contrat ; de prêter & d'emprunter de l'argent : cela m'ennuie jusqu'au dégoût. Je voudrois de temps en temps voir annoncer le desir de rencontrer des biens plus faits pour s'identifier avec nous, en conséquence influer d'une manière plus immédiate sur notre bien-être. Je suis surpris de ce qu'à l'imitation des Anglois, le Public ne profite pas de la publicité de votre Journal, pour se procurer, par exemple, une Epouse avec toutes les qualités que chacun de nous desireroit trouver pour sa plus grande satisfaction.

A considérer le Mariage avec toute l'attention qu'il mérite, on trouve qu'il est l'acte le plus important de la vie, par l'influence continuelle du choix que nous avons fait. Comment le faisons-nous ? Presque toujours au hasard ; que devient notre jugement quand le charme de la figure nous a séduits ? Appercevons-nous ce qui manque à notre vainqueur ? Non ! tout n'est qu'illusion à des yeux subjugués ! Nous sommes, en vérité, plus difficiles en domestiques, en chiens, en chevaux ; & , malgré toutes nos précautions, nous sommes encore trompés ; à plus forte raison le devons-nous être dans le choix d'une Compagne, si son premier coup d'œil nous prive de la faculté de délibérer.

Ne seroit-il pas plus prudent de faire constater par des yeux indifférens, mais sûrs & éclairés, les mœurs, le caractère & les talens d'un

nombre de sujets distingués ? Alors on pourroit sans danger s'exposer à consulter les grâces de la figure , car il en faut ; mais ne les voyons que comme accessoire des vertus.

Est-on insensible aux grâces & au mérite ; on n'écoute qu'un vil intérêt, les fortunes se mettent dans la balance , & la plus considérable obtient toujours la préférence. Pauvres humains ! vous quittez la réalité pour une ombre qui fuit.

On propose des récompenses pour des bijoux & des chiens perdus ; on offre de l'or à celui qui peut procurer la voiture la plus élégante , la vaisselle la mieux recherchée ; tous ces Courtiers sont largement payés ; je ne dis rien de ceux d'un autre genre qui le sont encore davantage.

S'est-on jamais avisé d'intéresser celui qui pourroit indiquer une demoiselle réunissant assez de vertus , de talens & de charmes , pour engager un galant homme à l'épouser , sans égard pour la médiocrité de sa fortune ? Non. Cette idée n'est entrée dans la tête de personne ; elle est trop raisonnable. Ah ! s'il ne falloit qu'un exemple pour guérir ceux des mes Concitoyens qu'une mauvaise honte retient , je le donnerois volontiers , Monsieur ; trop content si , en cherchant le bonheur , j'ouvris à mes semblables une route nouvelle , mais sûre pour le trouver !

Je vous envoie ma proposition en forme : vous la rendrez publique si vous le jugez à propos.

Je suis , &c. B * * *.

Proposition.

L'Auteur de cette Lettre , amateur du vrai mérite , qui d'ailleurs a un état & un talent hon-

198 MERCURE DE FRANCE.

nêtes, estimés, & suffisans à sa fortune, feroit son bonheur d'épouser une demoiselle d'environ vingt-ans, bien constituée, qui eût cultivé les Lettres & les Arts par goût; qui fût d'un caractère doux, sensible & gai; qui à des talens agréables, joignît une figure gracieuse, des mœurs irréprochables, & enfin assez de philosophie, pour mépriser le faste & les ridicules de la vanité. Le Citoyen intéressé à cette découverte demande qu'il lui soit permis de s'assurer des propositions qui peuvent lui être faites par la voie de ce Journal.

ORDONNANCES, &c.

I.

ON a publié une déclaration du Roi, donnée à Versailles le 18 Septembre dernier, par laquelle Sa Majesté ordonne que les poinçons de revers des espèces d'or & d'argent, frappées en conséquence de l'édit de 1726, continuent d'être employés pour celles qui seront fabriquées à l'avenir, comme avant la déclaration du 23 Mai 1774; & que l'effigie de Sa Majesté soit la seule différence qui les distingue de celles du feu Roi. Veut en outre Sa Majesté, que les louis d'or déjà fabriqués en vertu de ladite déclaration, continuent d'avoir cours, laissant néanmoins à ceux qui en ont, la liberté de les rapporter au Change des Hôtels des Monnoies, où ils seront reçus pour leur valeur ordinaire, & échangés contre les nouveaux.

I I.

Il paroît une ordonnance du Bureau des Finances, du 6 Septembre dernier, par laquelle, conformément à celle du 30 Avril 1772, il est défendu à tous Propriétaires, Maçons, Charpentiers & Ouvriers, de faire aucunes réparations aux murs de face des maisons situées dans les traverses des villes, bourgs & villages, sans en avoir obtenu les permissions & alignemens, à peine de démolition des ouvrages, de 300 liv. d'amende, & d'emprisonnement des ouvriers.

A V I S.

I.

ON trouve chez le sieur Gresson, horloger du Roi, demeurant rue Dauphine près la rue Christine à Paris, deux médailles très-bien frappées, qu'il a reçues d'Angleterre, représentant l'une Louis XVI, l'autre le Pape Clément XIV. Le prix de chacune est de 9 liv.

I I.

M. Lefebvre, auteur des *Etrences du Goût*, qui paroîtront le premier Décembre de cette année, avertit tous les Artistes, les Marchands & les ouvriers quelconques qui voudront faire annoncer des ouvrages ou modèles nouveaux, des marchandises nouvelles ou de goût en tous genres, d'envoyer leurs annonces chez lui, rue du

Foin St Jacques , au Collège de M^e Gervais, avant le dix du mois de Novembre.

I I I.

Le Sr Guyot, seul possesseur du secret des encres de la petite vertu , prévient le Public que les contrefacteurs de ces encres deviennent aujourd'hui plus fréquens que jamais & qu'ils donnent aux encres de leur nouvelle composition , les noms fastueux d'indélébile ; caractère qu'une longue expérience peut seule leur assurer. Ils s'efforcent tous de faire prendre le change au Public en l'induisant insidieusement à confondre leur encre avec celles de la petite vertu , & en usurpant ainsi une confiance que 200 ans d'expérience leur a si justement méritée.

C'est pour éviter les abus qu'entraîneroit indubitablement cette méprise , que le sieur Guyot déclare qu'il n'a jamais fait part de son secret à qui que ce soit , & que les commis ou garçons n'en ont jamais eu la plus légère connoissance. Il prévient également le Public , que tous les bureaux établis à Paris pour la distribution des encres & cires d'Espagne de ses fabriques , ont à leur porte un tableau indicatif , sur lequel est inscrit son nom & sa demeure , & que les bouteilles qui se débitent chez lui , ou chez ses débitans , portent une étiquette gravée , énonciative de son encre , avec sa signature au bas : c'est à cette signature nomément qu'il faut se fixer.

Il vient d'ajouter dans plusieurs de ses bureaux un entrepôt de cire d'Espagne , notamment dans son ancienne maison rue des Arcis , près la rue de la Vannerie , entre un Marchand

de Vin, & un Café. Il laisse au Public à apprécier les encres & cires d'Espagne de ses fabriques, qu'ils se flattent d'avoir portée au plus haut degré de perfection.

Elles se débitent toujours dans toutes les principales Villes du Royaume & pays étrangers.

Ses fabriques sont actuellement établies rue du Mouton, près la Grève, à Paris.

I V.

Pommade qui guérit radicalement les *Hémorroides* internes & externes; en peu de jours, sans qu'il y ait rien à craindre de retour de cette maladie, ni accidens pour la vie, en les guérissant; prouvé par nombre de certificats authentiques que l'Auteur a entre les mains, & par un nombre infini de personnes dignes de foi, de tout âge & de tout sexe, guéries radicalement depuis plusieurs années, &c. par l'usage qu'elles ont fait de cette pommade, inventée & composée par le Sr C. Levallois, pour sa propre guérison à lui-même, au mois de Mai 1763.

Cette Pommade fait son operation avec une douceur & une diligence surprenantes, en ôtant d'abord les douleurs dès ses premières applications.

Elle est divisée en deux sortes, pour agir ensemble de concert; l'une est préparée en Suppositoires, pour être insinuée & amollir les *Hémorroides* internes par une douce transpiration; l'autre est applicative sur les externes, pour fondre & dissoudre, avec la même douceur, les grosseurs externes, & recevoir au-dehors la transpiration qui se fait intérieurement.

L'on distribue cette Pommade avec Approbation & permission, chez l'Auteur, ci-devant

202 MERCURE DE FRANCE.

vieille rue du Temple & à présent rue des Gravilliers la cinquième maison après la rue des Vertus, en entrant par la rue St Martin, vis-à-vis d'un boulangier ; ou à son dépôt, chez M. Deloche, limonadier au coin de la rue de la Perle au Marais. A Paris.

Le prix des doubles boîtes, avec six suppositoires, pour les Hémorrhoides anciennes, est de 6 liv.

Et pour celles qui sont nouvellement parues, la demi-boîte, avec trois suppositoires, sont de 3 liv. joint à un Imprimé qui indique la manière de s'en servir.

Les personnes de province qui désireront se procurer de cette pommade, sont priées d'affranchir leurs lettres.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Warsovie, le 18 Septembre 1774.

IL s'est tenu, le 5 de ce mois, chez Sa Majesté, une conférence extraordinaire, à laquelle les principaux Membres de la Confédération ont assisté avec les Ministres des Cours alliées ; il en a résulté une sorte d'accommodement qui met fin aux divisions occasionnées par leurs prétentions réciproques, & qui leur permet d'agir de concert entr'eux & avec le Roi.

En conséquence des arrangemens pris dans cette assemblée, le Prince Poninski renonce à la place d'Orateur qui lui avoit été destinée originellement, & qui a cessé de lui convenir depuis qu'on en a restreint les privilèges. Il acquiert,

au lieu de cette charge, celle de Grand Trésorier de la Couronne, pour laquelle il paie au sieur de Wessel 40, 000 ducats. Le Prince Auguste Sulkowski cède le Palatinat de Gnesne à son frère Antoine, & devient Orateur du Conseil permanent, avec l'expectative de la première place vacante dans le Ministère. Le Grand Chancelier de la Couronne convertit en biens héréditaires quelques unes des plus belles Terres de son Evêché de Posnanie, & cède en échange à ses successeurs le palais qu'il a fait bâtir en cette ville. L'Evêque de Cujavie a la promesse de passer à l'Evêché de Cracovie, au cas qu'il vienne à vaquer. Enfin, on a promis au Roi de lui assurer un revenu de 7, 000, 000 de florins, & de lui faire compter une pareille somme pour acquitter ses dettes. On lui donne quatre Starosties qui seront héréditaires dans sa famille, & la disposition de quatre autres. L'acte qui contient ces résolutions est signé, & l'on va procéder à son exécution.

On a répandu ici la nouvelle que le Chef des rebelles, Pugatschew, est prêt à finir son rôle de la manière tragique qui est le terme ordinaire de pareilles entreprises. On dit que son confident, séduit par argent, l'a trahi, en le menant à un détachement de Cosaques qu'il lui disoit avoir promis de se joindre à lui; qu'arrivé à ce détachement, il lui a mis le pistolet sous la gorge & l'a livré aux Cosaques, qui le conduisent actuellement à Pétersbourg; mais ce bruit n'est pas encore confirmé.

De Charles-Town, le 5 Août 1774.

On mande de Boston, que le 13 du mois dernier, le général Gage y avoit convoqué les principaux habitans, pour leur notifier la clause du

I vj

dernier acte du Parlement portant défense de tenir aucune assemblée sans la permission expresse du Gouvernement, & qu'après leur avoir fait prendre lecture de cette clause, il avoit déclaré qu'il leur donneroit la liberté de s'assembler quand il le jugeroit nécessaire. Les habitans répondirent que les loix de la Province avoient toujours fait la règle de leur conduite à cet égard. Le Gouverneur répliqua qu'il étoit déterminé à mettre à exécution l'acte du Parlement, & que les habitans seroient responsables des suites fâcheuses que cette exécution pourroit entraîner.

*De Bromberg, dans la Prusse Occidentale ;
le 13 Septembre 1774.*

Le 5 de ce mois, on a vu passer le premier convoi de bateaux sur le canal qui vient d'être achevé, & qui joint la Neze à la Brahe. Il étoit composé de onze bateaux, chargés de divers effets & matériaux pour la raffinerie de sucre nouvellement établie dans cette ville. Le trajet s'en est fait avec beaucoup de pompe, aux acclamations réitérées d'un grand concours de spectateurs & au bruit de plusieurs salves de mousqueterie. Cette petite flotte a été suivie de plusieurs autres bateaux chargés de sel & d'autres marchandises. Au moyen de ce nouveau canal, les bateaux peuvent aller à présent depuis Berlin jusqu'à Dantzick.

De Koping, le 2 Septembre, 1774.

Le 26 Août dernier, la femme d'un laboureur nommé André Erison, est accouchée, dans le District de Torpa en Westmanie, de trois enfans, un fils & deux filles, qui se portent bien, ainsi que leur mère.

De Ratisbonne , le 16 Septembre 1774.

Le célèbre Astronome Kepler , mort & enterré dans cette ville en 1630 , avoit laissé plusieurs manuscrits précieux , qui par la suite ont été mis en gage à Francfort , & que plusieurs personnes avoient cherché à retirer. L'Impératrice de Russie vient de les acheter pour l'Académie des Sciences de Pétersbourg. Les sieurs Euler , Loxel & Krafft, membres de cette Académie , sont chargés de les examiner , & de publier ceux qui méritent le plus de voir le jour.

De Rome , le 22 Septembre 1774.

Le Pape Clément XIV (François-Laurent Ganganelli) , après avoir occupé la Chaire de Saint Pierre pendant cinq ans & quatre mois , est mort ici ce matin , âgé de soixante-neuf ans dix mois & vingt deux jours , étant né dans le diocèse de Rimini , le 31 Octobre 1705. Sa Sainteté avoit reçu la veille l'Extrême-Onction , avec toute la connoissance. Depuis quelque temps , l'affection dartreuse à laquelle le Saint Père étoit sujet , au lieu de se porter à la peau , avoit attaqué l'intérieur de la bouche & les glandes de la gorge. Sa maigreur & sa foiblesse ne tarderent pas à donner de très vives inquiétudes : elles augmentèrent encore par un dépérissement qui fut le présage de sa fin prochaine. Les vertus par lesquelles il a édifié la Chrétienté ; la sagesse , la prudence & les lumières avec lesquelles il a gouverné l'Eglise , lui ont assuré les regrets les plus justes & les mieux mérités , & l'ont placé au rang des Souverains qui ont le plus illustré le Trône Pontifical. Sa Sainteté a persisté jusqu'à la fin à ne pas déclarer les onze Cardinaux réservés *in petto*.

Sa Majesté Très-Chrétienne a nommé le Cardinal de Bernis Protecteur des Affaires de France en Cour de Rome ; cette place étoit restée vacante depuis la mort du Cardinal Sciarra Colonna, arrivée au mois d'Avril 1765.

Le portique du nouveau *Musæum* Clémentin est fini. On est actuellement occupé à orner la salle dite *del Torzo*, dans laquelle seront placées les deux statues colossales du Nil & du Tibre, qui viennent d'être restaurées par le sieur Sibilla, sculpteur, ainsi que la précieuse collection d'animaux de sculpture antique, qui est déjà placée dans cet édifice.

De Londres, le 15 Septembre 1774.

Selon les dernières nouvelles reçues ici des Colonies Angloises, presque tous les Américains, hommes & femmes, depuis l'âge de dix-huit ans, signoient l'espèce de ligue formée contre le commerce de la Métropole ; ils montrent une union ferme & générale pour refuser les marchandises Angloises, & ils ont pris la résolution de n'en acheter aucune.

Des lettres de Bengale, apportées par le vaisseau de la Compagnie des Indes *l'Harcourt*, annoncent une disette générale dans ce royaume. Les habitans les plus riches ont acheté tout ce qui se trouvoit de riz & d'autres provisions ; & les pauvres, privés de tous moyens de subsister, sont réduits aux plus affreuses extrémités. La rigueur de la saison ajoute encore à l'horreur de leur situation : ceux que la famine avoit épargnés ont succombé aux maladies occasionnées par les chaleurs excessives de l'été.

OCTOBRE. 1774. 207

De Paris , le 7 Octobre 1774.

On célébra le 27 du mois dernier , dans la Chapelle de l'Hôtel de l'Ecole-Royale-Militaire, un Service solennel pour le repos de l'ame du feu Roi. L'Archevêque de Paris y officia. Le Sr Poncet de la Riviere , ancien Evêque de Troyes, prononça l'Oraison funebre ; & le Comte de Muy , ministre & secrétaire d'état , ayant le département de la Guerre , fit les honneurs de la cérémonie, en sa qualité de Surintendant de cet Hôtel. Cette pompe funebre fut ordonnée avec autant de goût que de magnificence , & rien n'étoit plus touchant que l'aspect des Eleves en uniforme , rangés au tour de la tombe du Roi leur pere & leur bienfaiteur.

Le 12 du mois dernier , la Ville de Perpignan fit célébrer , dans l'Eglise Cathédrale de St Jean , un Service solennel pour le repos de l'ame du feu Roi. Sur l'invitation des Consuls , le Conseil Souverain de Roussillon y assista , ainsi que les Officiers des Juridictions subalternes & le Corps de l'Université. Le sieur de Chollet , lieutenant de Roi , commandant dans la province en l'absence du Comte de Mailly , s'y rendit à la tête de l'Etat-Major des Officiers de la Garnison & de l'Ordre de la Noblesse. L'Académie de Musique exécuta pendant le Service , la Messe de Giles ; & l'Abbé Jué , bénéficiier de la cathédrale , prononça l'Oraison funebre.

Les Officiers municipaux de la Ville de Verneuil au Perche , de l'apanage de Monsieur , ont fait célébrer le Mardi 23 Août dernier , un service solennel pour le repos de l'ame de Louis XV , auquel ils ont invité le Clergé de la ville & des environs , la Noblesse & les différentes Juridictions.

208 MERCURE DE FRANCE.

La pompe funèbre & le catafalque élevé dans l'Eglise de sainte Magdeleine, par les soins du sieur Vente, Maire royal & perpétuel de cette ville, étoient dignes de la Majesté Royale. Ce zélé Citoyen a fait éclater dans cette occasion son respect & son dévouement, en rendant les derniers devoirs à feu Sa Majesté, qu'il avoit l'honneur de servir depuis trente ans, en qualité de Libraire de ses menus plaisirs.

Cette cérémonie a attiré dans la ville de Verneuil un concours prodigieux de personnes de tous états, venues des villes & des campagnes voisines.

Les mêmes Officiers ont distribué des aumônes aux pauvres.

L'oraison funèbre a été prononcée par M. l'Abbé de Redon d'Oriolle.

Dès que les habitans de la ville de Limoges ont appris que le Roi avoit nommé à la place de Contrôleur-Général M. Turgot, leur ancien Intendant, ils ont fait éclater leur joie par une fête publique ; les Officiers municipaux, précédés de la Bourgeoisie en armes, avec l'appareil usité, ont fait tirer le 8 de ce mois un feu d'artifice, terminé par un soleil tournant, au milieu duquel on lisoit *vive Turgot* ; le peuple y a applaudi par de vives acclamations. Le sieur Laforest, Chef de la Manufacture Royale de la même ville, s'est empressé à donner des marques particulières de sa reconnaissance au protecteur de son établissement. On voyoit au centre de l'illumination qu'il avoit fait placer sur la principale porte d'entrée, les armes de M. Turgot, avec cette inscription ; *Restauratori*.

N O M I N A T I O N S.

Le 29 Septembre, le Comte de Vergennes ;

Ministre & Secrétaire-d'Etat, ayant le département des affaires étrangères, a prêté serment entre les mains du Roi pour la charge de Secrétaire des Ordres de Sa Majesté, que le Roi lui a accordée sur la démission du sieur Joly de Fleury, Conseiller d'Etat.

Le Roi a nommé à l'Archevêché de Cambrai l'Archevêque de Tours, & l'Evêque d'Arras à l'Archevêché de Tours.

Le sieur Marin, Censeur-Royal, s'étant démis de la direction de la Gazette de France, le Roi en a chargé l'Abbé Aubert, Censeur & Professeur-Royal de Littérature Française.

Le 6 Octobre, le Roi a accordé l'Evêché d'Arras à l'Evêque de Saint-Omer; celui de Saint-Omer à l'Abbé de Puyégur, Vicaire Général de Rouen; l'Abbaye de Leslay, Ordre de Saint Benoît, à l'Archevêque de Besançon; celle de Saint Quentin, Ordre de Saint Augustin, à l'Abbé de Béon, Aumônier de Madame Adélaïde; celle de Notre-Dame des Vertus, même Ordre, à l'Abbé du Bouzet, Vicaire-Général de Reims; celle de la Houce, Ordre de Prémontrés, à l'Abbé de Spens, Vicaire-Général de Bayonne; & celle de Fontaine-le-Comte, Ordre de Saint Augustin, à l'Abbé Oroux, Chapelain du Roi.

Le Roi a accordé des lettres de Noblesse au sieur Foucault, qui s'est distingué par l'étendue qu'il a donnée au commerce de l'Inde, & par le nombre des vaisseaux qu'il a armés.

PRÉSENTATIONS.

Le 29 Octobre, la Marquise de Savine a eu l'honneur d'être présentée à leurs Majestés & à la Famille Royale par la Marquise de Castellan.

210 MERCURE DE FRANCE.

Le 29 Sept. la Baronne de Lessie, la Comtesse de Chevigné, & la Marquise de la Billarderie ont eu l'honneur d'être présentées à leurs Majestés & à la Famille Royale ; la première, par la Princesse de Chymay ; la seconde par la Comtesse de Noailles, & la troisième par la Duchesse de Duras.

Le Prince régnant de Salm - Salm eut le 27 Septembre l'honneur d'être présenté à leurs Majesté dans le cabinet, ainsi qu'à la Famille Royale.

Le 2 Octobre, la Comtesse du Muy a eu l'honneur d'être présentée à leurs Majestés & à la famille Royale par la Marquise de Créqui.

Le 8 de Septembre, l'Académie Royale des Sciences, ayant à sa tête le Duc de la Vrillière, Ministre & Secrétaire d'Etat, & Président de cette Compagnie, eut l'honneur de présenter au Roi le neuvième volume de ses Mémoires pour l'année 1771, avec la description de plusieurs arts.

Le 4 Octobre, le sieur Poncet de la Rivière, ancien Evêque de Troyes, & Commandeur Ecclésiastique des Ordres Royaux de Notre Dame de Montcarmel & de Saint Lazare de Jérusalem, a eu l'honneur de présenter à leurs Majestés & à la Famille Royale l'Oraison funèbre qu'il prononça le 27 Septembre dernier dans la Chapelle de l'Ecole Royale Militaire.

Le même jour le Marquis de Seytrescaumont, Député des Etats du Comtat Venaissin, pour complimenter le Roi sur son avènement au trône, a eu de Sa Majesté une audience publique, à laquelle il a été conduit, ainsi qu'à celle de la Reine & de la Famille Royale, par le sieur Tolozan, Introduteur, & le sieur Sequeville, Secrétaire ordinaire à la conduite des Ambassadeurs.

L'Abbé de Launay, ancien Lecteur & Pensionnaire de l'Académie de Portugal, a eu l'honneur de présenter à leurs Majestés & à la Famille Royale une Ode de sa composition, qui a pour titre : *Le courage dans les peines de l'Esprit*, suivie d'un Poème intitulé les *Plaisirs de l'Esprit*.

M A R I A G E S.

Le 18 Octobre, le Roi, la Reine & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Marquis de Graville, ancien Officier de Gendarmerie, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, avec Demoiselle Duhamel, fille du sieur Duhamel, ancien Officier d'Infanterie, & Chevalier du même Ordre.

Le 29 Sept. le Roi, la Reine, & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Comte de Muy, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses armées, Gouverneur de Ville-Franche en Roussillon, Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la guerre, avec Dame Marie-Antoinette-Charlotte de Blankart, Chanoinesse du Chapitre de Neuss, en Allemagne.

Le 2 Octobre, le Roi, la Reine, & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Marquis de Roche-Dragon, Capitaine dans les Carabiniers, avec Demoiselle de Saily, Dame de la Comtesse de la Marche, & fille du Marquis de Saily, Brigadier des Armées du Roi, & Gentilhomme du Comte de la Marche.

Louis Anne-Alexandre de Biaudos, Marquis de Casteja, épousa le 27 Septembre 1774, dans l'Eglise Paroissiale d'Hinge, Dlle Marie-Josephine Vedastine, Baronne du Pire-d'Hinge, fille de M. Alexandre Guislain, Baron du Pire-

212 MERCURE DE FRANCE.

d'Hinge , & de Madame Habertine Errembault-Dudzéle.

N A I S S A N C E S .

Le 29 Septembre, la Marquise de Noailles est accouchée d'un garçon.

Le 29 Septembre, la Comtesse de Nadaillac est accouchée d'un garçon , à Chaumont en Vexin.

M O R T S .

Frère Adrien de la Viefville Dorvillé de Vignacourt, Grand Prieur de Champagne, & Commandeur des Commanderies de Lagny-le-sec, & de Fontaine sous Montdidier, est mort à Paris, le 29 Septembre, dans la quatre-vingt-troisième année de son âge.

Louis Tron, de la Croze de Faraman, ancien Official du Diocèse de Lyon, & Abbé Commandataire de l'Abbaye royale de Notre-Dame des Vertus, Ordre de Saint Augustin, est mort à Paris, le 19 Septembre, dans la quatre-vingt-unième année de son âge.

Marie-Anne de Vaguiet d'Aubignan, Veuve d'André, Baron de Basquiat de la Housse, est morte à Saint-Sever en Guyenne, dans la soixante-dix-neuvième année de son âge.

Le 4 Octobre, le Nonce eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il notifia à Sa Majesté la mort du Pape Clément XIV.

Charles-Jean Bertin, Evêque de Vannes, & Abbé de Saint-Gildas de Ruys, est mort à Vannes, le 24 de Septembre, dans la soixante-troisième année de son âge.

Le Père Bonaventure Giraudeau , natif de Saint-Vincent-sur-Jard ; Savant distingué par ses connoissances dans les Langues Latine , Hébraïque , Grecque , Espagnole & Italienne ; Auteur d'un Dictionnaire , d'une Grammaire grecque , & de divers autres Ouvrages estimés , est mort aux Sables d'Olonne , le 14 Septembre , dans la soixante-dix-huitième année de son âge.

Nous sommes engagés d'annoncer que l'énigme *le Portrait* , insérée dans le Mercure de Septembre 1774 , n'est point de Mlle Parent de Melun , & que c'est à tort que cette énigme a été envoyée & mise sous son nom.

LOTÉRIES.

Le cent soixante-cinquième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait , le 26 du mois de Septembre , en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N°. 43242. Celui de vingt mille livres au N°. 52987 , & les deux de dix mille , aux numéros 41389 & 58851.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 5 de ce mois. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 11 , 31 , 66 , 26 , 59. Le prochain tirage se fera le 5 Novembre.

ERRATA du Mercure d'Octobre 1 vol. 1774.

Pag. 167 , lig. 17 , l'auteur , lisez l'acteur.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page	1
Le Sexe vengé,	<i>ibid.</i>
L'Avare & l'Envieux,	10
A Mlle Heynel,	14
Traduction en vers d'une Epigramme Espagnole,	15
L'Homme frivole & la Femme conséquente,	
Conte,	<i>ibid.</i>
Epître à un Dame,	35
Chanson pour le Roi & la Reine,	36
Portrait de Mlle * * *,	38
La Constance à l'épreuve,	39
Dialogue entre Jules-César & Christine,	42
Réponse de M. François de Neufchâteau,	55
Impromptu,	58
Vers sur l'Arrêt du Conseil d'Etat du Roi,	
du 13 Septembre 1774,	60
Le Passereau, fable,	61
Epigramme,	63
Madrigal,	64
Explication des Enigmes & Logogryphes,	<i>ibid.</i>
ENIGMES,	65
LOGOGYPHES,	69
Lettre sur une nouvelle édition des Œuvres de Chaulieu,	70
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	76
Childeric,	<i>ibid.</i>
Principes d'institution,	85
Histoire du Tribunat de Rome,	87
Navigaton de Bourgogne,	92

Discours sur la soumission dans l'Ordre poli- tique ,	94
Pensées de l'Empereur Marc-Aurel Antonin ,	95
Démonstration de la Quadrature du Cercle ,	99
Traité analytique des Eaux minérales ,	104
Observation de M. Raulin sur la maladie épizootique ,	107
La France illustrée par les Arts ,	<i>ibid.</i>
Recherches sur la Ville de Paris ,	109
Oraison funèbre de Louis XV , par M. de Vaumalle ,	110
—Par M. l'Abbé Guyot ,	111
<i>Historiæ Romanæ res memorabiles , &c.</i>	112
Rapport sur la mort du Sr Lemaire , &c.	113
Oraison funèbre de Louis XV , par M. l'Abbé Bourlet ,	124
Panégryrique de St Louis , par M. l'Abbé Faucher ,	133
Le Siège de Marseille par le Connetable de Bourbon ,	141
Histoire de la Campagne de M. le Prince de Condé en Flandres , 1674 ,	145
ACADÉMIE royale des Sciences ,	148
—De Besançon ,	150
—Royale de Bordeaux ,	154
SPECTACLES , Opéra ,	<i>ibid.</i>
Comédie Française ,	156
Comédie Italienne ,	158
Notice historique sur M. Mariette ,	161
Avis sur une nouvelle édition grand in-4 ^o . de Télémaque ,	165
ARTS , Gravures ,	169
Musique ,	173
Lettre de M. le Chevalier de Cubières ,	175
L'Amoureux de cinq ans ,	176

216 MERCURE DE FRANCE.

Histoire Naturelle,	178
Réponse de M. de Voltaire à l'Epître sur le mois d'Auguste,	180
Lettre de M. le Président d'Alco à Mde de St P... au sujet d'une gravure de M. Rosset,	<i>ibid.</i>
Vers pour le Portrait de S. E. Mgr le Cardinal de Bernis,	182
Vers sur le retour de Madame la Comtesse de Montmorency-Laval à Paris,	183
Sur l'usage que les Anciens faisoient du verre,	<i>ibid.</i>
Remède contre la Teigne,	190
Anecdotes,	191
Lettre à l'Auteur du Mercure,	195
Ordonnance,	198
Avis,	199
Nouvelles politiques,	202
Nominations,	208
Présentations,	209
Mariages,	211
Naissances,	212
Morts,	<i>ibid.</i>
Loteries,	213

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le second vol. du Mercure du mois d'Octobre 1774, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 15 Octobre 1774.

• LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.





